TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — Nº 11 251

DERNIÈRE ÉDITION

JEUDI 2 AVRIL 1981

La coopération nucléaire domine les entretiens de M. François-Poncet à Séoul

LIRE PAGE 6



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,80 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 800 l. ; Liban, 325 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,25 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 F CFA ; Suède, 4 kr. ; Suisse, 1,30 f. ; E.U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris nº 650572
Tél. : 246-72-23

Coup d'État en Thaïlande

Le général Prem est renversé par son adjoint

Un militaire chasse l'autre

En Thaïlande, les coups d'Etat se suivent, et se ressemblent le plus souvent. Des cinq tentatives de putsch depuis 1973, quatre ont réussi ; elles étaient menées par des officiers des plus hauts grades, comme c'est le cas aujourd'hui du général Sant Chitpatima, commandant en chef adjoint des forces armées, qui s'est emparé du pouvoir ce mercredi 1er avril. Par un artifice de procédure, il avait été privé, en septembre dernier, du commandement suprême par le général Prem Tinsulanond, qu'il vient de renverser.

Comme il est aussi de coutume à Bangkok, les auteurs d'un coup d'Etat se doivent d'associer à leur tentative les chefs des autres armes, plusieurs cliques militaires, et surtout les commandants des unités en garnison dans la capitale. C'est le cas cette fois-ci. On voit en outre accéder aux premières places des membres du groupe des « jeunes Turcs », officiers ayant fait leur carrière sur le terrain et qui s'étaient frottés à la politique en soutenant, un temps, le gouvernement du général Kriangsak.

Il ne faut certainement pas s'attendre à de profonds changements dans la politique intérieure de la Thaïlande, où les militaires, comme les principaux partis politiques, se situent fermement à droite.

Alors qu'on ignore ses chances de se maintenir durablement au pouvoir, le « comité révolutionnaire » devra refaire l'unité d'une armée qui était en large partie fidèle au général Prem, tenu pour un « professionnel » face aux officiers « politiques », et éviter que des dissensions ne se manifestent en ses rangs. En Thaïlande, les revirements les plus surprenants sont concevables. Le coup de ce mercredi survient alors que le gouvernement se félicitait de son succès dans la prise d'assaut de l'avion indonésien détourné par des fanatiques musulmans.

La nouvelle junte pourra-t-elle venir à bout des difficultés économiques et sociales d'un royaume englué dans un immobilisme, qu'une bureaucratie innombrable et tentaculaire semble se complaire à entretenir ? Les rivalités d'intérêts entre groupes économiques — liés aux milieux militaires et politiques, — comme entre villes et campagnes, ont bloqué jusqu'à présent toute réforme. Les maquisards du P.C. prochinois avaient, pendant des années, tiré parti avec succès de cette situation. Mais, pris en tenailles dans le conflit sino-vietnamien et souffrant de l'autoritarisme de dirigeants vieillissants, le P.C.T. a perdu de nombreux militants.

Le problème le plus immédiat reste celui des relations avec le Vietnam et le Cambodge. Les gouvernements précédents s'étaient placés dans le camp des « durs » face à Hanoï avec l'appui de Washington et de Pékin, qui « suit de près » la nouvelle situation. Le « comité révolutionnaire » vient d'affirmer en termes généraux qu'il ne modifierait pas sa politique étrangère. Mais une simple évolution de celle-ci, soit vers un soutien plus ouvert à la résistance khmère, soit en direction de l'attitude plus souple de l'Indonésie — dont le chef de l'Etat, le général Suharto, était la semaine dernière à Bangkok pour prêcher la modération envers Hanoï, — pourrait remettre en cause l'équilibre instable de l'Asie du Sud-Est.

Le général Prem Tinsulanond a été renversé par un coup d'Etat militaire qui s'est déroulé sans effusion de sang à Bangkok, aux premières heures de ce mercredi 1er avril. La radio a annoncé qu'il avait « démissionné » de ses postes de premier ministre et de commandant en chef des forces armées. Son principal adjoint, le général Sant Chitpatima, s'est emparé du pouvoir à la tête d'un « Comité révolutionnaire » qui regroupe des officiers des trois armes et de la police.

La situation semblait calme à Bangkok mercredi soir. On apprenait toutefois que le général Prem s'était réfugié dans le nord-est du pays, d'où il a lancé un appel aux putschistes, leur demandant de se rendre. Il a rencontré mercredi le roi Bhumidol, qui se trouverait également dans le nord-est.

C'est à 2 heures du matin, heure locale, que la radio a annoncé le renversement du gouvernement du général Prem, la dissolution du Parlement et l'abolition de la Constitution, la treizième en quarante-neuf ans. Le général Prem, premier ministre depuis mars 1980, avait profondément remanié son gouvernement le 11 mars dernier, après le départ des membres du Parti d'action sociale et de l'équipe de technocrates chargés des questions économiques autour de M. Boonchu Rojasanathien.

P. de B.

(Lire la suite page 8.)

AU JOUR LE JOUR

Politique de la tasse de thé

Dans la préface de l'Etat de la France, *M. Giscard d'Estaing révèle enfin aux Français les deux chiffres qui font la gloire de son septennat autrement mieux que ceux du chômage ou de l'inflation. Le président dévoile, en effet, qu'il a eu — tenez-vous bien... — deux cent dix entretiens en tête à tête, en deux ans avec son premier premier ministre et — incroyable mais vrai — cinq cent soixante, en près de cinq ans, avec le second. Les électeurs comprendront qu'un chef d'Etat, qui a bu aussi régulièrement le thé avec M. Chirac qu'avec M. Barre, ne peut pas être tout à fait mauvais.*

CLAUDE-H. BUFFARD.

La crise politique belge

Le roi Baudouin lance un appel pour la « survie de l'appareil économique »

Le roi Baudouin n'avait pas encore accepté formellement, mercredi matin 1er avril, la démission du chef de gouvernement belge, M. Wilfried Martens. Mais celui-ci, après avoir présidé quatre cabinets en deux ans avec le souci majeur de trouver une solution aux problèmes communautaires, ne semble pas en mesure de faire face aux difficultés économiques. En fin de matinée, le blocage des prix a été décidé pour un mois par M. Willy Claes, vice premier ministre chargé des affaires économiques.

Le souverain a réuni le 31 mars en fin d'après-midi dix-neuf personnalités politiques et sociales, représentant, selon ses termes, « les pouvoirs de droit et les pouvoirs de fait ». *Il leur a déclaré :* « Nous sommes en guerre pour la survie de notre appareil économique », *et a lancé un appel pour* « restaurer la stabilité gouvernementale ».

Les consultations ont commencé ce 1er avril. On cite fréquemment le nom de l'ancien premier ministre, M. Paul Vanden Boeynants, président du parti social-chrétien, comme formateur du nouveau gouvernement. Pour lui comme pour d'autres, la question cruciale demeure le choix des sacrifices sur lesquels il est possible de réunir une majorité.

Un pays en voie d'appauvrissement

I. — L'ombre du F.M.I.

De notre envoyé spécial MICHEL BOYER

Bruxelles. — Les Belges sont encore riches, mais la Belgique s'appauvrit dangereusement. L'endettement de l'Etat est tel que certains voient se profiler dans les couloirs du palais de la Nation, où siège le gouvernement, l'ombre des experts du F.M.I. « *Comme au Zaïre* », s'offusque-t-on dans les salons ouatés des grandes banques. Comme en Angleterre, pourrait-on rétorquer, d'autant qu'un processus de britannisation de l'économie d'outre-Quiévrain paraît bel et bien entamé.

Le mal belge, comme il est convenu de dire par une facilité de vocabulaire comparable à celle qui faisait qualifier de « miracles » les croissances d'autrefois ou d'ailleurs, présente trois symptômes alarmants : un chômage qui frappe un dixième de la population active, un déficit des finances publiques qui représente plus de 10 % du produit national brut (P.N.B.), et un déséquilibre des comptes extérieurs qui avoisine 5 % de ce même P.N.B. (environ 4 000 milliards de francs belges) (1).

La faiblesse de l'économie belge surprend d'autant plus que ce pays paisible évoque des images de confort cossu et figure toujours en tête du classement mondial de la richesse par habitant — au cinquième rang, selon l'O.C.D.E. — même si cette moyenne masque de sensibles différences entre les diverses catégories de la population. Ces manifestations de faiblesse suscitent du coup des pronostics de faillite. Elles s'inscrivent pourtant dans l'histoire et dans les structures de la Belgique, la gravité du mal ayant été simplement révélée et aggravée par la crise mondiale.

(Lire la suite page 3.)

(1) 1 franc belge = 0,14 franc français.

Les orientations de M. Mitterrand

Le candidat du P.S. affirme sa fidélité aux « principes fondamentaux de la gauche »

« L'Humanité » conteste sa volonté de changement

M. François Mitterrand a souligné, mardi 31 mars, à TF 1, la nécessité de l'alternance au pouvoir. Il a appelé à un « rassemblement populaire » autour des options qu'il propose et qu'il situe dans le droit-fil des « principes fondamentaux » de la gauche. « L'Humanité » réagit avec une relative modération à ces propos. « Certains accents de gauche ne peuvent masquer son refus du changement », titre cependant le quotidien communiste.

Les trois paris

« Je me sens comme une obligation de conclure par l'action en gouvernant la France », a affirmé mardi soir à TF 1 M. François Mitterrand, après avoir évoqué ses années de luttes au service d'une même cause : *« Le rassemblement populaire pour le redressement national. »* Schéma idéal en effet. Celui qui se présente pour la troisième fois à l'Elysée est cependant bien placé pour savoir que, selon sa propre expression, *« entre le souhait et la réalité, la marge est grande »*.

Il faut, pour la réduire à néant, réussir trois paris. Le premier pari fait par M. Mitterrand — dès sa déclaration de candidature, le 8 novembre dernier, c'est-à-dire à un moment où cela paraissait pour le moins hasardeux — est qu'il se produira un rejet du président sortant. Ou plutôt que la situation économique est telle que la perspective d'en *« reprendre pour sept ans »* sera suffisamment dissuasive.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

(Lire la suite page 10.)

Craintes financières pour l'assurance chômage

Cri d'alarme de M. André Bergeron, en tant que vice-président de l'UNEDIC, lancé ce mercredi dans Sud-Ouest *: la trésorerie des ASSEDIC (caisses d'assurance-chômage regroupées dans l'UNEDIC) « tiendra peut-être le coup jusqu'en octobre, mais certainement pas jusqu'à la fin de l'année ».*

Le nombre de journées d'allocations versées s'est accru de 10 % en 1980, et c'est ce même taux d'augmentation que l'UNEDIC avait d'abord retenu pour 1981. Or les premiers mois de l'année font apparaître une hausse de 20 %. Quant au nombre des chômeurs secourus, il a fait un bond de 33,3 % de fin février 1980 (923 819) à fin février 1981 (1 231 786).

L'UNEDIC avait, fin mars, une réserve de l'ordre de 4 milliards de francs, et sa trésorerie paraît assurée jusqu'à la fin de l'été. Mais, avec la montée incessante du chômage et le relèvement automatique, au 1er avril et au 1er octobre, des diverses allocations (+ 6,64 % ce 1er avril), la situation risque de devenir critique à l'automne.

Quelles solutions envisager ? Augmenter les cotisations d'assurance-chômage, qui n'ont pas été relevées depuis le 1er avril 1979, et qui se montent actuellement à 3,60 % du salaire brut (2,76 % à la charge des employeurs, 0,84 % à celle des salariés) ? Ce taux a été multiplié par neuf depuis 1970 (0,40 % à l'époque) et les partenaires sociaux, qui ne sont pas chauds pour faire peser encore plus le financement du chômage sur les épaules des seules personnes actives du secteur privé, préféreraient, de loin, que l'Etat, qui n'a versé que 9,3 milliards de francs des 35 milliards de francs dépensés en 1980, accroisse son aide.

En Belgique, une loi vient d'instituer une « cotisation de solidarité », acquittée par tous ceux qui perçoivent une rémunération de l'Etat, ministres et députés compris. En France, l'idée de faire appel au « bon cœur » des fonctionnaires fait son chemin. Mais ne pourrait-on pas d'abord regarder du côté des établissements publics à caractère industriel et commercial qui, comme E.D.F., Air France, la S.N.C.F. ou la R.A.T.P., indemnisent, certes, les agents qu'ils licencient, mais qui ne cotisent pas à l'UNEDIC ?

L'EMPLOI ET L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Le statut du Commandeur

par PIERRE DROUIN

Il ne fait pas partie d'un groupe de pression, peut-être pas d'un syndicat, il ne scie pas de poteaux télégraphiques, et quand il descend dans la rue, c'est rarement derrière une banderole, en compagnie d'autres représentants de son espèce. Le chômeur n'a pas la voix forte, mais son ombre géante se profile derrière les candidats à l'élection présidentielle, comme celle du Commandeur. Déjà, M. Giscard d'Estaing a reconnu là l'échec de son septennat, et c'est aux jeunes qu'il a consacré sa première réunion de masse. Aucun de ses adversaires ne se hasarderait non plus à passer à côté du sujet, à se dérober plus ou moins habilement aux questions qu'inlassablement posent les journalistes.

Dans la forêt bruissante des réponses, des critiques, des solutions, essayons de repérer les chemins, des plus larges aux plus étroits, les impasses et les vides. D'un bout à l'autre de l'éventail politique, la nécessité d'une croissance plus forte pour réduire, voire supprimer le chômage, est une sorte de leitmotiv. M. Marchais l'a chiffrée à 4,5 % par an. Pour avoir raison de ce cancer, MM. Chirac et Mitterrand se sont déclarés eux aussi partisans d'une croissance forte (1). Quant à M. Giscard d'Estaing, il écrivait dans *Démocratie française*: « *Dans les années à venir, la croissance économique de la France dev.. encore être forte.* » Et il n'est pas peu fier aujourd'hui d'enregistrer sous son septennat une des croissances les moins faibles des pays industrialisés depuis le premier choc pétrolier : + 21 %, en tête, avec l'Italie, de tous les pays européens, devançant les Etats-Unis et seulement battue par le Japon.

Pouvait-on faire mieux ? Surtout, est-il possible aujourd'hui non seulement de ne pas glisser, comme l'Allemagne, dans la « décroissance », mais de retrouver un rythme d'expansion plus soutenu ? M. Giscard d'Estaing le pense qui assigne à la France de 1981 une croissance plus forte que celle qui est prévue par l'O.C.D.E., mais il sait fort bien sans le clamer que c'est une question de décimales. Sa thèse est qu' « *on ne décrète pas un taux de croissance* » et M. Barre l'explicite dans ses interventions au « Grand débat » du 17 mars, en disant : « *Il faut soutenir l'activité économique sans détériorer les équilibres extérieurs.* »

(Lire la suite page 2.)

(1) A Colombes, le 3 juin 1977, M. Chirac déclarait : « *Pour que le chômage se résorbe de lui-même, il faudrait, pendant plusieurs années, un taux d'expansion de plus de 6 % par an.* » M. Mitterand a parlé de 3 % mardi soir au « Grand débat » de TF 1.

UN SUPPLÉMENT SUR L'ALSACE

Strasbourg, Colmar Mulhouse, au carrefour des nouvelles routes alsaciennes

(Lire pages 31 à 34.)

LES SECRETS DE 1939-1945

Ces mensonges ont gagné la guerre

La guerre de 1939-1945 ne fut pas seulement une suite de combats à ciel ouvert, elle fut — et l'on est tenté désormais de dire d'abord — une suite de tromperies et de manipulations. On n'avait guère, jusqu'à présent, mesuré quel rôle immense les alliés, et notamment les Britanniques, ont donné à la guerre secrète et quel en fut le prix chez eux, et surtout chez tous ceux qui cherchaient à mettre fin à la domination nazie. Il a paru tant de livres — de bons et de moins bons — sur le sujet que deux tomes de quatre cent cinquante-six pages chacun sur le sujet ont de quoi effrayer. A tort. La traduction française de l'ouvrage du journaliste anglais Anthony Cave-Brown, si elle est, malgré quelques faiblesses, un monument, est un monument qui vaut la visite. On ne s'y ennuie jamais.

L'auteur parle quelque part du vieux cliché français sur *« la perfide Angleterre »*. Son livre ne peut guère que renforcer les préventions à l'égard de la duplicité de ses compatriotes. Et on s'aperçoit vite que, si les plus nouvelles et les plus surprenantes de ses révélations sont restées longtemps cachées, c'est que la plupart du temps, elles donnaient des méthodes employées et de leurs conséquences un tableau assez sinistre.

JEAN PLANCHAIS.

(Lire la suite page 25.)

Le Monde

idées

TRAVAILLER

Le problème du chômage est, comme on pouvait s'y attendre, au centre de la campagne présidentielle. Pierre Drouin, après avoir passé en revue les idées des principaux candidats, rappelle que la France, en tout état de cause, ne se sauvera pas toute seule. Julien Schvartz montre la nécessité de faire accepter par la nation l'idée d'un nouveau partage social. Enfin, Bernard Boisson estime que toute action d'envergure contre le chômage suppose une modération de la progression des revenus.

Investir ou consommer

par BERNARD BOISSON (*)

IL est beaucoup plus question de l'emploi que du pouvoir d'achat dans les débats actuels : cela signifie-t-il que le *maintien du niveau de vie* est assuré ou bien au contraire que le sujet est trop délicat pour être abordé dans une campagne électorale ? En réalité, il apparaît que toute action d'envergure contre le chômage suppose non pas une augmentation de la consommation mais une modération de la progression des revenus.

Il faut en effet considérer la caractéristique spécifique de l'emploi en France : une augmentation et un rajeunissement de la population à un rythme très élevé que l'on ne retrouve dans aucun autre pays occidental. Ce phénomène, qui a commencé dès 1962, se poursuivra au-delà de 1990, bien que son ampleur maximale se situe pendant la période 1975-1985.

Lorsque les départs à la retraite seront plus nombreux, le poids des inactifs pèsera plus lourdement sur notre économie. La diminution du temps de travail à salaire inchangé et l'abaissement de l'âge de la retraite présentent le même inconvénient.

Les données démographiques sont relativement précises et donnent à penser que la population active sera d'environ vingt-cinq millions en 1990. Cela revient à dire qu'il faut créer trois millions d'emplois en dix ans pour mobiliser ce potentiel de travail jeune et mieux formé qui est nôtre atout le plus sûr dans la compétition internationale.

Devant l'importance de ce chiffre, il ne faut pas minimiser l'intérêt de formules nouvelles comme le temps partiel, mais force est de constater qu'un effort d'investissement sans précédent est nécessaire et que la solution réside essentiellement dans une augmentation des richesses produites : il nous faut gagner des parts de marchés. Par conséquent, il faut investir dans l'outil de production, en productivité puis en capacité, les deux sont liés puisqu'on fabrique pour vendre. Il faut investir dans la prospection commerciale, dans la recherche et dans la formation.

Or, dans le cadre de moyens limités par la contrainte extérieure, nous avons arbitré au détriment de l'investissement et en faveur de la consommation, notamment de 1974 à 1976.

Il ne suffit pas de faire de grandes déclarations sur l'aspect dramatique du chômage, il faut prendre conscience que si nous consommons une part trop importante de nos ressources, nous compromettons gravement l'avenir de la jeunesse.

La question centrale de ce débat est de savoir si le corps social peut admettre de consommer un peu moins pour investir plus. Dans l'état actuel de la société française, on peut être sceptique, mais il est intéressant de noter que certaines entreprises ont pu se sortir de leurs difficultés grâce à une maîtrise de la masse salariale obtenue en suspendant l'indexation des salaires sur les prix. Cela suppose une information complète sur les données économiques et s'accompagne d'accords d'intéressement et de participation permettant un meilleur partage des résultats et une association au capital.

Lorsque la participation se traduit par des discours dont on ne sait trop s'ils sont inspirés par des idées généreuses ou par des arrière-pensées récupératrices, elle ne suscite pas l'enthousiasme ; en revanche, lorsqu'elle permet d'apporter des réponses à des questions graves et urgentes, on constate qu'elle peut *cheminer dans l'entreprise. Il* est de bon ton d'affirmer que l'entreprise est en retard sur son temps et qu'elle doit s'adapter. Ce n'est pas toujours évident : celles d'entre elles où l'on trouve la vérité des comptes, la circulation de l'information, la rigueur de gestion, la volonté d'investir, un effort de réduction de l'éventail des salaires, l'affectation des résultats selon une règle connue de tous, la diffusion du capital dans le personnel et l'aménagement des rapports de pouvoirs préfigurent ce que devrait être la société française de demain.

Une société qui doit se transformer progressivement pour donner du travail à vingt-cinq millions de Français et s'adapter à un monde nouveau.

(*) Président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise.

Le statut du Commandeur

(Suite de la première page.)

En résumé, le drapeau de la croissance est brandi par toutes les formations politiques, mais toutes ne veulent pas se *battre* de la même façon, nous le verrons, pour dégager cet objectif.

M. Giscard d'Estaing a eu raison dans sa dernière déclaration à *l'Express* d'évoquer le rapport existant entre croissance et emploi. Il est évident qu'il n'y a pas un lien direct, puisque l'effort de productivité peut faire monter le produit national brut sans élever pour autant le chiffre de la population active. De même, comme le rappelait M. Pierre Uri, *« l'apparition d'entreprises nouvelles, dans certaines régions, peut décider ceux qui n'y pensaient pas à répondre aux emplois offerts »* (2).

Autre point de convergence : il faut se tourner davantage vers les petites et moyennes entreprises pour dégager des emplois nouveaux. M. Chirac est le plus disert sur le sujet. Déjà, le 9 novembre 1977, il déclarait : *« Les petites et moyennes entreprises doivent être des outils de notre nouvelle croissance. Elles constituent un maillage recouvrant tout le territoire national et elles sont à même de fournir des emplois là où sont les demandeurs. »*

M. Mitterrand regarde lui aussi avec faveur les petites et moyennes entreprises et, parmi les mesures qu'il préconise contre le chômage, il note celle-ci : permettre aux entreprises de main-d'œuvre de *« disposer d'un certain nombre d'avantages, notamment sur le plan de la charge sociale »*.

M. Giscard d'Estaing, qui s'était déclaré dans *Démocratie française*, partisan de *« l'élimination des multiples freins de la création d'emplois »*, a repris presque les mêmes termes dans le « plan » qu'il a confié à *l'Express*.

La réduction du temps de travail, enfin, est considérée par l'opposition et une bonne partie de la majorité comme un des moyens de lutter contre le chômage. MM. Marchais et Mitterrand ont défendu depuis longtemps cette idée, mais moins M. Chirac, qui veut au contraire mobiliser toutes les forces productives pour retrouver une croissance vigoureuse.

Trois écoles

En revanche, à certaines conditions, que l'on retrouve en partie au reste du côté de M. Mitterrand, MM. Giscard et Barre estiment que la technique est jouable. Il faudrait que les heures non travaillées ne soient pas, ou seulement partiellement payées. (le président-candidat ne croit pas que la chose sera acceptée) que les équipements soient utilisés de telle sorte qu'il n'y ait pas baisse de production, faute de quoi on aggraverait le chômage au lieu de le réduire, et enfin qu'il y ait négociation par branches sur le sujet.

Comme on le voit, au-delà du but, c'est sur un certain nombre de moyens que la majorité et l'opposition s'accordent *pour améliorer la situation de l'emploi*. En revanche, sur d'autres, les candidats se divisent profondément.

Trois écoles apparaissent en effet. Celle de M. Chirac est la plus nouvelle en France. Il tourne carrément le dos aux keynésiens, pour qui la relance de la demande et le déséquilibre budgétaire sont les moyens les plus appropriés pour lutter contre le chômage.

S'il ne veut pas qu'on l'accuse *« d'avoir copié une mode américaine* (3) », faisons-lui cette grâce de lui chercher un inspirateur au début du dix-neuvième siècle, chez Jean-Baptiste Say et sa *« loi des débouchés »*. Comme il l'écrivait dans son *Catéchisme d'économie politique* (1815) : *« Dans tout Etat, plus les producteurs sont nombreux, et les productions multipliées, plus les débouchés sont faciles et vastes. »*

Repeinte aux couleurs de 1981, cette thèse est baptisée *« économie de l'offre »* : l'action gouvernementale ne stimulera pas la consommation mais la production, en libérant celle-ci de certains carcans et en réduisant les prélèvements fiscaux et parafiscaux. S'ils sont allégés, c'est autant qui pourra être consenti à l'investissement productif, à la création de richesses, donc à l'emploi. Face à la diminution des recettes, M. Chirac propose un abaissement des dépenses administratives de fonctionnement et d'intervention.

Les écoles Marchais et Mitterrand vont exactement dans le sens opposé. Pour faire travailler plus de monde, il convient que la demande soit stimulée. Le pouvoir d'achat ainsi créé fera *tourner plus vite la machine* productive et ouvrira de nouvelles occasions de travail.

M. Giscard d'Estaing, troisième école, s'oppose à la relance de la consommation globale. Pas de *« fuite en avant »* (les termes sont de M. Barre) qui entraîne un déficit immédiat de la balance des paiements. Le plan qu'il a confié à *l'Express*, qu'il a développé devant les jeunes le soir du 28 mars et chiffré à « Cartes sur table », le 30 mars, est dans la droite ligne de la philosophie qui a inspiré sa politique depuis le début du septennat : moins compter sur les impulsions macro-économiques conjoncturelles et plus sur les conditions structurelles (réduire la dépendance énergétique et rendre les entreprises plus compétitives), ainsi que sur les mesures spécifiques. Ces dernières (les « sept actions ») se traduisent surtout par l'intensification de ce qui existe déjà (4).

Pas toute seule

Toutes les facettes des politiques contre le chômage sont quasiment représentées au cours de cette campagne. Des rayons convergent, d'autres divergent complètement. On essaie même, comme M. Mitterrand à « Cartes sur table », certains slogans peu relevés jusqu'ici et pourtant diablement agressifs, comme *« Taxer les machines ! »* Gare !

On pense un peu à la vieille idée de « l'impôt sur l'énergie » d'Eugène Schueller. Dangereuse, certes, mais moins, à notre époque, qu'une taxe sur les machines, c'est-à-dire sur l'investissement productif, car un impôt sur l'énergie pourrait, cette fois, malgré tous les inconvénients qu'on imagine, conduite à des économies indispensables, dont la réalisation est créatrice d'emplois (bâtiment, automobiles, etc).

A vrai dire, penser à de telles mesures, c'est jouer avec le feu. On est plus surpris que les candidats n'aient pas insisté sur deux points qui nous paraissent essentiels :

1) La France ne se sauvera pas toute seule. Ni l'Europe, avec ses huit millions de chômeurs. Ni l'Occident, avec ses vingt-trois millions de sans-emploi. C'est dans une vaste remise en ordre de l'économie mondiale que l'étincelle pourra jaillir, si l'on associe les nouveaux pays industriels (N.P.I.) les nations pauvres mais aux marchés quasi vierges, une Europe en voie de sous-développement, le Japon et les Etats-Unis toujours frigants, et les pays communistes dont les planificateurs n'ont pas trouvé plus que nos experts la « formule magique ».

2) 1984, c'est demain, et c'est le titre de ce livre d'Orwell où Big Brother régnait sur un peuple réduit à sa merci au moyen des techniques les plus raffinées. C'est aussi l'année où la France comptera deux millions et demi de chômeurs si les méthodes des uns et des autres échouent.

Ce monde à l'envers doit être regardé sans ciller. Il faut traiter aussi ce qui nous arrive avec des moyens culturels, car plus que d'un accident cyclique, il s'agit sans doute d'un phénomène de civilisation. Qui nous entretient de cela ? Qui nous parle de nouveaux modèles de développement ? Qui nous montre l'absurdité de cette situation où l'homme qui vient de perdre son travail se sent considéré comme une sorte de paria de la société, alors que la veille il était parfaitement intégré. Qui pense à donner aux chômeurs — en tant que tels — de nouvelles raisons de vivre, de se cultiver, de communiquer avec autrui et de lui rendre service ?

Il ne suffit pas — c'est évidemment l'essentiel — de chercher de nouveaux moyens de diminuer le nombre de sans-emploi. Il faut penser à redorer le statut... du Commandeur.

PIERRE DROUIN.

(2) Contribution au livre *Emploi et chômage en Europe*. Actes d'un colloque de la Fondation européenne de la culture *sous la direction de* Jean-Pierre Jallade. Editions Economica, 1981. L'INSEE avait étudié de près ce phénomène il y a plusieurs années.

(3) *Le Monde* du 28 avril 1981.

(4) Lire l'article de J.-P. Dumont dans *le Monde* des 29-30 mars 1981.

Pour un nouveau partage social

par JULIEN SCHVARTZ (*)

DANS leur très grande majorité, les économistes considèrent que toute *relance par la consommation* est actuellement impossible sous peine de voir les équilibres fondamentaux détruits très rapidement.

Est-il dès lors possible d'attendre d'une *relance de l'investissement* une augmentation de l'activité suffisamment significative pour accroître les offres d'emploi ?

Grâce à la division de l'informatique parlementaire créée à l'initiative du président, du bureau et du secrétariat général de l'Assemblée nationale, je me suis efforcé de mesurer l'impact sur notre économie des diverses dispositions de la loi de finances pour 1981 d'une part, d'un livre publié récemment par M. Jean Méo d'autre part. En effet, aussi bien dans la loi de finances pour 1981 que dans cet ouvrage, l'aide à l'investissement constitue le noyau dur du raisonnement.

Si l'on prend comme référence le compte central du modèle macro-économique, élaboré par l'INSEE, qui indique l'évolution de l'économie française à politique économique inchangée par rapport au premier trimestre 1980, les tendances estimées concernant la période 1980-1985, on s'aperçoit que, pour l'essentiel, la loi de finances pour 1981 n'apporte guère d'amélioration : les investissements ne sont dynamisés par les incitations fiscales qu'en 1980 et 1981 seulement, après quoi les influences déflationnistes de la réduction des interventions de l'Etat et de la compression de ses dépenses l'emportent.

Pour les prix, l'incidence par rapport aux évolutions prévues dans le compte central (réduction progressive de la hausse des prix de 12,7 % en 1980 à un niveau de l'ordre de 7 % en 1983) est négligeable. Il en est de même pour l'évolution de la progression du produit intérieur brut, qui reste limitée, pour la période, à une croissance légèrement inférieure à 3 % l'an. Enfin, si les résultats du commerce extérieur sont améliorés grâce à l'action conjuguée d'une modération des importations et d'une augmentation des exportations, *la situation de l'emploi se dégrade encore, aussi bien dans les secteurs industriels et les services publics et privés.*

Ces différents effets confirment donc que le budget pour 1981 est bien dans la ligne du projet du VIII[e] Plan dans lequel le gouvernement accepte une augmentation de 700 000 demandeurs d'emploi en 1985 par rapport au chiffre de 1980 1 500 000). Il faut bien voir que cette évaluation de 2,2 millions de demandes d'emploi non satisfaites en 1985 est établie en escomptant une flexion des taux d'activité, phénomène selon lequel des demandeurs d'emploi potentiels s'abstiennent de se porter sur le marché de l'emploi en période de basse conjoncture. Si cette évolution ne se produit pas — et est assez probable — le nombre des demandeurs d'emploi en 1985 pourrait s'élever à près de 3 millions.

***

Une accentuation des tendances décelables dans la loi de finances pour 1981 — encore plus d'aides à l'investissement, encore une plus grande rigueur à l'égard des dépenses de l'Etat — modifierait-elle la situation ?

Ces deux éléments sont à la base de la réflexion de M. Méo avec une hausse de la T.V.A. sur les produits du secteur énergétique et l'organisation d'un emprunt obligatoire sur les hauts revenus : l'effort d'investissement engagé lors de la première année d'application du programme est réel : les incitations fiscales et les subventions permettent une accélération du rythme d'investissement dans le secteur industriel jusqu'en 1983 et dans le secteur non industriel en 1981. Il se produit, en effet, une amélioration du taux de profit, ce qui a une influence durable sur les investissements réalisés.

Mais la consommation diminue aussi bien dans l'industrie que dans les autres secteurs par rapport au compte central. L'augmentation de la T.V.A. sur les produits énergétiques ainsi que l'emprunt obligatoire conduisent à une diminution de la consommation des ménages.

Les anticipations des chefs d'entreprises, une fois passée l'influence première des dispositions fiscales et des subventions, ne sont pas suffisamment favorables pour que l'investissement continue de croître. La demande effective, c'est-à-dire celle attendue ou prévue par les entrepreneurs, est relativement déprimée du fait du niveau assez bas de la consommation. Par ailleurs, les économies budgétaires, tant sur la consommation de l'administration que sur les dépenses d'intervention, exercent aussi un effet dépressif notable.

De ce fait, si la hausse des prix — sauf la première année en raison de l'augmentation de la T.V.A. — est à peu de chose près celle prévue par le compte central, si les résultats des finances publiques et du commerce extérieur sont meilleurs, la croissance du produit intérieur brut est un peu inférieure. Enfin, pour le chômage, les tendances lourdes de l'évolution de l'emploi ne sont pas affectées significativement.

Les résultats des deux simulations qui viennent d'être exposées doivent être examinés à la lumière de deux *considérations :*

1) Un programme d'action économique ne peut être totalement quantifié, et les modèles ne font que reproduire les mécanismes économiques et les comportements antérieurement observés ;

2) La loi de finances 1981 s'inscrit dans une politique globale réaffirmée par le pouvoir exécutif depuis plusieurs années et, en quelque sorte, théorisée par le projet du VIII[e] Plan ; les propositions de M. Jean Méo ne constituent pas, tant s'en faut, un ensemble exhaustif de ce que pourrait être un programme de gouvernement. Ce qui apparaît clairement, c'est que, dans un contexte de croissance douce et ralentie, on ne gagne rien à favoriser les entreprises par des incitations fiscales, tout en désengageant l'Etat. En d'autres termes, un programme limité à la radicalisation à la fois des incitations fiscales à l'investissement et des économies budgétaires n'apporterait aucune amélioration. Le problème de l'emploi reste donc entier dans les deux cas de figure.

Il convient donc d'engager une réflexion sur les composantes françaises de l'inflation — y compris monétaires. Peut-être pourrait-on, par une analyse fine des secteurs productifs et de services à favoriser ou à réformer, *jeter les bases d'une politique* susceptible de réduire notre trop grande sensibilité aux aléas de la conjoncture internationale afin de pouvoir, après une période de priorité accordée au redéploiement de notre économie, relayer l'effet initialement favorable des aides à l'investissement par une relance portant davantage sur la consommation au sens large. En tout cas, cette réflexion et les actions qui en découleraient n'auraient de chance d'être fécondes que si elles étaient discutées et élaborées par toutes les forces socio-économiques. Une démarche purement technocratique appuyée sur une courte majorité politique — quelle qu'elle soit — ne saurait plus désormais donner des résultats décisifs. A cet égard, la renaissance de l'idée de plan et le renouveau du commissariat général s'imposent comme des mesures d'urgence.

Il ne faut cependant pas se dissimuler que l'état actuel de l'économie mondiale et française ne laisse pas présager une diminution rapide, sinon même prévisible, du problème de la quantité et de la qualité des emplois offerts. Sauf à accepter une régression désastreuse de notre société, il ne fait pas de doute qu'il nous faut recueillir la compréhension et l'adhésion des Français à un nouveau partage social.

Il me semble que cette ouverture sociale est dans la vocation naturelle du gaullisme, c'est-à-dire du Rassemblement pour la République et de son président, Jacques Chirac, qui en sont désormais l'expression.

(*) Député R.P.R. de la Moselle.

Le Monde

étranger

EUROPE

Pologne

La commission nationale de Solidarité annule l'ordre de grève générale après un débat houleux

De notre correspondant

Gdansk. — C'était une épreuve difficile dans laquelle Solidarité risquait son unité morale et peut-être même organisationnelle. Cette grève générale, il y avait une semaine que tous les militants du syndicat s'y préparaient. Ils avaient organisé leur usine, préparé les stocks de conserves, imprimé les tracts nécessaires, formé les équipes de service d'ordre : tout roulait, et, en vérité, la satisfaction de montrer ses muscles et d'en découdre une bonne fois en exaltait plus d'un.

Alors, quand on a vu, lundi soir 30 mars, au journal télévisé Andrzej Gwiazda, le vice-président du syndicat de Gdansk, annoncer au nom des négociateurs syndicaux que la grève générale était « suspendue », la déception rageuse a saisi beaucoup de syndicalistes et d'ouvriers. On était frustré de ce moment, enragé contre les hommes qui avaient accepté ce compromis jugé mauvais, furieux en un mot contre ceux — M. Walesa et les experts de Solidarité — qui avaient mis le syndicat devant un fait accompli en décidant cette « suspension » du mot d'ordre de grève qui ne laissait en fait d'autre choix que l'annulation.

Au chantier Lénine de Gdansk, mardi 31 mars en milieu d'après-midi, lorsque s'ouvre la réunion de la commission nationale du syndicat, les traits sont tendus, le service d'ordre nerveux et tatillon, l'atmosphère à l'hallali. Ce n'est pas tant la teneur de l'accord conclu avec les autorités que l'on reproche au président de Solidarité et à ses conseillers que la « manipulation » à laquelle ils se sont livrés en refusant de convoquer, lundi à Varsovie, la commission nationale et de lui laisser la décision. On crie au viol de la démocratie, et ce « crime »-là est pendable dans la Pologne d'aujourd'hui.

Avant l'ouverture de la réunion, on ironise dans les coulisses sur ces intellectuels qui se seraient laissé terroriser par la menace des chars. On tempête contre ces « magouilleurs », on mitraille M. Walesa. On dit aussi plus simplement : « *Ce moment, je l'attendais depuis tant d'années, et ils ont tout cassé.* » D'autres, qui sont membres de Solidarité, mais aussi du parti, disent que la pusillanimité des experts a finalement empêché la base du parti ouvrier unifié de balayer les « durs » de la direction, car ils n'auraient, paraît-il, pas résisté dans une épreuve de force aux pressions des cellules.

Pâles mais dignes, les experts assument leur « crime » en expliquant que la commission nationale n'aurait jamais ratifié lundi l'accord auquel les négociations avaient permis de parvenir et qu'il fallait absolument empêcher cette grève qui risquait de tourner au drame. La conscience tranquille, ils sont déjà résignés à être remerciés. On s'attend à des déchirements, à des attaques personnelles.

« C'est un malheur que vous soyez nos enfants »

La réunion commence par une lecture du protocole des négociations. On sent à quel point la partie a été tangente. On entend des échanges savoureux (M. Walesa : « *Mais ces meetings que vous nous reprochez, nous avons appris à les faire de quelqu'un !* »; M. Rakovski : « *C'est un malheur que vous soyez nos enfants.* »). On lit une lettre de M. Rulewski, l'un des trois blessés de Bydgoszcz, qui critique violemment l'accord de lundi et parle d'un « *retour avant 1970* ». Les représentants de Solidarité rurale reprochent aux ouvriers et à M. Walesa particulièrement de ne pas les soutenir assez vigoureusement. Les experts sont priés de se borner à conseiller.

Et puis la raison l'emporte. Les critiques contre le rôle dominant pris par les experts s'accompagnent d'hommages aux services qu'ils rendent. Si l'on s'en prend à M. Walesa, ce n'est pas aux défauts de l'homme, mais pour lui reprocher d'accepter de trop en faire. Ce n'est pas le compromis qui est mis en question, mais le fonctionnement du syndicat, trop improvisé et trop centralisé. Au fil des interventions, on sent un soulagement de ce que finalement l'épreuve de force ait été évitée. On déplore les faux-semblants d'accord par lesquels se sont souvent terminées les batailles du syndicat depuis août. Mais on déplore aussi en fait de n'avoir, dans le feu de l'action, rien su inventer que la menace de grève pour lutter. Cette grève-là, en tout cas, personne ne parle de la relancer. Elle appartient à l'histoire, qu'on le déplore ou non, et c'est maintenant au futur qu'il faut penser.

Le choc psychologique a été rude. On a senti que tout n'était pas possible, que cette autolimitation du mouvement, dont chacun parle sans cesse, doit aussi compter dans la pratique. On vote l'annulation de la grève à une très confortable majorité. On ratifie l'accord signé la veille par les représentants du syndicat. Mais ce n'est pas pour autant la débandade : ce texte est déclaré dans le même temps comme *base* qu'il faut maintenant étudier et compléter et à partir de laquelle il faut poursuivre des négociations — que l'accord au demeurant prévoit.

Il reste des problèmes et des comptes à régler, ce mercredi, entre soi. La Pologne — la force revendicatrice qui s'est exprimée mardi le dit — n'a pas fini de connaître de sérieuses tensions. Mais le danger du jour, l'éclatement de Solidarité, qui conduirait droit à une surenchère anarchique, a été évité. La rage, si ce n'est la rancœur, s'apaise. Cette révolution a, décidément, de la maturité : elle n'a pas encore, en sept mois, commencé de manger ses enfants.

BERNARD GUETTA.

● *Les sous-préfets de Bydgoszcz ont été mutés.* — Le général Jaruzelski, premier ministre polonais, a accepté de muter, à leur demande, MM. Bak et Przybylski, dont Solidarité exigeait le départ en raison des événements du 19 mars, leur reprochant d'avoir fait appel à la police. On ignore leurs nouvelles fonctions. — (*A.F.P.*).

● *L'étudiante tchécoslovaque expulsée de Pologne est en prison.* — Mlle Lenka Cvrckova, l'étudiante tchécoslovaque expulsée de de Pologne fin février à la demande de son pays après avoir participé activement à la grève des étudiants de Lodz, se trouve actuellement en prison à Ostrava (Moravie du Nord). Elle a été inculpée de « *prolongation d'un séjour à l'étranger sans autorisation* » et risque à ce titre de six mois à cinq ans de prison. Arrivée en septembre dernier en Pologne, elle avait négligé de se conformer aux prescriptions édictées en novembre à Prague et qui limitaient notamment la durée des séjours des citoyens tchécoslovaques en Pologne. — (*A.F.P.*).

LA VISITE A PARIS DE M. JAGIELSKI

Les demandes polonaises d'aide alimentaire bénéficieront d'une « procédure spéciale »

M. Jagielski, premier vice-ministre polonais, était attendu ce mercredi 1er avril à Washington après deux jours d'entretiens à Paris.

Mardi, en quittant l'Elysée, M. Jagielski a déclaré que sa conversation avec le président de la République avait été « *très intéressante et très fructueuse* » et avait permis d'élargir la coopération franco-polonaise. « *Cet entretien a confirmé encore une fois que la France reste un fidèle ami de la Pologne* », a ajouté M. Jagielski.

De son côté, le porte-parole de la présidence de la République, M. Biot, a précisé que le président Giscard d'Estaing avait indiqué à son interlocuteur qu'une « *procédure spéciale* » serait examinée pour les demandes alimentaires.

Le président de la République a confirmé « *la volonté politique de la France de continuer à apporter son concours actif à la Pologne* ». M. Biot a rappelé que, selon les indications données la veille à la télévision par M. Giscard d'Estaing, la France accorderait 4 milliards de francs de crédits à la Pologne en 1981.

M. Jagielski a ensuite rencontré MM. Monory, ministre de l'économie, et M. Cointat, ministre du commerce extérieur. Les demandes polonaises examinées portaient sur : 1) l'achat de céréales et de certaines matières premières destinées à l'industrie agro-alimentaire ; 2) l'achat de produits semi-finis nécessaires au bon fonctionnement d'industries polonaises produisant pour l'exportation ; 3) l'octroi de crédits financiers supplémentaires. La France va livrer à bref délai 4 millions de quintaux de blé, a-t-il été annoncé à l'issue du conseil des ministres. (*Lire page 40.*)

(Lire page 40.)

La Pologne a, d'autre part, renouvelé mardi à Londres une demande d'aide d'urgence à un groupe de banques occidentales.

Une précédente réunion n'avait donné aucun résultat, les banquiers attendant pour se prononcer que soient terminées les négociations par ailleurs engagées entre les Polonais et les Etats qui ont donné leur garantie à une partie — environ 12 milliards de dollars sur un total de 25 milliards — de la dette polonaise.

Le gouvernement britannique, de son côté, a fait savoir qu'il répondrait « *positivement* » à la demande polonaise.

● RECTIFICATIF. — Une erreur s'est glissée dans le compte rendu des déclarations du président de la République à « Cartes sur table » (*le Monde* du 1er avril). M. Giscard d'Estaing a déclaré : « *Cette aide à la Pologne est destinée à permettre aux Polonais de réorganiser, de redresser leur économie, bien entendu sans intervention extérieure et également sans violence intérieure* (et non « sans violences extérieures ») *qui reviendrait sur les acquis du peuple polonais.* »

AU DOUZIÈME CONGRÈS DU PARTI COMMUNISTE BULGARE

M. Jivkov exprime sa confiance dans les « vrais patriotes polonais »

De notre correspondant

Vienne. — M. Todor Jivkov, chef du parti et de l'État bulgares, a ouvert mardi, à Sofia, le douzième congrès du parti communiste en présentant le rapport d'activité du comité central ; mille six cent cinquante-huit délégués mandatés par les quelque huit cent mille membres du parti et les représentants d'une centaine de partis étrangers se sont réunis au nouveau Palais populaire de la culture, inauguré à cette occasion, pour discuter jusqu'au 4 avril les grandes lignes du travail du parti dans les cinq années à venir.

Le passage le plus attendu du discours de M. Jivkov, à propos des « événements » de Pologne, est resté fidèle à la ligne assez modérée suivie par les dirigeants et la presse bulgares au cours des dernières semaines. La Pologne, a assuré le premier secrétaire bulgare, pourra compter sur « *la solidarité fraternelle et le soutien* » de la Bulgarie. Plein de confiance dans les « *vrais patriotes polonais* », M. Jivkov a exprimé sa conviction que « *le parti communiste et le peuple polonais donneront une riposte résolue à la réaction interne et internationale pour faire sortir le pays de la crise et pour assurer son développement socialiste* ». M. Vladimir Chtcherbitski, chef de la délégation soviétique, s'est abstenu de faire la moindre allusion à la Pologne.

M. Jivkov a repris ensuite les grands thèmes de la politique étrangère mis en avant au récent congrès du P.C. soviétique et a fait l'apologie de la détente. Tout en dénonçant la politique d'hégémonie de la Chine, M. Jivkov s'est déclaré disposé à « *développer* » les rapports avec Pékin « *s'il y a des changements positifs* » dans ce pays.

Sur le plan économique, M. Jivkov s'est montré satisfait du développement de la Bulgarie au cours des derniers cinq ans. Il a néanmoins admis que « *des efforts plus grands seront nécessaires pour augmenter et diversifier la production de biens de consommation de haute qualité* ». Les passages du rapport concernant la vie intérieure ne laissent pas prévoir des changements de la ligne suivie par le régime bulgare au cours des vingt-six années du règne de M. Jivkov. Caractérisée par une orthodoxie rigoureuse dans le domaine de l'idéologie et de la culture, par l'ambition de ses objectifs économiques (1) et surtout par sa profonde orientation prosoviétique. La position de M. Jivkov, qui fêtera ses soixante-dix ans au mois de septembre, est incontestée : il est le meilleur garant de la stabilité d'un régime épargnée par des crises graves et des accidents de parcours, à la différence de la plupart des autres pays du camp socialiste. — (*Intérim*).

(1) Le plan quinquennal 1981-1985, soumis au Congrès, prévoit une croissance industrielle de 30 à 35 %, avec des efforts particuliers dans le domaine des biens de consommation, et une croissance agricole de 20 à 22 %.

Belgique

Un pays en voie d'appauvrissement

(Suite de la première page.)

La prise de conscience du phénomène a été tardive, s'étant produite au moment même où la détérioration s'accélérait et risquait dès lors d'échapper au contrôle des responsables politiques. Ceux-ci, englués dans la longue querelle linguistique, n'avaient pas pu — ou voulu — discerner les lignes de faille que la société elle-même souhaitait nier. Maintenant qu'une certaine lucidité se fait jour, tant le système politique aux allures IIIe République, qu'une régionalisation inachevée, ne fournissent pas *a priori* les armes pour enrayer une chute liée fondamentalement à la désindustrialisation du pays.

Vieillissement

Depuis 1975, l'industrie belge a perdu un sixième de ses salariés, sans que le secteur tertiaire, en dépit d'une forte expansion, d'ailleurs quelque peu parasite, ait pu résorber cette hémorragie. Le pays souffre en fait d'un vieillissement de ses structures de production et d'exportation mal adaptées à l'évolution de la demande mondiale, dont les effets ont été masqués durant les années 60, et au début des années 70, par le maintien, au sein d'un environnement international euphorisant, de certains avantages, comme le faible coût de l'énergie, un marché des capitaux abondants, la présence d'une main-d'œuvre compétente et relativement bon marché et aussi le fameux « consensus » social. Ces atouts amoindris ou disparus, la Belgique est nue.

Le dérapage s'est ainsi effectué il y a quelque six ans, alors que la concurrence internationale sur les marchés extérieur et intérieur s'accroissait. La Belgique, qui ne figure pas vraiment parmi les pays à haute technologie, se trouvait notamment mal placée pour faire face aux nations du tiers-monde, dans la mesure même de l'accroissement de ses coûts salariaux de production. Ainsi les entreprises étrangères, qui s'étaient installées en nombre et en for (convention des salariés de l'industrie) ont-elles, au cours des toutes dernières années, soit déménagé, soit procédé à des investissements de rationalisation qui ne créent pas d'emplois, pour autant qu'ils n'en suppriment pas. De façon générale, les firmes belges sont arrivées au bout des gains de productivité que le loyer de l'argent les avait contraintes à effectuer.

Après la fermeture des charbonnages, la Belgique a subi aussi le déclin de la sidérurgie, du secteur textile et des chantiers navals qui avaient longtemps représenté les points forts de l'économie. « *La Wallonie devient une gigantesque Lorraine* », déclare-t-on à Liège, alors que la sidérurgie de cette région a perdu près de vingt mille emplois depuis 1978 et va prochainement encore subir des coupes.

Les difficultés se cumulent dans un pays de dix millions seulement d'habitants, mais grand consommateur de matières premières et d'énergie dont il est dépourvu, même si une certaine nucléarisation commence à faire sentir ses effets. La Belgique a près de quatre cent mille demandeurs d'emploi indemnisés, ce qui, même si les normes du chômage sont plus extensives que dans le reste de la C.E.E., la place au premier rang des nations européennes touchées par la crise. Sans oublier, outre le fait que sont surtout touchés les femmes (un tiers des actifs mais deux tiers des chômeurs) et les jeunes, le nombre respectable — de l'ordre de cent trente mille — des travailleurs fictifs, qu'ils soient du « *cadre spécial temporaire* » de l'administration ou stagiaires.

Un demi-million de chômeurs

Cette masse de chômeurs, réels ou occupés — un demi-million au total, — pèse sur les finances publiques. Le déficit global (administration centrale, autorités locales et sécurité sociale : opérations courantes et en capital), de traditionnel qu'il était, est devenu inquiétant, atteignant près de 500 milliards de francs belges. Pour le financer, l'Etat opère des ponctions sur les disponibilités monétaires, dont les détenteurs sont d'autant plus enclins à répondre aux sollicitations que les taux d'intérêt sont élevés. Le tout s'effectue au détriment des entreprises dont les investissements se situent actuellement en dessous de leur niveau de 1975. Toutefois, ce drainage des capitaux a été insuffisant, et le gouvernement belge a dû, l'an dernier, recourir à l'emprunt extérieur, qui représente environ 150 milliards de francs, ce qui constitue une innovation.

Autre élément nouveau dans ce panorama, le déficit extérieur — autre facteur d'endettement — se creuse au point de représenter quelque 200 milliards. La Belgique doit emprunter pour rembourser ses dettes. Ce processus a entraîné, à son tour, une méfiance à l'égard de la monnaie, que la Banque nationale, gardienne de l'orthodoxie et d'importantes réserves en or (1 330 tonnes), a jusqu'ici entendu maintenir dans le corset du système monétaire européen et dans la mouvance du mark. Cette rigueur l'oblige, maintenant que le franc belge est attaqué, à procéder à d'onéreuses opérations de soutien et l'a conduit à augmenter très fortement le taux de l'escompte.

L'écart s'est ainsi creusé avec le niveau relativement faible de l'inflation de l'ordre de 8 %. Dans un pays aussi ouvert sur l'extérieur, faisant en quelque sorte figure de grande entreprise de transformation, qui doit importer pour exporter, le maintien d'un franc fort a contribué à la modération de la hausse des prix, point d'autant plus important qu'existe une indexation des salaires.

Mais, avec le cumul des déséquilibres qui se renforcent l'un l'autre, ce « *cercle vertueux* » ne l'est plus. La défense de la parité du franc a désormais un coût social et économique élevé dans la mesure où elle ne s'est pas accompagnée d'une politique budgétaire restrictive, d'une politique industrielle diversifiée et d'une politique de l'emploi active. Des entreprises ont été ainsi condamnées qui pouvaient avoir leur chance à terme. A l'inverse, son abandon pur et simple se traduirait, tôt, plus que tard, par une perte des avantages de compétitivité, qui, d'ailleurs, ne sont pas évidents, compte tenu de la nouvelle division internationale du travail.

Dénouer le nœud ne s'annonce pas facile, la remise en ordre de l'économie devant, pour être efficace, s'effectuer quasi simultanément sur tous les tableaux : réduction des dépenses publiques de façon à diminuer le poids de l'Etat (huit cent trente mille fonctionnaires) sur l'économie ; ajustement de la parité du franc et assouplissement du système d'indexation pour introduire plus de souplesse dans des mécanismes bloqués : modération salariale et modification du financement de la sécurité sociale, mais aussi lutte contre une fraude fiscale importante et mise en œuvre de projets industriels concrets.

Faute d'un tel plan, compte tenu de la rapidité avec laquelle la situation économique se dégrade, la Belgique, qui a entamé son capital, pourrait, malgré certains atouts, sombrer dans la dépression et l'inflation. La prise de conscience ne date certes que de la fin de 1980, mais jusqu'à présent les mesures prises, pour le moins hétéroclites, reflètent surtout les nécessités du dosage politique ou la volonté de la Banque nationale. Dans un pays où le consensus ressort maintenant quelque peu du rituel, l'art belge du compromis est-il compatible avec la définition et la mise en œuvre d'une stratégie cohérente ?

MICHEL BOYER.

Prochain article :

L'UNION NE FAIT PLUS LA FORCE

République fédérale d'Allemagne

LE DIRECTEUR DU QUOTIDIEN « DIE WELT » EST DÉMIS DE SES FONCTIONS

M. Peter Bœnisch a été remplacé, le 1er avril, à la direction du quotidien *Die Welt*, appartenant au groupe Springer, par un triumvirat composé de MM. Matthias Walden, Herbert Kremp et Wilfried Hertz-Eichenrode, trois journalitses connus pour leurs positions conservatrices.

Ces nominations représentent une défaite pour l'équipe de rédaction qui y voit la volonté de M. Axel Springer d'orienter vers la droite la ligne politique du journal (*le Monde* du 13 février). M. Bœnisch s'était en effet efforcé, depuis deux ans et demi, de donner à *Die Welt* un ton plus libéral. Le communiqué précise qu'il a été appelé pour de nouvelles fonctions au siège du groupe Springer, à Berlin-Ouest.

Le Monde
publiera demain

● IDÉES : Présidentielle : Un article d'Alain Krivine.

● ILE-DE-FRANCE : L'avenir de la R.A.T.P.

● « LE MONDE DES LIVRES » : Mariage et sexualité dans la France médiévale (par Emmanuel Todd, sur le livre de Georges Duby).

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le président Sadate confirme que Le Caire a vendu des munitions à Bagdad

De notre correspondant

Le Caire. — Reçu le mardi 31 mars par l'Association des journalistes égyptiens, le raïs a fait sensation en révélant que Le Caire avait livré à l'Irak des *« munitions essentielles »*, qui lui manquaient dans la guerre que ce pays mène contre l'Iran. Une telle information avait pour la première fois été donnée le 26 mars par le quotidien israélien *Maariv*, mais le ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères, M. Boutros-Ghali, l'avait démentie, dans le même temps où il indiquait que son pays ne fournissait pas d'armes non plus à la résistance antilibyenne au Tchad. La double dénégation du ministre d'Etat n'avait pas convaincu tout le monde, surtout dans son volet irakien, tant il est évident que la diplomatie égyptienne est à l'affût de toutes les occasions pour reprendre pied dans les pays arabes. On l'a bien vu dans le cas soudanais, où Le Caire a fort bien su tirer parti de l'infiltration libyenne au sud du Sahara pour conduire Khartoum à reprendre ses relations diplomatiques avec l'Egypte au niveau des ambassadeurs (*le Monde* du 21 mars).

En ce qui concerne l'Irak selon le président Sadate, ce pays, à un moment de sa guerre contre l'Iran, se trouvant *« coincé »* faute de munitions suffisantes *« en raison de l'embargo soviétique »*, s'est adressé à l'Egypte *« par l'intermédiaire d'Etats tiers »*, pour que celle-ci les lui fournisse. *« J'ai exigé qu'une délégation irakienne vienne au Caire. Elle y est venue et a choisi les munitions qui lui faisaient défaut. Un accord a été conclu et les Irakiens ont emporté leurs munitions. J'aurais voulu les leur donner, mais ce ne fut pas possible (pour des raisons financières) »*, a raconté le raïs à nos confrères égyptiens, avant de préciser que *« les munitions livrées sortaient des usines égyptiennes et de l'organisme* (ex-arabe) *pour l'industrie militaire* (1) *»*.

Se proclamant toujours hostile au conflit irako-iranien *« qui fait s'entre-tuer des musulmans et dans lequel l'agresseur est l'Irak »*, M. Sadate a affirmé qu'il avait accédé aux demandes de ce pays pour le remercier d'avoir durant la guerre d'octobre 1973 *« envoyé une escadrille de combat* (sur le front) *et fait don à l'Egypte de fusées soviétiques Luna sol-sol bloquées par l'embargo russe »*.

Selon les sources israéliennes, c'est la Jordanie, pays actuellement proche de l'Irak, qui, avec la bénédiction des Etats-Unis, a mis en rapport Le Caire et Bagdad. Bien qu'ayant comme la plupart des autres capitales arabes rompu les relations diplomatiques avec l'Egypte après la paix israélo-égyptienne, Amman a conservé au Caire une ambassade sous le pavillon pakistanais.

Des avions irakiens seraient venus en Egypte charger le matériel vendu par Le Caire. L'opération, qui porterait essentiellement sur des munitions ou de l'armement léger du type de celui que les Egyptiens envoyèrent à Mogadiscio lors du conflit somalo-éthiopien, est terminée depuis de longues semaines, ce qui explique que le raïs ait cru pouvoir faire ses révélations. Notons que celles-ci peuvent être reliées à certaines récentes déclarations irakiennes faisant état d'un embargo soviétique *de facto* dans les livraisons d'armes à Babdad.

On exclut pour le moment au Caire que le geste égyptien entraîne bientôt une reprise spectaculaire des relations avec l'Irak, mais on estime qu'il s'agit là d'un gage pour l'avenir et, dans l'immédiat, un exemple de solidarité interarabe dans une affaire, la guerre irano-irakienne, où plusieurs régimes arabes comme, par exemple, celui de Damas, penchent du côté iranien.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) L'Organisme arabe pour l'industrie (militaire), réduit à l'Egypte depuis que s'en sont au moins provisoirement retirés les autres pays arabes comme l'Arabie Saoudite, devait à l'origine créer des fabriques d'armements panarabes dans la vallée du Nil avec le concours de la France et du Royaume-Uni.

DIPLOMATIE

LE GROUPE DE L'OTAN SUR LES EUROMISSILES N'A PAS PROPOSÉ DE DATE POUR LES POURPARLERS AVEC L'U.R.S.S.

Bruxelles *(U.P.I. - A.F.P.)*. — Les Soviétiques ne sont pas intéressés par des conversations sérieuses pour un désarmement nucléaire équilibré en Europe, a déclaré une personnalité officielle du groupe spécial de l'OTAN sur les euromissiles, qui s'est réuni mardi 31 mars à Bruxelles, *pour la première fois* depuis que M. Reagan est à la Maison Blanche. *« Le programme d'armement des Soviétiques contredit radicalement les assurances selon lesquelles ils s'intéressent à des négociations sérieuses »*, a ajouté cette personnalité.

Selon le groupe consultatif, l'U.R.S.S. disposerait dès maintenant de deux cents lanceurs à moyenne portée SS-20 à trois têtes atomiques chacun, soit plus que les 572 têtes prévues par le programme de l'OTAN pour 1983.

Plusieurs alliés, notamment la R.F.A., ont insisté pour que soit proposée à l'U.R.S.S. la reprise des pourparlers américano-soviétiques de Genève à propos des armements de ce type, interrompus depuis le 17 novembre. Aucune date n'a cependant été arrêtée. La question sera reprise au conseil ministériel de l'OTAN les 4 et 5 mai à Rome.

Le secrétaire d'Etat adjoint américain pour les affaires européennes, M. Eagleburger, qui a présidé la réunion, a insisté sur la nécessité pour Washington de *« remettre de l'ordre dans la maison »* avant d'entreprendre des pourparlers avec Moscou.

A TRAVERS LE MONDE

Chypre

● RECTIFICATIF. — Une dépêche A.F.P., que nous avons publiée le 4 mars, attribuait la qualité de ministre des postes du gouvernement chypriote à M. Kyriacou Soathakis, condamné le 28 février par un tribunal londonien à 300 livres d'amende pour vol dans un grand magasin. L'ambassade de Chypre précise qu'il s'agit non pas d'un ministre, mais d'un employé des postes.

Inde

● LA POLICE A OUVERT LE FEU, lundi 30 mars, à Calcutta (capitale de l'Etat du Bengale occidental gouverné par les communistes indépendants de Moscou et de Pékin) sur des manifestants du Congrès-Indira (au pouvoir à New-Delhi) parce qu'ils *« devenaient menaçants »* et a tué trois d'entre eux. Les manifestants protestaient contre de récents assassinats politiques au Bengale.

Israël

● PLUSIEURS ROQUETTES DE KATIOUCHAS ont été tirées dans la nuit de lundi à mardi 31 mars à partir du territoire jordanien contre le kibboutz Maoz Haim, à 5 kilomètres de l'agglomération israélienne de Beit-Shean, proche du Jourdain, a annoncé mardi la radio israélienne. Il n'y a eu ni victimes ni dégâts, a-t-elle précisé. De son côté, le chef de l'état-major israélien, le général Raphaël Eytan, a affirmé qu'il considérait cet incident comme *« extrêmement grave »*. — *(A.F.P.)*

Liban

● DES COMMANDOS ISRAELIENS ont détruit à la dynamite, au cours de la nuit de mardi à mercredi 1er avril, quatre maisons dans le village de Tulin, à une dizaine de kilomètres à l'ouest du kibboutz de Misgav Am. Aucun fedayin ne se trouvait dans le village, situé dans un secteur sous contrôle de « casques bleus » nigérians, a déclaré un porte-parole israélien, qui a ajouté que des armes et des munitions avaient été découvertes dans les maisons détruites. Un soldat israélien a été blessé au cours de l'intervention. — *(A.P.)*

Ouganda

● DECOUVERTE DE DOUZE CADAVRES PRES DE L'UNIVERSITE DE KAMPALA. — Les cadavres de douze personnes, la plupart tuées par balles ont été trouvés ce dernier week-end dans le quartier de Makerere, près de l'université de Kampala, a-t-on appris mardi de source hospitalière. L'identité des victimes n'est pas connue, mais il s'agit de jeunes gens qui pourraient être des étudiants.

Quatorze cadavres, dont ceux de deux écoliers en uniforme, avaient déjà été découverts ce même week-end dans la forêt de Namanve (est de Kampala (*le Monde* du 1er avril). D'autres cadavres sont dans la forêt, mais n'ont pu être enlevés, car ils sont situés en dehors des limites administratives de Kampala, ajoute-t-on de source hospitalière. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

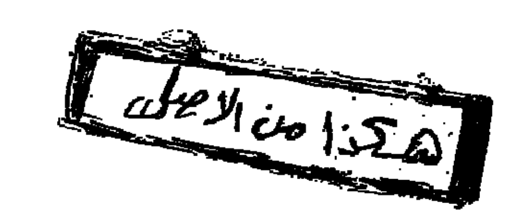
● LE PROCES DE Mme TATIANA OSSIPOVA, membre du groupe moscovite de surveillance de l'application des accords d'Helsinki, accusée de *« propagande et agitation antisoviétiques »*, s'est ouvert mardi 31 mars à Moscou. Selon l'agence Tass, Mme Ossipova, qui plaide non coupable, aurait *« fabriqué, conservé et diffusé entre 1978 et 1980 des matériaux calomniateurs dénigrant l'Union soviétique »*. Elle risque une peine de sept ans de camp suivis de cinq ans de relégation.

D'autre part, M. Anatole Chtcharansky, condamné en mars 1977 à treize ans de détention, indique, dans une lettre parvenue à sa femme à Jérusalem par des voies détournées, qu'il est isolé dans un cachot d'un camp de l'Oural, que du fait qu'il mange *casher*, il n'a pour nourriture que du bouillon et du thé, qu'il a perdu 30 kilos et souffre de pertes de mémoire et de troubles de la vue. — *(A.F.P.)*









AFRIQUE

La politique américaine en Afrique australe

« NOTRE OBJECTIF GLOBAL EST DE RENFORCER LA SÉCURITÉ D'UNE RÉGION D'IMPORTANCE CROISSANTE POUR NOS INTÉRÊTS » déclare un communiqué de la Maison Blanche

Confirmant officiellement la prochaine visite en Afrique australe de M. Chester Crocker, sous-secrétaire d'Etat aux affaires africaines (*le Monde* du 31 mars), la Maison Blanche a réaffirmé dans un communiqué publié mardi 31 mars l'intention des Etatas-Unis *« de rechercher une solution pacifique au problème namibien et de maintenir et de renforcer ses liens avec tous les Etats africains »*.

« *Notre objectif global* (en Afrique australe), déclare la Maison Blanche, *est de renforcer la sécurité de l'Afrique australe, une région d'importance croissante pour nos intérêts.* »

« *Les Etats-Unis*, poursuit la Maison Blanche, *appuient fortement des solutions négociées aux problèmes de cette région (...). Nous recherchons une solution pacifique au problème namibien conduisant à une Namibie réellement indépendante et démocratique, reconnue par la communauté internationale. Nous allons travailler pour cela avec toutes les parties intéressées.* »

« *Nous souhaitons maintenir et renforcer nos liens avec les Etats africains, ainsi que renforcer la compréhension mutuelle entre les Etats-Unis et tous les Etats africains* », ajoute le communiqué.

« *Il ne peut être question d'un soutien de l'Amérique à l'apartheid que notre société multiraciale et démocratique réprouve*, souligne encore la Maison Blanche. *Nous avons l'intention de faire connaître nos vues dans un esprit constructif et non de confrontation.* »

Dans le même temps, le département d'Etat a révélé que M. Lannon Walker, secrétaire d'Etat adjoint par intérim, a rencontré récemment au Maroc M. Jonas Savimbi, le leader de l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). La rencontre fait partie des contacts pris par la diplomatie américaine dans le cadre d'un examen complet de la situation en Afrique australe, a-t-on indiqué officiellement. — (*A.F.P., Reuter.*)

Maroc

RABAT ET MADRID VONT SIGNER UN NOUVEL ACCORD SUR LA PÊCHE

(De notre correspondant.)

Rabat. — M. Mohamed Boucetta, ministre marocain des affaires étrangères, s'est rendu à Madrid, mardi 31 mars, pour signer un nouvel accord sur la pêche. M. Carlos Roblès Piquer, secrétaire d'Etat espagnol aux affaires étrangères, était venu la semaine dernière à Rabat pour négocier avec M. Guessouss, ministre marocain du commerce, de l'industrie et de la pêche, les termes de cet accord valable pour un an.

Le Maroc a obtenu des concessions substantielles, alors que les négociations avaient été rompues avec éclat au début de l'année, entraînant le retrait des eaux territoriales marocaines de la flotte espagnole.

Aux termes de l'accord, les redevances payées par les armateurs espagnols seront augmentés de 50 % et une bande côtière d'un mille marin sera interdite aux pêcheurs espagnols. L'Espagne aidera le Maroc à promouvoir son industrie de la pêche et lui fournira une aide pour équilibrer sa balance des paiements. Enfin, Rabat obtiendrait des assurances, sinon des garanties, pour le libre transit des agrumes marocains à travers l'Espagne en direction de la France et des autres pays du Marché commun.

ROLAND DELCOUR.

El Salvador

Un ancien membre de la C.I.A. met en doute le rapport américain sur l'aide soviétique aux révolutionnaires

Bonn (*A.F.P.*). — « *Le Livre blanc du département d'Etat sur l'infiltration soviéto-cubaine au Salvador est une insulte non seulement pour les hommes politiques et les diplomates, mais également pour la presse* », a affirmé un ancien agent de la C.I.A., M. Philip Agee, mardi 31 mars à Bonn.

Ce document a pour but, selon M. Agee, de « *préparer l'opinion publique à une intervention militaire américaine au Salvador* ». L'ancien agent des services secrets américains a estimé que « *le risque d'intervention peut s'étendre au Nicaragua, à Cuba, à Grenade* ».

Les livraisons d'armes...

Selon lui, les agents de la C.I.A. au Salvador ont inclu de fausses données dans les originaux fournis par les autorités salvadoriennes. Il est persuadé que le Livre blanc, publié récemment par le *New-York Times*, est en fait l'œuvre de M. Johnny Glassmann, conseiller politique de l'ambassade des Etats-Unis à Mexico, qui a été envoyé à la mi-janvier a Salvador pour y chercher des informations sur les nouvelles armes employées par les guérilleros lors de l'offensive générale en janvier.

Selon M. Agee, M. Glassmann prétend que l'Etat-major des armées salvadoriennes lui aurait donné des documents trouvés en novembre dernier, parmi lesquels le rapport d'un voyage du secrétaire général du parti communiste salvadorien, M. Handal, en U.R.S.S. et dans divers pays de l'Est pour y acheter des armes. Mais M. Agee met en doute l'authenticité de ce rapport pour plusieurs raisons, notamment des erreurs volontaires de traduction. Il affirme qu'en période de crise les attachés militaires des ambassades américaines et les membres de la C.I.A. sont en contact permanent avec les forces armées salvadoriennes, et sont tenus d'envoyer un rapport par jour à Washington. Il en déduit que, si ce rapport avait effectivement été découvert en novembre, Washington en aurait été immédiatement averti.

M. Agee note enfin que l'analyse du département d'Etat parle de « *centaines de tonnes d'armes soviétiques* » alors que, dans les documents originaux, la seule trace d'une aide de l'U.R.S.S. à la résistance salvadorienne est celle « *d'un billet d'avion de Moscou à Hanoï pour le secrétaire général du P.C. salvadorien, lors de son voyage dans les pays de l'Est.* »

● *Une bombe de forte puissance* a détruit dans la nuit du mardi 31 mars au mercredi 1er avril, la succursale de la City Bank dans le centre de San-Salvador. — (*A.F.P.*)

AMÉRIQUES

Canada

SURPRISE A OTTAWA
M. Trudeau accepte de soumettre son projet constitutionnel à la Cour suprême

De notre correspondant

Montréal. — Coup de théâtre à la Chambre des communes, mardi 31 mars. Quelques instants à peine après la publication d'un jugement de la cour d'appel de Terre-Neuve donnant raison aux provinces opposées au projet constitutionnel de M. Trudeau, le premier ministre canadien a annoncé qu'il accepterait d'attendre l'avis de la Cour suprême avant de demander au Parlement britannique d'entériner la nouvelle Constitution, qui devra remplacer l'Acte de l'Amérique du Nord britannique de 1867, et rompre ainsi le dernier lien colonial avec Londres.

La veille encore, malgré l'insistance de l'opposition conservatrice, le gouvernement s'était opposé à toute « *immixtion des tribunaux dans une affaire strictement politique* ». Les conservateurs n'ont eu pourtant de cesse depuis six mois d'évoquer « *le cauchemar juridique que provoquerait l'adoption par Westminster d'un texte qui serait par la suite rejeté par la Cour suprême du Canada* ».

En février, la cour d'appel du Manitoba avait donné raison à M. Trudeau, estimant qu'il n'avait pas besoin de l'accord des provinces pour modifier la loi fondamentale. Le tribunal de Terre-Neuve considère en revanche que la Constitution actuelle établit deux niveaux de souveraineté distincts et que le gouvernement fédéral et les dix provinces doivent donc s'entendre avant de modifier la Constitution. Ce jugement est une importante victoire pour les six provinces (deux autres les ont récemment rejointes) qui craignent de perdre une partie de leurs pouvoirs.

M. Trudeau avait prononcé, il y a quelques jours, un discours passionné qui ne laissait prévoir d'aucune manière sa volte-face (*le Monde* du 25 mars). A la surprise générale, il a même proposé, mardi, au chef du parti conservateur, M. Joe Clark, d'« *améliorer* » le texte actuellement débattu à la Chambre des communes. Visiblement satisfait de la nouvelle tournure des événements, M. Clark a déclaré que cette proposition était insuffisante et qu'il souhaitait une reprise des négociations avec les provinces. Ces dernières ont adopté la même position, provoquant un net refus de la part de M. Trudeau.

Cette nouvelle difficulté survient à un moment où les obstacles semblent se multiplier pour le projet du premier ministre. La presse l'accuse de refuser le dialogue et de chercher à tromper la population par des « *artifices dialectiques* ». D'autre part, l'opposition des députés britanniques à ce projet ne cesse de croître, et un sondage publié la semaine dernière montre que la majorité des Québécois s'opposent à la démarche constitutionnelle de M. Trudeau.

BERTRAND DE LA GRANGE.

AMÉRIQUES

États-Unis

Malgré l'optimisme officiel

L'activité gouvernementale risque d'être perturbée par l'hospitalisation de M. Reagan

De notre correspondant

Washington. — Tout est rentré dans l'ordre à Washington, après la folle journée de lundi. Le Congrès légifère ; le cabinet gouverne, et le président... préside de sa chambre d'hôpital. On lui a même fait signer, mardi matin, un texte de loi, sur le plateau du breakfast. Cet acte était indispensable pour stopper l'augmentation des subventions fédérales à l'industrie laitière et confirmer ainsi la première victoire parlementaire de M. Reagan. Il permettait surtout de démontrer que le président restait bien aux commandes, fût-ce à un kilomètre et demi du bureau ovale.

Les médecins ne cessent de vanter « *les conditions exceptionnellement bonnes* » du blessé. Cette insistance contraste avec le pessimisme en vigueur dans les hôpitaux américains, où l'on agite volontiers jusqu'au dernier moment les risques d'infection. Quant aux responsables gouvernementaux, ils se font un plaisir de rapporter les boutades présidentielles griffonnées au début sur un bout de papier, car M. Reagan était interdit de parole, par un tube dans la gorge. Exemple parmi d'autres : « *Si on m'avait consacré autant d'attention à Hollywood, je ne serais jamais parti.* » Le côté tragique de l'événement serait presque oublié, si M. James Brady n'était toujours dans un état préoccupant. Sa vie a été sauvée, semble-t-il, par une opération miraculeuse, mais le secrétaire de presse de la Maison Blanche, atteint d'une balle au cerveau, n'avait pas retrouvé, mardi, l'usage de la parole, et la moitié gauche de son corps était paralysé.

Les enquêteurs sont persuadés que l'auteur présumé de l'attentat, John Warnock Hinckley, a agi de sa propre initiative et sans complice. On a retrouvé dans sa chambre d'hôtel de Washington une lettre destinée à l'actrice Jodie Foster (l'héroïne de *Taxi Driver*). « *Je vous prouverai mon amour par un acte historique* », écrivait ce fils d'industriel du Colorado, faisant état de « *quelque chose* » *qui l'amènerait à* trouver lui-même la mort. Jodie Foster a précisé aux enquêteurs qu'elle n'avait jamais rencontré Hinckley et ignorait totalement son existence. Par une extraordinaire coïncidence, le frère de John Hinckley devait dîner ce mardi avec le fils du vice-président Bush. Dîner annulé, bien entendu.

L'auteur présumé de l'attentat avait été quasiment expulsé en août 1979 d'un groupuscule nazi, le National Socialist Party of America. Ses parents, effondrés, le qualifient d'« *irresponsable* ». Il reviendra aux psychiatres de se prononcer. Pour le moment, John Hinckley est surveillé vingt-quatre heures sur vingt-quatre à la base de « marines » de Quantico, au sud de Washington, où il a été transféré.

L'assassinat de Lee Harvey Oswald, auteur présumé du meurtre de John Kennedy est encore présent à toutes les mémoires, même si les deux affaires semblent être différentes. Dans le cas présent, l'idée du complot a été très vite écartée, même si l'on n'a toujours pas compris comment cet homme de vingt-cinq ans s'était introduit dans le groupe des journalistes et photographes de presse.

Le problème du contrôle des armes à feu

Hinckley avait été arrêté le 9 octobre 1980 à l'aéroport de Nashville (Tennessee) en pleine visite électorale de M. Carter (1) : il transportait trois armes à feu et 25 kilos de munitions. On le relâcha après paiement d'une amende de 62,50 dollars (300 francs environ). Cet ancien étudiant en gestion ne figurait, en effet, ni parmi les quatre cents « assassins potentiels » ni parmi les vingt-cinq mille sujets dangereux fichés par le F.B.I. Quatre jours plus tard, Hinckley achetait deux autres revolvers à Dallas (Texas)...

L'attentat de lundi a relancé pour la centième fois le débat sur le contrôle des armes à feu aux États-Unis. Certains parlementaires l'ont évoqué à la Chambre ou au Sénat, mais sans se faire d'illusions sur la possibilité de réunir un nombre de voix suffisant.

Plusieurs membres du cabinet de l'*attorney general* (ministre de la justice) sont d'ailleurs restés sourds à ces appels. Selon eux, le *Gun Control* ne résoudra pas le problème de la criminalité, comme l'affirmait M. Reagan lui-même pendant la campagne électorale, voyant dans ce projet une atteinte à la liberté des citoyens. La vente libre des armes à feu est défendue par un puissant lobby à Washington, mais aussi par une majorité d'Américains qui y voient le seul moyen de se défendre contre... les criminels armés. C'est un cercle vicieux.

Tout en étant lui-même contre le Gun Control, le sénateur Strom Thurmond, président de la commission de la justice, estime que des réglementations peuvent être introduites pour surveiller un peu mieux la vente d'armes. Ce républicain conservateur entend présenter plusieurs mesures en ce sens dans les prochains jours. Il envisage surtout la possibilité d'établir la peine de mort, au niveau fédéral, pour « *trahison, espionnage, assassinat du président, du vice-président, d'un chef d'État étranger en visite ou d'un membre du Congrès* ».

Des mesures de protection

En attendant ce débat qui promet d'être animé, les mesures de protection vont être renforcées. D'ores et déjà, le sénateur Edward Kennedy a accepté une assistance spéciale du F.B.I. Le président lui-même ne modifierait pas ses habitudes. « *Il n'entend pas vivre en prisonnier à la Maison Blanche* », a précisé mardi son ami intime, le sénateur Paul Laxalt. Mais ce principe peut être appliqué de différentes façons. Et, d'ailleurs, on n'en est pas là : M. Reagan a encore deux bons mois de convalescence, peut-être davantage, au cours desquels els bains de foule lui seront certainement interdits.

La conduite des affaires risque de subir les conséquences de cette présidence au ralenti malgré toutes les assurances officielles. On se demande si M. Bush, qui s'est vu confier l'agenda — mais non les pouvoirs constitutionnels, — de M. Reagan, aura l'autorité nécessaire pour assurer la cohésion du cabinet. Il se confirme, par exemple, que l'attitude du général Haig pendant les heures qui ont suivi l'attentat ne faisait pas l'unanimité. Le secrétaire à la défense, M. Weinberger, lui aurait reproché la manière dont il s'était mis en avant, commettant d'abord une erreur en se présentant comme le numéro trois dans l'ordre constitutionnel de succession, alors qu'il n'est que le numéro cinq (après le vice-président et les présidents de la Chambre et du Sénat) et en se prenant pour le commandant en chef des forces armées (ce qu'il n'est pas, cette prérogative étant celle du président ou de son remplaçant).

Le Pentagone, la Maison Blanche et M. Bush lui-même ont publié, mardi, des déclarations conciliantes rendant hommage à M. Haig. On semble craindre que l'agacement du secrétaire d'État ne le conduise un jour ou l'autre à donner sa démission. Cela embarrasserait beaucoup M. Reagan qui ne saurait par qui le remplacer.

ROBERT SOLÉ.

(1) Selon une autre version, c'est bien M. Reagan que Hinckley aurait cherché à assassiner à Nashville. Le candidat républicain devait se rendre dans cette ville en même temps que M. Carter, mais il avait dû annuler ce voyage au dernier moment.

● *Durcissement de la grève des mineurs.* — Les 160 000 mineurs américains en grève depuis le 27 mars, ont repoussé à une large majorité, mardi 31 mars, le projet de convention collective approuvé par leurs représentants syndicaux. Les mineurs s'étaient mis en grève le jour de l'expiration de leur ancienne convention, alors qu'un accord sur un nouveau contrat avait été conclu quatre jours auparavant, entre leurs dirigeants syndicaux et le patronat des mines. Les mineurs réclament une augmentation de salaire de 46 %, alors que le projet de convention prévoit une hausse de 36 % (le patronat proposait 20 % à l'origine). La non-ratification de l'accord risque d'entraîner une longue grève. La dernière menée par les mineurs en 1977-1978 avait duré cent onze jours. — *(A.F.P.)*

● *Le corps d'un jeune Noir* a été retrouvé, lundi 30 mars, dans une rivière d'Atlanta (Georgie). Depuis juillet 1979, vingt enfants noirs ont été assassinés à Atlanta. Deux autres sont portés disparus, l'un depuis septembre, l'autre depuis le début mars. Un troisième enfant est porté disparu depuis le 13 mars, mais son cas n'a pas encore été confié à l'équipe spéciale d'enquête. — *(A.F.P.)*

ASIE

LE VOYAGE DE M. FRANÇOIS-PONCET EN CORÉE DU SUD

Paris mise sur le développement de la coopération nucléaire

De notre envoyé spécial

Séoul. — Prévu depuis novembre 1979, mais reporté en raison des événements politiques et militaires qui ont bouleversé la Corée du Sud en 1980 après l'assassinat du président Park Chung Hee, le voyage de M. François-Poncet, à partir du mercredi 1er avril à Séoul n'aurait pu être, il y a un an et demi, qu'une visite de routine s'insérant dans la politique de « *diplomatie économique* » du gouvernement français. Du fait de l'évolution politique en Corée du Sud d'une part, et, de l'autre, d'une percée de Framatome intervenues dans l'intervalle, il paraît aujourd'hui placé sous le double signe de la coopération nucléaire et politique avec un régime dont les méthodes répressives ont fait l'objet de nombreuses critiques.

Néanmoins, son image internationale a été rehaussée par la commutation de la peine de mort prononcée à l'encontre du dirigeant de l'opposition M. Kim Dea-jung, par l'abrogation de la loi martiale, par le revirement spectaculaire de la politique américaine à l'égard du président Chon (*le Monde* du 4 février) et, enfin, par la tenue formelle d'élections présidentielles et législatives étroitement contrôlées par le régime. Un diplomate français caractérise ainsi la situation de « *liberté conditionnelle* » prévalant un mois après l'instauration de la cinquième République : « *La Corée du Sud va être maintenant mise à l'école de la démocratie, en commençant par le jardin d'enfant* ». C'est donc dans un pays où l'ordre militaire règne à nouveau sous une apparence civile que le premier ministre des Affaires étrangères français à visiter officiellement la Corée du Sud arrive après quelques péripéties. Il devait rencontrer le président Park, il verra le président Chon. Il devait signer un accord de coopération économique, il signera surtout un accord scientifique et technologique garantissant l'utilisation pacifique des installations nucléaires, en d'autres termes, un accord de non-prolifération.

Les reports de cette visite ont été fonction des événements tragiques qui ont bouleversé, ensanglanté et économiquement affaibli le « *pays du matin calme* » depuis dix-huit mois. Elle était prévue en novembre 1979, mais l'assassinat du président Park, un mois plus tôt, la rendit impossible. On l'envisagea alors pour octobre 1980, mais l'affaire Kim Dae-jung, l'émotion qu'elle souleva dans une partie de l'opinion internationale, l'attitude critique du président Carter et du Japon à l'égard de Séoul l'auraient rendue politiquement hasardeuse.

Il s'ensuivit un nouveau report dont les officiels coréens assurent qu'ils l'ont « *compris* », compte tenu de la « *confusion politique* ». On affirme toutefois, par ailleurs, qu'ils en avaient pris ombrage et que le contrat nucléaire risquait d'en pâtir. M. Cointat, ministre du commerce extérieur, fut alors dépêché à Séoul pour rassurer.

C'est lors de cette visite que les contrats, dont la négociation se prolongeait, furent définitivement accordés à Framatome et à la COGEMA, aux dépens de la firme américaine Westinghouse, indique-t-on de bonnes sources. Il restait à les garantir pour permettre leur mise en œuvre. C'est M. François-Poncet lui-même qui s'en chargera, et c'est d'elle que dépend, dans un premier temps, le montage par Framatome de deux îlots nucléaires (réacteurs) et, dans un second, la fourniture par la COGEMA du combustible (uranium enrichi), pendant dix ans.

Les deux contrats représentent une somme totale de 4 milliards de francs. Ils sont financés par un crédit acheteur avec un taux d'intérêt de 7,6 %, un remboursement étalé sur quinze ans et un délai de grâce de sept ans.

On imagine l'importance que la France attache à cette affaire et aux perspectives de coopération future qu'elle permet d'envisager dans un domaine où les Américains conservent la part du lion, et où ils entendent la préserver et l'augmenter.

Un « deuxième Japon » ?

Le fait que le ministre français prenne la peine de se déplacer, en pleine campagne électorale, ce qui est exceptionnel, paraît le confirmer. Un autre facteur qui semble avoir également joué en faveur du voyage à cette époque est la visite effectuée par M. François Mitterrand à l'autre Corée, celle du Nord, en février.

Cela étant, certains regrettent que la visite officielle n'ait pas eu lieu plus tôt, comme prévu. En effet, ce qui aurait pu apparaître aux Sud-Coréens, isolés et en butte à une tempête de critiques, comme un geste politique audacieux de la part de Paris n'a plus la même signification après le revirement des États-Unis, l'accueil chaleureux du président Chon à Washington et, consécutivement, le réchauffement des relations avec Tokyo.

On espère néanmoins dans les milieux français de Séoul que la visite du ministre des affaires étrangères « *marquera un changement de rythme dans les relations économiques et commerciales* ». En effet, ici comme au Japon et même ailleurs en Asie, la France est à la traîne. Elle se situe environ au dixième rang, derrière la R.F.A., la Grande-Bretagne et la Hollande, dans les échanges bilatéraux.

Cependant, des firmes françaises sont sur les rangs pour la réalisation de grands projets de développement : nouveau complexe sidérurgique, métro de Séoul et de Pusan, usine marémotrice, aménagements portuaires. Certains milieux officiels semblent penser : « *La Corée sera un deuxième Japon, ne ratons pas le coche.* » « *La Corée du Sud*, dit l'un d'eux, *est un partenaire moins dangereux que Tokyo et possède des avantages que n'a pas Taiwan pour accéder au marché chinois, la côte ouest des États-Unis, l'Asie du Sud-Est.* »

D'autres, plus réservés, surtout après l'année 1980, où la croissance a été négative (moins 5,7 %), soulignent une vulnérabilité due aussi bien au contexte géopolitique qu'à « *une fragilité économique et sociale* ».

Ce qui ne veut pas dire, ajoutent-ils, que les Français ne doivent pas faire d'efforts.

Du côté sud-coréen, on paraît surtout attendre de cette visite, qui ne manquera pas d'être mise à profit pour rehausser l'image internationale du nouveau régime, deux avantages essentiels. Le premier, qui concerne la coopération nucléaire, est un apport de technologie et des facilités dans l'obtention de l'uranium enrichi, deux points sur lesquels les Américains, du moins sous le président Carter, se montraient fort réticents par crainte de prolifération. C'est pour cela, ainsi que pour diversifier les sources d'approvisionnement que les contrats ont été donnés aux Français et non — selon des officiels — pour des raisons de compétitivité.

Le second avantage est diplomatique. Il concerne, nous a dit un haut fonctionnaire des affaires étrangères, « *le soutien politique que la France peut obtenir en Afrique en faveur de notre position dans notre confrontation avec la Corée du Nord* ».

R.-P. PARINGAUX.

● *La Cour suprême sud-coréenne* a rejeté, mardi 31 mars, les appels de trois personnes condamnées à mort pour avoir participé au soulèvement de Kwangju, en mai. Parmi elles figure M. Chung Dong-nyon, étudiant à l'université de la ville, accusé d'avoir été « *payé* » par le chef de l'opposition M. Kim Dae-jung, pour organiser la révolte des étudiants. — *(Reuter.)*

Thaïlande

Le général Prem est renversé

(Suite de la première page.)

Le général Prem avait fait entrer dans son cabinet plusieurs nouvelles personnalités, dont des militaires, en particulier le général Sudsai Hasdin, chef des milices d'extrême droite des Krating Daeng (Buffles sauvages rouges).

C'est, selon la radio, « *en raison de la détérioration de la situation, un certain nombre de partis politiques sapant la stabilité du gouvernement avec l'intention d'instaurer un régime dictatorial* », et à cause de l' « *affaiblissement* » du gouvernement, que les militaires se sont emparés du pouvoir. Le général Sant est à la tête d'une coalition regroupant des cliques rivales des forces armées. Il a obtenu le soutien de « Jeunes Turcs », comme le colonel Prachak Sawarngchit, qui commande la 2e division d'infanterie le long de la frontière cambodgienne ; du général Vasin Iassarangkul, chef de la 1re division (Bangkok), élément indispensable de tout coup d'État, et du colonel Manoub Runekachorn, *commandant de la 4e division* blindée cantonnée dans la capitale.

La nouvelle junte comprend, selon la radio, outre le général Sant, le général Vasin, « numéro deux », l'amiral Samuth Sahanavi, chef de la marine, le général Phanieng Katarat, chef de l'aviation, le colonel Manouh, secrétaire général, et le général Serm na Nakhorn, chef de l'armée de terre et ancien vice-premier ministre du général Prem, nommé « conseiller ». Selon certaines informations, le général Prem, après s'être réfugié au palais royal, serait parti pour la base aérienne de Nakhorn-Rajasima, au nord-est de Bangkok.

Le général Sant, âgé de cinquante-neuf ans, avait été promu commandant adjoint par le général Prem, dont il passait pour être l'ami, contre l'avis du général Kriangsak, alors premier ministre. Né dans la province méridionale de Pattani, il avait commandé pendant plusieurs années les troupes dans le Sud, qui connaît à la fois une insurrection communiste, un mouvement séparatiste musulman et un banditisme rampant. Il s'y était acquis une réputation de brutalité et avait été accusé par des étudiants d'avoir couvert des atrocités ; c'est, par exemple, à cette époque que la presse révéla l'affaire dite des « *fûts d'essence rouges* » (red drums) dans lesquels des opposants avaient été brûlés vifs. Le général Sant se serait opposé, l'an dernier, à l'adoption d'une loi permettant au général Prem de conserver son commandement après avoir dépassé l'âge légal de la retraite, soixante ans, ce qui l'empêchait d'accéder au plus haut poste des forces armées.

Pour sa part, le général Prem, dont tout le monde s'accordait à louer l'honnêteté, n'avait pas fait preuve de l'habileté politique nécessaire dans un pays divisé en cliques et partis multiples. Né en 1920, lui aussi dans le Sud, formé aux États-Unis, il était, depuis 1977, commandant en chef des armées ; il avait aussi été ministre de l'intérieur, puis de la défense, avant de remplacer à la tête du gouvernement le général Kriangsak contraint à démissionner à la suite d'un vote de l'Assemblée. Il passait pour avoir le soutien du roi Bhumibol.

A l'étranger, la seule réaction est celle de Pékin qui « *suit de près le développement des événements* ». Cette attitude s'explique par l'intérêt apporté par Pékin à la disposition thaïlandaise dans le conflit indochinois.

P. de B.

Le Forum international de Paris sur l'Afghanistan

« Une intervention aussi peu tolérable que dans les cas du Vietnam et du Salvador »

Les participants au Forum international sur l'Afghanistan, qui a réuni, à Paris, les lundi 30 et mardi 31 mars, des personnalités (membres du Parlement européen, scientifiques, universitaires, juristes, réfugiés afghans, représentants d'organisations ouvrières, etc.) ont adopté, au terme de leurs débats, une motion qui a été remise, dans la soirée du mardi, à l'ambassade d'U.R.S.S., dans laquelle ils « jugent inacceptable l'entrée des troupes soviétiques sur le territoire afghan en décembre 1979 et leur maintien en dépit de la résolution adoptée par l'Organisation des Nations unies ». « Cette intervention militaire, ajoute le texte, est pour eux, aussi peu tolérable que celle des États-Unis au Vietnam et, maintenant, au Salvador. C'est au peuple afghan, et à lui seul, de choisir librement son avenir (1). »

Organisé, à l'initiative du Mouvement de soutien à la résistance du peuple afghan (M.S.R.A.), par des personnalités de gauche, ce forum avait notamment pour but de sensibiliser l'opinion à la situation en Afghanistan.

Evoquant les difficultés que rencontrent les journalistes pour « couvrir » les événements d'Afghanistan, les participants ont souligné la nécessité de regrouper au sein d'une agence de presse les informations sur la résistance. Bien que l'action du M.S.R.A. soit surtout politique, il a lancé il y a quelques mois une campagne sur le thème « Un million de francs pour le peuple afghan en lutte » (2) et a l'intention de demander, pour appuyer toute action humanitaire, l'aide financière du Parlement européen et de la C.E.E.

Enfin, le M.S.R.A. a présenté une liste de personnalités qui s'associent à l'initiative du « tribunal permanent des peuples » (héritier du tribunal Russel) devant siéger, du 1er au 5 mai à Stockholm, sur l'Afghanistan, parmi lesquelles figurent notamment Mmes et MM. F. Jacob, A. Lwoff, A. Kastler, H. Catan, A. Moravia, J. Elleinstein, J. Pelikan, A. Touraine, A. London, J. Derrida, H. Parmelin, J. Bruhat, M. Leiris, J.-M. Domenach, J. et S. Lacouture, S. de Beauvoir, V. Jankélévitch, S. Signoret, F. Chatelet, J.-P. Faye.

(1) Participaient notamment à ce forum : Mmes et MM G. Halimi, H. Parmelin, J. Brunschwi, L. Schwartz, J. Pelikan, J. Elleinstein, E. Jouve, M. Ripa de Meana, E. Gandini, A. Minkowski, J.-P. Faye, B. Ravenel, A. Benlezar, etc.

(2) C.C.P. J. Freyss, 11001 12 E Paris.

Libres opinions

Une visite regrettable

par LOUIS TERRENOIRE (*)

LAISSONS de côté l'indignation, dont nous avons appris, au cours de la campagne présidentielle, qu'elle pouvait être sur commande. Mais nous savions tout aussi bien que les propos excessifs peuvent être tenus pour insignifiants. Restent les faits et la manière de les juger dans leur réalité comme dans leur contexte et par référence à une hiérarchie des valeurs.

C'est ainsi qu'il convient d'apprécier la visite que notre ministre des affaires étrangères va effectuer à Séoul, capitale de la Corée du Sud. Le général Chon Doo-hwan y est le dictateur, en titre et en poste, qui a succédé, après un bref interrègne civil, au général Park, assassiné il y a dix-huit mois par le chef de ses propres services de renseignements. Avant d'accéder à la fonction dominante, il avait montré ses capacités en réprimant sauvagement, au printemps de 1980, la révolte des étudiants de Kwangju, une révolte qui avait gagné toute la population de cette grande cité.

Grâce aux reporters américains, auxquels les soudards du général Chon n'avaient pas osé arracher leurs appareils, nous avons pu voir à la télévision les scènes atroces de cette répression, parmi les plus barbares qui aient pu parvenir, par l'image et sur le vif, à notre connaissance. Ce terrorisme-là n'est pas celui que condamne le président Reagan, puisque son responsable direct a eu le privilège d'être l'un des premiers « chefs d'État » reçu par le nouveau locataire de la Maison Blanche.

Il est juste de dire que, à la suite de leur entrevue, l'exécution du leader chrétien de l'opposition démocratique, M. Kim Dae-jung, n'a pas eu lieu, la peine capitale ayant été commuée en prison à perpétuité. Incarcéré dans des conditions indignes, sa vie reste menacée, tant la vindicte qu'il inspire aux despotes successifs est enragée.

Promue à figurer dans la défense du « monde libre », la Corée du Sud s'est naturellement ouverte à un capitalisme d'autant plus débridé qu'il tire profit des bas salaires de la main-d'œuvre ; ce qui lui a valu longtemps une croissance pouvant soutenir la comparaison avec celle du Japon voisin et l'a rendue disponible pour tous les grands marchés internationaux.

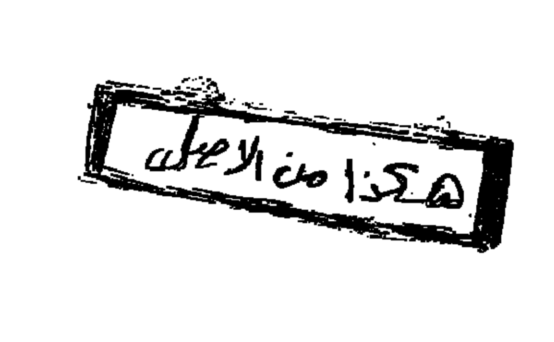
Que la France s'y soit intéressée, rien de plus conforme aux besoins de notre commerce extérieur. Lorsque M. Raymond Barre était le titulaire de ce portefeuille, il fit à Séoul une visite exploratrice durant l'été 1976, visite conclue par un communiqué dans lequel il déclarait qu'« *existaient de brillantes possibilités pour l'industrie française de participer aux projets industriels sud-coréens* », notamment dans le domaine de la technologie avancée.

Le plus important contrat a mis quatre ans à mûrir et c'est le troisième ou quatrième successeur de M. Barre au commerce extérieur, M. Michel Cointat, qui l'a décroché au mois de novembre dernier. Il porte sur la construction de deux centrales nucléaires : une belle affaire, dont il convient de se réjouir pour notre balance commerciale, ainsi que pour les ouvriers de Framatome au Creusot.

La situation en Corée du Sud étant ce que nous avons rappelé, la signature de M. Cointat au bas du gros contrat n'était-elle pas suffisante ? Elle engage tout le gouvernement, que je sache. Certes, je n'ignore pas que, depuis longtemps, la venue en Corée du Sud d'une personnalité française de haut rang était désirée, et très spécialement pour couronner ce marché des centrales nucléaires. On y attend une ristourne de prestige. J'ai trop de considération pour la personne de M. Jean François-Poncet et trop de respect pour sa fonction, à laquelle est attachée une part du renom libéral de notre pays, pour ne pas regretter sa visite à Séoul.

(*) Ancien ministre, ancien député U.N.R.





OCÉANIE

L'Australie, malade de sa richesse

III. — Comment peut-on être aborigène ?

De notre envoyé spécial PATRICE DE BEER

Pays neuf peuplé d'immigrants, l'Australie commence à découvrir le nationalisme économique, à un moment où les multinationales occupent une place de plus en plus importante dans l'exploitation de ses ressources minières. Mais le boom minier attendu risque aussi d'accroître le chômage et l'inflation (« le Monde » des 31 mars et 1er avril).

Aurukun. — Le petit avion se pose sur la piste en terre, entre la mangrove et le *bush*, dans ce village aborigène du Nord-Queensland, à une demi-heure de vol de la mine de bauxite de Weipa. Des maisons neuves abritent les huit cent quatre-vingt-dix aborigènes regroupés dans ce qui était jusqu'en 1978 une « réserve ». Car Aurukun, avec la station de Mornington-Island, dans le même Etat, est le seul endroit du pays où les aborigènes ne vivent plus en tutelle légale mais sont — théoriquement — libres de s'administrer comme tout Australien au sein d'un *shire*, ou district. Ce village a une tradition de lutte : il est allé jusqu'au Conseil privé de Londres pour obtenir l'annulation de la concession octroyée par le Queensland à un consortium minier, Aurukun Associates — contrôlé à 40 % par Tipperary Corporation of Texas, à 40 % par Billiton Aluminium, filiale de la Royal Dutch Shell, et à 20 % par Pechiney — qui voulait exploiter ses gisements de bauxite. L'appel échoua, mais l'exploitation n'a toujours pas commencé à cause d'un imbroglio juridico-constitutionnel.

Alors que notre voyage était organisé par les services d'information de Canberra, le policier local, chapeau à large bord, pistolet sur la hanche, nous attendait pour nous demander notre « permis d'entrée ». Conduit devant le secrétaire administratif — blanc, — M. Eric Grubb, en fait le maître des lieux, il nous a fallu, après avoir reçu l'ordre de décamper sur-le-champ, subir une avalanche de récriminations contre « *ces journalistes, ces photographes qui se mêlent de ce qui ne les regarde pas, et qui viennent déranger les aborigènes* ». M. Grubb étant au lit, grippé, nous dûmes l'écouter debout à la porte de sa chambre, sous la véranda. Le chef du conseil municipal, M. Donald Peinkinna, le responsable en titre, était assis dans un coin, l'air effrayé, et ne pipait mot.

Après deux heures de pourparlers, il nous fut accordé de parler avec les membres du conseil (quatre hommes et une femme)... à portée d'oreille de ce M. Grubb. Intimidés sur le moment, ils finirent par exposer leurs problèmes. « *Je me demande pourquoi nous parlons avec vous ; ça ne sert à rien car je ne pense pas que les Européens s'intéressent à nos affaires* », déclara le plus loquace, M. Barry Ngakyunkwokka. Ils savent qu'ils ne parviendront pas à empêcher l'exploitation de la bauxite, mais ils demandent des garanties : leurs « sites sacrés » doivent être respectés, et, surtout, le consortium doit leur fournir des emplois. Car à Aurukun il n'y a pratiquement pas de travail, les aborigènes vivant de l'assistance sociale, agrémentée du produit de leur chasse et de leur pêche, et d'un peu de jardinage. Ils s'ennuient, isolés du monde ; ils sont avides de savoir ce qui se passe ailleurs. Certains parlent mal, d'autres pas du tout l'anglais. Ils s'expriment dans leurs langues maternelles ; il y en a sept à Aurukun pour onze tribus. Ils communiquent grâce au dialecte le plus utilisé, le witmunkan.

Les habitants veulent recevoir au moins une partie des *royalties* versées par le consortium — 3 % — à la Direction des affaires aborigènes du Queensland, la DAIA. Car celle-ci, bien qu'elle ne contrôle plus depuis 1978 Aurukun, aura la responsabilité de distribuer la manne. Le chef de la DAIA ne cachant pas son hostilité envers l'expérience d'Aurukun, les aborigènes craignent de ne toucher que « des miettes ». Interrogé à ce sujet, M. Xavier Nosten, directeur de Pechiney en Australie, nous a dit : « *Nous ne pouvons nous mêler d'une affaire interne australienne ; nous avons traité avec le gouvernement du Queensland et nous n'avons pas le droit de négocier avec les aborigènes ; c'est au gouvernement de résoudre le problème.* »

L'organisme qui coordonne les activités des aborigènes de l'Etat, le North Queensland Land Council, s'inquiète aussi de la situation à Aurukun. M. Mick Miller, un de ses responsables, craint que le nouveau statut d'Aurukun ne soit un « *piège* » et souhaite le retour à l'état de « réserve ». « *Car*, dit-il, *quand la mine sera ouverte, les Blancs seront en majorité ; ce seront donc eux qui contrôleront le conseil municipal et les aborigènes seront, comme d'habitude, rejetés* ».

« Des nègres au supermarché »

Les craintes des aborigènes d'être floués ou de se voir imposer une solution sont fondées sur une expérience amère des relations avec les Blancs depuis l'arrivée de ceux-ci en Australie il y a deux siècles. En Tasmanie, tous les aborigènes ont disparu. Il y eut aussi ces « *chasses aux nègres* » — « *le sport du dimanche* », dit amèrement Mick Miller ; « *un test de virilité* », ajoute Cameron Forbes, journaliste à *The Age*.

L'expérience de Billy Landes, un sexagénaire d'Aurukun, est édifiante. « *En 1940*, nous raconte-t-il, *nous vivions sous la férule d'un missionnaire presbytérien, le révérend Billy McKenzie, qui nous traitait comme des esclaves. J'avais une petite amie. Comme je n'avais pas demandé au pasteur la permission de la fréquenter, il me fit attacher à un manguier jusqu'à ce que la police arrive, quelques jours après. Je fus alors emmené avec onze autres aborigènes ; nous étions enchaînés par le cou à deux mètres les uns des autres. Nous avons marché pendant un mois à travers le* bush *jusqu'à Mossgrave, d'où nous avons pris le bâteau pour le pénitencier de Palm Island.* »

La situation a, heureusement, évolué. A Weipa, la Comalco emploie plusieurs dizaines d'aborigènes à des tâches non spécialisées, car « *aucun d'entre eux n'a atteint le niveau de connaissances suffisant* », reconnaît un responsable de l'entreprise. Le directeur de la mine, M. Stuart, affirme qu'ils sont traités comme les autres ouvriers, que la Comalco a dépensé beaucoup d'argent pour eux, financé le village voisin de Weipa-South, où ils ont été regroupés. Il critique l'attitude des responsables du consortium Aurukun Associates : « *Ils viennent par avion pour un jour et s'en vont, ils ne traitent pas les aborigènes comme des égaux, ils ont eu de mauvaises relations avec eux dès le départ ; ce n'est pas comme nous.* »

« *Nous n'avons pas résolu tous les problèmes* », reconnaît-il. Un de ses adjoints nous explique qu'il faut donner des cours à la main-d'œuvre blanche, lui faire comprendre que les aborigènes « *sont des gens comme tout le monde, pas des animaux* ». « *Quand des voisins de ma ville natale, Mareeba, sont venus visiter Weipa*, ajoute-t-il, *ils ont été choqués.* « *Regarde, il y a des* » *nègres au supermarché* », *se sont écrié leurs enfants.* » Il ne peut toutefois pas se défaire d'une certaine attitude paternaliste.

En dix minutes de voiture, nous sommes à Weipa-South, petit village apparemment prospère. Mais la misère subsiste derrière la façade peinte de certaines baraques. Non loin de là, sur la plage, campe la famille Peter. Rachel et Simon viennent d'être chassés sans préavis de leur maison avec leurs cinq enfants par le délégué de la DAIA. Motif : leur fils aîné aurait participé à une bagarre d'ivrognes un vendredi soir — ce qu'il nie ; l'alcoolisme est sans doute le pire fléau qui frappe les aborigènes. Les enfants ne peuvent plus aller à l'école. Ils ne connaissent pas les recours légaux, n'ont pas l'argent pour téléphoner ni, évidemment, pour prendre l'avion, lien unique avec le reste du monde.

De l'autre côté du pays, le premier ministre d'Australie occidentale, Sir Charles Court, a fait donner les forces de l'ordre en septembre 1980 pour contraindre les aborigènes de Noonkambah à céder la place à la compagnie pétrolière Amax. Noonkambah était une communauté modèle où les aborigènes pratiquaient l'élevage et avaient banni l'alcool. En Australie occidentale, certaines compagnies minières accepteraient de négocier avec les aborigènes qui occupent les lieux, mais le gouvernement de Perth s'y oppose. Sir Charles a mis en garde ceux des aborigènes qui « *voudraient tenter d'obtenir le droit à la terre* ». « *Les aborigènes de l'Etat n'en ont pas besoin* », affirme un document officiel qui conteste le concept pourtant admis de « sites sacrés ».

Les « sites sacrés »

On ne peut comprendre le problème aborigène si on ne prend pas en considération la conception mélanésienne de la terre, sa « signification sacrée », comme le dit le ministre des affaires aborigènes du précédent gouvernement, le sénateur F. M. Chaney, et surtout l'importance de certains « sites sacrés ». Les aborigènes se considèrent comme intimement unis à la terre. Des lieux portent la marque d'événements anciens, de légendes, de « rêves » transmis de génération en génération. Ainsi, un Anangu Pitjantjatjaraku, dont la tribu s'étend aux confins de l'Australie occidentale, de l'Australie du Sud et du Territoire du Nord, peut-il étreindre un certain rocher en l'appelant « *grand-père* », lui parler et attendre de lui une réponse tout en sachant qu'il s'agit d'un rocher, rapporte Cameron Forbes. Certains sites sont aussi des lieux de rencontre au cours des longues randonnées traditionnelles — les *walkabout* — ou des théâtres de cérémonies ou de danses rituelles.

Bien des Australiens sourient de ces « fadaises ». Il ne comprennent pas ces êtres qui leur sont étrangers, qu'ils croisent parfois dans le *bush* ou les quartiers misérables des villes. La relation spirituelle des aborigènes avec la terre est en contradiction avec notre conception de la propriété. Mais les conflits ne font sans doute que commencer. Les cent quarante mille aborigènes, au fur et à mesure que l'éducation les atteint, prennent conscience de leurs droits et de leur force et reçoivent le soutien d'une partie de l'opinion. Ils ont envoyé des délégations à l'étranger — l'une d'elles se rendit aux Nations unies, à Genève, en septembre 1980. Ils souhaitent la signature d'un « traité » avec le gouvernement, qui se dit d'accord sur le principe. Enfin et surtout, la prospection minière s'étendant aux régions désertiques peuplées d'aborigènes, le conflit entre le « progrès » et la « tradition » va s'amplifier.

Les efforts de Canberra

La situation varie selon les Etats. En Australie du Sud, le gouvernement libéral a conclu, en octobre, un accord concédant aux Anangu Pitjantjatjaraku la propriété inaliénable sur plus de 100 000 kilomètres carrés de leur terre ancestrale. Les négociations, entamées sous le gouvernement travailliste, ont été longues, et plus de cinquante projets ont été discutés. La tribu pourra s'opposer au passage sur son sol de toute personne non autorisée, mais devra accepter, dans certaines conditions, la prospection minière. Ses « sites sacrés » seront protégés. Cet accord, qui donne satisfaction à toutes les parties, a été bien accueilli — sauf en Australie occidentale et au Queensland — y compris par certaines compagnies minières, comme la Comalco, dont un des directeurs a qualifié le texte de « *pilote* ». Le chef aborigène Pantju Thompson a déclaré : « *Nous avons désormais un droit de propriété à l'européenne sur la terre qui est nôtre depuis des millénaires.* »

L'accord de l'Australie du Sud intervient quatre ans après le vote, par le Parlement fédéral, de la loi sur les droits à la terre des aborigènes dans le territoire du Nord, qui, en dépit de certaines contestations, donne aux intéressés des garanties qu'ils n'avaient jamais eues. La Nouvelle-Galle-du-Sud et le Victoria adoptent aussi une attitude plus libérale.

L'exemple est venu du gouvernement central. Qu'il soit travailliste ou libéral — M. Fraser est un opposant résolu de l'apartheid — le pouvoir fédéral se préoccupe, depuis des années, d'améliorer le sort des aborigènes défavorisés. Il a abandonné le concept dépassé d'une assimilation factice pour préconiser une éducation bi-culturelle qui tente de faire la synthèse des deux civilisations. Des textes ont été adoptés, des mesures prises, des crédits engagés ; mais les résultats demeurent bien en deçà des espérances. Il est difficile, aux aborigènes, mal préparés à la vie moderne, de trouver un emploi stable et rémunérateur. Déracinés, beaucoup végètent sans espoir, acquérant une mentalité d'assisté.

Le gouvernement fédéral doit faire face à l'opposition résolue de l'Australie occidentale et du Queensland — surnommé le *Deep North* (le Nord profond) par analogie avec le *Deep South* américain raciste — et, en dépit de ses prérogatives légales, il hésite à entrer en conflit avec ces Etats qui appartiennent à la même coalition conservatrice ; en outre, un conflit ouvert pourrait déborder dans d'autres domaines où Canberra a besoin de l'appui des pouvoirs locaux.

L'attitude des Etats qui refusent de reconnaître des droits aux gens de couleur, le comportement de certaines sociétés minières ou d'élevage, et d'Australiens racistes, pourraient provoquer des affrontements. Jamais, jusqu'à l'incident de Noonkambah, les aborigènes n'avaient tenté de s'opposer aux forces de l'ordre. « *Le sang finira un jour par couler* », dit un des rares aborigènes qui aient un poste important dans l'administration. Il s'inquiète de la mentalité de nombre de ses compatriotes : « *L'Australie est encore plus raciste que l'Afrique du Sud. Celle-ci sait qu'elle est raciste ; les Australiens ne s'en rendent même pas compte.* »

Prochain article :

LES PROTECTEURS DU PACIFIQUE

La campagne de M. Mitterrand

« Il faut un grand élan national à la France »

M. François Mitterrand, qui était mardi soir 31 mars l'invité du « Grand Débat » de TF 1, a évoqué ce qu'il ferait s'il était élu président de la République. Sa première tâche, a-t-il indiqué, serait de constituer un « gouvernement transitoire » ; son action se déroulerait ensuite en trois temps : établir le bilan du septennat de M. Giscard d'Estaing, consulter les partenaires sociaux, puis prendre un certain nombre de décision de nature à susciter le « grand élan national » qu'il faut, selon lui, à la France.

Bien qu'il se soit laissé enfermer dans un débat constitutionnel qui ne lui était guère favorable « a priori » (que se passe-t-il si la majorité parlementaire issue des élections législatives qu'il entend provoquer, s'il est élu, lui est hostile ?) M. Mitterrand s'est montré à son avantage. Il n'a pas cherché à éluder les difficultés : celles-ci, a-t-il expliqué, sont inhérentes au système constitutionnel français et concernent chaque candidat. Il a, avec une certaine habileté, repris à son compte l'argumentation développée par M. Giscard d'Estaing à la veille des élections législatives de mars 1978 : le « devoir » de tout chef de l'Etat sera de « recevoir la majorité que le peuple choisira ». Il n'a donc pas exclu de devoir gouverner avec la « majorité de la réalité » et non avec la « majorité de ses vœux ». De la même façon, il a emprunté au président sortant l'idée-force selon laquelle « la majorité se forme le jour de l'élection présidentielle ». Au fond, il table sur la dynamique que ne manquerait pas d'enclencher au profit du P.S. (du moins le pense-t-il) sa victoire à l'élection présidentielle, et sur l'usage de toutes les prérogatives que la Constitution confère au président.

Ce discours politique, assorti d'un programme économique cherchant à le faire apparaître comme un véritable candidat anti-chômage, ne pouvait être énoncé que par un homme bénéficiant d'une stature d'homme d'Etat.

De ce point de vue, le candidat socialiste s'est employé à donner de lui-même l'image que sa campagne d'affiches cherche à promouvoir. Celle-ci repose sur deux affirmations : M. Mitterrand incarne une « force tranquille » ; il est l'homme d'une équipe. Au « Grand Débat », le candidat socialiste a pris le parti de s'affirmer avec autorité, tout en se montrant serein, et tranquille. Il a également cité, avec M. Michel Rocard, ceux de ses conseillers sur lesquels il s'appuie pendant cette campagne : MM. Claude Cheysson, Jacques Delors et Jacques Attali notamment. Une équipe, une image de nature à rasurer et, du moins l'espère-t-il, à permettre l'alternance qu'il appelle de ses vœux. — J.-M. C.

Interrogé d'abord sur les risques personnels que courent les hommes politiques, M. François Mitterrand affirme qu'il « *n'y pense pas* » dans son « *comportement quotidien* ». Après avoir rappelé qu'il avait naguère pris position en faveur d'une vice-présidence de la République, le candidat socialiste est interrogé sur les « *conditions très sévères* » posées par M. Georges Marchais et sur le point de savoir s'il s'agit là de conditions préalables à un désistement du P.C. en sa faveur, M. Mitterrand répond :

« *Je ne pense pas qu'il soit possible d'engager des conversations et des négociations soit avant le premier tour, soit entre le premier et le deuxième tour de scrutin sur la façon dont seront menées les affaires publiques au lendemain de l'élection. Je n'entends donc pas engager de négociations avec quiconque. (...) Nous sommes pour l'instant tous compétiteurs, nous sommes tous des concurrents, et il y a des candidats, chacun défend sa position comme il l'entend. Je pense qu'il y aura un nouvel éclairage au lendemain du premier tour.* »

Il ajoute : « *Je crois d'abord que le besoin de l'alternance, c'est-à-dire du changement politique, est profondément ressenti en France. Le besoin de l'alternance, changer de président, changer de politique. C'est une preuve de bonne santé de la démocratie que de pouvoir changer de politique, d'équipe, de président. Pourquoi est-ce qu'on serait voué indéfiniment aux mêmes personnes, d'autant plus que lorsqu'on parle de changer un président, il faut aussi penser qu'avec ce président il y a des équipes, il faut de temps à autre des équipes nouvelles. Bref, je dirai qu'il faut, oui, je le répète, une fois tous les sept ans ce n'est pas trop, un œil neuf sur les affaires publiques. Cette nécessité se fait d'autant plus sentir si le bilan de celui qui achève son septennat est un bilan désastreux ou bien un bilan tout simplement mauvais, ou fâcheux, déficitaire.* »

« Le grand courant populaire »

M. Mitterrand précise ensuite que, s'il est élu, sa première tâche sera de nommer un « *gouvernement de transition* » composé de « *ceux qui auront approuvé* » ses « *options* » pendant la campagne électorale. Il précise :

« *J'entends rester fidèle au combat que je mène depuis, on va dire depuis quinze ans, c'est significatif, quinze, seize ans, en tout cas depuis 1965. Parce que je pense qu'il faut absolument rassembler et réunir, réconcilier le cas échéant, des forces populaires divisées et dont la division fait, il faut le reconnaître, le succès de la droite, c'est pour ça que la droite est aujourd'hui au pouvoir. Il y a une majorité sociologique qui n'est pas encore parvenue à trouver sa majorité politique. Le moment, à mon sens, est venu. Et je ne tournerai pas le dos à mes engagements précédents, mais qu'est-ce que vous voulez que j'y fasse, un contentieux est né au cours de ces quatre dernières années entre les principales formations politiques de la gauche, il faut que ce contentieux soit réglé si l'on veut gouverner de façon suffisamment harmonieuse et efficace, dans l'intérêt des Françaises et des Français. (...)*

» *J'ai posé des questions et j'attends les réponses. Je ne suis pas pressé de les avoir (...). J'ai dit, d'abord il faut que la direction du parti communiste en revienne à l'union de la gauche, qu'elle a, malheureusement, brisée. J'ai dit, il faut que la direction du parti communiste cesse de pratiquer cette campagne antisocialiste permanente et forcenée. J'ai dit, il faut, aussi, que la direction du parti communiste, on l'a vu dans certaines circonstances, cesse de jouer une sorte de double jeu entre la droite et la gauche, et puis, il faut, sur le plan de la politique étrangère, qu'un certain nombre de positions franches et claires soient prises, qui ne marquent aucune forme d'alignement ou d'imitation de la politique extérieure ; je pense, en particulier, à l'affaire de l'Afghanistan (...). Mais ce n'est pas à moi qu'il appartient de négocier ces choses. Au lendemain de l'élection présidentielle, après la formation du gouvernement, alors ce seront les formations politiques (ça c'est des la bonne compréhension du régime !), ce sont les formations politiques, et, notamment, les communistes, les socialistes (ma définition n'est pas exclusive, d'autres organisations politiques) qui devront étudier, qui devront savoir s'ils sont en mesure de préparer les élections en vue de former une majorité en commun.* »

M. Mitterrand ajoute : « *J'ai bien dit ceci, c'est que j'entends poursuivre l'action que je mène depuis de longues années à travers trois candidatures à la présidence de la République, que l'on me reproche parfois et dont j'éprouve quelque fierté dans la mesure où j'ai pu, j'ai la chance historique de pouvoir, pendant si longtemps, incarner un choix politique fondamental. Et c'est pourquoi lorsque je pose des questions claires qui peuvent paraître un peu brutales à la direction du parti communistes, je n'en dis pas moins aux millions d'électrices et d'électeurs communistes que la politique que je mènerai, c'est une politique conforme aux engagements fondamentaux et principaux, c'est-à-dire ce rassemblement populaire, qui, sans doute, a priori, n'exclut personne, je veux dire personne de ceux qui voudraient s'y rallier mais qui commence par un programme, des propositions, une action et le regroupement de couches sociales qui ne permet pas la confusion. (...) Vous avez parlé de M. Chirac : vous auriez pu prononcer d'autres noms.*

Je ne refuse personne, je veux une autre politique et je demande seulement à ceux qui voudraient venir jusqu'à moi s'ils acceptent cette politique. »

Bilan, consultation, décision

Evoquant de nouveau l'hypothèse de son élection, le candidat socialiste affirme qu'il fera alors établir, « *par des experts* », un « *bilan du septennat* » afin notamment de connaître « *les difficultés inévitables* » qu'il devra affronter. « *Dans le même moment* », il engagera une vaste consultation des partenaires sociaux afin « *de leur dire quelles sont* (ses) *intentions* » et pour engager, notamment, le débat sur la réduction du temps de travail (« *les fameuses trente-cinq heures* »). Il précise qu'il « *ne se lancera pas dans un nouveau Grenelle ou un nouveau Matignon* » (1). Puis il prendra des décisions.

Il précise à ce sujet : « *Je voudrais citer simplement deux exemples. Je pense que je pourrai agir tout aussitôt pour les allocations familiales. Je pourrai agir tout aussitôt pour les allocations logement. Je pourrai agir tout aussitôt pour les livrets de caisse d'épargne. Je pourrai agir tout aussitôt sur les modifications à l'intérieur du budget, de l'Etat. Je pourrai également sur le plan international, donner mon point de vue sur le droit de pêche (...) pour défendre les intérêts de la France. Je pourrai dire mon mot sur la politique agricole, sur la fixation des prix agricoles. Je pourrai dire (...) que ce débat est mal engagé, que la diplomatie de la France n'a pas saisi les occasions de défendre au mieux les intérêts de notre pays et surtout les intérêts (...) des pêcheurs ou des agriculteurs. (...) Si l'on ne parvient pas à obtenir une fixation des prix agricoles, compte tenu de ce qui s'est passé en Italie avec la dévaluation de la lire italienne, si on ne parvient pas en réalité à passer aux 15 % qui sont demandés par les agriculteurs, le conseil que je donne aux négociateurs actuels, c'est, le cas échéant, de ne pas hésiter à quitter la table et à montrer que la France n'est pas décidée à laisser établir une réglementation qui aboutirait à la destruction de notre agriculture. Bon conseil, j'espère qu'il sera retenu.* »

Evoquant ensuite la nécessité de parvenir aux trente-cinq heures de travail hebdomadaire sans réduction de salaire, il précise : « *Ma politique est une politique de relance de la croissance. Ma politique est une politique de réduction du chômage. C'est une politique de production et de productivité. Et la production et la productivité doivent profiter à tout le monde. Et en particulier aux salariés. Donc je ne vois absolument pas pourquoi les salaires seraient réduits.* »

Après avoir jugé « *absurde* » la question qui lui est posée sur « *le coût global* » de cette mesure, M. Mitterrand maintient la somme de 12 milliards de francs qu'il a annoncée pour chiffrer le coût du recrutement de deux cent dix mille agents publics (2). Il fait valoir, en effet, qu'il s'agit d'embauches de jeunes gens, avec des rémunérations de début de carrière. On ne saurait donc se fonder sur des salaires moyens.



(Dessin de KONK.)

Pour M. Mitterrand, M. Giscard d'Estaing a cherché à « *abuser l'opinion* » en majorant le coût de cette mesure et a « *commis une mauvaise action* ».

Interrogé ensuite sur la composition de l'équipe qui l'entourerait et sur le choix éventuel de M. Michel Rocard comme premier ministre, le candidat socialiste répond : « *Ce serait un très bon choix.* » Toutefois il récuse l'idée d'un « *ticket* » analogue à celui qu'avait mis sur pied MM. Defferre et Mendès France en 1969. Il ajoute : « *Vous prononcez le nom d'un certain nombre de mes conseillers, de ceux qui généralement préparent les documents dont je m'inspire : tout ne sort pas de mon cerveau, je suis entouré de bon nombre de bons experts ; lorsque je pense à Michel Rocard, dont vous avez bien voulu parler (je le tiens en haute estime), lorsque je pense à Claude Cheysson, lorsque je pense à Jacques Delors, à Pierre Uri, à Jacques Attali ou à Pierre Lalumière — qui sont, chacun dans les domaines où ils se trouvent, reconnus parmi les meilleurs, — j'ai le sentiment, en effet, d'avancer, sur le plan économique notamment, avec une bonne equipe capable d'assurer la relève. (...)* (3) »

Interrogé de nouveau sur la composition du gouvernement au lendemain de la dissolution de l'Assemblée nationale qu'il prononcerait s'il était élu, M. Mitterrand répond : « *Une majorité en France n'a jamais été obtenue par un parti politique à lui seul, même pas dans le moment le plus euphorique du gouvernement du général de Gaulle* (4). *Dans notre démocratie, et c'est une bonne chose, il faut toujours qu'il y ait association ou coalition de plusieurs formations politiques pour obtenir, pour atteindre la fameuse majorité absolue sans laquelle il est assez difficile de gouverner. Mon souhait serait que l'on pût relancer le mouvement populaire dont j'ai parlé ; entre mon souhait et la réalité, la marge est grande, je l'ai souvent mesuré, tristement. Je pense donc que les socialistes seront comme moi, c'est-à-dire qu'ils poseront des questions politiques, ils diront : nous allons nous lancer, si nous l'emportons bien entendu, vers une grande politique sociale assortie d'une grande politique économique dont j'espère que nous parlerons dans un moment. Et viendra qui voudra. Il est tout à fait naturel qu'entre les partis de gauche s'instaure une discussion, en tout cas ce ne sont pas les socialistes qui la refuseront. Est-ce que cela pourra se traduire par un contrat de désistement aux élections ? Par un contrat de gouvernement si ces partis ont la majorité ? Je n'en sais rien.* »

Dans l'hypothèse où la majorité issue des élections législatives lui serait hostile, le candidat socialiste indique : « *J'accepterai la majorité que les Français choisiront.* » Il précise que, placé devant une hypothèse semblable à la veille des élections législatives de 1978, M. Giscard d'Estaing avait fait la même réponse. Il ajoute : « *Quel que soit le parti politique ou l'homme en cause, ces institutions rendent difficile cette situation. Elle ne s'est pas encore produite, elle va se produire, elle se produira fatalement, ou bien cela voudrait dire que nos institutions auraient interdit aux Français de changer d'avis dans la conduite des affaires.* »

Relancer la croissance

M. Mitterrand rappelle ensuite les grandes lignes de ses propositions en matière économique (« *d'abord l'emploi* », une politique de grands travaux, un effort en faveur de la formation professionnelle, le recrutement de deux cent dix mille agents publics, l'indemnisation des jeunes sans emploi, l'abaissement de l'âge de la retraite). Il précise : « *Bien que je sois convaincu que ces mesures, que cette politique sociale de lutte contre le chômage soit, et de très loin, supérieure à la petite politique de M. Giscard d'Estaing. (D'ailleurs on se demande comment est-ce que M. Giscard d'Estaing, à la fin d'un septennat, peut à ce point improviser, alors qu'il avait sept ans pour agir.) (...) Une fois que j'ai défini cette politique pour l'emploi, eh bien, je ne réussirai pas davantage que M. Giscard d'Estaing, pas davantage... si je ne fais pas une autre politique ! Il est impossible de relancer l'emploi — sauf quelques mesures mécaniques subalternes — si l'on ne relance pas l'économie. M. Giscard d'Estaing se refuse à relancer l'économie, à aller vers une croissance supérieure ; tout mon dispositif repose sur le fait que j'entends relancer la croissance et tenter de reconquérir notre marché intérieur.* »

Parmi les mesures destinées, selon lui, à relancer la « *consommation populaire* », il cite notamment : la hausse du SMIC et les personnes âgées (il propose de porter l'allocation-vieillesse à 17 000 F par an). Il fixe à 3 % l'objectif de croissance et indique : « *Les Français me croient et ont confiance en moi. Je le constate tous les jours. Ils savent que je suis celui qui pourra le plus réellement s'attaquer au cancer du chômage. Si je parviens à réduire le nombre de chômeurs, qui coûtent au total, aujourd'hui, à la France, d'une façon directe ou indirecte 100 milliards, 120 milliards cette année. Alors, avec des gens au travail et non pas au chômage, je donne un élément supplémentaire à la relance.* »

[N.D.L.R. — Dans l'entourage de M. Mitterrand, on affirme que celui-ci voulait parler d'un minimum vieillesse qui serait porté à 1 700 F par mois. Le candidat socialiste a pourtant bien parlé de 17 000 F par an, précisant même que le montant actuel n'était que de 14 000 F. Or le minimum vieillesse est, depuis le 1er janvier 1981, de 17 000 F par an.]

M. Mitterrand indique également que les mesures qu'il propose devaient permettre « *de rester à l'état actuel de l'inflation de MM. Giscard-Barre* », c'est-à-dire 14 %, selon lui.

Après avoir rappelé que « *le gros des nationalisations* » a été réalisé par le gouvernement du général de Gaulle en 1945, il cite les domaines où il souhaite de nouvelles nationalisations : le crédit, l'armement, l'industrie chimique, l'ordinateur, « *certaines industries de produits pharmaceutiques* », la sidérurgie. Il ajoute : « *Qu'est-ce qu'il y a d'extraordinaire dans tout cela ? Où est le collectivisme ? Cela représente jusqu'alors un ensemble de nationalisations que je crois inférieur à ce qui est réalisé pour le temps présent en Autriche où s'exerce une social-démocratie et je crois que la comparaison pourrait être faite avec le secteur public de la démocratie chrétienne en Italie, alors ; je vous en prie, pas de faux procès... Par contre je pense que l'existence d'un secteur public élargi nous permettra de mieux opérer la restructuration industrielle. N'oubliez pas que les grandes entreprises qui investissent, que celles qui réussissent à exporter, sont des entreprises nationales.* »

Equilibrer la nation

En ce qui concerne la politique extérieure de la France et l'attitude de M. Giscard d'Estaing lors de la rencontre de Varsovie (5), M. Mitterrand indique : « *Pour connaître ce qui a été déposé aux Archives nationales, il faut attendre (...) trente ans, je crois. Je crois qu'il est beaucoup plus simple dans cette grande compétition nationale qui s'appelle une élection présidentielle que M. Giscard d'Estaing ait la carrure qui lui permettra de dire aux Français ce qu'il a exposé au principal représentant de l'Union soviétique.* »

Après avoir réaffirmé ses positions sur la Pologne — « *il appartient aux travailleurs polonais eux-mêmes de décider ce qui est utile à leur cause* », dit-il — et rappelé qu'il souhaite une conférence au sommet des partenaires de l'alliance atlantique, M. Mitterrand conclut : « *Je reproche aussi au candidat sortant, si riche de talent et de grandes qualités, je lui reproche de ne pas comprendre qu'on ne peut pas provoquer, susciter, réussir, le réveil d'un pays, susciter le gran élan national que j'appelle de toutes mes forces, dans l'injustice et l'inégalité, et qu'un chef de l'Etat qui ne s'attaque en rien aux injustices sociales, aux privilèges, qui ne cherche pas à panser les misères, qui ne cherche pas à équilibrer la nation, n'a pas de chance de réussir dans une situation difficile. (...)*

» *Président de la République, mes responsabilités devant l'histoire et devant la France contemporaine, devant les Français et devant les Français, seront d'une très grande lourdeur, mais une action comme celle que j'ai menée dans une ligne droite, sans jamais céder, sans jamais compromettre, sans jamais rechercher les menues monnaies du pouvoir, ni les grandes, justifie, je crois, mon ambition d'aujourd'hui d'être le premier président socialiste de la République d'aujourd'hui. Alors, je n'ignore rien des difficultés, je les mesure ! Et quand je me place au-dedans de moi-même dans la réflexion que chaque homme doit mener, face à lui-même, face à ses devoirs, face à sa vie..., oui, il m'arrive de me poser cette question : En suis-je digne ? Alors, je me retourne vers les années passées, jusqu'au jour présent. Je vois ce peuple immense, ce peuple rassemblé, dont j'ai eu la chance d'être si longtemps l'interprète. Et je me sens comme une obligation de ponctuer et de conclure maintenant par l'action, en gouvernant la France* »

---

(1) Les accords Matignon conclus le 7 juin 1936, après la formation du gouvernement du Front populaire présidé par Léon Blum, entre les représentants du patronat et ceux des syndicats ouvriers, avaient notamment consacré la reconnaissance du droit syndical, l'institution des contrats collectifs de travail, celle des délégués du personnel et préparé les lois sociales instituant la semaine de quarante heures et les congés payés.

En 1968, la conférence tripartite convoquée le 25 mai, rue de Grenelle, par le premier ministre, Georges Pompidou, et réunissant les représentants du gouvernement, ceux du patronat et ceux des organisations ouvrières, avait notamment abouti, le 27 mai, au relèvement du salaire minimum, à des augmentations de salaires et à une réduction de la durée du travail.

(2) Le 30 mars, lors de l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, M. Giscard d'Estaing avait évalué à 19,8 milliards de francs le coût des deux cent dix mille emplois nouveaux dont la création est proposée par M. Mitterrand.

(3) M. Claude Cheysson, soixante ans, est membre de la Commission des communautés européennes, chargé de la politique de développement. Il est considéré notamment comme le « M. Tiers-Monde » de la C.E.E.

M. Jacques Delors, cinquante cinq ans, professeur de gestion des entreprises à l'université de Paris-IX, est membre de l'Assemblée européenne, dont il présida la commission économique.

M. Pierre Uri, soixante-dix ans, professeur d'économie à l'université de Paris-IX, est membre du Conseil économique et social.

M. Jacques Attali, trente-sept ans, est maître des requêtes au Conseil d'Etat.

M. Pierre Lalumière est professeur de droit à l'université de Paris-I et maire du Bouscat (Gironde).

(4) Aux élections législatives de juin 1968, l'U.D.R. n'avait recueilli que 43,65 % de l'ensemble des suffrages exprimés, mais ce résultat lui avait néanmoins permis de disposer de la majorité absolue à l'Assemblée nationale avec 293 sièges sur 487.

(5) Le 30 mars, à Antenne 2, M. Giscard d'Estaing avait indiqué qu'il avait fait déposer aux archives nationales le compte rendu de son entretien de Varsovie avec M. Brejnev (le Monde du 1er avril).

VU

Le ton télé

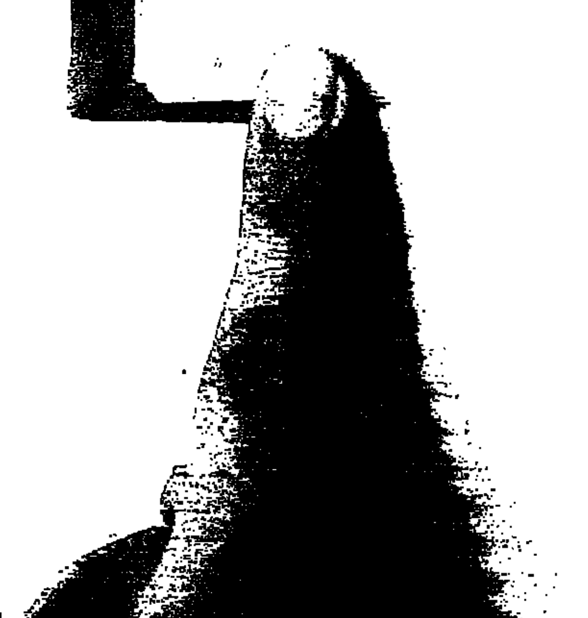
François Mitterrand, ce qui lui convient, c'est le préau d'école, c'est l'estrade, c'est la foule. *Ce dont a besoin ce tribun pour* donner le meilleur de lui-même, c'est de sentir gronder, éclater autour de lui les bruits, les réactions de la salle. Au « Grand débat », le public est planté là, immobile et muet, dessiné, dirait-on, sur une toile de fond, un simple décor de théâtre. On ne l'entend pas, on ne l'aperçoit qu'au-delà du cercle de lumière qui vous enferme avec vos interlocuteurs derrière la vitre de l'écran. Il ne s'agit pas non plus d'un entretien à la bonne franquette autour d'une table ronde, façon Antenne 2, mais "un interrogatoire.

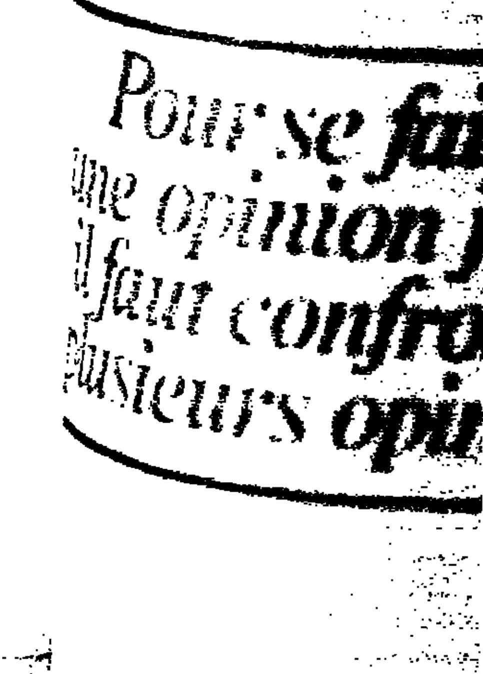
De là, peut-être, le côté un peu figé, un peu solennel, un peu distant de ses déclarations auxquelles une langue et une diction impeccables donnaient un apprêt supplémentaire Rares étaient les moments où le regard encapuchonné et papillonnant, où l'étroit sourire, se fendaient d'une de ces reparties allègrement féroces ou simplement saillies, qu'on attendait de lui.

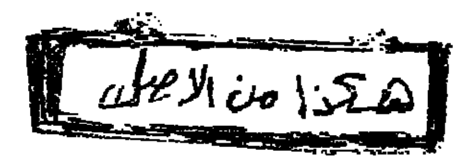
Le candidat socialiste doit savoir que ce n'est pas à la masse des téléspectateurs qu'il s'adresse ainsi, non, c'est à chacun d'eux en particulier. En *tête à tête. Le ton devrait être* celui très familier, de la conversation et, le cas échéant, de l'explication simple et directe.

Ce ton, il l'a trouvé, quand il a parlé des nationalisations et *quand il est revenu sur les* 12 milliards que coûteraient à la nation deux cent dix mille nouveaux jeunes fonctionnaires et non pas 19 milliards 800 millions, comme le prétend le président sortant : c'était clair, c'était vivant, on comprenait, on était tout content. Plus difficiles à suivre, ses considérations sur *une future majorité* parlementaire au cas où le 10 mai il gagnerait la partie. Enfin, beaucoup d'entre nous auront apprécié sa réaction à une éventuelle collaboration avec Michel Rocard : « *Ce serait un très bon choix.* »

CLAUDE SARRAUTE.







« Le P.S. est le seul parti voulant réduire plus vite que les autres ces inégalités sociales dont Giscard a beaucoup plus parlé que ses troupes. La force du P.S. vient de ce qu'il veut faire quelque chose quoi qu'il arrive, sans verser dans les méthodes autoritaires ou totalitaires. La droite, comme partout, estime qu'on ne peut pas faire grand-chose. »

Olivier Todd.

« Le P.S. plus ou moins allié au P.C., plus ou moins harcelé par lui, ne se contentera pas de réformes modérées et progressives, il bouleversera les institutions et le mode de fonctionnement de notre économie, il distribuera par les dépenses sociales qu'il a juré d'accomplir dès la première année, un surplus de pouvoir d'achat qui relancera l'inflation et qui risque d'entraîner la France vers la voie italienne. »

Raymond Aron.

« La démocratie (comme la gauche l'a assez souvent et justement objecté à De Gaulle), ce n'est pas seulement le bulletin de vote, c'est aussi la clarté et la loyauté dans l'énoncé des intentions. Or, dans l'état de division de la gauche depuis la rupture de Septembre sur le contenu exact du programme commun, le permis de gouverner qu'elle demande est un passeport pour l'inconnu. »

Jean-François Revel.

Alice.

Pour se faire une opinion juste, il faut confronter plusieurs opinions.

Les nuances, les oppositions, les tempéraments différents de nos trois éditorialistes politiques les conduisent parfois à des opinions divergentes, comme dans ce numéro de l'Express du 6 mars 1978. Au-delà des convictions de chacun, la qualité de leur réflexion répond à l'exigence de nos lecteurs : avoir les moyens de se forger leur propre opinion, en toute connaissance de cause.

L'EXPRESS

Réactions et commentaires après les déclarations de M. Mitterrand

POINT DE VUE

A quand le vrai débat ?

par JEAN MENU (*)

J'AI cru que le vrai grand débat arrivait lorsque François Mitterrand a évoqué la nécessité d'un grand élan national. Hélas, est-ce par sa faute, est-ce par celle de ses interlocuteurs, l'élan n'a pas été pris, et cependant, c'est bien vrai, nous l'avons dit à tous les responsables politiques que nous avons rencontrés, la France et surtout sa jeunesse ont besoin d'être impliquées dans un grand dessein national pour surmonter la morosité et l'apathie qui caractérisent de plus en plus notre société.

Il faut susciter dans notre pays une double vocation de solidarité humaine : solidarité interne en faisant accepter volontairement par toutes les catégories de citoyens les sacrifices nécessaires et équitablement répartis afin de venir à bout de nos difficultés économiques ; solidarité internationale par le renforcement de la cohésion européenne et la mise en place d'un vaste plan d'aide aux pays en voie de sous-développement, à la fois pour leur permettre d'accéder à la dignité et pour redonner à notre propre industrie un souffle nouveau.

M. Mitterrand vous n'avez pas dit cela, pas plus d'ailleurs que votre principal concurrent. Regrettons-le et contentons-nous de l'étage inférieur. Au nom de mon organisation, je vous dis d'accord pour :

— Les consultations immédiates du président élu avec les organisations syndicales et professionnelles. Il entre bien dans nos intentions de les demander ;

— La priorité à l'emploi, qui implique aussi, à nos yeux, une relance de l'économie, la recherche de la croissance, la reconquête du marché intérieur ;

— La réduction de la durée du travail et l'augmentation de la durée d'utilisation des équipements.

Mais pas d'accord pour :

— Passer sous silence les efforts nécessaires à l'exportation ;

— Ne pas envisager la possibilité d'un partage du coût de la réduction du temps de travail que je vous reproche de ne pas avoir essayé de chiffrer (ce n'était pas si difficile) ;

— Limiter aux seuls bas revenus l'augmentation nécessaire du pouvoir d'achat des Français ;

— Préconiser une extension des nationalisations et en même temps un effort de décentralisation. Nous approuvons les nationalisations déjà effectuées, mais aller plus loin constituerait non seulement une spoliation injustifiée mais un pas supplémentaire vers la centralisation et la bureaucratisation ;

— Considérer l'abaissement systématique de l'âge de la retraite comme une panacée, alors que nous arrivons à une période de difficultés démographiques et en un temps où la longévité physique et intellectuelle des hommes augmente.

Un peu de bon sens, un peu de continuité, un peu de solidité dans votre raisonnement, et beaucoup de souffle dans votre inspiration, voilà, messieurs les candidats, ce que les Français attendent de vous .

(*) Président de la C.G.C.

M. MONORY : dans quelques mois, la ruine...

M. René Monory, ministre de l'économie : « *Comme les Français l'ont déjà constaté en 1965 et 1974, les propositions de M. Mitterrand ne supportent que le flou. Sur trop de questions importantes, il laisse à d'autres le soin de répondre à sa place. Les Français ne seront, en outre, pas dupes de ses promesses : la semaine de trente-cinq heures payées quarante heures et l'accroissement massif des charges pesant sur les entreprises conduiraient dans quelques mois la France à la ruine. Enfin, M. Mitterrand ne sait pas encore avec qui il pourrait gouverner. C'est clair. Il a besoin du parti communiste et il devra en payer le prix.* »

M. CHINAUD (U.D.F.) : un aplomb incroyable

M. Roger Chinaud, président du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale : « *François Mitterrand, s'il est élu, nous annonce deux actions : la première, faire faire un bilan de l'action de Valéry Giscard d'Estaing, sans doute parce qu'il n'est déjà plus sûr de celui qu'il nous présente pour tenter de rassembler les critiques. Ensuite (...), il nous propose de commencer par un grand bavardage national pour déterminer ce qu'il pourra faire : lui, il n'en sait rien, ne veut pas s'engager. C'est le grand méchant flou (...). C'est le programme miracle. Travaillons moins, dépensons plus. Pour terminer avec un aplomb incroyable, François Mitterrand ose se plaindre d'une insuffisance de nos moyens nucléaires, lui qui a condamné pendant plus de vingt ans la stratégie de défense nucléaire et qui vient tout récemment encore de proposer d'arrêter pendant plusieurs années tout développement qualitatif de nos moyens.* »

M. GALLEY : rendons au général de Gaulle...

M. Robert Galley, ministre de la défense et de la coopération : « *J'ai entendu M. Mitterrand déclarer que notre pays dispose aujourd'hui d'une force militaire qui lui permet d'être maître de sa destinée. Je suis sûr que les Français n'oublient pas que c'est au général de Gaulle qu'ils la doivent, et que M. Mitterrand n'a cessé de la combattre.*

» *J'ai entendu ensuite M. Mitterrand proposer que la France confère avec ses partenaires de l'alliance atlantique pour aligner une stratégie. Je l'ai entendu souhaiter une décision collective. Ce serait, par là même, renoncer à notre autonomie de décision et, par conséquent, à une donnée fondamentale de notre indépendance.* »

M. STASI (C.D.S.) : stupéfiante candeur !

M. Bernard Stasi, président délégué du C.D.S. : « *Pour gouverner les Français, le candidat socialiste continue à rechercher obstinément l'alliance avec le P.C. (...) Devant la froide détermination de Georges Marchais, j'avais peur pour la France. Devant la stupéfiante candeur de François Mitterrand, j'ai très peur pour la France.* »

M. JUQUIN (P.C.F.) : Quelques phrases à résonance sociale

M. Pierre Juquin, membre du bureau politique du parti communiste, a déclaré à la presse, mercredi 1er avril, que M. François Mitterrand « *donne l'impression d'être un peu en difficulté, dans un certain embarras. C'est probablement*, a-t-il dit, *la raison pour laquelle, dans les mots, dans la forme, il y a eu quelques phrases à résonance sociale. Mais le fond reste inchangé. François Mitterrand reste dans le flou, dans l'obscurité sur les moyens. Il continue de dire « non » à des ministres communistes, malheureusement. Il y a une contradiction entre le fait de se réclamer du changement et le fait d'en refuser les conditions essentielles.* »

« L'HUMANITÉ » : la poursuite de l'austérité.

René Andrieu, dans *l'Humanité* du mercredi 1er avril, écrit que M. Mitterrand a annoncé « *la poursuite de l'austérité* » avec un taux d'inflation de 14 % dans la première année, ce qui « *sera sans doute sa façon de dire bonjour à la classe ouvrière* ».

René Andrieu observe, d'autre part, que M. Mitterrand a évalué à 12,9 milliards de francs le coût de la création de 210 000 emplois de fonctionnaires et agents des collectivités locales, et a écrit : « *Il suffit d'opérer une modeste division pour découvrir que le salaire brut du fonctionnaire serait de 5 167 francs par mois (cotisations patronales et salariées comprises), ce qui équivaut à un salaire net de 2 430 francs par mois. Pour un agent des collectivités locales, le salaire net serait de 1 833 francs. De quoi vous mettre en état de disgrâce. Nous sommes loin, on le voit, des 3 300 francs proposés par le candidat communiste comme salaire minimum.* »

LES TROIS PARIS

(Suite de la première page.)

C'est pourquoi dans la campagne du candidat socialiste, le bilan de M. Giscard d'Estaing tient une si grande place avec aussi peu de nuances : aucun domaine de son action n'échappe à une appréciation critique. C'est pourquoi, si M. Mitterrand reconnaît à M. Giscard d'Estaing « *de très grandes qualités* », il dénonce aussitôt « *le goût qu'il a du pouvoir, et donc* [le goût] *d'y rester* ». C'est pourquoi il insiste sur la nécessité de « *changer de président* », et de « *changer de politique* ».

Le second pari du candidat socialiste est que l'électorat « *chiraquien* », non content de se compter au premier tour, répugnera à assurer la réélection de M. Giscard d'Estaing. Il escompte que la droite paiera, au plan électoral, le désordre que la rivalité entre le président de la République et le maire de Paris a fait naître en son sein. Aussi s'emploie-t-il à faciliter la tâche de ceux qui sont tentés, par leur vote, de le rejoindre : que de formules gaulliennes, que d'appels aux gaullistes dans cette intervention télévisée ! Cela commence par « *le grand élan national* » auquel on convie ceux qui souhaitent y souscrire. Cela passe par un rappel historique : c'est le gouvernement du général de Gaulle qui, en 1945, a fait « *le gros des nationalisations* »; proposer d'autres nationalisation, c'est donc se situer dans le droit-fil de l'œuvre gaulliste. Cela s'achève par l'évocation de « *ce peuple immense, rassemblé* », qui lui fait obligation d'agir.

Cela conduit aussi à une adhésion aux institutions de la Ve République, qu'on ne saurait au demeurant lui reprocher, sauf à réserver à la « majorité » actuelle le droit d'user des larges prérogatives présidentielles et la possibilité de... perdurer au pouvoir.

Rejet du président sortant, mauvais reports à droite, reste tout de même le plus important : s'assurer que la gauche sera au rendez-vous. Ou, si l'on préfère, s'assurer que les voix communistes ne lui feront pas défaut. Le troisième pari de M. Mitterrand est, en effet, qu'au moment décisif, quelles que puissent être les consignes de la direction du parti communiste français, l'électorat communiste choisira le candidat de la gauche contre celui de la droite. Pour mieux convaincre l'électorat du P.C., M. Mitterrand s'est prévalu, à TF 1, de son passé et de ses propositions. Celui-là plaide pour la cohérence et la conformité de celles-ci au combat de l'union de la gauche. « *Sans jamais céder, sans jamais compromettre* », a-t-il souligné, après avoir affirmé qu'il n'est pas responsable de la rupture de 1977. « *La politique que je mènerai est conforme aux engagements fondamentaux* » de cette gauche qui n'a échoué que parce qu'elle était désunie.

S'il faut, pour l'emporter le 10 mai, gagner trois paris, il faut aussi éviter trois écueils.

Le premier est évidemment que le président sortant parvienne à apparaître de nouveau comme le candidat d'un projet, et non plus comme le responsable d'un bilan. Tout l'effort de M. Giscard d'Estaing consiste donc à centrer la campagne sur ses propres propositions (*le Monde* du 1er avril), ainsi qu'à se défendre de l'accusation selon laquelle il n'a pas tenu ses promesses. En outre, M. Giscard d'Estaing peut tirer bénéfice de son action en faveur de la paix et de la sécurité, et surtout des critiques qui lui sont adressées sur ce chapitre.

Le second écueil est constitué par la pesanteur du vote majoritaire. De même que les électeurs de gauche ont pris l'habitude de voter pour le même homme, de même, sous la Ve République, les électeurs de la majorité ont pris l'habitude non seulement du désistement au second tour, mais aussi du vote hostile à cet homme-là, pourfendeur du régime s'il en fut.

Le troisième écueil est enfin l'attitude des dirigeants communistes. Ces derniers ne sauraient revenir à une pratique unitaire avant d'avoir réussi, à leur avantage, un rééquilibrage de la gauche.

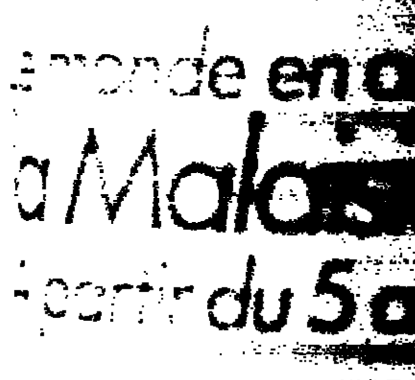
Au passage, on peut observer que communistes et socialistes empruntent, dans cette campagne, des démarches parallèles. L'enjeu, s'il est commun, reste aussi objet de concurrence : pour le P.S., il s'agit de susciter en faveur de M. Mitterrand un vote « utile » des électeurs communistes dès le premier tour. Pour le P.C., en revanche, il s'agit de faire en sorte que son électorat ne succombe pas à cette tentation. Ainsi s'explique le fait que les dirigeants communistes se soient employés récemment à corriger l'impression produite par les déclarations de M. Georges Marchais (*le Monde* du 28 mars). Le candidat communiste s'était efforcé de rendre la tâche du candidat socialiste aussi difficile que possible (*le Monde* du 25 mars). D'autres dirigeants du P.C.F. ont tenté d'enrayer une éventuelle démobilisation (consécutive à ces déclarations) en donnant au vote communiste le sens d'une pression sur le P.S. De la même façon, M. Mitterrand a quelque peu infléchi la tonalité de son discours.

A « Cartes sur table », le 16 mars, il s'était adressé en priorité à l'électorat modéré en faisant preuve de fermeté à l'égard des revendications du P.C.F. « *Il ne me paraît pas raisonnable ni juste*, avait-il souligné, *de penser qu'il pourrait y avoir des ministres communistes.* » A TF 1, le 31 mars, M. Mitterrand a surtout recherché l'appui des électeurs de gauche, en insistant sur sa fidélité à l'union de la gauche. Dans l'un et l'autre cas, le fond n'a guère varié. Seul l'accent a changé, au gré de l'évaluation qui peut être faite de l'impact de son rival communiste.

Parallélisme avec un parti communiste que l'on met au pied du mur, « marquage » de celui qu'il nomme le « candidat sortant » : M. Mitterrand est obligé de se battre sur deux fronts, de préparer dans le même temps les deux tours de scrutin. Mardi soir, il n'a manqué ni de subtilité ni de cohérence. Il lui restera à obtenir l'adhésion.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

● *M. Joseph Franceschi*, responsable de la campagne de M. Mitterrand outre-mer, a demandé à la Commission nationale de contrôle de la campagne électorale d'envoyer des observateurs dans les DOM-TOM, afin de « *prévenir les atteintes au principe d'égalité des candidats pendant la campagne, malheureusement trop développées* ».



Les autres candidats

M. LALONDE A LYON

Programme et clins d'œil

De notre correspondant régional

Lyon. — M. Brice Lalonde s'est rendu, lundi 30 mars, à Lyon, il a poursuivi sa campagne d'explication, alors que l'incertitude demeure quant à la possibilité, pour lui, de réunir les cinq cents signatures. Le candidat écologiste a rencontré les maires de Lyon et de Villeurbanne, MM. Francisque Collomb (majorité) et Charles Hernu (P.S.), les journalistes du « Club de la presse », et il a participé aux « Six heures de l'écologie » dans une Bourse du travail à moitié pleine — la rencontre avait été peu annoncée. — ...e un programme « folk » et une « bouffe biologique ». M. Lalonde était accompagné par son ancien rival des « primaires » écologistes, M. Philippe Lebreton, président du Mouvement d'écologie politique (MEP) et chef de file incontesté des écologistes de la région Rhône-Alpes.

Au « Club de la presse », M. Lalonde a assuré que, s'il ne manque pas de promesses de signatures d'élus, il reste le handicap d'une concrétisation officielle « *sur papier bleu, blanc, rouge* ». En public, le candidat écologiste a précisé, sous forme de boutade, sa position en cas de non-candidature : « *Nous ne savons pas exactement ce que nous ferons, mais on pourrait, par exemple, brouiller les émissions des autres...* »

Cette réponse se distingue de la position prise officiellement par le MEP — une des composantes du mouvement de soutien à M. Lalonde, avec le Réseau des Amis de la Terre. — qui, dimanche, a décidé d'appeler à l'abstention si M. Lalonde ne peut pas être candidat. Or, en privé, M. Lalonde et ses proches ne semblent pas hostiles *a priori* à une déclaration « *individuelle* ».

« *Protéger la vie, briser la solitude, domestiquer l'économie, instaurer la solidarité mondiale, réinventer la démocratie.* » A la Bourse du travail, ces cinq priorités de M. Lalonde ont été l'occasion, pour une assistance calme et conquise, de cueillir au vol beaucoup de formules ancrées dans la réalité quotidienne : « *Plus les villes sont grandes, plus les piétons marchent vite. (...) Plus les logements sont petits, plus les enfants reçoivent de claques.* » Les solutions ? Assurément pas un programme classique, mais des souhaits pour que « *le pouvoir de vivre remplace le pouvoir d'achat* » et que naissent de nouveaux droits, « *au silence ou au jardin* », par exemple. M. Lalonde a particulièrement insisté sur la solidarité mondiale à assurer vis-à-vis du tiers-monde, mais « *ce n'est pas un souci électoraliste* », a-t-il dit. « *Nous vendons des mitraillettes et des avions, toutes choses parfaitement indigestes dans des pays où sévissent la pauvreté absolue et la famine.* »

Défenseur de la démocratie, le candidat écologiste s'en est pris aux parlementaires, « *qui ne sont jamais dans l'hémicycle* », à M. Alain Peyrefitte, « *qui donne des frissons* », aux partis politiques, qui s'opposent au parrainage des petits candidats par leurs élus. Face aux journalistes le candidat écologiste avait rappelé son opposition ferme aux quatre grands partis traditionnels, qui sont « *tous d'accord pour relancer un seul type de croissance, celui de l'économie industrielle, alors que nous entrons dans une société postindustrielle* ». Flèche spéciale décochée à M. Georges Marchais, celui des « *quatre gros candidats* » dont on parle le moins : « *C'est peut-être par pudeur, et on a raison* ». Le P.S.U. et le M.R.G. sont considérés par M. Lalonde comme des « *appareils politiques en voie de disparition, qui s'accrochent à leur étiquette* ».

En réponse aux questions du public, le candidat a multiplié les clins d'œil. Si Mitterrand est élu et vous propose un ministère ? « *On fait un programme solaire formidable.* » Les déchets nucléaires ? « *On les stocke à côté des centrales ; comme ça, ceux qui sont pour les centrales à côté de chez eux auront les déchets avec.* » L'attitude du parti socialiste sur les parrainages ? « *Cela nous a surpris qu'un parti favorable à l'autogestion commence par nous demander de nous taire.* » Sur l'armée ? « *Elle ne sert qu'à vendre des armes. Comme on confond la santé avec les soins, on confond la défense avec les armes.* »

CLAUDE REGENT.

M. CRÉPEAU (M.R.G.) : les P.M.E. sont rançonnées par la fiscalité.

M. Michel Crépeau, candidat du Mouvement des radicaux de gauche, s'est rendu, mardi 31 mars, à Chartres (Eure-et-Loir) et à Orléans (Loiret). A Chartres, le maire de La Rochelle a lancé un appel à la réunification de la famille radicale, déclarant : « *La réunification du radicalisme est une dimension dont la gauche a besoin pour gagner et la France pour gouverner.* »

A Orléans, il a insisté sur le rôle des P.M.E. Celles-ci, a-t-il estimé, sont « *rançonnées par la fiscalité* » (cotisations de Sécurité sociale, taxe professionnelle, etc.), alors qu'elles sont les entreprises les plus créatrices d'emploi. M. Crépeau a proposé d'utiliser l'outil de la fiscalité pour lutter contre le chômage en s'orientant vers une taxation prenant pour base de calcul la valeur ajoutée des entreprises plutôt que leur niveau d'emploi. Il s'est montré également favorable à une « *mutualisation* » du secteur bancaire pour donner plus de souplesse à l'examen des dossiers de financement des P.M.E.

Le député de la Charente-Maritime a, d'autre part, critiqué l'habitude qui consiste à chiffrer systématiquement les programmes électoraux, en qualifiant cette démarche de « *forme élaborée du mensonge* ». « *L'outil principal d'une campagne* [électorale], a-t-il estimé, *n'est pas la règle à calcul. Il s'agit plutôt de dire à l'opinion où l'on veut la conduire* ». Selon M. Crépeau, l'avenir de la France « *est à gauche. Mais*, a-t-il ajouté, *pas celle du P.S. et du P.C., qui a perdu toutes les élections, mais celle constituée par un parti socialiste fort appuyé d'un M.R.G. reconstitué au détriment de l'électorat de centre-gauche de la majorité actuelle* ».

La campagne en bref

● *M. Michel Colucci*, dit Coluche, qui faisait une grève de la faim, depuis le lundi 16 mars, pour obtenir de participer au « Club de la presse » d'Europe 1 et à l'émission « Cartes sur table » d'Antenne 2, a été hospitalisé, lundi 29 mars, en raison de son état de santé. Son médecin traitant, le docteur Gilbert Haas, a indiqué, mardi 31 mars, que l'état du fantaisiste était « *stationnaire* ».

● *M. Pierre Bas*, député R.P.R. de Paris, demande dans une question écrite au ministre de la culture, de lui indiquer quels ont été les temps de parole consacrés durant le mois de mars par chaque chaîne de télévision à chacun des quatre candidats soutenus par les quatre grands partis. M. Bas évalue à 80 % le temps occupé par le président de la République lui-même, ou ses soutiens lors du « Journal des présidentielles » de TF1, le mardi 31 mars.

● *Le Conseil constitutionnel* a reçu, le 31 mars, « *plus de cinq cents formulaires présentant la candidature de Mme Marie-France Garaud à l'élection présidentielle* ». Les signataires, a indiqué M. Pierre Arpaillange, directeur de la campagne de Mme Garaud, appartiennent « *aux grandes formations politiques* », et se répartissent de la manière suivante : trente-cinq R.P.R., trente et un P.R., dix-huit P.S., quinze C.N.I.P., trois M.R.G., le reste étant composé de divers modérés, divers gauche et sans étiquette ».

● *Les élus français du groupe libéral de l'Assemblée européenne* apportent un « *soutien sans réserve* » à M. Giscard d'Estaing. « *Lui seul possède l'envergure politique et les capacités personnelles pour continuer à faire jouer à la France le rôle qui lui revient, en Europe et dans le monde* », estiment-ils notamment.

A LA C.G.T.

Dix mille militants réprouvent le soutien au P.C.F.

affirment les contestataires

Des représentants des divers groupes de militants de la C.G.T. qui reprochent à la direction confédérale de s'aligner sur le parti communiste ont rendu compte de leur action devant la presse, le 31 mars, à la Bourse du travail de Paris.

En même temps, MM. Pierre Feuilly, membre de la commission exécutive de la C.G.T., Alain Cheneu, secrétaire du syndicat des officiers de marine du Havre, Pierre Godard, du syndicat des communaux de Marseille, et Pascal Nurnberg, du syndicat des correcteurs, ont lancé un nouvel appel exigeant un débat démocratique dans la C.G.T. Il n'y en a eu aucun, réaffirment-ils, avant la réunion du comité confédéral national des 2 et 3 décembre 1980, qui portait sur l'élection présidentielle. Cela, contrairement au quarantième congrès de la C.G.T., qui « *avait mis l'accent sur la nécessité du débat démocratique, de l'indépendance et de l'unité syndicale* ». La C.G.T. doit s'abstenir de faire campagne pour un parti, conclut le texte de ces syndicalistes, et appeler les travailleurs à sanctionner la politique d'austérité et la répression.

Les porte-parole des contestataires estiment à près de dix mille le nombre des membres de la C.G.T., dont une grande partie, soulignent-ils, sont chargés de responsabilités syndicales, qui ont repris, parfois en l'adaptant, l'appel lancé par un « collectif » de Marseille le 19 février 1981. Cet appel, à ce jour, a dit M. Godard, a reçu plus de quatre cents lettres d'approbation, tandis que des pétitions continuent de circuler et que des positions semblables ont été prises par des militants à Toulon, à Sandouville, à Caen, à Dreux, à Chartres, à Rennes, à Bordeaux, à Arras, au Havre, etc.

Il y a eu aussi la protestation de syndicats tels que ceux des correcteurs, de l'INSEE, de l'ONIC, des employés communaux de Rennes, de Dassault, de Quartz et silice à Nemours, de la Fédération des finances, et bientôt celle des marins de commerce. Celle aussi des cinq membres socialistes de la commission exécutive confédérale. En revanche, a-t-il souligné à la Bourse du travail, la direction confédérale, lors du récent meeting C.G.T. à la Mutualité, a encore accentué son soutien à M. Marchais.

1 200 000 adhérents

Les militants sont « *écœurés* », a dit M. Feuilly, et la « *véritable scission* » est celle de ceux qui sont partis. Les effectifs sont passés de 2 400 000 en 1976 à 1 200 000 en 1980. Ce dernier chiffre a été cité à des réunions de la commission exécutive de la C.G.T. en octobre et en novembre derniers, a précisé ensuite M. Feuilly.

Les porte-parole des contestataires ont souligné avec vigueur leur volonté de renforcer la C.G.T. et de respecter la diversité des courants de pensée. Il y a parmi eux, constatent-ils, des membres du P.S., du P.C.F., de la Ligue communiste, du P.S.U., ou des chrétiens, et beaucoup de sans parti, tous se voulant d'abord « *unitaires* ».

Ils ont également affirmé qu'ils ne voulaient nullement se constituer en tendance, ni même se donner des structures de coordination : « *Le téléphone suffit.* » Pourtant, « *la bataille n'en est qu'à ses débuts*, disent-ils. *La direction de la C.G.T. ne pourra pas faire abstraction du malaise, et, d'ici le second tour, certains dirigeants confédéraux pourraient prendre position en en tenant compte* ».

Enfin, les « unitaires » ont fait état de l'atteinte aux statuts de la C.G.T. que constitue la publication par le journal de la section de Massy du P.C.F. d'une liste d'habitants de la ville appelant à voter Georges Marchais. En tête de laquelle viennent les noms d'une douzaine de responsables de la C.G.T. avec le détail de leurs titres syndicaux. C'est la première fois, semble-t-il, qu'une telle utilisation en est faite. — J. R.

[Il n'a jamais été fait état d'un nombre d'adhérents chiffré à 1 200 000, lors de réunions de la commission exécutive de la C.G.T., déclare le service de presse de la centrale. « Le seul chiffre valable est celui de 2 300 000 adhérents, donné par les dirigeants élus de la C.G.T. », ajoute-t-on, et la reprise des cartes, au début de cette année, a été plus rapide et plus large que précédemment.]

M. Mitterrand à l'émission « Le grand débat »

Le plus court chemin n'est pas le bon

En présentant les grandes lignes de son programme en matière économique et sociale, M. Mitterrand a voulu se distinguer autant de M. Giscard d'Estaing que de M. Barre. Cela l'a conduit à marquer quelques points dans la discussion qui ne préjugent en rien l'efficacité sur le terrain de la stratégie qu'il préconise.

Voulant prendre ses distances vis-à-vis du « technocratisme » impénitent du président de la République, il a eu la modestie et l'habileté de faire remarquer que les principales mesures qu'il prône lui-même pour lutter contre le chômage, celles concernant la durée du travail, les grands travaux, la création de deux cent dix mille emplois publics, l'amélioration de la formation professionnelle, l'abaissement de l'âge de la retraite, etc., ne garantissent à elles seules aucun succès si elles ne sont pas étayées par une « autre politique ».

C'est dans la définition de cette autre politique que le candidat socialiste entend rompre avec les discours moroses et les exhortations à l'austérité de M. Barre. M. Mitterrand plaide en faveur d'une relance de l'économie, à laquelle il assigne comme objectif un taux de croissance de l'ordre de 3 %. Si le contenu de la politique proposée n'a rien à voir ou presque avec le programme d'un Reagan, dont s'est beaucoup inspiré M. Chirac, il présente avec eux un trait commun : il est résolument optimiste. Il n'est question que d'une amélioration rapide du pouvoir d'achat des ménages à bas revenus, de mobiliser la capacité de l'industrie française. Sur quelle analyse se fonde M. Mitterrand pour appuyer son « *audacieuse politique sociale supportée par une grande politique économique* » ?

Le candidat socialiste a peut-être le tort d'oublier que les Français, notamment après l'expérience des quatre dernières années, ont quelque raison de se méfier de la cohérence apparente des constructions de l'esprit auxquelles ont donné le nom de politique économique. Sa construction à lui, c'est la reconquête du marché intérieur rendue possible par un fort accroissement du pouvoir d'achat des bas et moyens salaires. Il devrait en résulter une augmentation des achats d'alimentation, d'habillement, d'électroménager, voire de voitures, propre à vivifier les secteurs les plus malades ou les plus menacés de l'économie nationale.

La politique de M. Barre a rencontré beaucoup d'échecs, persistance de l'inflation, extension du chômage. On aura toutefois du mal à convaincre les Français qu'il suffirait de faire le contraire de ce qu'il a fait pendant quatre ans pour réussir ! Comment soutenir en 1981 que la demande est une force autonome susceptible d'entraîner, pour peu qu'on la « stimule » suffisamment, la production ? Alors qu'il n'est pas une seule entreprise qui ne doive aujourd'hui comprimer ses charges, il est clair qu'une nouvelle hausse générale des salaires accompagnée d'une diminution sur le temps de travail ne pourrait être financée que par un surcroît d'inflation propre à aggraver la situation des entreprises et donc, à terme, à diminuer encore leur faculté d'embauche.

« Achetez français »

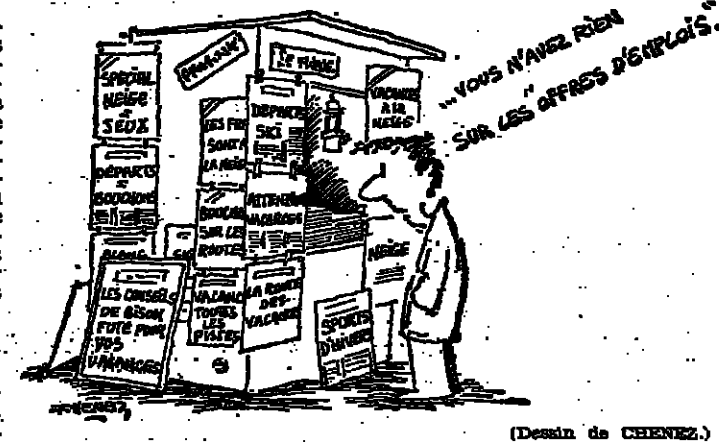
Toute politique fondée sur le slogan « achetez français » ne peut, en principe, que susciter une large adhésion, aussi longtemps en tout cas qu'elle ne signifie pas pour le consommateur de se voir brusquement interdire par des mesures prootectionnistes de tout genre l'accès aux produits de grandes consommation à bon marché importés de l'extérieur. La faculté de se procurer ces produits étrangers contribue largement au bien être et à l'amélioration du pouvoir d'achat.

Qu'il faille empêcher certains secteurs de l'industrie française de disparaître à tout jamais ; qu'il faille sauver du déclin telle ou telle région vouée à une industrie particulièrement exposée, cela n'est guère douteux. Mais ériger en règle générale ce qui doit rester l'exception ne pourrait être que très dangereux. Il y a une vingtaine d'années les économistes keynésiens ou marxisants conseillaient aux pays les plus pauvres de pratiquer une politique de substitution des importations. Ces politiques ont été partout fort décevantes. Les pays qui ont « décollé » sont ceux qui ont abordé de façon plus dynamique leur industrialisation. La France, pays développé, devrait-elle parcourir le chemin inverse ? Le théorème selon lequel la ligne droite est le plus court chemin d'un point à un autre n'est pas un principe d'économie politique. L'analyse économique montre que c'est le plus souvent par des moyens détournés que l'on obtient le résultat que l'on recherche. Par exemple, en ouvrant ses frontières à la concurrence on met des francs à la disposition des étrangers, lesquels ne pourront les dépenser qu'en achetant des produits français, etc.

Le général de Gaulle avait parlé de « l'ardente obligation » du Plan. Ce faisant, il n'avait fait que de donner son sceau à un discours officiel constant qui magnifiait depuis la Libération le rôle du Commissariat général du Plan comme instrument privilégié de cohérence de l'action économique. Est-il tout à fait justifié de dire que ce rôle a été abandonné ? Ne serait-ce pas plutôt qu'il était assez largement illusoire ? S'en être rendu compte serait plutôt un progrès. Pourquoi la gauche se condamnerait-elle à reprendre des thèmes vieillis, sans compter que « la bonne planification » que demande M. Mittetrand n'est pas forcément compatible avec un programme de décentralisation qu'il recommande par ailleurs.

De par la méthode qu'il a choisie, le candidat socialiste peut espérer être à l'abri de critiques trop précises. A part les mesures d'application immédiate touchant notamment les allocations familiales, le livret d'épargne, il s'en remet aux négociations collectives menées entre partenaires sociaux, hors la présence, comme cela est normal, du gouvernement : pas de nouveau Grenelle, comme il l'a précisé lui-même.

C'est par la voie contractuelle que devraient donc être finalement discutées la réduction de la durée du travail et les majorations de salaires. M. Mitterrand a cependant déclaré que la diminution des horaires devrait s'effectuer sans diminution des rémunérations. N'est-ce pas là s'immiscer par avance dans les négociations ? Pas vraiment, car personne n'a jamais pensé à la possibilité d'un abaissement des salaires à cette occasion. Les accords « *par industrie, par branche, par entreprise* » pourraient, par exemple, porter sur une moindre progression des salaires en cas d'une forte réduction de la durée du travail. S'adressant à toutes les catégories d'électeurs à la fois, M. Mitterrand a, du reste, donné par avance une satisfaction au patronat en se prononçant pour une utilisation plus rationnelle des machines.



(Dessin de CHENEZ.)

Les nationalisations

De même, ce sera au gouvernement, appuyé sur une majorité « *qui se fait au Parlement* », qu'incombera en définitive la responsabilité de la politique économique. S'il est un point de son programme qui relève du domaine législatif, c'est bien celui des nationalisations à propos desquelles M. Mitterrand a voulu s'expliquer. Son argumentation est double.

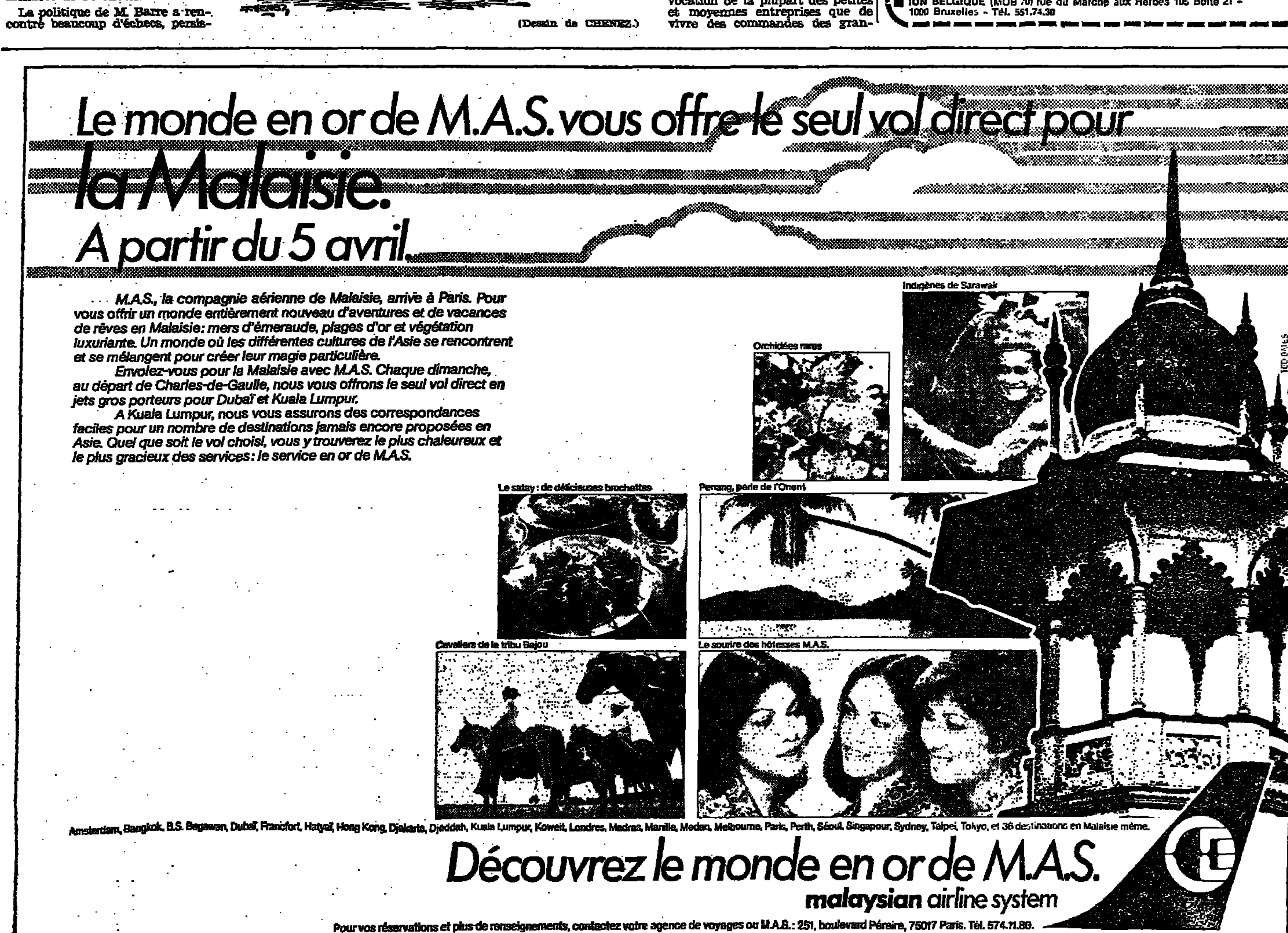
Il essaie de montrer que ce qu'il propose n'est pas pire que ce qui existe dans des pays réputés modérés, tel l'Auriche. L'autre exemple, qu'il a cité, celui du secteur public dans l'Italie démocrate chrétienne, est nettement moins convaincant. Le vaste secteur public italien est au bord de la faillite. Il est devenu, effectivement, la chasse gardée du parti majoritaire qui y entretient ses protégés. Dans les circonstances actuelles, étendre le secteur public c'est augmenter le nombre des entreprises à statut particulier. Le risque d'accroître la rigidité de l'économie doit être pris au sérieux.

Le deuxième argument, de M. Mitterrand, est que les groupes qu'on envisage de nationaliser sont en situation de monopole, ravalant les P.M.E. au rôle de sous-traitants. Mais n'est-ce pas la vocation de la plupart des petites et moyennes entreprises que de vivre des commandes des grandes sociétés ? Leur sort se trouverait-il amélioré si, au lieu de recevoir des commandes des grands groupes capitalistes, elles travaillaient pour le compte d'entreprises nationales ?

Il est loin d'être évident qu'un tel changement leur serait favorable, comme en témoigne la prétention qu'avait il y a quelques années le gouvernement Barre de pénaliser, au mépris de tous les principes de droit, les entreprises qui accordaient des hausses de salaires jugées excessives par le gouvernement. Un des moyens de pression utilisés par celui-ci était de priver les entreprises récalcitrantes des ordres d'achat émanant du secteur public...

C'est en définitive sur le plan de la politique économique extérieure que M. Mitterrand s'est certainement montré le plus convaincant. En demandant que la France au besoin quitte la table de négociation à Bruxelles si elle n'obtenait pas satisfaction sur les prix agricoles, M. Mitterrand a mis le doigt sur une des faiblesses les plus manifestes du pouvoir giscardien. Combien de fois la France au cours des dernières années n'a-t-elle pas complètement cédé devant les exigences de tel ou tel de ses partenaires, et notamment la Grande-Bretagne ? C'est davantage l'habileté et le sens politique du candidat socialiste que la logique de son programme économique qui auront sans doute impressionné les auditeurs.

PAUL FABRA.



La campagne de M. Giscard d'Estaing

En Lorraine : « Ce que certains me reprochent ce sont mes efforts pour la paix et la sécurité »

M. Valéry Giscard d'Estaing continue le 1er avril à Pontoise et à Meudon sa tournée hors Paris commencée la veille à Metz et à Nancy et qui se poursuivra vendredi par des visites à Colmar et à Strasbourg. En Lorraine, le chef de l'Etat a rencontré mardi des auditoires et des accueils inégaux : quatre mille personnes, peut-être, à Metz dans une ambiance qui n'était pas excessivement chaleureuse ; dix à douze mille à Nancy, où l'entrain *et la conviction étaient plus sensibles.*

Bien qu'il se soit dit heureux d'être « enfin sorti de l'Elysée », M. Giscard d'Estaing n'avait, semble-t-il, pas encore trouvé, mardi, le souffle de sa campagne publique : des discours lus avec application (et non « largement improvisés », *comme il l'avait annoncé*) et quelques difficultés, par moments, à trouver le juste rythme. Toutefois, de ces premiers discours, ressortent nettement deux indications : d'une part, l'intention de donner un contenu concret aux propos et, d'autre part, la manifestation *d'une sensibilité particulière aux critiques,* associée à une volonté de répondre et même de contre-attaquer.

Pour le concret, les projets de nature diverse ont été rassemblés sous la forme de « dix propositions pour la France » où l'on retrouve aussi bien les grandes orientations (l'emploi, la sécurité, la paix) que des directions d'action très générales (développement de l'agriculture, *rénovation de la vie républicaine) ou des* projets un peu plus précis (allégement des contraintes administratives).

La sensibilité aux critiques et la volonté d'en découdre sont apparues nettement dans cette insistance à dénoncer ceux qui contestent *l'action du président de la République :* les « professionnels du scepticisme » et les candidats qui s'en prennent à son bilan ou à ses efforts pour la paix. Ce faisant, le chef de l'État use d'ailleurs sans trop barguigner de l'avantage que lui donne sa qualité de *président sortant :* à la réponse sur les faits, aux arguments et aux coups rendus, il ne manque pas d'ajouter des considérations sur la dignité, non de sa personne mais de sa fonction, qui conduisent à jeter l'opprobre sur ceux qui ont eu l'audace de s'en prendre un peu durement au président de la République. C'est de bonne guerre, mais on est loin de la prétendue distinction entre le « citoyen-candidat » et le président en exercice.

NOËL-JEAN BERGEROUX.

De notre envoyé spécial

Nancy. — Le premier meeting de la campagne en province de M. Valéry Giscard d'Estaing s'est ouvert mardi 31 mars en fin d'après-midi au palais des sports de Metz, devant une assistance de trois mille à quatre mille personnes. *Le chef de l'Etat a souligné* à cette occasion que, pour commencer sa campagne, il avait voulu se rendre dans une région *« qui a connu des difficultés, pour y témoigner la volonté de la France de surmonter ces difficultés ».* Après avoir adressé un message de sympathie au président Reagan et rendu hommage à Raymond Mondon, le chef de l'Etat a évoqué la situation de la sidérurgie.

« A Longwy, à Nancy, à Metz, a-t-il dit, *on a pu craindre d'assister à la fin de l'ère industrielle. Je veux dissiper ces craintes et m'engager devant vous au nom de la France : la solidarité de la France, qui s'est manifestée de manière exceptionnelle jusqu'à maintenant, sera maintenue. L'avenir de la Lorraine doit rester industriel. »* M. Giscard d'Estaing s'est également inscrit en faux contre *« les publications sur les promesses qu'il n'aurait pas tenues ».* Il faisait sans doute allusion au livre publié par le parti socialiste *l'Etat des Français. « On pratique,* a-t-il dit, *la politique de l'amalgame. On essaie de faire confondre les promesses qui peuvent être tenues et les objectifs que l'on cherche à atteindre. »*

M. Giscard d'Estaing a ensuite présenté les *« dix propositions pour la France »* qu'il entend développer au cours de sa campagne. Ces propositions se répartissent ainsi : *« Trois choses à maintenir : préserver la liberté, maintenir la sécurité, défendre la paix et la place de la France dans le monde. Et sept choses à accomplir : assurer l'emploi, améliorer la formation et la recherche, développer la compétitivité de notre industrie, développer l'agriculture, renforcer la solidarité en diminuant les inégalités excessives, rénover la vie républicaine et simplifier la vie quotidienne des Français. »* A propos de la défense de la paix et de la place de la France dans le monde, M. Giscard d'Estaing a affirmé : *« Ce qui m'a le plus surpris dans le début de cette campagne, c'est qu'on ait choisi de critiquer le président de la République sur les efforts qu'il a accomplis pour défendre la paix et assurer la sécurité de la France. Aussi longtemps qu'un dialogue sera utile, je préserverai le dialogue pour la paix. Au nom de quoi veut-on interdire au président de la République française d'être l'interlocuteur des plus grands. J'obtiendrai là-dessus la large adhésion des Françaises et des Français de la majorité et de l'opposition : je maintiendrai le dialogue pacifique de la France. »* A propos de la Pologne, il a dit : *« Il faut laisser vivre la Pologne. C'est aux Polonais de surmonter eux-mêmes leurs problèmes à l'abri de toutes les ingérences. »* A Metz, le chef de l'Etat a conclu son discours en ces termes : *« Je compte, dans cette campagne, proposer l'alliance du cœur et de la raison. Que peut le cœur sans la raison et qu'est la raison sans le cœur ? »*

A Nancy, devant une assemblée beaucoup plus nombreuse (dix à douze mille personnes) réunie au Parc des expositions, M. Giscard d'Estaing assiste tout d'abord à la projection d'un « mur d'images » sur le bilan de son septennat et la situation de la France dans le monde. Il est précédé à la tribune par M. Claude Coulais, maire de la ville et député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, et par le général Bigeard, ancien secrétaire d'Etat. Le chef de l'Etat explique ensuite que, s'il peut paraître « rajeuni » actuellement, c'est que la campagne lui plaît. *« Enfin,* dit-il, *je suis sorti de l'Elysée et je respire l'air du dehors ! »* Il stigmatise ensuite les *« professionnels du scepticisme »* qui ont qualifié de *« gadgets »* toutes ses initiatives hors du cérémonial de sa fonction. Puis il évoque la *situation particulière de la Lorraine* et affirme notamment son intention de briser en 1981 *« le rythme des importations à bas prix en luttant contre les fraudes »,* qui mettent en danger l'industrie vestimentaire.

Il en vient, ensuite, à la politique française en général : *« Tous les acteurs de la vie politique,* dit-il, *vous les connaissez depuis longtemps. Parfois depuis très longtemps. Je ne jugerai pas les autres, donc. »* A propos de son intention de briguer un nouveau septennat il souligne : *« Pourquoi le succès serait-il un handicap pour l'espoir et pourquoi l'échec serait-il une chance pour l'espoir ? »* Puis il traite, comme à Metz, de la défense de la paix, en réaffirmant son intention de défendre la paix et le rôle de la France dans le monde. Il précise ce qu'il entend par la *« simplification de la vie quotidienne des Français »* qu'il a mise au rang des *« dix propositions pour la France »,* en indiquant : *« Le nouveau départ, ce sera l'allégement de beaucoup de formalités et de contraintes qui pèsent sur votre vie, ce sera un nouveau départ pour une vie simplifiée et allégée. »* Il conclut par une anecdote. L'allégorie du miroir : *« L'homme dans sa vie est semblable à un miroir que le temps vient recouvrir de poussière. La vie d'un Etat suit un peu, parfois, la même évolution : ainsi le miroir de la France est obscurci par la poussière de la crise. Je souhaite que pendant cette campagne, par toutes nos explications, par le débat, nous ôtions la poussière qui cache le visage de la France et que, le 10 mai au soir, nous vous rendions cette image. »*

N.-J. B.



(Dessin de PLANTU.)

« LA LETTRE DE LA NATION » : le président de la République guidé par sa mauvaise étoile.

Dans *la Lettre de la Nation,* organe de R.P.R., daté du mercredi 1er avril, Pierre Charpy écrit :

« Pourquoi Valéry Giscard d'Estaing est-il de nouveau candidat à la présidence de la République ? En le regardant faire à la télévision son habituel numéro de maître d'école qui calcule si bien que le résultat est toujours faux, je pensais à ce propos mélancolique qui préface sont livre, l'Etat de la France.

« Le temps, écrit-il, *s'est écoulé, » jalonné des conseils des minis- » tres hebdomadaires, des voya- » ges à l'étranger avec leur sourd » ennui et leurs mirages scintil- » lants. » Dans le Petit Larousse je n'ai trouvé de « scintillant » que les étoiles et les diamants. Ceux-ci ayant été vendus, il ne reste plus au président sortant que les étoiles. Il y a la bonne, il y a la mauvaise. Il faut rendre cette justice à Valéry Giscard d'Estaing : il ne conteste pas que son premier septennat ait été guidé par la mauvaise étoile. En revanche, il est étonnant qu'il ne nous propose pas d'en changer. »*

● *M. Giscard d'Estaing* devait recevoir, mercredi 1er avril, à déjeuner, le premier ministre, M. Raymond Barre, ainsi que MM. Alain Poher, président du Sénat, et Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale. Ce déjeuner est de tradition à la veille de la rentrée parlementaire.

Le vote et la sensibilité juive

La communauté juive française, profondément transformée depuis une quinzaine d'années par l'afflux des séfarades d'Afrique du Nord, a vécu pendant le septennat qui s'achève *les tensions les plus vives de son* histoire. Ces tensions se sont traduites notamment par la contestation de ses institutions traditionnelles : Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), Fonds social juif unifié (F.S.J.U.) ; le Consistoire, lui-même, n'a pas totalement échappé à cette remise en question. La création de Renouveau juif, de M. Henri Hadjenberg, et le succès populaire de ses « Douze heures *pour Israël* », l'an dernier à la porte de Pantin, ont été les symptômes les plus visibles de cette crise qui a des causes profondes et multiples :

● *Première cause* (qui a trouvé maintenant sa solution naturelle et pacifique) : *la démographie. L'arrivée* massive des juifs d'Afrique du Nord a produit ses effets avec un retard qui a correspondu aux débuts du septennat. Comme l'a écrit Albert Memmi (*l'Arche* d'octobre 1980) : *« Les émigrants les plus anciens font la loi jusqu'à ce que les nouveaux s'intègrent, s'embourgeoisent et prennent, à leur tour, les leviers de commande » ;*

● *Seconde cause :* la crise économique. Avec la sensibilité de l'homme échaudé, la communauté juive craint de devenir le bouc émissaire des maux qui fondent sur la France. Le 30 septembre dernier, trois jours avant l'attentat de Copernic, Bernard-Henry Lévy évoquait déjà, devant le Mémorial juif de Paris, *« l'heure grave et toute bruissante de sinistres présages » ;*

● *Troisième cause :* la remontée *du racisme et de l'antisémitisme,* elle-même conséquence de la crise. Le drame de la rue Copernic a provoqué une tension extrême et qui n'est pas apaisée.

● *Quatrième et dernière cause :* la politique française envers Israël et les pays arabes. Les dirigeants de la communauté craignent que la France ne sacrifie un jour les intérêts d'Israël pour sauver son ravitaillement pétrolier. Les hésitations du gouvernement français à l'égard de la politique de Sadate, ses réticences au moment de Camp David, sa soumission plus ou moins avouée aux exigences du boycottage arabe, ont, au cours des deux dernières années, considérablement accentué le soupçon de nos concitoyens juifs.

A ces causes politiques et psychologiques, il faut ajouter (cause *et effet) une transformation en pro*fondeur de la mentalité de nombreux juifs français assimilés qui, naguère, se seraient appelés *israélites.* Il s'agit probablement d'une question de génération. En témoignent les cas de François Debré, *fils de* M. Michel Debré, et Dominique Schnapper, fille de M. Raymond Aron. En publiant *le Livre des égarés* (Flammarion), le premier revient à ses racines juives. Quant à la fille de M. Raymond Aron, son livre *Juifs et Israélites* (Gallimard) est, lui aussi, le témoignage d'une recherche d'identité. D'autres jeunes traversent une crise sans remède : *« Je rencontre souvent,* déclare M. Claude Olivenstein, médecin des toxicomanes, *des jeunes d'origine juive qui sont complètement perturbés dans leur personnalité, à la fois juifs honteux et attachés à Israël, cherchant désespérément une identité cohérente. »*

Tous ces faits qui soulignent l'ampleur d'une évolution politique et humaine visible auront-ils une traduction électorale ?

Il faut d'abord carrément éliminer la possibilité d'un vote juif homogène, et probablement même de ce que certains ont nommé un « vote sanction ». Alors ?

C'est incontestablement le parti socialiste qui a la meilleure image de marque dans l'électorat juif. Un récent sondage du *Point* le confirme, puisque 53 % des électeurs juifs ont l'intention de voter pour François Mitterrand, contre 23 % pour M. Giscard d'Estaing. Une Association des juifs de gauche (tendance P.S. et P.S.U.) vient de se créer, en marge du P.C., et l'un des membres dirigeants de la communauté juive, M. Roger Ascot, a pris officiellement position, dans *Tribune sioniste,* pour M. François Mitterrand. Il est certain toutefois qu'un gouvernement de gauche soutenu par les communistes ne pourra pas être plus pro-israélien que ne l'est l'actuel président de la République. Et cette perspective « refroidit » quelque peu l'électorat juif ; un électorat que les candidats jugent si disponible qu'ils ne négligent rien pour le conquérir.

« Le commun dénominateur » selon M. Touati

Chez les gaullistes comme chez les giscardiens, chez les communistes comme chez les socialistes, un responsable est chargé des relations avec les représentants de cette communauté d'environ trois cent mille électeurs. *L'Humanité* du 25 mars publie un *« appel à la population juive »* à soutenir la candidature de M. Georges Marchais. Les députés de Paris, M. Claude-Gérard Marcus (R.P.R.) ou M. Jean-Pierre Pierre-Bloch (U.D.F.), le membre du comité central du P.C.F., M. David Wizenberg, ou du comité directeur du P.S., M. Maurice Benasayag, sont d'accord sur un point : s'il n'y pas de vote juif, il existe, en revanche, une sensibilité juive dans le vote.

Devant ce regain d'intérêt et d'attentions dont elles sont les bénéficiaires, quelle est l'attitude des organisations juives ? La section française du Congrès juif mondial a entamé, le 24 mars, avec M. Jacques Chirac *le premier des entretiens qu'elle* compte avoir avec les quatre principaux candidats. Au cours de ces rencontres, l'organisation française, qui est présidée par le docteur Maurice Grynfogel, a l'intention d'interroger les candidats sur leur position face à l'aggravation du racisme et de la xénophobie, du conflit israélo-arabe et des atteintes aux droits de l'homme.

Mais c'est probablement M. Emile Touati, membre dirigeant du CRIF et éditorialiste d'*Information juive - Journal des communautés* (organe du Consistoire), qui exprime avec le plus de précision, dans le numéro de mars de ce périodique la position officielle du judaïsme français. *« Le commun dénominateur des juifs en France,* écrit-il, *n'est pas d'ordre économique ni même idéologique, et pas même religieux au sens courant du terme. Aujourd'hui, il peut être résumé par deux préoccupations majeures : la résurgence agressive de l'antisémitisme et du racisme, la souveraineté et la sécurité d'Israël. »*

Les « problèmes tests » sur lesquels doivent être interrogée les candidats sont principalement, pour M. Touati :

« — L'enquête sur l'attentat de Copernic et bien d'autres provocations racistes : est-on disposé à faire toute la lumière sur les auteurs et leurs complices, et à dénoncer publiquement, où qu'ils soient, ceux qui les inspirent, les entraînent, leur fournissent armes et refuges ?

» — La livraison d'équipement atomique et d'armements offensifs à l'Irak, pays agressif et irresponsable, ce qui constitue un mortel danger dans la poudrière du Moyen-Orient ;

» — Les accords de Camp David : considère-t-on ce traité de paix comme un exemple et un modèle, ou veut-on le sacrifier (et du même coup sacrifier Israël) au mythe de l'unité arabe ?

» — Les droits de l'homme (en particulier contre la discrimination et le boycottage) : leur défense, en France et à l'étranger, est-elle liée à des considérations d'opportunité politique ou économique, ou bien est-elle un impératif absolu ? »

Ce texte est important, car il élimine ou écarte toutes les conditions qui pourraient diviser l'électorat juif. Il confirme que, s'il n'y a pas un « vote juif », la « sensibilité juive » jouera, cette fois, à plein. Dans quel sens ?

ALAIN GUICHARD.

● *Le rabbin Askhénazy,* le R.P. Riquet, MM. Bernard-Henry Lévy, Marek Halter et Mme Elizabeth de Fontenay traiteront, jeudi 2 avril, de 14 heures à 17 heures, à l'université Tolbiac, 130, rue Tolbiac, Paris 13e, de l' « antisémitisme antisioniste ».

Le colloque du B'naï B'rith sur les sources du racisme

Le monothéisme contre le racisme est le sujet dont ont traité, le 29 mars, les représentants des trois religions du Livre réunies dans un colloque du B'naï B'rith de Paris (1).

Ouverte par les exposés introductifs de Mmes Denise Dreyfus et Lucy Abraham Serfaty, cette rencontre s'est achevée sur l'intervention de M. Agblemagnon, ambassadeur du Togo auprès de l'UNESCO, *qui a souligné* le caractère monothéiste (au-delà des apparences) des religions africaines et leur profond respect pour ce qu'il y a de sacré en tout homme.

Le Père Bernard Dupuy, dominicain, secrétaire du Comité épiscopal pour les relations entre l'Eglise et le judaïsme, avait indiqué, dans la matinée, la force des principes du monothéisme pour enrayer le mal de l'absolu*tisme. « Si le christianisme a pu être parfois infidèle à sa source,* a-t-il notamment dit, *cela est désormais corrigé. »*

La spécificité du monothéisme de l'islam a été précisé par M. Rifad Chahine, qui remplaçait Si Boubakeur, recteur de l'Institut musulman de la mosquée de Paris. Puis le pasteur André Dumas, directeur de l'hebdomadaire *Réforme,* ancien doyen de la faculté protestante de Paris, a défini le racisme comme l'action de transformer une *« différence en supériorité arrogante ou en infériorité méprisée ».*

Citant des versets de la Genèse, il a montré à quel point la pensée biblique, à l'inverse de la pensée grecque, constituait un rempart contre *le racisme : le Dieu unique* de la Bible, en effet, a engendré le multiple (les différences), qu'il considère comme Bon. Dans la pensée grecque, au contraire, cette pluralité, ces différences que chacun constate contredisent le Principe Premier qui est *Un* et ne témoignent que d'une chute.

M. Alain Goldmann, grand rabbin de Paris, approuve cette analyse et souligne le danger des théories invoquées aujourd'hui par ceux qui, tel Alain de Benoist, prétendent redonner vie aux dieux païens de la mythologie grecque. Chaque homme est créé à l'image du Dieu unique. Ce seul principe condamne toutes les « ethnophobies ».

Dans une brève intervention, M. Pierre-Bloch, président de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, demande que l'on ne *« banalise pas le racisme »* en utilisant ce mot pour dénoncer n'importe quelle forme d'antipathie collective : racisme corporatif, racisme anti-jeune, etc. — A. G.

(1) B'naï B'rith est la traduction de l'expression « Fils de l'Alliance ». Cette organisation humanité créée en 1843 à New-York est la plus ancienne des associations juives.

La campagne de M. Chirac

« M. GISCARD D'ESTAING PROPOSE DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DU CHOMAGE »

Visitant, mardi 31 mars, la région de Franche-Comte, M. Jacques Chirac a évoqué, à Besançon, le projet socialiste qui prévoit, notamment, la nationalisation des usines Peugeot, en disant : *« Je suis hostile à la semi-nationalisation préconisée par les socialistes. Le capitalisme d'Etat crée plus de difficultés qu'il ne résout de problèmes ».*

Au cours d'un meeting, à Besançon, M. Chirac a assuré :

« La France peut reprendre le chemin de la prospérité si elle sait préserver, encourager, défendre son industrie. Il nous faut produire plus et donc investir plus. Ce sont les idées de bon sens d'une politique de la croissance. Je crains hélas ! que la France ne soit encore en retard d'une guerre, d'une guerre économique.

» Cessons de pénaliser, de taxer le travail, l'épargne, l'investissement, l'esprit d'initiative. Cessons de subventionner le non-travail, de tolérer le train de vie excessif de l'Etat. C'est cela qui fait la différence entre mon programme et celui du candidat Giscard d'Estaing. Les mesures qu'il préconise ne sont que des mesures d'accompagnement d'une politique de chômage et non pas une politique de redressement de l'emploi. »

DEUX MILLE PERSONNALITÉS APPELLENT A VOTER POUR LE CANDIDAT R.P.R.

Le comité national de soutien à la candidature de M. Jacques Chirac a rendu publique, mardi 31 mars, une liste de deux mille personnes appelant à voter pour le maire de Paris. Parmi elles on relève les noms de personnalités politiques comme MM. Jacques Foccart, Léon Noël, ancien président du Conseil constitutionnel, et François Missoffe, ancien ministre, ainsi qu'une quinzaine de compagnons de la Libération, parmi lesquels MM. Pierre Clostermann, Hettier de Boislambert et Maurice Schumann.

Des sportifs, comme Patrice Dominguez, Guy Drut, Louison Bobet, Jack Cantoni, Alphonse Halimi, Alain Mimoun et Bernard Restout, président de la Fédération française de boxe, appellent également à voter pour le maire de Paris.

De nombreux artistes figurent sur cette liste. Parmi eux, Pierre Dux, Michel Duchaussoy, Jean Marais, Roger Carel, Christine Carrère, Marcel Charvey, Jean Constantin, Sophie Darel, Jean Desailly et Simone Valère, Monique Tarbès, Jean Négroni, Philippe Nicaud, Patrick Topaloff ; des chanteurs : Line Renaud, Philippe Clay, Maria Candido, Mathé Altery ; des artistes de variétés : Aimable, Loulou Gasté, Moustache ; des metteurs en scène, Raymond Gérôme, Jean Delannoy et Jacques Chazot.

● *Une messe anniversaire* à la mémoire de Georges Pompidou *sera célébrée en l'église Saint-*Louis-en-l'Ile le jeudi 2 avril à 10 heures, à l'initiative des anciens collaborateurs de l'ancien président de la République. Georges Pompidou est décédé à Paris le 2 avril 1974.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 1er AVRIL

Mme Marie-France Garaud, candidate à l'élection présidentielle, est l'invitée de l'émission « Face au public », sur France Inter, à 19 h. 15.

JEUDI 2 AVRIL

— *Mme Gisèle Moreau,* secrétaire du comité central du P.C.F., est reçue à l'émission « Tribune libre » sur FR 3, à 18 h. 55.

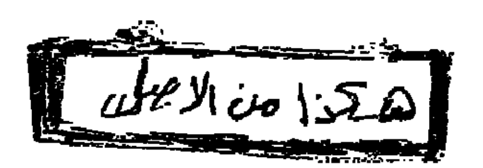
— *M. Georges Marchais,* candidat à l'élection présidentielle, participe à l'émission « Forum », sur R.M.C., à 19 heures.

— *M. Michel Crépeau,* président des radicaux de gauche, est reçu à l'émission « Spécial présidentielle » sur Europe 1, à 19 h. 30.

— *MM. Jean-François Deniau,* principal animateur de la campagne électorale de M. Giscard d'Estaing, et *Lionel Jospin,* premier secrétaire du P.S., sont les invités du « Face à face », sur TF1, à 20 h. 35.











LE CAFÉ D'EN FACE AU RENDEZ-VOUS DES CHÔMEURS

Premier chômeur, dix-huit ans
Tu es chômeur aussi ?

Deuxième chômeur, vingt-quatre ans
Comme tant d'autres.

Premier chômeur
Qu'est-ce que tu faisais avant d'être chômeur ?

Deuxième chômeur
Je travaillais dans une usine d'automobiles, c'est moi qui montais les tuyaux d'essence, d'huile, d'air comprimé, etc., et puis un jour, il n'y a plus eu de boulot.
Et toi, qu'est-ce que tu faisais ?

Premier chômeur
Moi, je n'ai jamais travaillé. Pourquoi y a-t-il tant de chômage ?

Deuxième chômeur
Quand on ferme les vieilles usines métallurgiques pour en créer de nouvelles plus modernes, qui produisent plus vite et moins cher avec moins de personnel, cela crée du chômage.

Premier chômeur
C'est vrai.

Deuxième chômeur
Mais ce n'est pas tout. Quand on met partout des machines électroniques dans le métro au lieu d'embaucher des poinçonneurs, quand on met des machines automatiques pour distribuer des billets au lieu d'embaucher des employés de banque, quand Renault fabrique des robots, bravo, mais c'est pour ne pas utiliser de la main-d'œuvre et tout cela crée du chômage.

Premier chômeur
On n'arrête pas le progrès, mais qu'est-ce que nous allons devenir ? On ne peut pas être chômeurs toute notre vie ?

Deuxième chômeur
Et puis, tu ne sais pas tout. Les sténodactylos aussi, il n'y en aura plus.

Premier chômeur
Comment ça ?

Deuxième chômeur
Chaque directeur aura sa machine dans laquelle il parlera, comme au téléphone, et elle sortira des lettres toutes faites en n'importe quelle langue.

Premier chômeur
Ça sera épatant, mais il y aura tout de même quelque chose que tu ne pourras pas faire avec ta machine.

Deuxième chômeur
Quoi donc ?

Premier chômeur
L'embrasser dans le cou.

Deuxième chômeur
Tiens ! toi, t'as l'moral.

Premier chômeur
Et toi ?

Deuxième chômeur
Moi aussi, j'ai l'moral, mais j'ai mes raisons.

Premier chômeur
Quelles raisons ?

Deuxième chômeur
Je travaille au noir qui va bientôt virer au blanc. J'ai maintenant une petite clientèle de plombier, je suis connu dans le quartier. Dès qu'il y a une fuite quelque part, on m'appelle. Aussi, je vais demander au Crédit d'Equipement des Petites et Moyennes Entreprises de m'avancer une petite somme à un taux d'intérêt pas trop élevé pour louer une boutique et m'installer.

Premier chômeur
Comment elle s'appellera ta boutique ?

Deuxième chômeur
A l'enseigne du petit plombier diligent.

Premier chômeur
Tu en as de la chance ! Tu ne pourrais pas m'embaucher ? Il paraît que quand on embauche un apprenti, l'État vous fait toutes sortes d'avantages.

Deuxième chômeur
Et bien, tu as une bonne tête, d'accord, je t'embauche comme apprenti et si nos affaires marchent bien on embauchera encore un ouvrier.

Premier chômeur
Nous voilà pratiquement hors d'affaires, mais les autres ?

Deuxième chômeur
Si les petits commerçants et artisans pouvaient emprunter à un taux raisonnable, ils feraient plus d'affaires et il suffirait que chacun d'eux embauche un ouvrier ou un apprenti pour faire diminuer notablement le chômage.

Premier chômeur
C'est une bonne idée, je vois beaucoup de monde en face, au café du Commerce, il doit y avoir des petits commerçants et artisans, on va aller leur expliquer qu'ils doivent embaucher des apprentis.

Marcel Dassault
député de l'Oise

Le Monde

société

APRÈS SON « ENLÈVEMENT »

Les Brésiliens prennent fait et cause pour Ronald Biggs

Ronald Biggs, le « cerveau » de l'attaque du train postal Glasgow-Londres, le 8 août 1963, est toujours détenu à la Barbade après son enlèvement au Brésil, le 16 mars (le Monde *des 26, 27 et 31 mars). Il attend donc en prison la décision des autorités de ce pays concernant son éventuelle extradition soit vers le Brésil, où il vivait jusqu'à présent sans être inquiété, soit vers la Grande-Bretagne qui souhaite le « récupérer » depuis son évasion de la prison de Wandsworth, en juillet 1965.*

Les Brésiliens ont pris fait et cause pour Ronald Biggs et son jeune fils, Michael, âgé de sept ans, dont la nationalité brésilienne a fait beaucoup pour cette popularité.

Le fils du « cerveau »

De notre envoyé spécial

Rio-de-Janeiro. — C'est surtout à travers les réactions et les émotions de Michael, six ans, le fils de Ronald Biggs que le Brésil vit l'enlèvement du « cerveau » de l'affaire du train postal de Glasgow-Londres, puisque tous les jours Michael est interviewé à la radio, à la télévision, et livre ses jeunes états d'âme aux journaux. Les *cariocas* et les Brésiliens en général ne sont guère rancuniers et considèrent que le temps apporte l'oubli et le pardon. Les Allemands qui ont trouvé refuge au Brésil après la seconde guerre mondiale, et dont beaucoup ont un passé tellement plus chargé que celui de Ronald Biggs, ont pu apprécier cette faculté qu'ont les Brésiliens de vivre avec le présent. Aussi ne voient-ils que le désespoir, bien entretenu au demeurant, d'un petit garçon né au Brésil — et donc Brésilien — d'un père britannique et d'une mère brésilienne.

La mère de Michael, Raimunda de Castro, trente-trois ans, dont Ronald Biggs est séparé et qui vient de se remarier en Suisse, est arrivée à Rio il y a quatre jours, « commanditée » par un magazine allemand qui recevra en échange l'exclusivité du récit de l'enlèvement vécu « de l'intérieur de la famille ». Les Brésiliens ont donc pris fait et cause pour Ronald Biggs, dont Michael ne cesse de répéter à quel point il est un bon père. L'impression qui prévaut en effet est que, si Ronald Biggs a effectivement commis un acte répréhensible il y a longtemps, ceux qui l'ont enlevé et conduit à la Barbade, la bande de John Muller, sont encore moins recommandables et que surtout le rapt à Rio a ridiculisé la police et la justice brésiliennes.

Le meilleur avocat

Mais, plus que tout, Michael est là pour faire pencher la la balance en faveur de Ronald Biggs et de son retour au Brésil, même si on pense, en général, que la Grande-Bretagne finira par convaincre la Barbade de lui livrer l'évadé de la prison de Wandsworth. Il y a seize ans. Pour l'heure, le rapt n'a fait qu'un heureux au Brésil, l'éditeur des Mémoires de Ronald Biggs, dont le livre doit sortir ces jours-ci et à qui profitera cette extraordinaire publicité. Coïncidence qui a fait croire un moment qu'il s'agissait plutôt d'un coup monté que d'un enlèvement réel.

Tout est fait pour présenter Michael comme un enfant exceptionnel, très en avance pour son âge. Le jeune garçon s'y prête à merveille, donnant ainsi une chaleureuse image de son père. Michael n'ignore rien du passé de Ronald Biggs. Il le dit chaque fois qu'il en a l'occasion. Ronald Biggs a voulu éviter que d'autres ne se chargent de lui raconter sa vie, avec le risque d'en rajouter. Michael sait ainsi que l'attaque du train postal « n'a rapporté que » 600 000 F à Ronald, dont le rôle n'a été que de neutraliser le machiniste de la locomotive. Il connaît les circonstances de son arrestation, peu de temps après l'attaque du train, et son évasion de la prison de Wandsworth. Il est au courant de l'opération de chirurgie esthétique subie en France par son père. Il sait comment il a vécu ensuite en Australie avant de s'établir au Brésil. Son père est toute sa famille : après la séparation du couple Biggs, la garde de l'enfant n'a-t-elle pas été confiée au père, pourtant soumis à un régime de liberté surveillée, plutôt qu'à la mère Raimunda de Castro, danseuse au club Tiffany de Winthertur, en Suisse ?

Les circonstances du rapt de Ronald Biggs par une bande au mobile avoué, le seul profit, agissant prétendument pour une agence de surveillance britannique, dont l'adresse correspond... à un terrain vague de Londres, ont fini de faire basculer l'opinion brésilienne. On comprend mal comment Biggs a pu être enlevé dans un avion privé à l'aéroport Santos-Dumont de Rio-de-Janeiro, même avec des documents « volés » à l'ambassade du Brésil en Grande-Bretagne, transporté à Belem puis embarqué, caché dans un sac, sur le yacht *How Can 2* qui l'a conduit à la Barbade. Tout juste a-t-on un peu souri ici de la naïveté ou du peu de curiosité d'un fonctionnaire des douanes de Belem qui s'est satisfait de l'inscription portée sur le sac — « *Anaconda, sorte de serpent, à manipuler avec précaution* », — et s'est-on aussi un peu irrité de la lenteur du ministère de la justice brésilien à exiger la restitution de Ronald Biggs. Comment ne pas penser que la bande de John Muller a bénéficié de beaucoup de complicités au Brésil même pour monter son opération ?

Michael a achevé de faire la conquête des médias en inventant pour son père un pays de rêve : Balsul où Ronald Biggs serait enfin à l'abri de toute mauvaise surprise.

Balsul est un pays magique, dirigé par un shérif, lui Michael, qui n'a conclu de traité d'extradition avec aucun autre pays et où il fait beau toute l'année sauf le soir de Noël. Ronald Biggs a été nommé citoyen d'honneur de Balsul dont sont exclus les méchants, les bandits et les... Britanniques. Mardi soir, Michael a encore parlé de Balsul à la télévision, longuement, entre deux informations qui traitaient de l'attentat commis contre M. Reagan. De tous les avocats qui plaident la cause de Ronald Biggs, Michael est bien le meilleur.

FRANÇOIS JANIN.

En Grande-Bretagne

LA SECTE DE MOON PERD SON PROCÈS EN DIFFAMATION CONTRE LE « DAILY MAIL »

Le dirigeant de la secte de Moon, en Grande-Bretagne, M. Dennis Orme, a perdu, mardi 31 mars, le procès en diffamation qu'il avait intenté contre le groupe de presse qui édite le quotidien *Daily Mail*. Au terme du procès en diffamation le plus long — il a duré plus de six mois — et le plus cher dans les annales de la justice britannique, le jury, composé de cinq hommes et de six femmes, a déclaré, à l'unanimité, que l'article incriminé n'était pas diffamatoire.

Après avoir entendu cent dix-sept témoins — dont les deux tiers appelés par la secte — le jury a décidé que les accusations formulées par le quotidien britannique, selon lesquelles les dirigeants de la secte de Moon pratiquaient le lavage de cerveau et brisaient les familles, étaient justifiées. M. Orme a été condamné à payer les frais du procès, soit 750 000 livres (plus de 8 millions de francs).

Après cinq heures de délibération, les jurés ont également demandé que le fisc révise le statut d'exemption d'impôts dont bénéficie la secte de Moon en Grande-Bretagne, en tant qu'organisation charitable, alors que, a estimé le jury, il s'agit d'une « *organisation politique* ».

Le juge, M. Comyn, a indiqué que la secte de Moon comptait environ cinq cents adeptes actifs dans le pays, chargés de recruter de nouveaux membres et de trouver *des fonds. La preuve a été* apportée, affirme-t-il, que des équipes avaient recueilli au moins 2 000 livres (22 000 F) par semaine, à Londres.



JUSTICE

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE CHERBOURG

Procès bâclé pour une vengeance radioactive

De notre envoyé spécial

Cherbourg. — Il aura fallu à peine deux heures au président du tribunal correctionnel de Cherbourg (Manche), M. Wulfran Jauffret, pour examiner, mardi 31 mars, une affaire unique dans les annales judiciaires : l'utilisation de la radioactivité pour porter atteinte à l'intégrité physique d'une personne. Une première dans l'histoire de la criminalité marquée par l'entrée on ne peut plus discrète dans les tribunaux de l'ère atomique. Cette inauguration, en quelque sorte, n'a, c'est le moins que l'on puisse dire, guère retenu l'attention des magistrats. Les dangers du nucléaire sont encore un sujet tabou, y compris dans les salles d'audience. Peut-être ce lever de rideau aurait-il mérité que l'on s'attarde un peu plus sur le sujet et que l'on pose certaines questions restées en suspens.

Au centre de l'affaire, l'usine de *retraitement des combustibles* irradiés de La Hague (Manche), où un jeune agent d'exploitation, M. Noël Lecomte, âgé de vingt-huit ans, a été inculpé en mai 1979 d'empoisonnement et de vol. M. Lecomte que les psychiatres décrivent comme un personnage renfermé, dépressif, un écorché vif à la limite de la paranoïa, ressassant sans cesse ses griefs, n'avait guère de sympathie pour son chef d'équipe, M. Guy Busin, âgé de trente-neuf ans, un homme qui a gravi un à un les échelons de la hiérarchie et qui ne badine pas avec l'autorité et le rendement. « *Le climat était insupportable*, raconte M. Lecomte. *J'aime bien le travail bien fait. Mais il fallait toujours en faire plus au détriment des règles de sécurité.* »

Plus spécialement chargé de filtrer l'eau de la piscine dans *laquelle baignent les éléments* combustibles, M. Noël Lecomte vers le mois de mai ou juin 1978 (il ne se souvient plus) aperçoit trois quensots au fond de l'eau. Ces *queusots sont des bouchons placés* à l'extrémité des gaines de magnésium dans lesquelles sont enfermées des aiguilles d'uranium avant que celles-ci soient sectionnées *puis dissoutes dans* l'acide pour en extraire notamment le plutonium et l'uranium résiduels. A l'aide d'une gaffe, M. Lecomte s'empare des trois queusots, les *enveloppe dans un sac de plastique* et va les placer sous le siège du conducteur de la voiture de M. Guy Busin. Ces trois queusots sont radioactifs, une quinzaine de rads par heure, mais ne peuvent entraîner la mort. Noël Lecomte le sait : « *Ce que je voulais*, dit-il, *c'est qu'on le change de service. Je me suis dit que les services médicaux allaient s'en apercevoir et le muter. J'ai agi sur un coup de tête, sous le coup de la colère, dans un état de semi-conscience. J'ai essayé à plusieurs reprises de les récupérer, mais ça n'a pas été possible.* »

Or, étrangement, les services médicaux ne s'apercevront de *rien. Pourtant M. Busin était* perpétuellement fatigué. Il avait tendance à somnoler. Son état est sans doute à l'origine de l'accident de la route dont il est victime le 23 novembre 1978. La voiture est inutilisable, mais lui est à peine égratigné. Ce n'est que le 21 mars 1979 qu'il découvre les trois queusots en allant chercher des pièces sur son épave chez un récupérateur. Les radiations sont encore de plus de 10 rads par heure, six fois la dose maximale admise pour un travailleur du nucléaire. L'enquête confiée au S.R.P.J. de Rouen aboutit le 9 mai. Après avoir nié, Noël Lecomte avoue : « *Il fallait que je le dise. Pour moi, c'était la fin. Tout s'écroulait autour de moi.* »

Après une tentative de suicide et dix mois d'emprisonnement, il est remis en liberté. A la barre, il n'explique pas vraiment son *geste, se contentant de dire que* son chef « *le dérangeait sans arrêt, lui faisait faire d'autres tâches que son travail* ». Passible des assises pour empoisonnement, Noël Lecomte voit son affaire correctionnalisée, l'instruction ayant prouvé qu'il n'avait pas l'intention de tuer. Mais le code pénal n'a pas prévu les délits commis par irradiation. Il sera donc poursuivi sur la base de l'article 381, alinéa 1 du code pénal, qui réprime : « *Celui qui a occasionné à autrui une maladie ou une incapacité de travail personnelle, en lui administrant volontairement, de quelque manière que ce soit, des substances qui sans être de nature à donner la mort sont nuisibles à la santé.* »

Aucun témoin, aucun expert

D'abord soigné au centre de Fontenay-aux-Roses (Hauts-de-Seine) du Commissariat à l'énergie atomique, M. Busin sera ensuite examiné par les experts de l'Institut Curie. Malgré un taux d'irradiation important (25 à 30 rads pour la moëlle épinière et 400 à 500 rads pour les testicules), ceux-ci ne constateront aucune incapacité permanente partielle ou totale. En revanche, les risques de leucémie et de cancer sont sensiblement aggravés, de même qu'une altération génétique pour les enfants à venir. L'avocat de M. Busin, qui s'est constitué partie civile, Mᵉ Fernand Le Prieur, du barreau d'Avranches, a estimé que, si on ne pouvait prévoir les conséquences futures de cette vengeance par irradiation, il fallait cependant tenir compte des troubles d'ordre psychosomatique. Ce que le substitut du procureur de la République, M. Martin Lardeux, a souligné en déclarant : « *Il n'y a rien de plus horrible que de rester dans le doute*, avant de réclamer *une sanction juste mais exemplaire* » de deux ans d'emprisonnement, dont dix mois avec sursis.

Après quelques minutes de délibéré, Noël Lecomte a été condamné à deux ans d'emprisonnement, dont quinze mois avec sursis, et à payer une provision de 5 000 francs à M. Busin. Le président, M. Jauffret, ajouta que le condamné devait — comme s'il les avait encore — restituer les queusots, ce qui provoqua un énorme éclat de rire dans la salle. Ainsi *se terminait dans* l'hilarité et la dérision ce procès exceptionnel au cours duquel aucun témoin, aucun expert n'avait été cité, et aucune question ne fut posée à M. Busin, pourtant présent dans la salle. Il aurait pourtant été intéressant de savoir comment on pouvait sortir aussi facilement des matériaux irradiés du centre de La Hague ? Il n'était pas non plus négligeable d'expliquer pour quelles raisons l'examen médical qu'avait subi M. Busin pendant la période où il était soumis aux radiations des queusots n'avait rien révélé ? Ces mêmes queusots qui, le 6 janvier dernier, ont brûlé dans un incendie à propos duquel la direction de la Cogema (Compagnie générale des matières) dira qu'il était sans danger pour la dispersion de la contamination radioactive. Mᵉ Jean Lejeune, avocat de M. Lecomte, avait déclaré au début de sa plaidoirie : « *J'entends rester sur le plan judiciaire.* » La précaution n'était pas nécessaire, car, au cours du semblant de débats, on n'en est jamais sorti. Le nucléaire est une chose trop sérieuse pour en parler dans les tribunaux.

MICHEL BOLE-RICHARD.

RELIGION

Un témoignage sur l'abbé Glasberg

Une certaine image de la France

M. Jacques Debû-Bridel, président de France-Terre d'asile, nous adresse le témoignage ci-dessous, à la mémoire de l'abbé Alexandre Glasberg, qui vient de mourir (le Monde *du 26 mars).*

Il y a trois ans, un libraire juif, d'origine allemande et naturalisé anglais, évoquant son enfance, déclarait à une amie, déportée de la Résistance : « *Pour moi, l'image de la France, c'est l'abbé Glasberg. Je lui dois la vie.* » Il avait en effet été recueilli par le groupement Amitiés chrétiennes, dont l'abbé Glasberg était l'animateur à Lyon.

L'homme qui pour cet étranger incarnait la France était né en Russie, juif ukrainien, prêtre et converti, naturalisé français par confiance en l'idéal qu'incarne la France dans le monde. L'occupation trouva Glasberg, vicaire de la paroisse de Saint-Alban, *au premier rang de* ceux qui résistèrent, qu'il s'agisse de combattre l'ennemi ou de venir en aide à ses victimes.

Dès la fin de 1940, l'abbé Glasberg assurait une liaison avec Londres et travaillait avec un groupe de cheminots qui faisaient du sabotage. Il ne voulut pas limiter son action à *des secours aux opprimés. « Si l'on se contente d'envoyer des colis aux gens des camps*, proclama-t-il, *tout se passe comme si on acceptait le système des camps.* »

Tout Glasberg est dans cette phrase !

Fin 1942, afin d'éviter une arrestation, il se rendit à Montauban, accueilli par Mgr Theas, puis il gagna les maquis et participa aux opérations de réception des parachutages de la R.A.F. L'abbé Glasberg fit partie du comité de la libération du Tarn-et-Garonne.

L'honneur de notre pays est de compter des hommes de la valeur de notre ami qui, comme tant d'autres venus d'au-delà des frontières, combattirent pour l'indépendance et la liberté de la France, et de sa « mission spirituelle », concept de la patrie qui déborde la notion barrésienne de la terre et des morts.

Toute sa vie fut consacrée aux réfugiés et aux immigrés, tant comme fondateur du Centre d'orientation sociale (COS) qu'à France-Terre d'asile (F.T.D.A.), dont il fut un des fondateurs.

JACQUES DEBU-BRIDEL.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	701 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE, TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 089 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Faits et jugements

Un centre hospitalier condamné à indemniser un malade.

Rennes. — Le tribunal administratif de Rennes a condamné le Centre hospitalier régional de Rennes à verser 1 700 000 francs à un malade, M. Lohier, qui est resté totalement paralysé après un examen médical. Le C.H.R. devra, en outre, rembourser 328 000 francs à la Caisse mutuelle régionale de Bretagne et verser à son épouse 100 000 francs.

Dans ses considérants, le tribunal administratif note : « *L'artériographie subie par M. Lohier le 5 juillet 1976 n'était pas indispensable, compte tenu de la seule affection de surdité intermittente dont faisait état l'intéressé et des diagnostics qui pouvaient être portés sur son état.* » Le jugement ajoute qu'il y a une disproportion entre les risques et le résultat qui pouvait être retiré de l'artériographie et que le C.H.R. ne peut s'exonérer de sa responsabilité en « *invoquant la demande faite par le spécialiste traitant M. Lohier en dehors de l'établissement* ».

M. Lohier reste atteint, depuis le 5 juillet 1976, d'une incapacité permanente. Il a une paralysie des quatre membres, ne peut s'exprimer qu'avec la plus grande difficulté et ne peut survivre qu'en ayant auprès de lui quelqu'un qui le prend totalement en charge. Son préjudice personnel a été chiffré à 1 400 000 francs. Le *tribunal a ajouté 300 000 francs* en considérant que le commerce de M. Lohier a subi une baisse relative du chiffre d'affaires et du bénéfice d'exploitation du fait *que seule son épouse* peut s'en occuper en dehors des heures qu'elle consacre à assister son mari. — *(Interim.)*

Huit attentats en Corse.

Six attentats à l'explosif ont été commis, mardi 31 mars, entre 22 h. 30 et 23 h., à Ajaccio. Presque simultanément, les explosions, causées par des charges de plastic évaluées à environ 200 grammes chacune, ont ainsi endommagé l'immeuble de la Trésorerie générale de Corse, une agence du Crédit agricole, la boutique d'un fleuriste, un magasin de mobilier de cuisine, le cabinet d'un architecte, M. Robert Sigrand, et un véhicule en stationnement. D'autre part, deux explosions ont endommagé, à Sagone, dans le sud de l'île, l'appartement et le bar appartenant à M. Jean Renoir.

Ces attentats, qui n'ont fait aucune victime, n'ont pas été revendiqués.

● *Le témoin numéro un du triple meurtre* découvert le 29 mars en Loire-Atlantique, à Saint-André-des-Eaux, a été inculpé, mardi 31 mars, d'homicides volontaires et écroué à la maison d'arrêt de Saint-Nazaire (*le Monde* du 31 mars). Il s'agit de M. Louis Buchin, trente-huit ans, gardien de la paix résidant dans la région parisienne. Les victimes sont sa femme, avec laquelle il était en instance de divorce, et deux membres de sa famille par alliance dont un garçon de huit ans.

● *Le livre de M. Roger Delpey* pourra être publié sous le titre : *la Manipulation*. M. Pierre Drai, premier vice-président du tribunal de Paris a débouté, mardi 31 mars, M. Gilbert Picard de son action en référé pour faire interdire ce titre identique à *celui de son* roman de fiction politique paru le 30 août 1978. Le magistrat a estimé que « *le risque de confusion entre les deux ouvrages n'apparaît pas suffisamment marqué* », compte tenu du fait que celui de M. Picard « *n'a pas fait l'objet d'un nouveau tirage* » et qu'il « *n'est plus certain qu'un lecteur intéressé puisse le retrouver en librairie* ».

● « *Libération* » *condamné.* — Pour des apologies de la drogue contenues dans une série d'articles de *Libération* de 1976, 1977 et 1978, Mme Zina Rouabah, directrice du journal dont la publication est suspendue a été condamnée le 31 mars à 5 000 F d'amende par la seizième chambre correctionnelle de Paris (*le Monde* des 12 décembre 1980 et 13 mars 1981).

● *Requête en référé pour le Palais de la Méditerranée.* — Une requête en référé a été déposée, le 31 mars, au tribunal de Nice pour s'opposer à la vente du mobilier et à la démolition du Palais de la Méditerranée. Cette requête, formulée par le comité de défense de la baie des Anges et le GADSECA (Groupement des associations de défense des sites et de l'environnement de la Côte d'Azur), a été adressée aussi au préfet des Alpes-Maritimes, M. Pierre Lambertin.

● « *La Blonde endormie* », une toile de Gustave Courbet estimée à 2 500 000 francs, dérobée au mois de novembre dernier à Paris, chez M. Claude Duthuit, gendre du peintre Matisse, a été retrouvée, impasse des Prêtres, à Paris (16ᵉ), par les policiers chez deux receleurs, MM. Milenko Patrovic, trente ans, et Milenko Kalinic, vingt-cinq ans, tous deux de nationalité yougoslave.

هكذا من الاعلى

Vivez la Grande Bretagne, le spectacle est gratuit.

Vivre comme un Lord, c'est ce qui vous attend pour quelques jours, pour quelques semaines et pour bien moins cher que vous ne le pensez.
Vivre comme un Lord, c'est un monde complètement différent à 30 km de chez nous. Découvrez-le, c'est bon.

Bed and Breakfast: 55 F la nuit, tradition comprise.



Les panneaux B and B vous les signalent. Pour 55 F environ, de nombreuses familles anglaises mettent à votre disposition une chambre confortable et vous servent un copieux petit déjeuner.
Réservations possibles auprès des 650 "Tourist Information Centres".
Des vacances à la ferme? La campagne anglaise, ses habitants et ses produits du terroir feront votre bonheur.
Vous n'aimez pas loger chez l'habitant? De nombreux petits hôtels vous offriront le confort, l'accueil et la cuisine à un remarquable rapport qualité/prix.

30 F le saumon, gastronomie comprise.

Bien sûr, la gastronomie existe en Grande-Bretagne. Quelques spécialités typiques vous en persuaderont. Le "steak and kidney pudding" en Angleterre, le "home made bread" servi avec "eggs and bacon" au Pays de Galles, le "haggis" et le saumon frais ou fumé en Ecosse.
N'oubliez pas les pubs! On s'y régale en dévorant un "ploughman's lunch" arrosé d'une pinte de bière pour 15 F environ.

Festival d'Eisteddfod: 160 F la semaine, folklore compris.

En Grande-Bretagne, les manifestations culturelles abondent.
En voici quelques exemples:
- Au Pays de Galles: "International Musical Eisteddfod". Du 7 au 12 juillet vous pourrez découvrir chants, danses et costumes du monde entier. Entrée forfaitaire pour toutes les représentations: 160 F. Par spectacle, compter 25 F environ.
- En Angleterre du 22 mai au 7 juin, le festival international de Bath avec ses concerts, ses chœurs, ses expositions artistiques et architecturales.
- En Ecosse du 16 août au 5 septembre: "International Edinburgh Festival". C'est la plus grande manifestation artistique de Grande-Bretagne. Elle réunit des artistes du monde entier.

Ne manquez pas les Highland gatherings: c'est la fête des kilts, des cornemuses et des danses dans de nombreux villages.

Jardins pour tous, pelouses gratuites.

La Grande-Bretagne est un jardin ouvert à tous et les Anglais des amoureux de la pelouse. Ils ont su créer des espaces dont



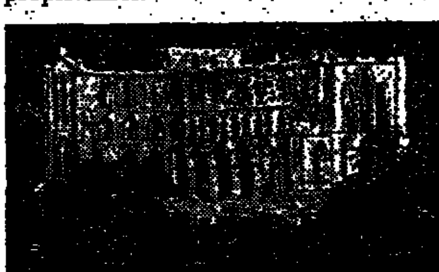
Jeu de cricket à Great Brockham.

l'harmonie repose sur l'agencement des parterres de fleurs, des arbres et des lacs. Parcourir des jardins comme Blenheim Palace, Chatsworth House, c'est faire un saut dans le passé, au cœur des tableaux de Poussin et de Lorrain.

Cawdor: 15 F la visite, Histoire comprise.

Cette année, plongez dans l'Histoire.
- "Le Grand Tour of Scotland": 700 km de beauté, des siècles d'histoire et d'intrigues amoureuses ponctués par la visite de 6 châteaux: Glamis, Blair Castle, Cawdor, Inveraray, Scone Palace, Hopetoun House.

Frantour Voyages vous propose de magnifiques circuits qui vous feront faire le tour des plus beaux châteaux d'Ecosse dont certains sont toujours habités par leurs propriétaires.



Abbaye de Rievaulx.

- Les sentiers du patrimoine normand: remontez sur les traces de Guillaume de Normandie en visitant cette région que les Anglais appellent "leur Normandie". Vous découvrirez les châteaux de Lewes, de Hastings et de Douvres, les remparts célèbres de Southampton et des cathédrales parmi les plus belles du monde comme celles de Canterbury et de Winchester.

Golf: 35 F le parcours, initiation comprise.

Si le sport est roi en un pays, c'est bien en Grande-Bretagne. On peut y pratiquer tous les sports et à des prix généralement modérés.
- Le golf: pour 35 F environ, vous aurez le droit d'être initié à ce sport très populaire en Grande-Bretagne.
- L'équitation: manèges ou randonnées, 50 F l'heure environ.
- La pêche: de nombreux petits hôtels et auberges cèdent un droit de pêche en rivière à leurs clients.
- Le tennis: la Grande-Bretagne est le berceau du tennis, 11 F l'heure environ.

N'oubliez pas que la campagne anglaise est sillonnée de nombreux petits sentiers. Des itinéraires de randonnée sont signalisés par les panneaux "Nature trails". Les parcs nationaux comme les "Yorkshire Moors" ou le "Peak District" vous offriront les plus belles promenades de Grande Bretagne.



London, 6 F la pinte, shopping compris.

Il serait dommage de passer des vacances en Grande-Bretagne sans s'arrêter à Londres. Ville magique pour son histoire et



son shopping, Piccadilly, Oxford Street, Marks and Spencer, Liberty's, Fortnum and Mason.

N'oubliez pas les pubs et dégustez-y une bonne pinte de bière.

Bon à savoir.

Les liaisons vers l'Angleterre.
- Les car-ferries **Sealink** vous emmènent avec votre voiture, de Boulogne et Calais à Douvres et Folkestone en 1 h 30, de Dunkerque à Douvres en 2 h 20, de Dieppe à Newhaven en 4 h et de Cherbourg à Weymouth en 3 h 55.

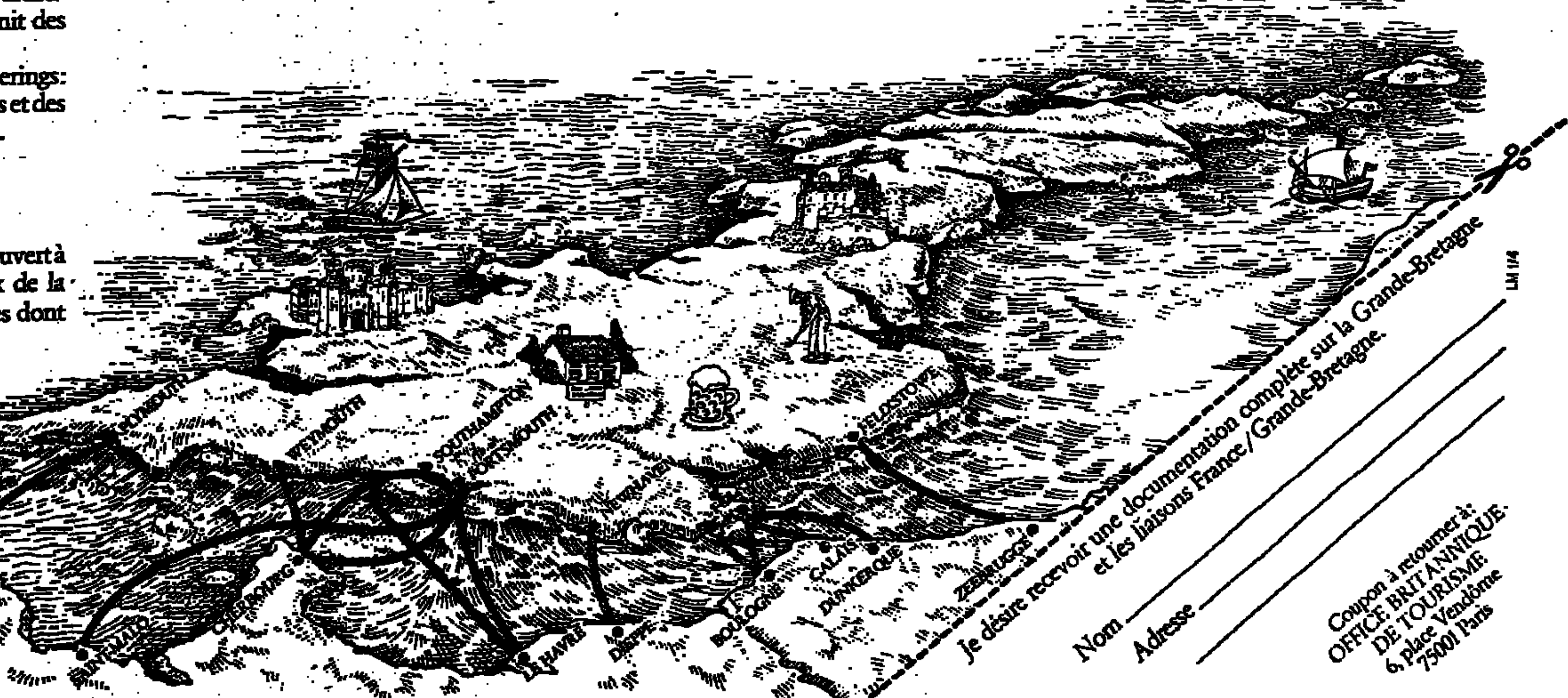
Les aéroglisseurs **Seaspeed** traversent la Manche de Boulogne et Calais à Douvres en une demi-heure environ.
- "Bonjour Britain" de **Frantour Voyages**: des week-ends et séjours à Londres et Edimbourg à l'hôtel ou dans des familles, des vacances à la ferme ou dans des auberges typiques au Pays de Galles, des circuits en autocar, en voiture ou par le train. Départs de Paris et de toute la France par le train ou en voiture, le bateau ou l'aéroglisseur. "Bonjour Britain": la brochure la plus complète pour vous aider à visiter l'Angleterre, l'Ecosse et le Pays de Galles.

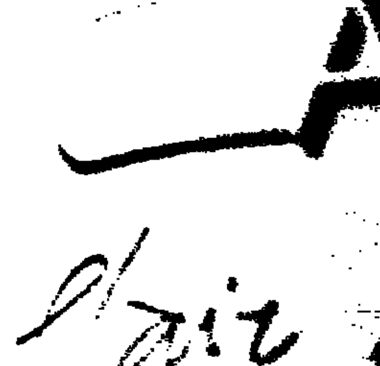
Les transports.
- Le car: la Grande-Bretagne offre un réseau national d'autocars express à des prix très compétitifs.
- Le train: si vous voyagez avec votre voiture, une solution simple et pratique pour l'Ecosse: le motorail.
- Empruntez les autoroutes sans payer, c'est gratuit. Le réseau routier britannique vous offre de multiples possibilités de visiter les plus petits villages anglais.
- Le **"Scottish Highlands and Islands Travelpass"** permet d'utiliser tous les autocars, trains et ferries dans les îles et les Highlands écossais. Forfait 10 jours: 505 F.

Informations pratiques.
Centres d'informations touristiques: ils sont à votre diposition de 9 h à 17 h 30 pour vous renseigner. Pour mieux préparer votre voyage, vous trouverez de nombreuses brochures chez W.H. Smith and Sons, 242 rue de Rivoli Paris 1er.
- Britain Hotels and Restaurants: 55,30 F.
- Wales angling guide: 22,50 F (guide de la pêche au Pays de Galles).
- Scotland for the motorist: 11,00 F (l'Ecosse pour les automobilistes).
- England farm holiday guide: 20,60 F (les vacances à la ferme en Angleterre).

Prix en vigueur au 1er janvier 1981.

BRITAIN
Un autre continent.





ÉDUCATION

Les réactions aux nouvelles modalités de recrutement des professeurs de collège

Pour protester, des représentants syndicaux quittent une réunion au ministère de l'éducation

Les représentants de plusieurs syndicats ont quitté la séance du comité technique paritaire réuni le 31 mars au ministère de l'éducation. Cette manifestation n'était pas liée à l'ordre du jour (consacré à des textes sur le recrutement des instituteurs, et le travail à temps partiel des professeurs) : elle visait à protester contre la décision du ministre d'arrêter le recrutement de professeurs d'enseignement général de collège (P.E.G.C.) au profit des agrégés et des certifiés (« le Monde » du 28 mars).

Le représentant du Syndicat national des instituteurs (SNI-P.E.G.C.) a, au préalable, déclaré que cette décision, prise « en l'absence de la moindre consultation, se situe dans le droit fil des récentes déclarations ayant pour objet d'en revenir à un enseignement ségrégatif et élitiste (...). Elle porte atteinte délibérément à l'existence et à la dignité des quatre-vingt-trois mille professeurs de collège ». Les délégués du SNI ont ensuite quitté la séance suivis par les représentants des syndicats de la FEN, du Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) et du Syndicat national des collèges (S.N.C., indépendant).

En revanche, les délégués du Syndicat national des enseignements de second degré (SNES), lui aussi affilié à la FEN, n'ont pas suivi le mouvement. Le SNES considère que « l'augmentation du nombre de postes mis au concours du CAPES et de l'agrégation constitue un acquis substantiel (...) et une étape importante dans les discussions que le SNES, s'appuyant sur l'action unitaire des personnels du second degré, a menées depuis plusieurs années avec le gouvernement ». Si le S.N.C. relève que le « collège unique a besoin, pour devenir homogène et efficace, d'un corps unifié et spécifique de professeurs de collège », le SGEN estime que la décision de supprimer le recrutement des P.E.G.C. « n'est pas aberrante s'il s'agit de renforcer le corps des agrégés et surtout des certifiés ». Il déplore, en revanche, l'absence de concertation et pose le problème de l'avenir des actuels P.E.G.C., comme des maîtres-auxiliaires, et du financement des nouveaux postes.

Libres opinions

Une étape décisive

par GÉRARD ALAPHILIPPE (*)

ENFIN ! les maîtres qui dans les collèges enseignent dans les mêmes classes aux mêmes élèves ne seront plus désormais recrutés à des niveaux différents. Les nouveaux recrutés ne seront donc plus, les uns par rapport aux autres, dans des situations inégales pour leurs conditions de service et d'emploi ou leurs traitements. Qui plus est, contrairement à ce qu'avait voulu faire en 1974 le ministre, Joseph Fontanet, c'est au niveau le plus élevé, celui du CAPES (1) et de l'agrégation, et non l'inverse, que cette unification intervient ! Parallèlement, ces mesures doivent s'accompagner du développement de la formation permanente et, dès 1982, d'une « revalorisation d'ensemble de la qualification et des carrières de tous les personnels » : pour les professeurs d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.), qui, pour la première fois, disposent des moyens de ne pas rester enfermés dans leur situation présente ; pour toutes les autres catégories de titulaires et d'auxiliaires qui exercent à la fois dans les collèges et les lycées. La commission des finances de l'Assemblée nationale, unanime, ne vient-elle pas de préconiser la revalorisation de la carrière des professeurs certifiés, en l'absence de laquelle, chacun le sait, ne saurait intervenir une véritable revalorisation de celle des instituteurs ?

Et les élèves, dans tout cela ? Sans doute, comme le proclame un porte-parole de M. Beullac, « *la réforme de la formation des certifiés et agrégés, en application depuis un an, privilégie davantage la pédagogie* » et prépare mieux à enseigner « *aux élèves des classes hétérogènes du collège unique et à la pédagogie différenciée* ». Mais on est encore loin de ce que le SNES demande depuis des années : l'acquisition de la maîtrise n'est pas encore incluse dans le cursus normal du CAPES et l'année de formation pédagogique ainsi que les deux premières années d'exercice sont, actuellement, largement détournées de leurs finalités de formation, au profit d'une utilisation des nouveaux certifiés et agrégés comme remplaçants malgré eux, bouche-trous déplacés au gré de l'humeur rectorale, de la même façon que continuent à l'être des dizaines de milliers de maîtres auxiliaires.

Face aux réformes gouvernementales ségrégatives des collèges et des lycées, il y a encore beaucoup à faire pour imposer que les enseignements des premier cycle et second cycle du second degré soient à la fois de masse et de qualité, pour que soit mis fin aux éliminations massives des jeunes dès la fin de la classe de cinquième pour que les moyens soient mis en œuvre d'une lutte efficace contre l'échec scolaire, qui atteint dans leur plus grand nombre les enfants de travailleurs. Si l'entrée en sixième fait tant problème, c'est d'abord parce qu'elle est révélatrice des inégalités scolaires qui se sont peu à peu établies en amont et qui sont trop souvent, aujourd'hui, déjà quasi irréductibles au cours moyen.

Masquer cette réalité pour la prolonger jusqu'à seize ans dans une école fondamentale laissant jouer jusqu'au bout la prétendue fatalité des « lignes de pente » de chaque jeune, ou en tirer argument pour canaliser dans des filières ségrégatives cette autosélection, ces deux démarches, qui ne se distinguent que dans l'apparence et ont en commun le butoir de la fin de troisième, doivent être délibérément écartées.

Langevin et Wallon sont plus que jamais d'actualité. Leur projet continue à ouvrir la voie à l'avenir, qui préconise une école progressive largement ouverte sur le monde, une scolarité portée à dix-huit ans où la continuité de la démarche éducative s'affirme à travers les nécessaires étapes et les cycles spécifiques qu'exige, dans toutes ses dimensions, le développement de l'enfant, de l'adolescent, des jeunes hommes et jeunes femmes qui se préparent à leur vie active de travailleurs et de citoyens. Sans doute les causes sociales et culturelles des inégalités scolaires ne seront pas radicalement surmontées tant que, par exemple, des familles devront vivre avec un SMIC inférieur à 4 000 francs par mois. Et c'est dès la maternelle que, dans l'école, doivent être mises en œuvre les interventions pédagogiques adaptées à chacun, les moyens du soutien et du rattrapage. Tâche essentielle que, de la sixième à la terminale, doivent pouvoir aussi assumer les enseignements de second degré.

Tous les enseignants des collèges et des lycées veulent dispenser un enseignement de qualité, avec leurs expériences différentes, qu'ils viennent des lycées, des premiers cycles ou des cours complémentaires. Ils pourront prendre appui sur ces acquis, sur les discussions menées par le SNES depuis plusieurs années, sur les mesures prises et les engagements proclamés. Ils sauront s'unir dans l'action pour être pleinement efficaces.

Bien des problèmes restent à résoudre ; mais une étape décisive est franchie pour l'élévation, l'amélioration, l'unification de leur formation et de leur recrutement, pour la revalorisation de leurs carrières.

Comme les jeunes, ils ont, tous, tout à y gagner. Et tant pis pour tous les conservatismes et pour toutes les nostalgies !

(1) Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

(*) Secrétaire général adjoint du SNES (Syndicat national des enseignants du second degré)

● *Grève dans l'enseignement du second degré en région parisienne.* — Pour protester contre les fermetures de classes et les suppressions de postes prévues pour la rentrée prochaine dans la région parisienne, les sections académiques du Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) et du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP) avaient appelé leurs adhérents à faire grève mardi 31 mars.

Pour les deux premières années d'enseignement supérieur

Horaires renforcés pour trois nouveaux diplômes d'études universitaires générales

Le *Journal officiel* du 29 mars publie quatre arrêtés portant création de nouveau diplômes d'études universitaires générales (DEUG) dont le volume des heures d'enseignement est augmenté de manière significative. Trois mentions sont prévues : sciences juridiques, économiques et sociales ; sciences de la matière et de la recherche ; langues et civilisations étrangères. Ces mentions comportent respectivement mille cinq cents, mille six cents et mille deux cents heures de cours et de travaux dirigés répartis en deux années. Un article précise qu'« *aucun étudiant ne peut être admis à s'inscrire en vue de la deuxième année d'études s'il n'a pas entièrement satisfait aux modalités du contrôle des aptitudes et des connaissances sanctionnant la première année* ». Un autre article prévoit que l'admissibilité comporte pour chaque matière une épreuve écrite « *subie individuellement et sous contrôle* ».

Ces nouveaux DEUG se différencient des diplômes créés au printemps de 1973 par l'importance des horaires — dans les DEUG traditionnels ils sont de sept cents à onze cents heures — et par la rigidité des cours et des travaux dirigés enseignés. Des annexes fixent de manière très détaillée la liste des enseignements obligatoires ainsi que leurs horaires au cours de ces deux années. Enfin, un arrêté donne la liste des licences auxquelles peuvent conduire ces nouveaux DEUG. Ces textes reprennent quelques points d'un projet de DEUG renforcé soumis au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) du 16 février. Ce projet prévoyait, en plus de l'augmentation des horaires, la création d'une commission chargée d'examiner les candidatures et l'assiduité obligatoire aux cours (*le Monde* daté 15-16 février).

Les organisations d'enseignants, Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup) et Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) soulignent « *la lourdeur des horaires* » et les conditions imposées pour le passage de première en deuxième année qui risquent de défavoriser les étudiants salariés. Le SGEN s'interroge aussi sur l'importance qu'auront ces nouveaux diplômes et de quelle manière ils viendront se substituer ou non à ceux déjà existant. Les étudiants de l'UNEF indépendante et démocratique constatent que « *tous les étudiants sont menacés par cette réforme* » qui comprend selon eux un doublement des horaires. Cette organisation appelle déjà à une manifestation de protestation vendredi 3 avril à Paris.

SERGE BOLLOCH

[Le vote négatif du CNESER au projet de création de DEUG renforcés (35 voix contre 27 et 4 abstentions) a amené le ministre des universités à modifier ses intentions. Il est vrai que le projet instituant une sélection à l'entrée des universités ou instaurant l'assiduité obligatoire au cours avait rencontré peu de défenseurs. En l'absence de véritable débat, les réformes voulues par le ministre se mettent en place de manière chaotique, car les nouveaux DEUG ainsi créés, bien que largement modifiés par rapport aux projets initiaux, comportent encore de nombreuses inconnues : à quels établissements sont destinés ces nouveaux diplômés ? S'agit-il de développer, et à partir de quand, d'autres filières dans les petites universités ou de préparer de futurs étudiants aux second et troisième cycles des « centres d'excellence » chers à Mme Saunier-Seïté ? Autant de questions qui n'ont pas encore de réponses. — S. B.]

LA FEN VA ÉDITER UNE NOUVELLE VERSION DE SON « PROJET ÉDUCATIF »

La Fédération de l'éducation nationale a présenté, mardi 31 mars, la deuxième édition de son « projet éducatif », version revue et mise à jour du projet élaboré en 1977. « Notre projet d'éducation n'est pas un livre de recettes pédagogiques, a précisé le secrétaire général de la FEN, M. André Henry. C'est un acte politique (...) porteur [de] réformes structurelles. »

Le document de la FEN, qui sera édité et mis en vente dans quelques semaines, comporte d'une part « un « corps de doctrine » où sont résumées les thèses défendues par la fédération, et, d'autre part, un « jeu de fiches » abordant tous les sujets d'actualité comme les langues régionales, la drogue, l'informatique, la décentralisation ou les relations parents-enseignants. Il s'agit de « fiches actualisables » pour un « projet évolutif », qui sera remis notamment aux candidats à la présidence de la République. « Le syndicalisme, lorsqu'il est unitaire et représentatif, dispose de la capacité de peser sur les décisions politiques qui engagent l'avenir », a souligné M. Henry.

Abordant les questions d'actualité, le secrétaire général de la FEN a déclaré que l'arrêt du recrutement des P.E.G.C. (professeurs d'enseignement général de collège), s'il se confirmait, serait « un acte grave, dangereux et sans doute lourd de conséquences ».

MÉDECINE

DES PSYCHIATRES EN GRÈVE DANS LES HOPITAUX DE LA RÉGION PARISIENNE

Dans les hôpitaux de la région parisienne, un grand nombre de psychiatres ont observé un mouvement de grève le mardi 31 mars, tout en assurant les permanences et les soins urgents. Les responsables du syndicat des psychiatres des hôpitaux indiquent que les restrictions budgétaires en matière de santé, qui retentissent sur les effectifs du personnel soignant, sont à l'origine de ce mouvement. Ils indiquent à ce propos que dans certains établissements, tels ceux de La Queue-en-Brie ou de Lagny-sur-Marne, « les seuils de sécurité sont déjà atteints ».

Les psychiatres des hôpitaux sont, d'autre part, inquiets des conséquences, dans leur spécialité, de la réforme des études médicales qui, selon eux, va entraîner « des réductions massives » de spécialistes et provoquer de graves problèmes de fonctionnement dans la psychiatrie du secteur public.

● RECTIFICATIF. — Dans « *le Monde de la médecine* » du 18 mars, nous avons indiqué que le prix du numéro spécial de la *Revue française des affaires sociales* (1), consacré au soixantième anniversaire du ministère de la santé, était de 80 francs. Il est en réalité de 40 F. (80 F représentant le montant de l'abonnement annuel à cette revue). Adresse de la revue : 1, place Fontenoy, 75007 Paris.

CARNET

Naissances

— Patricia et Laurent GAREL sont très heureux d'annoncer la naissance de
Alexandre,
Paris, le 31 mars 1981.

— BADDAJI Abdelmejid et Martine CHALANSET ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils
Yasha Oussama BADDAJI,
le 30 mars 1981, à Paris.

— Eric et Anne JUILLARD, née Rufenacht, sont heureux de faire part, avec Arielle, de la naissance de
David,
le 20 mars 1981
Paris - Abidjan.

Fiançailles

— Le marquis et la marquise de TALHOUET,
M. et Mme Bernard FRANÇOIS-PONCET,
sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants
Claire-Marine de TALHOUET,
et
André FRANÇOIS-PONCET.

Mariages

— Mme Raymond BASCH est heureuse d'annoncer le mariage de sa fille
Odile,
avec
M. Richard GROGAN Jr.,
La cérémonie a été célébrée dans l'intimité, le 28 mars 1981.

— M. Pierre COTI et Mme, née Benoîte Guidicelli,
M. Denis BATTISTINI et Mme, née Thérèse Ollandini,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,
Paul et Angela.
La bénédiction nuptiale leur sera donnée à Rome, en l'église de la Trinité-des-Monts, par Mgr Arrighi, prélat de Sa Sainteté, le samedi 4 avril, à 17 h. 30.

Décès

PHILIPPE BAUDET

Philippe BAUDET
ambassadeur de France,
est mort le 19 mars 1981.
De la part de
Mme Claire Baudet,
Et de MM. Louis, Paul Baudet, ses enfants.
L'inhumation a eu lieu le mardi 24 mars 1981, dans une stricte intimité.
Une messe sera dite dans l'intimité, le jeudi 2 avril, à 18 h. 30, en la chapelle, 20, rue Barbet-de-Jouy, à Paris-7e
31 bis, boulevard Suchet,
75016 Paris.

(Né le 29 août 1901, Philippe Baudet entra dans la carrière diplomatique en 1928 comme attaché d'ambassade à Constantinople pour servir ensuite successivement à Washington et à Pékin, d'où il rentra pour être affecté à l'Administration centrale en 1934. Il repartit pour Mexico en 1938, puis Pékin, d'où il rejoignit Londres en 1942.

Envoyé à Washington, il y servit successivement à la délégation de la France Libre à l'ambassade, jusqu'en 1945. Après avoir été directeur d'Asie au ministère jusqu'en 1947, il fut ministre-conseiller à Londres, puis ambassadeur à Belgrade. Directeur du cabinet de M. Mendès France en 1954-1955, il fut ensuite ambassadeur à Buenos-Aires.

De retour à Paris, il exerça les fonctions d'adjoint en chef d'état-major de la défense nationale jusqu'en 1961 avant d'être ambassadeur à Berne puis à Moscou, où il atteint l'âge de la retraite en août 1966. Il avait été élevé en 1965 à la dignité d'ambassadeur de France et était commandeur de la Légion d'honneur.)

— Ses enfants Carole et Eric Bayer, ses petits-enfants,
MM. Claude et Francis Bayer, ses petits-enfants,
M. Henry Pinatel, son beau-frère,
M. Roger et Mlles Jacqueline et Christiane Pinatel,
ses neveu et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Raymond BAYER,
née Yvonne Bréhier,
survenu le 28 mars 1981, à l'âge de soixante-quatorze ans.
La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 1er avril 1981, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil, 1, rue Corot, Paris-16e
L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille.
52, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

— Mme Léopold Berkowitz,
Docteur Joseph Berkowitz,
Docteur Eugène Tanant,
Mlle Deborah Verneret,
M. et Mme J.-Ch. Berkowitz-Tanant,
ont la très grande douleur de faire part du décès de
Mme Claudine BERKOWITZ-TANANT,
leur petite-fille, fille, mère et sœur.

— La société C.E.R.P.J., 48, boulevard des Batignolles, Paris-17e,
a le regret de faire part du décès de son collaborateur
Pierre BONNET,
survenu le 26 mars 1981
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité

— Mme Daniel Delarue-Becquart,
M. et Mme Philippe Delarue et leurs enfants,
M. et Mme Tanguy Delarue et leurs enfants,
Mme Anne Blaise,
Thierry et Sophie,
M. et Mme Charles Delarue et leurs enfants,
M. et Mme Patrick Delarue et leurs enfants,
M. et Mme Lançon et leur fils Denis,
Les familles Delarue et Becquart,
ont la douleur de faire part du décès de
Daniel DELARUE,
survenu le 27 mars 1981.
« Casa Cinta »,
Ghisonaccia (Haute-Corse)

— M. et Mme Jean-Pierre Diény et leurs enfants,
M. Claude Diény,
M. et Mme Jean Worms et leurs enfants,
Ainsi que leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de
M. André DIÉNY,
professeur honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu à Nancy, le 26 mars 1981, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Le service religieux a été célébré au temple de l'Eglise réformée de Nancy, le 31 mars
L'inhumation a eu lieu au cimetière de Châtillon (Hauts-de-Seine), le 1er avril
« Du soleil levant au soleil [couchant,
loué soit le nom du Seigneur ! »
(Psaume 113, 3.)
11, rue de la Pacaterie,
91400 Orsay.
1, place des Erables,
54280 Seichamps.

— M. Gabriel Gobet,
Guy Gobet,
Aleth et Marcel Briat, Michel et Catherine,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Madeleine GOBET,
née Aufranc,
survenu le 26 mars 1981.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.
« Résidence Athénée »,
91230 Montgeron.

— Le comte et la comtesse Anne-François d'Harcourt et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Philippe d'Harcourt et leurs enfants,
Le comte et la comtesse Arnoult d'Harcourt et leurs enfants,
M. et Mme Philippe de Rivet de Sabatier et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part de la mort, survenue à Paris le 30 mars 1981, de la
Comtesse Bernard d'HARCOURT,
née Hélyane Hurault de Vibraye,
leur mère, belle-mère et grand-mère.
Les obsèques seront célébrées en l'église de Vibraye (Sarthe), le jeudi 2 avril, à 15 heures.
Priez Dieu pour elle.
45, avenue Montaigne,
75008 Paris.

— Maryvonne LEBESCHU,
née Descourtis,
est décédée le 26 mars 1981, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), des suites d'un accident de ski survenu le 14 février.
Elle allait avoir trente-six ans
Elle a été inhumée dans la plus stricte intimité familiale, le 27 mars, à Héry (Yonne).
Joël, son mari,
Tristan, son fils,
Awena et Morgane, ses filles,
Les familles Descourtis, Lebeschu et Vaili,
partagent ensemble une peine immense.

— La famille de
Madame Adrienne LLORENS,
née Dayras,
a la douleur de faire part de son décès survenu le 24 mars 1981.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité
L'inhumation a eu lieu à Riom (63), dans le caveau de famille.

— M. Léon Mazzucchelli,
son époux,
Mlle Nicole Renaudin,
M. et Mme Michel Perre et leurs enfants,
M. et Mme Guy Mazzucchelli et leurs enfants,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Schoepfer, Thuard et Drouin,
font part du décès de
Mme Léon MAZZUCCHELLI,
née Lucie Schoepfer,
survenu subitement le 30 mars 1981
Le service religieux en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, Paris-12e, sera célébré le jeudi 2 avril 1981, à 14 heures.
5, place Félix-Eboué,
75012 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Henri MONDAIN,
docteur d'Ecole nationale de perfectionnement,
survenu à Paris, le 31 mars 1981, dans sa soixante-troisième année.
De la part de :
Mme Henri Mondain, son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et de toute la famille.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e, le jeudi 2 avril, à 8 h. 30.
55, quai des Grands-Augustins,
75006 Paris

— Mlles Liliane et Yvonne Rheims,
M. et Mme Albert Rheims,
Mme Georges Rheims,
Et toute la famille,
ont la peine de faire part du décès de leur frère, beau-frère et oncle,
Fernand RHEIMS,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien officier
des Forces françaises navales libres,
survenu le 30 mars 1981, à Sao-Paulo (Brésil).

— Mme Tomas Sipek,
a la douleur de faire part du décès de
M. Tomas SIPEK,
son époux,
survenu accidentellement, le 30 mars 1981.
La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 2 avril, à 16 heures, en l'église Saint-Germain de Saint-Germain-en-Laye

Anniversaires

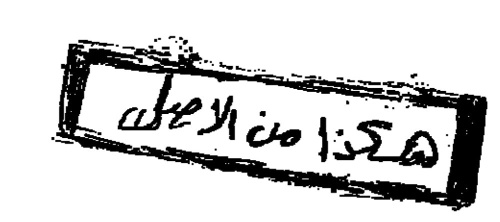
— Pour le deuxième anniversaire du décès du
docteur Paul DUCAS,
une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, aimé et apprécié, et sont restés fidèles à sa mémoire.
4, place Sadi-Carnot,
13000 Marseille.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-XII, vendredi 3 avril, à 10 heures, salle des actes G. 100, Mlle Martine Boffa : « La formation permanente en France ».

— Université de Paris-I, lundi 6 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Marcel Lachiver : « La vigne et les vignerons de l'ouest de Paris du dix-septième au dix-neuvième siècle ».



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

L'air de la Chanson

La chanson raconte la vie en raccourci ; art noblement populaire, comme peut l'être le cinéma qui, depuis sa naissance, s'impose à toutes nos références. Cinéma, chansons, imageries des rêves en liberté. L'une dans un cri ou un sourire exorcise la grisaille. Quant à l'autre, il acquiert une importance fondamentale dans les périodes d'oppression. Alfred Grosser a lu le livre de Jacques Siclier « la France de Pétain et son cinéma » — en librairie à partir du 3 avril, — et il se souvient. Claude Fléouter a fait écrire les auteurs-compositeurs-interprètes d'aujourd'hui pour annoncer le Printemps de Bourges, festival consacré à la chanson, qui commence le 4 avril. L'actualité commande, parfois, elle harmonise.

LA chanson française s'est renouvelée ces dernières années. Même si cette rénovation s'est faite dans de mauvaises conditions imposées en partie par une industrie phonographique qui a tendance à appliquer, selon son nouveau jargon technocratique, une politique de « créneaux », de classe d'âge

De nouveau, la chanson française — ou du moins sa part la plus originale — n'est plus un monde parallèle au monde réel. Elle est *accordée à la vie* de tous les jours. Elle constate, s'étonne, s'émerveille brusquement, embrasse les apparences et les rêves, la griserie d'une fête et les angoisses, les gestes et les visions, élargit parfois un peu la vie — pas trop sans doute, sinon les *choses se casseraient*, — joue sur le non-sens et la dérision.

Le cinquième Printemps de Bourges a lieu du 4 au 12 avril. A l'occasion de ce festival de la chanson française, des auteurs-compositeurs et interprètes ont pris le *stylo* et, *au lieu d'imaginer* une strophe ou une ligne mélodique, ils ont écrit, pour la première fois, un article sur la chanson, sur ces notes et ces mots étroitement mêlés qui attrapent l'air du temps et disparaissent aussitôt, poussés par d'autres mots et d'autres notes.

Ces auteurs-compositeurs et interprètes à la fois ont en commun de la générosité et de la spontanéité, une manière naturelle de suivre leurs propres *impulsions*, une envie de spectacle, la volonté de fuir la standardisation comme la marginalité. Une complicité fraternelle, pas *forcément* apparente, les unit. Ils pourraient tous revendiquer ce que dit l'interprète Yves Montand qui va faire sa rentrée au music-hall de l'Olympia en octobre prochain après *douze années d'absence* : « *La vie n'est pas du tout optimiste comme on a voulu le faire croire. La vie est pessimiste. Mais, à l'intérieur de ce pessimisme, il y a toujours un moyen de faire bouger les choses.* »

Dix auteurs-compositeurs et interprètes ont écrit sur ce qui est leur métier, chacun avec sa sensibilité, sa vision des gens et des choses, son langage. Georges Brassens a préféré se confier au magnétophone et dire ainsi qu'il a des espèces de joies, de fêtes, en trouvant une mélodie.

Michel Berger, un des meilleurs mélodistes actuels, ne contredit évidemment pas Brassens. Ni Claude Nougaro, heureux dans la fête du son et du verbe. Enfant du rock et du cinéma, chanteur et parolier, Eddy Mitchell aime construire des petits scénarios de la vie : ainsi *Il ne rentre pas ce soir* ou l'histoire d'un cadre brusquement licencié par une multinationale. Renaud imagine des complaintes dans lesquelles vivent et parfois meurent des êtres de chair et de sang : les habitants d'une H.L.M. blême, le « loubard » qui ne se fait pas d'illusion, deux jeunes hommes qui agonisent sur l'asphalte.

Chien fou du spectacle, Bernard Lavilliers part à la recherche de nouveaux espaces. Yves Simon parle du cœur et de l'âme en conciliant deux écritures : celle de l'auteur-compositeur et celle de l'écrivain. A mi-chemin du rêve, camouflant ses angoisses et ses incertitudes par une légère folie, le goût de la dérision et un solide humour, Alain Souchon se promène avec une *forme souriante* de difficulté de vivre. Un peu héritier de la chanson que l'on chantait au début du siècle dans les ateliers, François Béranger croit encore à la tradition dans un pays où celle-ci a été assassinée deux fois : à la Renaissance quand l'écrit a tué tout un folklore oral ; dans les années 20 quand le développement de la radio a permis à la musique anglo-saxonne d'envahir l'Europe.

Yvan Dautin n'est pas encore tout à fait au « haut » de l'affiche. Charlélie Couture non plus, bien sûr, qui s'est lancé il y a quinze mois dans l'aventure de la chanson avec des ballades et des blues quotidiens évoquant une vie qui passe un peu comme une pochette-surprise.

CLAUDE FLÉOUTER.



CLAUDE NOUGARO

Cinquante et un ans. Avec lui, la poésie et les musiques de tous les pays font bon ménage.

TOURNEE. Toulouse, Rennes, Montélimar, où me voilà. Une bien longue étape pour se faire baiser. Hier, je chantais sous un chapiteau, à Bollène. Avant de grimper en scène pour la deuxième partie, je trouvais une *agitation légèrement anxieuse* chez mes techniciens. Après le spectacle, on vient m'annoncer que les organisateurs ont fait la malle avec la caisse.

J'ai beau, à Montélimar, séjourner dans la chambre de l'Empereur, je ne mettrai pas cent jours, la main *sur la foi, dans un essaim d'abeilles* mythologiques, pour vous dire ce que je pense de mon métier. Voici : Victor Hugo aimait le jazz et Rimbaud, par exemple, aurait fait une carrière fulgurante dans le nougat-rock. Je crois, en effet, que les chanteurs d'aujourd'hui, ceux qui *«s'expriment»*, ont *repris* le flambeau de la *poésie* rythmique, cadencée et rimée des poètes qui, du Hugo susdit à Apollinaire, s'adressaient à l'âme populaire. Audiberti le savait parfaitement qui, loin des vers libres, « libres de n'être pas des vers », écrivait, sur les nappes en papier de nos petites tables rive-*gauchères*, des paroles... *des paroles* de chansons et non des mots complaisants d'alchimie mallarméenne dévoyée. Désormais, le poète est avant tout habillé de peau... peau de tam-tam de préférence. Sa chair est « engagée » dans le geste vibra*toire et traversée de son équipée*, de son épopée spectaculaire et miraculeuse. Il écrit des chansons des « sens-sons » et toutes les Dalila du monde pourront lui ratiboiser les poils du cul de l'âme, il en repoussera encore et en corps. L'homme occidental du dix-neuvième siècle, *et singulièrement l'homme français*, a été scandaleusement centralisé, incarcéré dans son cerveau, son cerveau lent, évacué scandaleusement de sa poitrine, de ses pieds, de ses fesses. Fasse qu'il réintègre, ô nègre ! bien vite les sièges de sa charnélité. Ça prend deux ailes char*nélité* ? O *ma* langue *française*, que je te roule avant que tu ne files à l'anglaise, un patin avec la langue vivante et vibrante et colorée, avec la nuit blanche de toutes les couleurs dont je possède le cruel secret ?

C. N.

ALAIN SOUCHON

Trente-quatre ans. Auteur-compositeur et interprète. En projet : une tournée et deux films de cinéma.

LE rire de mes camarades de classe, quand je faisais une grimace, c'était le seul moment qui me transportait. Ensuite, il fallait retrouver une autre pitrerie pour qu'ils rerient et que la jouissance *reprenne. Le reste du temps*, j'étais à côté de tout, ne comprenant rien, ni aux cours, ni au monde, ni à mes parents.

A treize ans, les filles ne vous regardent pas du tout (on n'a pas dix-huit ans, puis on est moche, puis, en plus, on est timide), alors qu'on a envie *qu'elles* vous caressent, qu'elles vous embrassent. *Il* y a un décalage. On essaie les grimaces, et la vie, mais en caressant des mots.

Alors, j'écoutais constamment un disque Philips de Jacques Brel où, sur la pochette, il était bien coiffé, *même souriant un peu. C'était en* public et j'écoutais avec béatitude les réactions et les applaudissements. A la télé, Johnny, place de la Nation, c'était trop.

Ce sont ces réactions du public que je voulais. Pour avoir ça, j'ai essayé d'écrire des tonnes de chansons tout seul. Elles étaient toutes stupides. Mauvais musicien, je voulais « faire » Elvis, Brel, Paul Anka, Brassens, tout en même temps. Je n'arrivais à rien. Les « racistes » ne voulaient *que* Elvis, les autres *que* Brassens. *J'aurais pu continuer longtemps* à pédaler dans la gélatine. Pour trouver *mes* hourras indispensables, j'ai même pensé acheter des musiques, des textes, les revendre au noir, et tout. Puis, finalement, j'ai trouvé une combine. J'ai un nègre, il s'appelle Laurent Voulzy. *Il fait tout le boulot et moi j'ai* les applaudissements et les articles dans *le Monde*.

On rigole, on rigole, mais comme c'est émouvant cette petite vibration sentimentale, telle heure, tel jour, qui force des mots à s'agencer dans des notes. Tilt, hasard, magie. Et sans que personne y puisse rien. Un mois après, au Prisunic de Toulouse, on entend ça, comme si c'était normal. On achète du dentifrice, on n'écoute pas, mais la chanson fait partie des meubles.

A. S.

Un livre de Jacques Siclier : «La France de Pétain et son cinéma»

Une anthologie sensible

par ALFRED GROSSER

LE 6 août 1944, à Marseille, j'ai connu une grande émotion. Non à cause du débarquement proche. Non à cause d'un contrôle d'identité risquant de faire découvrir que mes papiers étaient faux. Simplement parce que j'avais été au cinéma et avais été bouleversé par « les Anges du péché » de Robert Bresson. Et quand, en 1980, Marie-Hélène Dasté a de nouveau joué un rôle de religieuse, cette fois dans « le Soulier de satin », je n'ai pu m'empêcher de lui faire part du souvenir que je gardais de la terrible mère Saint-Jean.

Pourquoi commencer ainsi un compte rendu de livre à la première personne ? Parce que Jacques Siclier — qui avait dix-sept ans à l'époque alors que j'en avais dix-neuf — avoue avoir été moins ému, et qu'il me faut bien trouver un désaccord avec son livre, dont la thèse centrale et l'agencement m'ont paru sans reproche. A vrai dire, il y a tout de même au moins un autre désaccord : reverrais-je dix fois (ce que j'espère bien !) le très grand film d'Henri Decoin et de Clouzot « les Inconnus dans la maison » — où Raimu a trouvé sans doute son meilleur rôle, — que je continuerais à éprouver un malaise quand est dévoilée la culpabilité de Mouloudji-Ephraïm Luska, tandis que le gentil fils de la digne mère-bien-de-chez-nous est innocenté : oui, la société qui rejette l'étranger est dénoncée, mais la xénophobie et l'antisémitisme qui affleurent si souvent chez Simenon ne sont pas loin ici non plus.

La thèse centrale est d'une grande simplicité : 1941, 1942, 1943 et 1944 sont la continuation de 1935, 1936, 1937, 1938, 1939 et précèdent 1945 et la suite. En d'autres termes, la particularité du cinéma dans la France de Pétain, c'est qu'il ressemble diablement au cinéma dans la France d'avant Pétain. Tant pis pour ceux qui projettent sur la réalité une vision préconçue. Qu'ils commencent donc le livre par l'annexe principale, à savoir les fiches techniques et les analyses des deux cent vingt films que Siclier a recensés et, grâce en particulier à la cinémathèque de Toulouse, visionnés ou revisionnés ! Ils y verront que le bilan dressé par Siclier est inattaquable : malgré les départs et les exclusions, la très grande majorité des films ont été réalisés par les mêmes metteurs en scène qu'à la veille de la guerre, les nouveaux venus s'appelant Becker, Bresson, Clouzot, Autant-Lara.

La collaboration ? Oui pour les autorisations et aussi pour le financement d'un bon nombre de films par la Continental et son patron allemand Alfred Greven, dont Siclier essaie de reconstituer la personnalité, puisqu'il n'est plus là pour témoigner et s'expliquer comme l'ex-lieutenant Heller. Non pour les thèmes : le petit nombre de films de propagande étonnera le lecteur. L'éloge de la Révolution nationale ? Fort peu, sauf pour l'éloge de la famille, de la jeunesse saine, des joies simples. Encore que tel sujet « révolution nationale » n'ait pas nécessairement représenté une révolution pour l'auteur : le retour à la terre n'était certes pas plus vanté dans « la Fille du puisatier » qu'il ne l'avait été dans « Regain » !

D'ailleurs il faudrait s'entendre : si c'est Vichy qui est responsable de films gentillets comme « la Cage aux rossignols » — avec les Petits Chanteurs à la croix de bois et Noël-Noël — est-ce vraiment aussi Vichy qui fait naître les films de critique acide de la société française — paysanne, petit-bourgeoise et bourgeoise — comme « Goupi Mains rouges », « le Corbeau » ou, justement, « les Inconnus dans la maison » ? S'agirait-il là de films de dénigrement arrangeant bien les Allemands ? Si on croit cela, il faut se féliciter des bleuettes !

Il y a aussi le reproche de la fuite hors du temps : pourquoi Balzac alors que la France souffre ? Pourquoi « les Visiteurs du soir » et « l'Eternel retour » ? Oui, vraiment ! Si nous posions un peu la même question à notre télévision d'aujourd'hui ! Une des réponses sera que la France n'était pas libre — et que les réalisateurs de notre télévision ne sont pas pleinement libres non plus de tourner des sujets brûlants. Une autre réponse, c'est que le public des temps de crise et de souffrance est profondément reconnaissant au cinéma de lui offrir l'évasion, une évasion qui n'a rien de déshonorant en elle-même. Et qui, de 1941 à 1944, était souvent de bien meilleure qualité que nombre de comédies musicales américaines du temps de la grande crise, pourtant classées aujourd'hui comme superbe-moyen-d'échapper-au-présent par les mêmes critiques qui continuent à faire la moue devant Marcel Carné.

« Les Enfants du paradis », aurait-il fallu ne pas les tourner ? N'eût-ce pas été se laisser intimider par Lucien Rebatet, écrivant en 1941 : « Marcel Carné est aryen. Mais il a été imprégné de toutes les influences juives, il n'a dû qu'à des juifs son succès » ? Ce n'était pas totalement faux et cela continuait en 1943-1944 : sans que leur nom pût apparaître, Alexandre Trauner continuait à bâtir les décors pour Carné, et Joseph Kosma à écrire la musique, grâce à ce même Carné, grâce à la courageuse abnégation de Maurice Thiriet.

On peut penser qu'il eût mieux valu que, par protestation contre Vichy et contre l'occupant, aucun film ne fût tourné. Dans ce cas, Sartre est encore plus coupable d'avoir écrit, publié, fait jouer, car l'industrie cinématographique était responsable *d'un bien plus grand nombre de salariés* que l'édition de belle littérature et que le théâtre. Mais dès qu'on admet qu'il n'était pas criminel de continuer, on devrait admettre aussi que la qualité ne fut pas indigne de celle des années 1935-1939 et que le courage d'aller à contre-courant de la doctrine bien-pensante fut fréquent. A *preuve les cotations morales de la centrale* catholique que Siclier reproduit en annexe de son beau livre, dont ce compte rendu vif de ton pourrait faire croire qu'il est passionné, alors qu'il n'est que passionnant, précisément à cause de sa sérénité.

(*) *La France de Pétain et son cinéma* réalisé avec le concours de la Cinémathèque de Toulouse, dirigée par Raymond Borde. Editions Veyrier, collection « L'histoire en question », dirigée par Claude Gauteur, 460 p. et 58 p. de photos.

Le Studio 43, jusqu'au 13 avril, projette une vingtaine des films étudiés dans cet ouvrage.

Charles Vanel et Madeleine Renaud dans « Le ciel est à vous », de Jean Grémillon.

L'air de la Chanson



YVES SIMON

Trente-quatre ans. Auteur-compositeur et interprète, il fait paraître un nouvel album chez R.C.A.: Une vie comme ça. Ecrivain, il vient de publier chez Grasset l'Amour dans l'âme et dans la collection du « Livre de poche » l'Homme arc-en-ciel.

ECRIRE, chanter, marcher, respirer. La machine à écrire voudrait répéter encore une fois écrire, chanter, marcher, respirer, et puis écouter le bruit infernal d'un larsen de guitare sortant d'un ampli Marshall de 250 watts. Des mots-stridences, des mots qui s'inscrivent ou qui se hurlent, des musiques - douceurs qui se frappent ou se susurent. La parole s'écrie et s'écrit pour imprimer les mémoires et rappeler qu'à un moment précis il y a eu de l'émotion. Emotions à inventer, à raconter pour se prolonger, témoigner, émotions secrètes, déchirées, dérisoires ou sublimes, les chansons sentent l'alcool, la solitude et les regards qui ne savent pas quoi faire de cette vie tombée sur notre dos en plein zodiaque. Elles répertorient les instants pour les jeter à la gueule du premier fan venu et lui dire « regarde-moi, j'existe ! ».

Depuis mon adolescence, je déconne sur des guitares électriques et sur des Brother Deluxe portatives. Je frappe et je gratte sur des touches en plastique ou des cordes d'acier. Je joue avec mes doigts pour rire, pour me distraire ou seulement pour qu'il n'y ait pas de silence. Les mots parlent à l'intelligence, les musiques à la sensibilité. J'ai toujours aimé les histoires d'amour qui étaient des histoires et de l'amour. Il n'y a pas de règles, il n'y a pas de limites, tout est possible et pourtant dans chaque cellule qui compose notre corps est inscrit le mot fin. *Et nous le savons sans l'avoir jamais appris, et c'est pour cela que nous dessinons dans l'espace et sur la terre de grands signes pour parler aux hommes d'aujourd'hui, et à ceux qui viendront plus tard. Nous courons d'un point à un autre, nous écrivons, nous chantons, pour que le vide ne tisse pas autour de nous ses grandes murailles de silence.*

Ecrire des mots de roman dans une chambre d'hôtel ou chanter devant des milliers de gens, ce n'est, bien sûr, pas la même chose. En concert, l'émotivité collective est immédiate alors que la trajectoire du roman est un tissu de solitudes qui ne se rencontreront peut-être jamais. Mais les gestes de départ se ressemblent. From me to you, *chantaient Lennon et Mc Cartney, et il y a toujours ce mouvement de quelqu'un vers les autres dans toute démarche de création. Même si je donne plus d'importance à la chanson qu'au roman d'imagination parce qu'elle a l'énorme avantage à cause de la musique, du rythme et des sonorités de pouvoir court-circuiter le cerveau, je continue de penser que les progrès de l'humanité se sont toujours opérés avec l'intelligence des êtres. Même si dans les périodes de trouble et d'inquiétude il y a une tendance à abandonner nos rêves d'éternité au profit des nostalgies ou des nécessités de l'immédiat, même si les modes ordonnent de ne faire confiance qu'à ses pulsions, je crois à la globalité des choses et du monde, à leur déséquilibre permanent d'où naissent les modernités.*

Ecrire, marcher, chanter, respirer. Une chanson est un anneau de pouvoir qui sert à aller au-delà des mots, des sonorités et des rythmes : ce sont des pas vers d'autres mondes qui nous conduisent au plus profond de nous, vers ce que nous avons de plus beau et de plus immédiat. Elles s'adressent aux cœurs et aux ventres des hommes pour qu'ils sachent mieux vivre avec la désillusion. *Pas là pour embellir ou faire passer du temps, elles sont là pour nous rendre invincibles.*

Les galettes de vinyle sont embouties comme des gaufres, les livres sont imprimés sur des presses. Emboutir, presser, il y a toujours une violence dans la fabrication de nos rêves. La galaxie Gutenberg en a pris un coup dans l'aile et peut-être va-t-elle changer d'orbite puisque la galaxie Edison nous apporte avec elle le monde des sons et des langages informels. Avec le son, tout est dit sans dire, tout se donne à imaginer sans dessiner les limites du rêve. Aujourd'hui je te dis que je t'aime à 300 000 kilomètres par seconde. Parce que la vitesse annule les distances, celles du son emporte avec elle la voix humaine et la musique en tout lieu, à tout endroit où un être se trouve pour recevoir ce message. Entre ces deux galaxies dans lesquelles nous vivons aujourd'hui, je n'ai pas eu envie de choisir un voyage plutôt que l'autre, de même qu'en respirant l'air du temps on ne trie pas les oxygènes des hydrogènes. Je me suis laissé aller à la transparence pour agripper au passage quelques sons et quelques mots, seulement pour vivre plus. Mieux peut-être.

Y. S.



MICHEL BERGER

Trente-trois ans. Compositeur de Starmania. Il s'est imposé comme interprète l'année dernière. A écrit en collaboration avec Elton John. Prépare un album à Los Angeles.

FAIRE des chansons, ça prend du temps. Ça prend le temps de respirer, de vivre. Certains couplets de Stevie Wonder ou de Georges Brassens, il faut avoir pris beaucoup de temps pour les écrire. Je veux dire pour arriver au moment de les écrire. J'ai eu deux expériences exceptionnelles depuis quelques années en travaillant une fois, pour Starmania, avec un auteur québécois, Luc Plamondon, où je n'étais que compositeur, et plus récemment avec *Elton John* avec qui j'ai travaillé à l'inverse uniquement en tant qu'auteur alors qu'Elton écrivait la musique.

J'ai été les deux fois très dépaysé. Pour un auteur-compositeur-interprète, écrire et chanter, c'est tout donner de soi, sans réserve, en allant chercher le plus loin possible à l'intérieur de soi. Le travail d'auteur seul ou de compositeur seul demande plus de technique et il détruit une part de sensibilité. Il faut d'abord s'adapter à la sensibilité d'un autre, à son rythme, faire des efforts psychologiques qui n'ont pas forcément quelque chose à voir avec une démarche artistique libre. D'un autre côté, on est, bien sûr, récompensé parce qu'on est enrichi de ce que vous amène l'autre.

Les jeunes musiciens, aujourd'hui, sont les grands mélodistes. C'est quelque chose que tout le monde ressent à travers le monde entier et toutes les techniques musicales nouvelles n'ont rien fait qu'ajouter de nouveaux moyens au service de cette mélodie qui fait vibrer quelque chose d'indéfinissable en nous. Vous pouvez être sûr qu'un texte génial avec une musique creuse ne fera jamais une grande chanson (dans le sens inverse, c'est moins clair : *Yesterday* ne restera jamais comme un grand texte, mais c'est quand même un drôlement beau morceau).

Il y a quelque chose de profondément naturel dans l'écriture d'une chanson réussie alors qu'une chanson ratée fait plutôt éprouver le vide ou la complication. Le vide, n'en parlons pas, il est évident. Mais, le compliqué, c'est déjà plus curieux : combien de chansons sont sympathiques dans la démarche, dans l'idée du texte, dans la recherche d'harmonies savantes et ne nous font absolument rien ressentir. C'est simplement que le miracle ne se produit pas. Ce miracle absolument incontrôlable qui amène à une sorte d'évidence. En l'écoutant, cette « évidence », tout à coup, on se sent bien.

Je ne pense pas que ce soit une question de goût, une question personnelle ; l'évidence d'une expression réussie se révèle, à tous, si elle est diffusée. Et ce contact magique, si on peut l'établir avec tous ces gens qu'on ne connaît pas alors quelque chose d'extraordinaire se passe. On parle de don, on a raison. Le mot même prouve qu'il n'y a pas de quoi en être spécialement fier. Mais la manière dont on s'en sert fait qu'on le mérite ou non, voilà la cause de l'angoisse.

C'est tout à fait comme l'amour.

M. B.

BERNARD LAVILLIERS

Trente-quatre ans. Auteur-compositeur et interprète. A le goût du voyage, particulièrement en Amérique latine. Revient du Salvador. Prépare une tournée.

J'AIME les chansons comme des films. J'aime les chansons ouvertes sur la rue, celles qui te permettent d'imaginer la suite en taillant ta route à la machette dans la jungle de Bornéo. Et comme il se passe sur cette vaste terre des choses prodigieusement différentes, je suis nomade comme on est tuber ou syphilitique. Partir est une jubilation instantanée. Partir comme si la terre m'avait englouti. Partir et se retrouver en pleine guerre au Salvador, où la main blanche découpe des mômes à la machette et où les « instructeurs » américains arrosent les villages au napalm pour convaincre des bienfaits de l'american-way.

Partir draguer cette courtisane qu'on appelle l'aventure et dont on dit depuis des siècles qu'elle n'existe plus.

L'aventure, elle est de toutes les couleurs, sublime, animale, redoutable, caractérielle, dangereuse, sournoise. Tu la cherches sans le savoir, tu la trouves sans le vouloir. Je l'aime comme un fou. Elle m'a rencardé à Trensh-Town (Kingston), ghetto tendu à craquer, là où la mort est indexée sur le dollar américain, quand tu comprends que la musique n'est pas toujours un moyen de communication mondial.

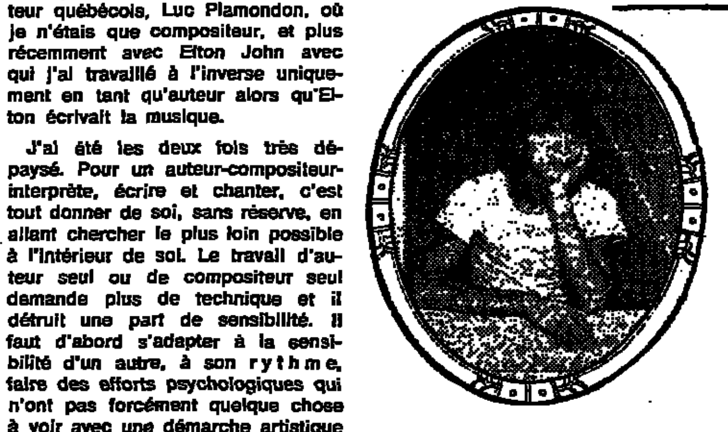
Elle est là quand les mecs me soupèsent pour savoir ce que je vaux, ce que je veux, pourquoi je viens. Elle me chuchote à l'oreille : « *T'as ce que tu voulais ?* », et elle se barre pour aller faire la foire avec deux Amerloques dans les grands hôtels. Combien de ses amants enterrés à la va-vite dans la terre noire de l'Amazonie ? Combien d'autres écroulés sur les matelas pisseux d'un rade où grésillent les boules d'opium ? D'autres vibrant à s'en péter les lombaires, accrochés au siège dur d'une jeep de l'autre guerre sur la tôle ondulée du Sertao ?

Il se passe sur cette vaste terre des choses prodigieusement différentes. Ecrire en état d'urgence. En régime d'exception. En état de siège. Mais ne pas tout dire. La chanson aime le non-dit, les non-lieu et les personnages ambigus. Elle aime le flou, ce qui glisse ailleurs, de l'autre côté de la logique, et tout à coup arrive un truc super-détaillé sur la manière d'allumer un clope ou de nettoyer une lame de couteau.

Ce que les gens viennent entendre, au fond, c'est ce que je ne dis pas. La musique est le sexe, elle peut hurler, séduire, ou parfois n'être que du silence ponctué. Les mirages doivent faire exploser ton pare-brise pour que tu respires le vent du large, de la révolte, de l'amour ou du cosmos.

Il se passe sur cette vaste terre des choses prodigieusement différentes. Alors un conseil : quand les gens que tu croises commencent vraiment à trop ressembler à des « légumes », barre-toi ! C'est sincèrement la seule façon de ne pas être un assassin.

B. L.



RENAUD

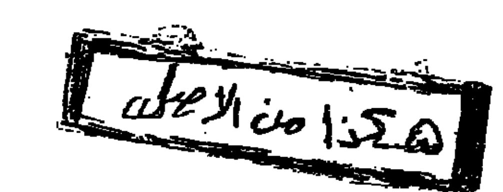
Vingt-huit ans. Auteur-compositeur et interprète. Chante en argot, en verlan, des chansons-histoires, des chroniques de banlieue, des faits divers tragiques et dérisoires. Prépare sa rentrée en janvier prochain à l'Olympia.

LE 5 décembre 1975, y'a eu un hold-up avec prise d'otages, dans une banque de l'avenue Bosquet à Paris. Les mecs se barrent vers 2 heures du mat au volant d'une super-bagnole que les bourres leur avaient prêtée, avec dedans deux otages, 500 briques et quelques flingots. A l'angle de la rue François-Ier et de la rue Pierre-Charron, ils se plantent de plein fouet dans la S.M. d'un politicard qui s'en revenait peinard du Sénat où venait de s'achever un débat sur la répression du banditisme et des prises d'otages. Les flics qui suivaient pas très loin derrière profitent de l'accident pour défourailler et canarder les deux mecs qui commencent à s'dire que ce p'tit braquage tranquille c'est mal barré...

J'sais plus d'où j'venais ni où j'allais mais j'étais pas loin. Tous ces girophares et ces gens qui courent, j'pense d'abord à une manif, j'y vais. C'était la première fois que je voyais un mort. Un des deux mecs. L'autre agonisait plus loin sous les crachats du bon peuple parisien et les insultes des flics. Ils avaient tous deux reçu plus de bastos qu'il n'en faut pour tuer un bœuf. Malgré cela, et bien qu'ayant perdu son sang dans le caniveau pendant plus d'une demi-heure avant l'arrivée d'une ambulance, qui se faisait bizarrement attendre, l'agonisant a survécu aux balles dum-dum de l'antigang et à la haine du badaud. Il était d'ailleurs unanime, le badaud. Unanime dans sa haine de l'Arabe, du blouson d'cuir, du voleur qui lui vole son argent dans sa banque, unanime dans son admiration pour ces braves policiers qui, décidément, font un métier bien dangereux. Tiens ? Pas loin y'a un badaud unanime, en cuir clouté, qui s'fait prendre à partie par un groupe de manteaux gris. Il dit qu'les flics ont la détente facile et que c'qu'y vient d'voir ça s'appelle une mise à mort. « Et si y z'avaient pris ta mère comme otage ! », *lance un mec.* « Et si c'était ton fils le type qui crève par terre en ç'moment ! », *qu'y répond. Y'a du lynchage dans l'air, j'me barre. Va falloir que j'raconte tout ça aux potes demain.*

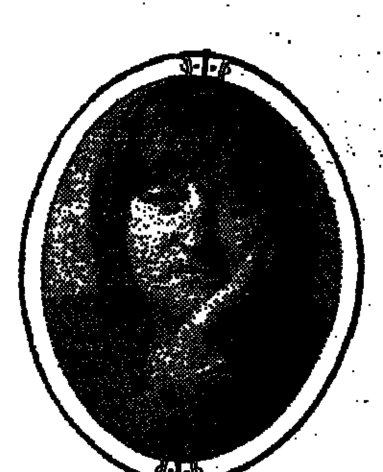
J'rentre chez moi et j'écris « les Charognards ». Je torche vite fait une p'tite musique sur trois pauvres accords, voilà une chanson. J'y raconte ce que j'ai vu et entendu cette nuit-là rue Pierre-Charron. La presse parlera deux jours de cette histoire. Moi, ma nuit, je l'ai racontée à des centaines de milliers de mecs aux quatre coins de l'Hexagone depuis cinq ans. Ça n'a pas fait diminuer le nombre des braquages, et les flics tirent toujours avant de discuter, mais la chanson qui est née cette nuit-là n'est pas prête de mourir. Que je ne m'avise pas de l'oublier au hasard d'un tour de chant, deux mille mecs me la réclament. Deux mille mecs qui ont été, qui sont ou qui seront un jour, comme je le fus cette nuit-là : des badauds...

R.





L'air de la Chanson :



YVAN DAUTIN

Trente-cinq ans. Auteur-compositeur et interprète. A joué le personnage de Thénardier dans les Misérables montés par Robert Hossein. Prépare un album chez A.Z.

A Cholet, il y a dix ans, c'était gala. Le gala du mois : Yves d'Autin à la M.J.C. Peu de monde mais gros succès, quand à la fin, une *dame très très gentille* me dit : *« Mais à part ça, vous faites quoi dans la vie ? »* Rien, je ne faisais rien.

Voilà dix ans que ça dure. Je ne fais rien. Pour cette dame et bien d'autres hommes et femmes, chanteur, c'est pas un métier. Deux ans après le gala de Cholet, je vais, pour ne rien faire, à l'une de ces joyeuses *fêtes* gauchistes genre sono - bouyer - merguez et bruits divers. Sur la scène, l'un des membres du bureau politique s'adresse *aux travailleuses et travailleurs pour* que ça change. J'écoute avec intérêt. *« Et maintenant voici Yvan Dautin. »* Je chante. Clap clap. On remballe le matos (le matériel). Sorti de scène, je demande les vignettes. Le camarade-responsable tombe des nues : *« Les vignettes, quelles vignettes ? »* Je réponds : *« Les vignettes de Sécu. C'était sur le contrat. »* Le camarade-responsable, qui n'a pas dormi de la nuit, qui fait ça bénévole, s'énerve. Le ton monte. Nous aussi on est des travailleurs et cela se termine par : *« Sales cons d'artistes. » « Mais à part ça vous faites quoi dans la vie ? »* Rien

Je ne fais rien. J'attends que le téléphone sonne. *« Allô ! Ici le camarade Untel des usines Machin de Besançon (ou d'ailleurs). Je suis bien chez Yvan Dautin ? » — « C'est lui-même, bonjour. » — « Voilà, on est en grève, les fonds sont en baisse, on organise un gala. Peut-on compter sur toi ? » — « Pas de problème. »* On a le cœur à gauche. Ça crée des obligations. Militons, militons, il en restera toujours quelque chose. Le jour venu, tout se passe bien. Ce fut un très joli gala gratuit. Pardon, de soutien. Le camarade que j'ai eu au téléphone me dit que si c'était pas des pourris à la télé, on m'verrait plus souvent, c'est sûr. Mais tu vas voir, avec les élections, ça va changer. Là-dessus le temps passe. Les camarades ont bien mené la lutte. Le travail reprend dans l'ordre et la dignité. La gauche n'a pas gagné les élections. Le temps passe encore. C'est fou comme le temps passe. Le comité d'entreprise des usines Machin de Besançon et d'ailleurs organise sa fête annuelle. Là, c'est du sérieux. Faut faire venir du monde. C'est pas pareil. Si Michèle Torr ou Gérard Lenorman sont libres, ça va faire un malheur. *« Mais à part ça, qu'est-ce qu'ils font dans la vie, ces gens-là ? »* Leur métier.

Y. D.



EDDY MITCHELL

Trente-huit ans et vingt années de rock and roll célébrées à l'Olympia en début de saison. Parolier de ses propres chansons sous son véritable nom de Claude Moine.

JE n'ai jamais compris grand-chose à la chanson. Je n'ai pas une culture de poète (français ou d'ailleurs) ni de dictionnaire de rimes. Je hais cordialement les chanteurs à messages et me désintéresse complètement de la culture. Je laisse cela aux marchands de perlin-pinpin pour débiles avancés de notre « chère » télévision d'Etat. Je suis plus influencé par Bill Haley que par Rabelais, le seul point commun entre les deux personnages étant peut-être qu'ils mangeaient beaucoup trop l'un et l'autre. Tout cela pour vous dire une bonne fois pour toutes que je n'ai jamais apprécié la démarche de la chanson française dite « à texte », ce qui ne m'empêche pas d'aimer certains de ses interprètes. Bien qu'à la réflexion je préfère les pâtes fraîches au vrai coulis de tomates.

La première fois que j'ai mis des mots sur une musique, je ne pouvais pas faire autrement car je devais enregistrer ma première cire et les paroles qui m'étaient imposées étaient tellement mongoliennes que *« Be Bop à Lula, she's my baby »* devenaient une déclaration d'amour signée André Malraux, dédiée bien entendu à Charles de Gaulle. J'ai donc conservé l'habitude de griffonner des mots en essayant le plus souvent de rester le plus proche possible de mes idoles américaines. J'affectionne donc plus particulièrement les chansons qui pourraient être assimilées à des scénarios, avec les facteurs indispensables qui sont l'unité de temps, d'action et de lieu. Avec, si possible, un milieu et éventuellement une fin. En fait, ce qui m'amuse le plus dans l'écriture d'une chanson, c'est de savoir si l'auditeur éventuel aura le courage d'aller jusqu'à la fin de l'histoire qui, ne l'oublions pas, est toujours la plus courte du monde, vu les obligations commerciales de la durée d'un 45 tours (coupe coco !... c'est trop long pour la radio !).

Je ne sais donc pas faire autrement que de raconter des choses que j'ai vues ou rapporter des histoires entendues au hasard des rencontres. J'y ajoute un souvenir piqué dans un bon vieux film de série B américaine. Je secoue le tout et mon ami compositeur Pierre Papadiamondis s'arrache les cheveux tandis que Jean Fernandez, mon directeur-artistique de toujours, lève les yeux au ciel pendant que je regarde mes bottes.

A vrai dire, cette recette ne fonctionna jamais ou rarement, ce qui fait que le seul moyen pour le tandem Claude Moine-Pierre Papadiamandis d'écrire correctement des chansons, est de ne jamais rien préparer. Le musicien et l'auteur n'ont donc rien dans leurs tiroirs et mettent au fur et à mesure sur le papier ce qui leur passe dans la tête. N'étant ni l'un ni l'autre d'un naturel laborieux, le producteur devance les choses en prenant d'autorité des dates d'enregistrement, sans même avoir écouté quoi que ce soit. Cela oblige cette paire de paresseux à mettre les bouchées doubles et il en ressort souvent des choses intéressantes. Tout cela, bien sûr, ne révèle pas un grand professionnalisme, mais, lorsqu'on a envie de raconter des choses simples, quotidiennes, ou tout simplement distrayantes, on ne peut pas monter une usine et pondre d'une manière systématique des « tubes » ou des faux poèmes ou bien encore coller ouvertement sa personnalité sur le mouvement du moment.

E. M.



GEORGES BRASSENS

Cinquante-neuf ans. N'a pas reparu sur une scène depuis Bobino en 1977. Prépare sa rentrée, sans doute en 1982.

MON père, ma mère, ma grand-mère, mon grand-père, ma sœur, chantaient. Ça n'arrêtait pas à la maison. Ma mère, qui était d'origine napolitaine, avait un répertoire très étendu qui allait de Sole mio *aux refrains d'Henri Garat. Il y avait un phonographe à la maison. Les amies de ma mère, les amies de ma sœur, avaient aussi des phonographes. J'ai donc toujours entendu chanter et j'ai chanté tout le temps. Plutôt que de courir avec les copains ou d'aller me baigner, ou de faire du vélo, je restais à la maison et j'écoutais des disques. Quand ma sœur, qui était mon aînée de neuf ans, a acheté un petit poste de radio, alors là je suis demeuré jour après jour l'oreille collée à ce qu'on appelait encore la T.S.F. C'était l'époque de Pills et Tabet, de Mireille, de Jean Tranchant, de Charles et Johnny et bien sûr de Tino Rossi.*

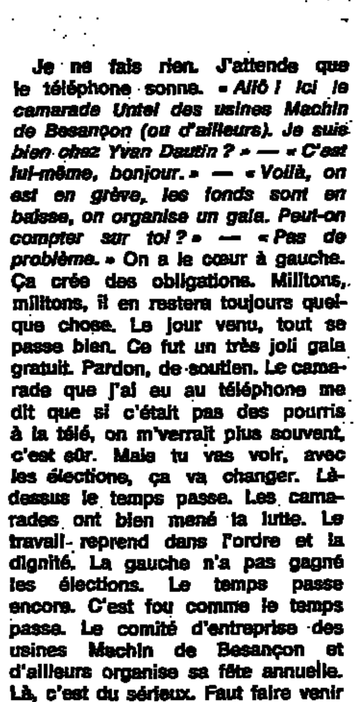
J'aurais dû être influencé par Trenet que je connais par cœur, par Mireille, par les musiques américaines, par ce qu'on qualifiait avec mépris de « jazz symphonique » et qui englobait les orchestres de Paul Whiteman, de Tommy Dorsey, de Glenn Miller. Ça correspondait à mon goût en tant que public, ça me faisait plaisir, ça me faisait jouir même, mais ça n'a pas changé ce que j'avais naturellement au fond de moi depuis l'âge de cinq ans : la chanson française de tradition, avec une musique qui marche et qui danse un petit peu, les chansons de métier et, un peu plus tard, la chanson de corps de garde dont la musique me convenait aussi. Mon pli de la chanson dite folklorique était pris avec le rythme 2/4 ou 6/8 utilisé un peu plus rapidement.

J'ai beaucoup aimé la musique américaine, et aujourd'hui encore les seules cassettes que j'ai dans ma voiture contiennent des enregistrements de Louis Armstrong, de Dizzy Gillepsie, de Gerry Mulligan et surtout de Fred Astaire pour les mélodies de Cole Porter, de Gershwin, d'Irving Berlin. Mais cette passion ne s'est jamais sentie dans mes propres chansons.

Un beau jour, vers l'âge de quinze ans, j'ai commencé à écrire de petites conneries sur des airs en vogue. Et je me suis aperçu que ça venait facilement. J'ai alors acheté un traité de versification et j'ai appris l'art des vers. Là-dessus, la guerre est arrivée. Je suis venu à Paris, et j'ai travaillé chez Renault tout en continuant mes études à la bibliothèque du quatorzième arrondissement, jusqu'en 1945. Je lisais les poètes, et c'est ainsi que j'ai fini par me prendre au jeu, par m'ornementer un petit peu l'esprit. En devenant moins abstrait, en prenant un tour plus familier, j'ai écrit les premières chansons que le public a bien voulu fredonner quelques années plus tard. Mais entre dix-sept et vingt-cinq ans, j'avais composé une centaine de chansons, qui ne valaient strictement rien.

Dans une chanson, une seule chose me plaît vraiment : la musique. J'attache une importance secondaire aux paroles. Evidemment, si j'en suis moi-même l'auteur, c'est différent. Mes propres chansons, j'essaie de les faire du mieux que je peux. Un chanteur qui dit « Je t'aime » trente-six fois, mais sur une belle mélodie, je marche. La musique me donne une espèce d'émotion, qui se traduit en images personnelles. Quand les paroles sont également bien faites, alors la satisfaction est encore plus grande.

Je chante tout le temps. N'importe quoi. Si j'entends à la radio une chanson qui me convient, je me procure le disque et je l'écoute, je le réécoute. Ce fut le cas du Chanteur malheureux, *de Claude François et des premiers titres d'Elvis Presley, en 1956. Je crois que dans une chanson il faut commencer par se faire plaisir et faire plaisir aux autres. Si, en cours de route, on glisse une petite moralité ou une petite philosophie, pourquoi pas ? Mais si on part du principe qu'on va écrire une chanson en faveur de la paix, on ne fera que des conneries, parce que « vive la paix », ça ne veut rien dire. D'autant plus que, dans le merdier où nous sommes, vous pouvez gueuler « vive la paix » n'importe où, personne ne vous écoutera. »* — G. B.



CHARLÉLIE COUTURE

Vingt-cinq ans. Auteur-compositeur et interprète. L'étoffe d'une de ces personnalités qui modifient le paysage de la chanson. Son dernier album est paru chez Island Records.

LA chanson est un art complètement mineur, j'entends que, dans l'esprit du public, être chanteur veut dire : gagner plein de pognon, évoluer dans un milieu trouble, plein d'escrocs qui fument le cigare, voir sa photo dans les journaux, et se gargariser de cela. Personne ne pige très bien comment cela fonctionne. Pour ma part, je n'ai pas gagné un centime depuis plusieurs mois, j'ai pointé au chômage pour être certain d'avoir la sécurité sociale, je n'ai même plus d'appartement où loger. Dans le même temps, je donne des interviews, j'enregistre gratuitement des émissions de télévision. Pourtant le public ne considère que les bonnes choses, que l'heure du spectacle et les projecteurs. Etre chanteur suscite un mélange d'envies jalouses et de mépris, puisque chacun peut faire vibrer ses cordes vocales.

Tout le monde comprend une chanson. Chacun à sa manière, il n'y a pas de honte à avoir. Enfant comme adulte, chacun sa confiserie. Pourtant la chanson n'est pas de la poésie de supermarché. Les choses sont ce qu'on les fait. Celle-là dure trois minutes, le temps d'un court métrage.

L'importance vitale donnée aujourd'hui aux différents médias attirants comme le papier collemouches, « toujours-en-forme », nourrissants comme on se gave de colorants, fait petit à petit de l'esprit un endroit nivelé, par l'accumulation d'images ou de pensées souvent simplifiées, émasculées pour être admises, comprises et surtout vendues au plus grand nombre. Pour ne pas risquer le « mauvais goût », on peint tout l'appartement en camaïeu, mais quand la porte se referme, on confond toutes les pièces. Et c'est l'art qui en prend un coup.

Pourtant, l'art n'est pas une science — encore moins une science exacte. L'art est dérisoire. Et c'est juste le pouvoir de mettre en forme la notion abstraite du sentiment humain. Il ne s'agit que de tentatives, à chacun de finir le chemin dans sa tête. C'est la part de mystère qui veut qu'on y retourne. Sitôt compris, sitôt désenchanté.

Il n'y a que le rock, et tout ce qu'il contient d'incertitudes, de fantasmes, de ceux qui se cherchent, qui se trouvent et puis qui ratent, ce monde de tous ceux qui n'existent pas, et qui se montrent et qui disparaissent, et qui recommencent, il n'y a que le rock qui fasse le poids en face des structures lourdes, blasées, bureaucratiques, de la politique des masses.

Il y a autant de rock, quand je peins qu'en maniant les potentiomètres. Le rock n'est pas simplement une musique, c'est l'état d'esprit du doute de la balance. Je m'ennuie trop avec les gens qui font semblant de savoir, qui font semblant d'être comme il faut, semblant d'être honnêtes et qui n'aident personne, qui ne donnent rien, qui n'aiment rien.

Bien sûr que les sons qui choquent, qui crachent, indisposent, les images scandaleuses et les slogans vengeurs, les gestes provocants excitent des impressions brûlantes, mais bien sûr que tout disparaît quand la salle se rallume, dès que la communion a poussé la grille, le grand couvercle se referme, et chacun retrouve ses problèmes, chacun pour soi. On se bagarre avant un concert, pas après. Attendre que le mirage s'efface, et la chaleur encore dans la mémoire.

Je n'ai jamais voulu vivre autrement qu'en fabriquant, en inventant ce qui me manquait ; mais la seule usine qui me suivra partout, c'est ma cervelle, mouillée sur un corps avec des doigts.

Voilà pourquoi je chante en ce moment.

C. C.



FRANÇOIS BÉRANGER

Quarante-trois ans. Auteur-compositeur et interprète. Un de ceux qui ont rendu sa fonction de chronique à la chanson française. Actuellement en tournée.

AUTREFOIS on chantait, partout, en toutes circonstances. Aujourd'hui on tourne le bouton du transistor, on enfile *une cassette dans la fente, on pose* un disque sur une platine. Rien à faire contre ça, dit-on. Mettons ! Faut vivre avec son temps. Ce qui me semble beaucoup plus grave que l'apparition des médias c'est qu'ils ont généré — suscité — un produit spécifique adapté à leurs besoins : une chanson passe-partout, édulcorée, mièvre, sans signifiant, fabriquée par des spécialistes de talent, qui savent très bien qu'on a toujours intérêt à ne jamais cracher dans la soupe, à produire un ronron lénifiant qu'on entend *sans écouter. Ne pas* déranger, ne pas poser de questions. Ne pas jeter de pavés dans la mare.

Il est complètement logique qu'une chanson différente des normes soit mal accueillie *et* rejetée par ceux dont la préoccupation obsédante est d'améliorer chaque jour leur indice d'écoute, leurs cibles potentielles, pour vendre très cher la minute de publicité aux annonceurs.

Pour cette raison, entre autres, je suis résolument favorable aux radios libres. Les monopoles, quels qu'ils soient, sont intolérables parce que généralement intolérants. Ce serait vraiment bien d'ébranler ça. Demain peut-être ? La vraie drogue, celle contre laquelle personne ne fait rien, c'est l'abrutissement par un savant conditionnement de tous les instants. Conditionnés par les structures, par l'éducation, par les médias, voilà ce que nous sommes.

Alors quoi faire ? Eh bien croire encore à la tradition puisqu'on en parle.

La tradition, c'est aussi mai 68. Quand on en a trop marre, ça fait boum, et c'est bon. On chante.

La tradition, c'est aussi Coluche *et l'immense camouflet* lancé aux faces compassées de notre paysage politique. La dérision fait mal : souvenez-vous des visages douloureusement horrifiés des dirigeants à l'annonce de sa candidature. Quel pied !

La tradition, c'est aussi le bouffon de la commedia dell' arte qui s'affuble, dans les grandes circonstances, d'un énorme phallus en bois. Pas pour faire du plaisir aux dames, mais pour cogner très dur sur le crâne de ses ennemis, et pour autre chose que je n'ose écrire. *A sec !*

Pour finir, je raconterai trois choses qui dans ma vie de chanteur ont justifié à mes yeux, s'il en est besoin, cette curieuse activité.

Apprendre par d'anciens taulards que certaines de mes chansons étaient « détournées » dans les centrales : sur la chanson initiale on colle ses propres paroles.

Recevoir sur scène — pendant un gala de soutien à la grande grève du Crédit lyonnais — trois filles m'apportant un nouveau texte à chanter sur *Tranche de vie*, je m'exécute immédiatement, avec émotion.

Enfin, cette femme de soixante ans, pénétrant avec modestie dans ma loge d'un quelconque théâtre de province pour me dire : *« Ce que tu dis, c'est bien banal, tout le monde le sait, tout le monde le vit. Mais c'est bien d'en faire des chansons. »*

F. B.

Disques

L'OPÉRATION ANTI-T.V.A. DE LA FNAC

Pendant toute la durée de la campagne électorale et dans l'ensemble de ses magasins, la FNAC vend les nouveautés en disques et cassettes aux prix qui seraient les leurs si le taux de T.V.A. qui les frappe correspondait à celui du livre, ce qui équivaut à une baisse effective de 19,75 %.

Mardi 31 mars, au cours d'un forum organisé à la FNAC des Halles, M. André Essel, président-directeur général de la FNAC, a développé devant un auditoire composé d'artistes (Guy Béart, Hugues Aufray), de musiciens et d'éditeurs phonographiques, les premiers résultats de cette campagne : une augmentation générale de vente de 25 %, quarante-cinq mille signatures de soutien recueillies auprès du public et des personnalités du monde artistique et culturel, l'envoi d'une lettre aux candidats à la présidence de la République les interrogeant sur le problème de la T.V.A. Parallèlement, à l'initiative de la revue *Diapason*, deux cent trente disquaires proposent jusqu'au 26 avril une action pour faire baisser la T.V.A., partant du même principe que la FNAC.

Au cours du débat, il a été souligné une fois de plus que le taux de la T.V.A. appliqué en France sur le disque classé comme un « objet de luxe » est le plus élevé des pays occidentaux, que 75 % des acheteurs de disques ont moins de trente ans, que le prix du disque avait dépassé le seuil psychologique des 50 F et qu'il était désormais considéré comme un « produit cher ».

UNE SÉLECTION

cinéma

LES ANNÉES QUARANTE AU STUDIO 43

Lire page 17

FESTIVAL DU REEL AU CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Troisième Festival international de films ethnographiques et sociologiques, organisé par la Bibliothèque publique d'information, du 4 au 12 avril. Cette année, trois rétrospectives importantes : documentaires d'Oshima inédits en France, film de Jean Rouch et du cinéaste américain James Blue, mort en juin dernier.

Les Parents du dimanche, de Janos Rozsa : un constat riche, rigoureux, sur une difficile adolescence. **Vivre vite**, de Carlos Saura : autre point de vue, espagnol celui-là, sur la délinquance. **Le Dos au mur**, de Jean-Pierre Thorn : le film d'une grève, synthétique, d'un style nouveau. **Le Concours**, de Joel Oliansky : amours et concertos, beaucoup de virtuosité. **Diva**, de Jean-Jacques Beneix : splendeurs, cocasseries, un étonnant reflet de la mode.

théâtre

L'AMOUR DE L'AMOUR AU THEATRE DU ROND-POINT

L'ouverture, enfin, du nouveau théâtre de la Compagnie Renaud-Barrault c'est l'événement attendu, que Jean-Louis Barrault veut inaugurer en célébrant le plaisir, plaisir d'amour et du théâtre.

La Bête dans la jungle, à Saint-Denis : la perfection de l'éphémère. **Phèdre**, à la Cité internationale, la Resserre : l'absolu de l'amour. **Les Aviateurs**, au Fontaine : les sourires du rêve. **Le Bal**, à Choisy-le-Roi : l'approche des corps. **La Cerisaie**, aux Bouffes-du-Nord : Tchekov et Brook.

musique

CONCERTS SYMPHONIQUES

A l'approche des vacances de Pâques, Radio-France est presque seul à maintenir une importante activité symphonique : programme original pour l'Orchestre national, dirigé par N. Marriner, avec la superbe *Deuxième Symphonie* de Sibelius, encore très tchaïkovskienne, *le Festin de l'araignée*, de Roussel, délicieux chef-d'œuvre trop délaissé, et le bouillant *Carnaval d'Aix*, de Milhaud, par Claude Helffer (Pleyel, le 2 avril) ; on notera aussi la venue du Haendel Festival Orchestra de Washington, dans un programme Haydn, Haendel, avec le *Concerto* K. 449, de Mozart, par Michel Delberto, le jeune espoir français du piano (Pleyel, le 4) ; le NOP (Nouvel Orchestre philharmonique), dirigé par H. Soudant, joue un autre *Concerto* de Mozart, K. 456, avec B. Flavigny, ainsi que des *Sonates* de Rossini et la version complète de *Pulcinella* de Stravinsky (Radio-France, le 7), et N. Marriner encore donne à la tête de l'Orchestre national les *Danses concertantes*, très néoclassiques, de Stravinsky, les *Quatre Derniers Lieder* de Strauss (avec Margaret Price), et la *Première Symphonie*, premier chef-d'œuvre, de Chostakovitch (Champs-Elysées, le 8).

MUSIQUE BAROQUE AVEC KREMER

C'est encore à France-Musique qu'on doit un beau programme, couronnant la « journée de musique baroque », où l'on entendra pour la première fois le Quatuor Gidon Kremer (avec Rabos, Caussé et Iwasaki) dans *les Sept Paroles du Christ*, de Haydn, ainsi que des œuvres d'orgue de Buxtehude, par J.-L. Gil, et des madrigaux de Monteverdi, dirigés par William Christie (Blancs-Manteaux, le 4).

Musique classique et populaire du Brésil, par Roland Dyens, guitare (le Point Virgule, 7, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris, les 2, 3, 4, 7 avril, à 21 h. 30).

Procès à Jérusalem, d'André Chouraqui, musique de J.-Cl. Descaves (Caen, le 2) ; Orchestre de Lyon, direction S. Baudo, avec M.-A. Estrella (Lyon, les 2 et 3) ; Debussy, Poulenc, Messiaen, Bancquart, Lejeune, par le Groupe vocal de France, direction J. Alldis (Saint-Germain-des-Prés, le 3) ; **Ann Boleyn**, de Donizetti (Avignon, les 3 et 5) ; **la Force du destin** (Rouen, les 3 et 5) ; Beethoven, Bruckner, Franck, par le Quatuor de Prague (Gaveau, le 4, à 17 h) ; M.-A. Estrella (Aix-les-Bains, le 4 ; Toulouse, le 7 ; Pau, le 8) ; Académie de musique ancienne de Guyenne, stage de chant, flûte, viole de gambe, luth, clavecin (du 4 au 11 avril ; renseignements : 14, cours du Chapeau-Rouge, Bordeaux) ; Brahms et Debussy (Théâtre du Rond-Point, le 5, à 10 h 45) ; Hakan Hagegard, baryton suédois (Athénée, le 6) ; H. Szeryng et J.-Ph. Collard (Châtelet, le 6, à 18 h 30) ; **Trios**, de Mendelssohn, Ravel et Brahms (Radio-France, le 6) ; **le Grand Macabre** de Ligeti (Opéra de Paris, le 8 et le 10, à 19 h 30) ; Wolf, Brahms, Strauss, par Edda Moser (Théâtre des Variétés, le 8).

expositions

MODIGLIANI AU MUSEE D'ART MODERNE DE LA VILLE DE PARIS

Une exposition rétrospective Modigliani, la première dans un musée de France à rendre justice à cet artiste victime de sa célébrité. Près de deux cent cinquante tableaux, sculptures et dessins du Montmartre des cubistes au Montparnasse de la Ruche et des cafés, qu'on ne reverra plus réunis avant longtemps. Il faut aller y suivre, au-delà du mythe, la cohérence de la recherche inquiète d'un artiste qui a finalement beaucoup regardé les anciens avant de peindre ses contemporains avec cette liberté vibrante qui n'appartient qu'à lui.

LES NOUVELLES SALLES DU MUSEE D'ECOUEN

Seize nouvelles salles du musée de la Renaissance s'ouvrent au public, qui s'ajoutent à celles inaugurées en 1977. Elles sont consacrées principalement aux objets d'art et au mobilier qui se trouvait en grande partie au musée de Cluny. La chapelle, la chambre de Catherine de Médicis, un cabinet d'amateur, des sculptures, des boiseries, des tapisseries, de nouvelles cheminées peintes à découvrir.

Gravures de Matisse, à la Bibliothèque nationale : cent cinquante estampes de la donation Jean Matisse : **Robert Malaval**, à l'ARC : un rocker dans la peinture, ou un peintre dans le rock. **Assur, Sumer, Babylone**, au Petit Palais : un choix des œuvres du musée de Bagdad.

danse

LE BALLET DE MARSEILLE AU THEATRE MUSICAL DE PARIS

Le programme d'ouverture de la compagnie de Roland Petit comporte une création, **Suite de danses**, sur une musique de Chabrier, et la reprise de deux ballets sur des partitions de Bizet, **l'Arlésienne** et **Carmen**. Deux distributions prestigieuses pour ce dernier ouvrage. Entre Makarova la blonde et Khalfouni la brune, il est bien difficile de choisir.

ETOILES ET SOLISTES DE L'OPERA AU THEATRE DE LA VILLE

Ils se produiront dans un certain nombre de pas de deux et de courts ballets comme **Bhakti III**, **Vaslaw**, **Webern opus V**... signés Béjart, Neumeier, Guizerix...

Jeune danse : en alternance au Théâtre présent, **Dominique Petit**, **Jean Pomares** et ses invités Sally Hess et Meg Harper, **Odile Cougoule**, **Michel Caserta**. Création de **Chaconne** dans un environnement scénique de Bellagamba, par la Compagnie du **Plateau-Bascule**, au Grenier (40 ter, rue Vaubecour, Lyon). Création de **Simone et Félicien**, de Catherine Atlani, à la Comédie de Caen (2 avril).

jazz

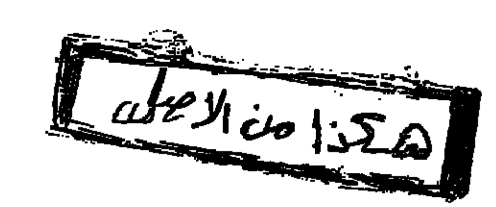
LE WORKSHOP DE LYON ET SES INVITES A LA CHAPELLE DES LOMBARDS

Avec une belle fidélité à son mythe et à ses principes, le Workshop de Lyon continue d'animer et d'expérimenter dans sa région d'origine et voyage, et, façon de voyager, d'aller à la rencontre des autres, sait inventer et se multiplier au contact d'autrui, va à la chapelle des Lombards, et, après Michel Portal, y invite Jean-Jacques Avenel (1er et 2 avril), Yves Robert (3), Jacques Didonato (4).

MUSIQUE D'OUTRE-MANCHE RUE DUNOIS

La légendaire Company en solos (le 2), en duos (le 3), en trio (le 4). Evan Parker (saxophone), Han Bennink (percussions) et Derek Bailey (guitare) sont les compagnons de cette aventure doucement obstinée.

Musique de traverses, à Reims, organisé par la maison de la culture, le troisième Festival de musiques nouvelles, du 1er au 5 avril. **Richie Havens** inaugure un nouveau club, le New Morning, 7, rue des Petites-Ecuries. **Les Quatre Temps**, la Défense. Quintet Sam Rivers, jusqu'au 7 avril.



Expositions

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h. à 22 h. ; sam. et dim. de 10 h. à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animations gratuites : sauf mardi et dimanche à 16 h. et à 19 h. ; le samedi à 11 h. ; entrée du musée (troisième *étage*) ; *lundi et jeudi*, 17 h. : galeries contemporaines (rez-de-chaussée)

LES REALISMES entre révolution et réaction, 1919-1939. Entrée : 12 F. Jusqu'au 20 avril (visite guidée : à 16 h. et 20 h., sauf mardi *et dimanche*).

PANAMARENKO. Le dirigeable aéromodeller. — Jusqu'au 4 mai.

ANDRE RAFFRAY. Dix paysages, onze paysagistes. — Salles d'art graphique. Entrée : 9 F. Jusqu'au 4 mai.

MICHEL SALOFF. Salon photo, 3e étage. Entrée : 9 F. — Jusqu'au 3 mai.

LA FETE EN LANGUEDOC. — Jusqu'au 12 avril.

LES INDIENS D'AMERIQUE DU NORD. — Jusqu'au 25 mai (à la Bibliothèque des enfants).

A VOS JEUX... des lignes, des formes, des couleurs. — Atelier des enfants. Sauf mardi et dim., de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 4 avril.

DESSINS ET MODELES DEPOSES. — Jusqu'au 8 juin.

DIFFERENCES / INDIFFERENCE ? Handicaps et vie quotidienne. — Jusqu'au 8 juin.

LE LANGAGE PAPIER/CRAYON. Le dessin technique. — Jusqu'au 18 mai.

INTERIEURS. Photographies de François Hers et Sophie Ristelhueber. — Jusqu'au 18 mai.

B.P.I.

LA GRECE AU PRESENT. Photographies. — Jusqu'au 15 juin.

ALBERT CAMUS. — Jusqu'au 4 mai.

BELA BARTOK. Espace musique. — Jusqu'au 27 avril.

Musées

DONATIONS CLAUDE ROGER-MARX. — REVOIR CHASSERIAU. — PASTELS DU DIX-NEUVIEME SIECLE. — JEAN FOUQUET. — *Musée du Louvre, pavillon de Flore*, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 19 avril.

CAMILLE PISSARRO (1830-1903). — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h., mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 12 F, le samedi 9 F. Jusqu'au 27 avril.

CAPPIELLO *(1875-1942)*. Caricatures, affiches, peintures et projets décoratifs. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 22 mai. Du 4 avril au 29 juin.

GAINSBOROUGH. — Grand Palais (voir ci-dessus). Entrée libre le 3 avril. Jusqu'au 27 avril.

SALON DES INDEPENDANTS. Les grands décorateurs de théâtre, de cinéma et de télévision. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (225-86-39). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

L'ART DU JAPON ETERNEL DANS LA COLLECTION IDEMITSU. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 mai.

SUMER, ASSUR, BABYLONE. Chefs-d'œuvre du musée de Bagdad. — Petit Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 juin.

GENS DE GRECE. Découverte d'un patrimoine. — Musée de l'Homme, palais de Chaillot (505-70-60). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 1er septembre.

ART PREHISTORIQUE DANS LES ALPES OCCIDENTALES. Gravures de l'âge du bronze : Vallée des Merveilles, val Camonica. — Musée de l'Homme (voir ci-dessus).

LE ROI RENÉ (1409-1480). Décoration de ses chapelles intérieures. — Musée des monuments français, palais de Chaillot (727-97-27). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; dim. : 3,50 F. Jusqu'au 15 juin.

PEINTURES CHINOISES TRADITIONNELLES, 1975-1980. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (563-50-75). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 26 avril.

PEINTURE ET GRAVURE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE ALLEMANDE. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (730-62-40). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40 ; mercredi, jusqu'à 20 h. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 26 avril.

MODIGLIANI (1884-1920). Rétrospective. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Entrée : 10 F. Jusqu'au 28 juin.

ROBERT MALAVAL - MICHELE ZAZA. — ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 20 avril.

PRESENTATION TEMPORAIRE D'ŒUVRES APPARTENANT AUX COLLECTIONS NATIONALES. Soieries de Lyon, commandes impériales (collections du Mobilier national) ; Portrait et société en France 1715-1780. Musée d'art et d'essai, palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3,50 F.

LES METIERS DE L'ART. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. ; mercredi, de 12 h. à 22 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 27 avril.

LA MONTAGNE SAINTE-GENEVIEVE. Deux mille ans d'art et d'histoire. — Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 24 mai.

L'HOLOGRAPHIE SUEDOISE. — Musée français de l'holographie, 4, rue Beaubourg (277-15-12). De 12 h. à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 mai.

EDOUARD PIGNON. Œuvre gravé. — *Musée-galerie de la SEITA*, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dimanche, de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

VITULLO. Sculpteur argentin. — Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 7 F. Jusqu'au 18 mai.

A L'AUBE DE LA FRANCE. La Gaule de Constantin à Childéric. — Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (033-95-00). Sauf lundi, de 11 h. à 18 h. ; jeudi, jusqu'à 22 h. Entrée : 9 F ; sam. : 6 F (gratuite le 10 avril). Jusqu'au 3 mai.

LA MODE ET SES METIERS, du dix-huitième siècle à nos jours. — Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 9 F. Jusqu'au 31 octobre.

VALERY LARBAUD. — *Bibliothèque nationale*, 58, *rue de Richelieu* (261-82-83). Tous les jours, de 13 h. à 17 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 12 avril.

OUVERTURE DU MUSEE DU CABINET DES MEDAILLES ET ANTIQUES. — *Bibliothèque nationale* (voir ci-dessus).

HENRI MATISSE. Gravures et monotypes. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Tous les jours, de 12 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 21 juin.

LEON PIERRE-QUINT. — Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). De 13 h. à 17 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 7 avril.

ARTS TRADITIONNELS DE LA FETE CHINOISE. — Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lundi, de 13 h. 30 à 20 h. Du 3 avril au 27 juin.

L'INSTRUMENT DE MUSIQUE POPULAIRE. Usages et symboles. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi (Bois de Boulogne, métro : Sablons) (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 15. Entrée : 7 F ; le dimanche : 4 F ; jusqu'au 19 avril.

Centres culturels

L'EPOQUE DE LUCAS DE LEYDE ET PIERRE BRUEGEL. Dessins des anciens Pays-Bas. L'atelier des graveurs d'Amsterdam. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 12 avril.

PISSARRO. monde rural, art et politique (cinquante dessins, deux cents documents) - Centre culturel du Marais, 26-28, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 12 h. 30 à 19 h. 30. Entrée : 8 F. Jusqu'au 26 avril.

LA CATALOGNE AUJOURD'HUI. — UNESCO, 125, avenue de Suffren (577-16-10). De 10 h. à *18* h. 30. Jusqu'au 5 avril. — L'art roman des Pyrénées. Centre d'études catalanes, 9, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (277-65-69). De 10 h. à 20 h. Jusqu'au 5 avril.

SALON DE MAI. *Espace Cardin*, 1-3, avenue Gabriel (265-97-60). Tous les jours, de 11 h. à 19 h. Du 5 avril au 7 mai.

SALON REALITES NOUVELLES. Centre d'art, 34-36, rue du Louvre *(233-07-00)*. Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Du 3 au 26 avril.

KLAUS STAECK. Affiches politiques et livres d'artistes. — Goethe Institut, 17, avenue d'Iéna (723-62-21) : sauf sam. et dim., de 10 h. à 20 h. Jusqu'au 30 avril.

BERNHARD JOHANNES BLUME. Pour l'amour de Kant, dessins 1976-1981. — Goethe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 7 avril.

JEUNES ARTISTES LATINO-AMERICAINS. — Hôtel de Ville (salle Saint-Jean). Jusqu'au 13 avril.

1930. QUAND LE MEUBLE DEVIENT SCULPTURE. — Le Louvre des antiquaires, 2, place du Palais-Royal (297-27-10). *Entrée* : 10 F. Sauf lundi, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 6 juin.

GEORGES TOMAZI. Images d'opéras et autres. — Grand-Orient de France, 16, rue Cadet. Sauf dim., de 12 h. à 18 h. Jusqu'au 7 avril.

L'ART COREEN CONTEMPORAIN EN FRANCE. — Centre culturel coréen, 2, avenue d'Iéna, 720-83-86). Sauf sam. et dim., de 9 h. 30 à 12 h. 30 et de 14 h. 30 à 18 h. Jusqu'au 17 avril.

SHIRLEY GOLDFARB. *1925-1980.* — Paris Art center, 36, rue Falguière (322-39-47). Sauf dim. et lundi, de 12 h. à 19 h.

TROIS SIECLES DE CARTOGRAPHIE dans la région Nord-Pas-de-Calais. — 18, boulevard Haussmann (770-59-62). Jusqu'au 14 avril.

SOIXANTE KILIMS (tapis turcs tissés). — I.C.E.I., 43 bis, rue des Entrepreneurs (575-62-32, poste 378). Sauf dim., de 11 h. à 18 h. Jusqu'au 10 avril.

Galeries

BOITES, PEINTURES, OBJETS SURREALISTES. Œuvres de Bellmer, Dominguez, Frideberg, Karskaya, Man Ray, etc. — Galerie F. Tournié, 10, rue du Roi-de-Sicile (278-13-18). Jusqu'au 15 avril.

NEUF ARTISTES GRECS DE PARIS : Karavousis, Lakeridou, Maltezos, Pierrakos, Santantonio, etc. — Atelier-galerie Berthe, 7, rue Berthe (259-20-06). Jusqu'au 20 avril.

BORGEAUD - LAVRILLIER. — Studio 666, 6, rue Maître-Albert (354-59-29). Jusqu'au 25 avril.

SIEGES D'AFRIQUE DE L'OUEST - TAPISSERIES DU LESOTHO. — Galerie Frida, 8, rue du Dragon (222-57-02). Jusqu'au 31 mai.

TROIS DIMENSIONS SEPT AMERICAINS : Artschwager, Humphrey, Lobe, Pitt, Schwartz, Shapiro, Torreano — Galerie Gillespie, Laage, Salomon, 24, rue Beaubourg (278-11-71). Jusqu'au 2 mai.

LE PREMIER PRINTEMPS DE LA TAPISSERIE, 1945-1965. — La Demeure, 36, rue Mazarine (326-02-74). Jusqu'au 25 avril.

JACQUES FLECHEMULLER. Peintures 1979-1981 - **JEAN-PAUL PHILIPPE.** Sculptures 1980. — Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 25 avril.

SIGNE, ECRITURE, IMAGE, SON : Œuvres de Blaine, Bory, Dufrêne, Finkielkraut, etc.

ARSLAN. Œuvres politiques 1975-1979. — Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 15 avril.

AVE. 101 Names : Postcards. — Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36).

YVES BAUME. — Bar de l'Aventure 13, rue Mazarine (325-90-84). Jusqu'au 25 avril.

JULIUS BISSIER. Tempera, aquarelles, encres de chine. — Galerie C. Bernard, 9, rue des Beaux-arts (326 97-07). Jusqu'au 25 avril.

MICHEL BLAIS. — Atelier Jacob, 45, rue Jacob (260-84-23). Jusqu'au 25 avril.

BERNADETTE BOUR. — Galerie Baudoin Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 19 avril.

ROLAND CAT. — Galerie Isy Brachot, 35, *rue Guénégaud (354-22-40)*. Jusqu'au 25 avril.

MAURICE DENIS (1870-1943). Huiles, dessins, pastels, sanguines. — Galerie La Cave, 7, rue de Miromesnil (265-40-66). Jusqu'au 26 mai.

JEAN COCTEAU. — *Galerie Proscenium*, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 3 mai.

BERTRAND DORNY. Gravures récentes. — Galerie La Hune, 14, rue de l'Abbaye (325-54-06). Jusqu'au 14 avril. — Bois et collages. — Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 14 avril.

ERHARDY. Sculptures. — Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 21 avril.

MORIS GONTARD. Peintures, fusains. — Galerie P.-Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 15 avril.

NIGEL HALL. Sculptures et dessins. — Galerie Maeght, 14, rue de Téhéran (563-13-39). Jusqu'au 30 avril.

JEAN-MAX HEMERY. Scryptage. — FRAC, 103, rue de la Tombe-Issoire. Du 2 au 30 avril.

MAURICE JULLY. Œuvres récentes. — Espace 2, galerie P.-Lescot, 28, rue P.-Lescot (233-85-39). Jusqu'au 15 avril.

WILLIAM KLEIN. Cent photographies 1954-1980. — Galerie Zabriskie, 29, rue Aubry-le-Boucher (272-35-47). Jusqu'au 18 avril.

LIPSKI. Peintures, dessins et vidéo. — *Artériel, 13, rue André-del-Sarte* (255-25-76). Jusqu'au 18 avril.

ISCAN. Aquarelles et petits formats. — L'Œil Sévigné, 14, rue de Sévigné (277-74-59). Jusqu'au 30 avril. — Peintures. — Galerie Tamenaga, 18, *avenue Matignon* (266-61-94). Jusqu'au 30 avril.

JEAN LE GAC. — Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 23 avril.

ALBERT MARQUET. — Artcurial, 9, avenue Matignon (256-70-70). Jusqu'au 30 avril.

FRANÇOISE MARTINELLI. Textures, transparences. — Galerie des femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 12 avril.

ERIC MENETRIER. Pastels récents. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Du 2 avril au 9 mai.

JACQUES MONORY. Ciels, nébuleuses et galaxies. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 30 avril.

PIERRAKOS. Dessins de Venise. — Le Roi des Aulnes, 159 bis, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 15 avril.

ANDRE QUEFFURUS. Œuvres *récentes.* — *Atelier*, 26, *rue des Plantes*. Jusqu'au 16 avril.

PAT STEIR. New Paintings. — Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36).

SUBIRA-PUIG. Sculptures récentes. — *Galerie Ariel, 140, bd Haussmann* (562-13-09). Jusqu'au 17 avril.

ARPAD SZENES. Gouaches et temperas, 1949-1980. — Galerie Jacob, 28 rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 15 avril.

OSCAR TERNI *(1900-1973)*. — Galerie Katia Granoff 92, rue du Faubourg Saint-Honoré (265-24-41). Jusqu'au 13 avril.

THOMASSON. — Galerie Varnay, 22, rue de Seine (354-66-73). Jusqu'au 14 avril.

RENÉ THOMSEN (1897-1976). — Galerie de Nevers, 11, rue de Nevers (354-47-80). Jusqu'au 9 mai.

GER VAN ELK. Grandes études. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 22 avril.

VOSTELL. Le mort qui a soif. Triptyque. — Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 21 avril.

YOSHIKO. — Galerie Saint-Guillaume, 208, boulevard Saint-Germain (544-46-27). Jusqu'au 30 avril.

WATCHI. — Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (261-19-07). Jusqu'au 22 avril.

Dans la région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Portraits d'arbres, du dix-septième siècle à nos jours. — Centre culturel, 22, r. de la Belle-Feuille (604-82-92). De 10 h. à 23 h ; dim. de 10 h. à 12 h. Jusqu'au 22 avril.

BRETIGNY-SUR-ORGE. Christian Jaccard. Repères 1969-1979. — Centre culturel communal, rue Henri-Douard (084-38-68), poste 415). Sauf dim. et lundi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h. Jusqu'au 18 avril.

CERGY-PONTOISE. Regarder l'art ? Pour une approche des tendances actuelles en France 1970-*1980.* — *Centre culturel A.-Malraux*, parvis de la Préfecture (030-33-33). Sauf lundi, de 14 h. à 18 h. 30. Jusqu'au 15 mai.

ECOUEN. Ouverture de seize nouvelles salles au Musée national de la Renaissance Château (990-04-04). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 12 h. 30 et de 14 h. à 17 h. 15.

ISSY-LES-MOULINEAUX. Salon des moins de trente ans. Peintures, sculptures. — Espace 31, M.J.C., 65, boulevard Gambetta (554-67-28). Sauf dim., de 14 h. à 22 h ; sam., de 14 h. à 18 h. Du 3 au 30 avril.

PONTOISE. Quelques peintures du bord de l'Oise : Pissarro, Guillaumin, Pierre Daubigny, Bourges, Jimenez, Thornley, etc. — Musée Pissarro, 17, rue du Château (032-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 26 avril. — Margaret Bolza. Tapisseries, peintures, dessins. — Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (031-93-00). Sauf mardi, de 10 h. à 12 h. et de *14 h. à 18 h.* Jusqu'au 19 avril.

SAINT-DENIS. L'histoire de Saint-Denis de 1870 à 1920. — Musée municipal, 6, place de la Légion-d'Honneur (820-63-83), poste 230). De 10 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'à fin juin.

Au centre Georges-Pompidou

Arno Breker : exposera, exposera pas ?

En présentant à la presse, le 1er avril, l'exposition « Paris-Paris-Créations en France 1937-1957 », qui s'ouvrira le 28 mai au Centre Georges-Pompidou, M. Germain Viatte, commissaire de l'exposition, a eu l'occasion de revenir sur la présence d'œuvres d'Arno Breker, sculpteur officiel du IIIe Reich, dans la section consacrée à l'occupation. Cette présence a été violemment contestée par une vingtaine d'artistes invités à l'exposition et largement commentée dans la presse (le Monde *du 21 mars).*

M. Viatte, absent de Paris au moment où la polémique a éclaté, a notamment déclaré : « L'ampleur que la presse a donnée à la présence d'Arno Breker dans l'exposition m'a surpris. Breker, qu'il est naturel de présenter comme témoignage de l'exposition qu'il fit en 1942 à l'Orangerie, occupe une place très réduite dans Paris-Paris, qui réunira un millier d'œuvres et de documents. Nous ne voudrions pas que l'engouement de la presse pour cette question fasse oublier le reste.

» Il faut ajouter que les œuvres d'Arno Breker seront entourées d'affiches, de témoignages de tous ordres sur la vie quotidienne pendant l'occupation, et qu'il n'y aura pas la moindre ambiguïté sur cette présence. Comme témoignages, il y aura par exemple la tapisserie de Lurçat tissée à Aubusson pendant l'occupation, d'après le poème d'Eluard, *J'écris ton nom, liberté*, et des documents sur la signalétique allemande, place de l'Opéra. Après cette salle, on *trouvera la salle des Otages*, de Fautrier, et celle qui fait écho à la découverte des camps, avec *le Charnier*, de Picasso, et des témoignages d'artistes ayant vécu cette horreur. »

A la question : « *Donc, vous exposerez Breker ?* », M. Viatte a répondu : « *Je ne sais pas. Breker a déclaré que, si le problème s'avérait trop important, il se retirerait de l'exposition. Il ne nous a toujours pas renvoyé les feuilles des prêts que nous lui avons demandés. La question reste ouverte.* »

La question reste ouverte, les responsables du Centre Georges-Pompidou s'en *remettant* à la décision d'Arno Breker, et Arno Breker à la décision des responsables du centre. Celui-ci souhaite visiblement être exposé *à Beaubourg, les autres semblant* peu décidés à céder à une pression qui, au-delà du problème Breker, met en cause la liberté de leur choix. C'est, d'ailleurs, un des points *sur lesquels le* débat autour d'Arno Breker risque de glisser, avec certains artistes qui ne sont pas invités à l'exposition. — G. B.

DOUTES SUR L'AUTHENTICITÉ DES STATUES CHINOISES EXPOSÉES AU MAGASIN DU PRINTEMPS

Les grandes statues de guerriers et de chevaux chinois, récemment exposés pendant un mois au magasin *du Printemps, pourraient être des* copies.

Les organisateurs de cette manifestation viennent en effet de recevoir des représentants chinois à Paris une communication verbale qui met en doute l'authenticité de ces pièces venues d'Asie grâce à une société occidentale chargée de l'exportation de pièces archéologiques, Chinese Art Treasures. Ces statues, selon M. Alain de Saint-Sauveur, porte-parole du Printemps, viennent du site archéologique même de Sian et ont été mises en caisse par les services archéologiques chinois.

Une *expertise* a *été* demandée en attendant leur expédition à Londres, où elles doivent être exposées chez Selfridges, avant d'aller à Bruxelles.

Cinéma

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 1er AVRIL

15 heures : les As d'Oxford, de A. Goulding ; 19 heures : le Témoin, de P. Gerni ; 19 h. (petite salle) : le jeune cinéma français. Groupe de recherches d'essais cinématographiques ; 21 heures : Hommage à J. Hubley et films de Cohl ; Starewitch, et O'Brien.

JEUDI 2 AVRIL

15 heures : l'Amour de Jeanne Ney, de G.-W. Pabst ; 19 heures : Signes particuliers : néant, de J. Gilling ; 21 heures : Gui Dao, de G. Dufaux.

VENDREDI 3 AVRIL

15 heures : Genuine, de R. Wiene ; Escalier de service, de L. Jessner ; 19 heures : Gui Dao, de G. Duffaux ; 21 heures : Mouchette, de R. Bresson.

SAMEDI 4 AVRIL

15 heures : Jeunes filles en uniforme, de L. Sagan et G. Froelich ; 17 heures : le Lys brisé ; de D.-W. Griffith ; 19 heures : la Roulette chinoise, de R.-W. Fassbinder ; 21 h. : Made in U.S.A., de J.-L. Godard.

DIMANCHE 5 AVRIL

15 h. : les Clowns, de F. Fellini ; 17 h. : Break The News, de R. Clair ; 19 h. : la Chanson de Roland de F. Cassenti ; 21 h. : Falstaff, d'Orson Welles.

LUNDI 6 AVRIL

Relâche.

MARDI 7 AVRIL

15 heures : la Femme sur la lune, de F. Lang ; 19 heures : Othello, de D. Buchovetzky.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 1er AVRIL

15 h. : les Horaces et les Curiaces, de T. Young et F. Baldi ; 17 h. : Mort en fraude, de M. Camus ; 19 h., Semaine du cinéma tunisien : Combat de béliers ; Zarda ; la Porte.

JEUDI 2 AVRIL

15 h. : le Baiser, de J. Feyder ; 17 h. : De la veine à revendre, de A. Munk ; 19 h., les films de l'école de Lodz : Cassons le bal, la Céramique d'Iiziée, le Sourire des dents, les Chasseurs de mouches, le Petit Hamlet, le Contrat, Hitchcocktail, Ouverture, Trio exotique, Citation de l'Ancien Testament.

VENDREDI 3 AVRIL

15 h. : l'Homme qui rit, de P. Leni ; 17 h. 30 : El Bruto, de L. Bunuel ; 19 h., les films de l'école de Lodz : Kirk Douglas ; Quand tu dors ; Deux hommes et une armoire ; l'Argent ou la Vie ; Erotique ; Au lieu du film ; la Maison ; Non omnis ; Macadam cowboy ; Dimanche.

SAMEDI 4 AVRIL

15 h. : Une aussi longue absence, de H. Colpi ; 17 h. : la Dame de Musashino, de K. Mizoguchi ; 19 h. : les Funérailles en rose, de T. Matsumoto ; 21 h. : Pantôme, de F.W. Murnau.

DIMANCHE 5 AVRIL

15 h. : le Temps s'est arrêté, de E. Olmi ; 17 h. : Cendre et Diamant, de A. Wajda ; 19 h. : Ma sœur mon amour, de V. Sjoman ; 21 h. : l'Ange bleu, de J. von Sternberg.

LUNDI 6 AVRIL

15 h. : les Etrangleurs de Bombay, de T. Fisher ; 17 h. : The Caretaker, de C. Donner ; 19 h. : Mutter Krausens fahrt ins gluck, de P. Jutzi.

MARDI 7 AVRIL

Relâche.

Les exclusivités

ALICE DANS L'ESPAGNE DES MERVEILLES (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

ALLONS Z'ENFANTS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Concorde, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'AMOUR HANDICAPE (Suis.) : Marais, 4e (278-47-86).

ANNA MAGNANI, UN FILM D'AMOUR (Belg.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA BIDASSE (A., v.o.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23). — V.f. : Paramount - Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

BIENVENUE Mr CHANCE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

BLUE BROTHERS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA BOUM (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

BRUBAKER (A., v.o.) (**) : Cinoches Saint - Germain, 6e (633-10-82) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

CAFE EXPRESS (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326 - 79 - 17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).

LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261 - 50 - 32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

ÇA VA COGNER (A., v.o.) : Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount - Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétans, 19e (206-71-33).

CELLES QU'ON N'A PAS EUES (Fr.) : Paramount - City, 8e (562-45-76), Paramount - Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

C'EST LA VIE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16), h. sp.

CHANGEMENT DE SAISONS (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

LE CHENE D'ALLOUVILLE (Fr.) : Ermitage, 8e (359-15-71), Rex, 2e (236-83-93), Montparnos, 14e (327-52-37), Mistral, 14e (539-52-43), Tourelles, 20e (364-51-98).

LE CHINOIS (A., v.o./v.f.) : Miramar, 14e (320-89-52).

LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

LA COCCINELLE A MEXICO (A., v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54).

LE CONCOURS (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

LE CONTRAT (Pol., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), St-Germain Huchette, 5e (634-13-26), Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA DAME AUX CAMELIAS (Fr.-It.) (*) v.f. : Quintette, 5e (354-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Colisée, 8e (359-29-46), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).

LE DERNIER METRO (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), Ambassade, 8e (359-19-08), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) ; Impérial, 2e (742-72-52), Montparnasse-Path , 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Paramount-Maillot, 17e (758-34-24).

DIVA (Fr.) : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), Quintette, 5e (354-35-40), Berlitz, 2e (742-60-33), Concorde, 8e (359-92-82), Nations, 12e (343-04-67), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)

DIVINE MADNESS (A.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23).

DON GIOVANNI (Fr.-It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52).

LE DOS AU MUR (Fr.) : St-Séverin, 5e (354-50-91).

EST-CE BIEN RAISONNABLE ? (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Athéna, 12e (343-00-65), Fauvette, 13e (331-60-74), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (522-46-01), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).

EUGENIO (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Colisée, 8e (359-29-46), Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67), Passy 16e (288-62-34).

FAME (A., v.o.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA FEMME DE L'AVIATEUR (Fr.) : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).

LA FILLE PRODIGUE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Pagode, 7e (705-12-15), Biarritz, 8e (723-69-23), Forum-Halles, 1er (297-53-74), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

FLASH GORDON (A., v.f.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.) : Athéna, 12e (343-00-65), H. Sp. Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) (mat.).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LE MIROIR SE BRISA (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

PALERMO (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), soirée.

LES PARENTS DU DIMANCHE (Hong., v.o.) : Forum-Halles, 1er (297-53-74), Studio Cujas, 5e (354-89-22), Olympic-Balzac, 8e (561-10-60), Olympic, 14e (542-67-42).

POINT FINAL A LA LIGNE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

PSYCHOTRONIC MAN (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LA PUCE ET LE PRIVE (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

RACING BULL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23), Montparnos, 14e (327-52-37), v.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE ROI DES CONS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Marignan, 8e (359-92-82), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), Grand Pavois, 15e (554-46-85).

RUDE BOY (Ang., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (320-99-34).

LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Saint-André-des-Arts, 6e (326 - 48 - 18), Olympic - Balzac, 8e (561-10-60).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suiss.) (XX), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

SUPERMAN II (A.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46).

LA TERRASSE (At.), v.o. : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

THE ROSE (A.), v.o. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29), Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LE TROUPEAU (Turc), v.o. : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

UN ETRANGE VOYAGE (Fr.), Studio Raspail, 14e (320-38-98).

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.), Caméo, 9e (246-66-44).

UNE SALE AFFAIRE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Caméo, 9e (246-66-44), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

UN PETIT CERCLE D'AMIS (A.), v.o. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76).

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

VENDREDI 13 (A.) (XX), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Montparnos, 14e (327-52-37).

LA VIE DE BRIAN (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

VIENS CHEZ MOI, J'HABITE CHEZ UNE COPINE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Colisée, 8e (359-29-46), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

VIVRE VITE (Esp.) (XX), v.o. : Forum-Halles, 1er (297-53-74), Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Marignan, 8e (359-92-82), v.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Français, 9e (770-33-88), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A.), v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40).

LES FILMS NOUVEAUX

C'EST MA CHANCE, film américain de Claudia Weill. — V.O. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70), St-Germain Village, 5e (634-13-26) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.F. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA CHAMPIONNE DU COLLEGE, film italien de G. Carmino. — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296 - 80 - 40), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e, (606-34-25).

COMMENT SE DEBARRASSER DE SON PATRON, film américain de Colin Higgins. — V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (579-33-00). - V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-48) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Bienvenüe - Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

FAIS GAFFE A LA GAFFE, film français de Paul Boujenah. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

FEMME, film américain de John Derek. — V.O. : George-V, 8e (562-41-46). — V.F. : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Eldorado, 10e (208-18-76) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétans, 19e (206-71-33).

FIFTY-FIFTY, film français de Pascal Vidal. — St-Germain-Studio, 5e (634-13-26) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

JUSTE UN GIGOLO, film italien de L. Salce. — V.O. : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.F. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount - Montmartre, 18e (606-34-25).

LES MALHEURS DE SOPHIE, film français de Jean-Claude Brialy. — ABC, 2e (236-55-54) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont - Convention, 15e (828-42-27), mat.

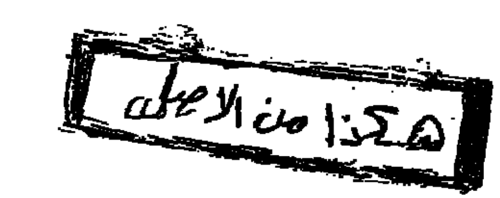
NASHVILLE LADY, film américain de Michaël Apted. — V.O. : Gaumont - Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet - Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.F. : Impérial, 2e (742-72-52).

ON N'EST PAS DES ANGES... ELLES NON PLUS, film français de Michel Lang. — Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

QUELQUES JOURS DANS LA VIE D'OBLOMOV, film soviétique de Nikita Mikahlkov. — V.O. : Cosmos, 6e (544-28-80).

SIGNE FURAX, film français de Marc Simenon. — U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43)) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (561-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétans, 19e (206-71-33).





Cinéma

Les festivals

FILMS DU TIERS-MONDE (v.o.), Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
BRANDO THE KING, v.o., Olympic, 14e (542-67-42) Mer. : l'Equipée sauvage. J. : la Poursuite impitoyable. V. : la Vengeance aux deux visages. S. : Missouri breaks. D. : Reflets dans un œil d'or. L. : le Dernier Tango à Paris. Mar. : Queimada.
PASOLINI, v.o., Palace Croix-Nivert, 15e (374-05-04). Médée, Œdipe roi, Porcherie.
A.-CHRISTIE, v.o., Ranelagh, 16e (288-64-44) : Mort sur le Nil. Tueurs de dames.
STUDIO 43, 9e (770-63-40) : la France de Pétain et son cinéma.

Les séances spéciales

L'AMI AMERICAIN (All.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
L'AMOUR FOU (Fr.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
BERNARD FRANK EST INSUPPORTABLE (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74), 18 h. 15.
L'EMPIRE DES SENS (Jap.) (**) v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
FAMILY LIFE (Ang.), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22, 13 h.
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.), Tourelles, 20e (364-51-98).
GOSSES DE TOKYO (Jap.), v.o. : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.
NICK'S MOVIE (All.), v.o. : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h. et 24 h.
OUBLIER VENISE (It.), v.o. : Tourelles, 20e (364-51-98). J., 21 h.
PROFESSION ? COMEDIENNE (Fr., vidéo), Studio 43, 9e (770-63-40), 12 h.
ROME, VILLE OUVERTE (It.), v.o. : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sauf S., D.).
SALONIQUE, NID D'ESPIONS (All., muet) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.

Les grandes reprises

ALIEN (A.), v.o. : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
AMERICA-AMERICA (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.
BABY DOLL (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34), h. sp.
LE BAL DES VAMPIRES (A.), (*), v.o. : Saint-Michel, 5e (326-79-17), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
BAMBI (A.), v.f. : Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
LA BELLE AU BOIS DORMANT (A.), v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93), Danton, 6e (329-42-62), Ermitage, 8e (359-15-71), La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Napoléon, 17e (380-41-46).
BONAPARTE ET LA REVOLUTION (Fr.), Escurial, 13e (707-28-04).
CARABINE NATIONALE (Esp.), v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).
LES 101 DALMATIENS (A.), (Fr.), v.f. : Napoléon, 17e (380-41-46), Grand-Pavois, 15e (554-46-85).
LES CHASSES DU COMTE ZAROFF (A.), v.o. : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37), Olympic, 14e (542-67-42), h. sp.
LES CHEVAUX DE FEU (sov., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LA CONSEQUENCE (all., v.o.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
COUP DE TETE (fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
DELIVRANCE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).
DERSOU OUZALA (sov., v.o.) : Jean Cocteau, 5e (354-47-62).
LE DIBBOUK (pol., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
EASY RIDER (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47).
LES ENFANTS DU PARADIS (fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78).
HARLAN COUNTY U.S.A. (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
L'HOMME DE MARBRE (pol., v.o.) : Olympic, 6e (222-87-23).
L'IDIOT (jap., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
LE PARRAIN No I (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
QUAND LA VILLE DORT (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
RENCONTRES DU TROISIEME TYPE, EDITION SPECIALE (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).
LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTIER (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Action-La Fayette, 9e (878-80-50).
LA RUE SANS JOIE (All., muet) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

variétés

Le music-hall

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 17 h. : G. Bedos.
CASINO SAINT-MARTIN (208-21-93) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : P. Pechin.
CENTRE D'ART CELTIQUE (258-97-62) (D. soir, Mar.), 20 h. 30, mat. dim. 17 h : Benoit Group.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11), le 1er, 22 h. 15 : B. Deraime.
LE CONNETABLE (277-41-40), à partir du 6, 21 h. 30 : F. Marten, D. Val.
ESPACE-GAITE (327-95-94), 20 h. 15, les 1er, 2, 3, 4 : A. Reverend, les 6, 7 : Riou-Pouchain.
EGLISE ALLEMANDE, le 3, 20 h. 30 : Tierra Adentro.
ESSAION (278-46-42) (D.), 20 h. 30 : Jacinta.
FORUM DES HALLES (297-53-47), 20 h. 30 : Plume Latraverse, dernière le 4.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 18 h. : F. Lemarque. Le 6, 20 h. 15 : L. Coppaloni.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 22 h. 15 : S. July.
MUSEE GUIMET, le 2, 20 h. 30 : P. Kumar, K. Govinda.
OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 14 h. 30 : Dalida. Le 6, 21 h. : J. Debronckart.
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), 21 h., mat. dim., 17 h. : S. Lama (dern. le 5). Les 1er, 4, 14 h. : Ch. Goya.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), les 1er, 2, 3, 20 h. 30 : Bob Berky, les 6, 7, 20 h. 30 : Bidon K.
PALAIS DES SPORTS (828-40-48) (D. soir, L.), 21 h., mat. Mer. : 15 h., S. et dim. 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.
POINT VIRGULE (278-67-03), les 2, 3, 4, 6, 7, 21 h. 30 : Trio Rolandia.
THEATRE LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim., 15 h. : Popeck.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (723-47-77), 20 h. 30 : Nicole Croisille, à partir du 3.

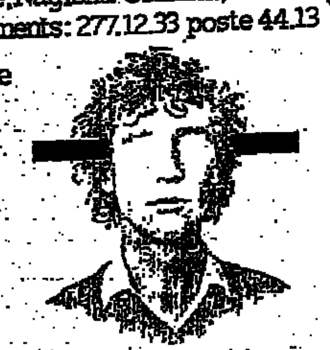
Les comédies musicales

CIRQUE D'HIVER (806-63-30) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 16 h., dim. 14 h. 15 et 17 h. 30 : Barnum.
MOGADOR (874-33-74), (Mer., V., S., Mar.), 20 h. 30, mer., sam. 14 h. 30, dim. 15 h. : Magic Story.
LA PORTE SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. mer., sam. 14 h. 30, dim. 15 h. : Rose-Marie.
RENAISSANCE (208-21-75), les 3, 4, 14 h. 30 et 20 h. 30, le 5, 14 h. 30 et 18 h. 30 : Aventure à Monte-Carlo.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Sept ans de ball... bye bye.
DEUX ANES (606-10-26) (Mer.) 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Quand les ânes voteront.





Concerts

MERCREDI 1er AVRIL

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : E. Inbal (Mahler).
SALLE GAVEAU, 21 h. : V. Eresco (Chopin).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 25 : Kirhuhel, Toulai, Kremski (Kremski).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : V. Pattie, Harutunian, A. Keroukyan ; 21 h. : J.-M. Chretien, J. Porticelli, M. Prouvost, F. Bouche (Mozart).

JEUDI 2 AVRIL

SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : N. Marriner (Roussel, Sibelius, Milhaud).
SALLE GAVEAU, 21 h. : P. Pilla (Bach, Granados, Albeniz, Petitgirard).
EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : J. William.
CHAPELLE DU LYCEE HENRI-IV, 20 h. 30 : Groupe vocal de France, dir. : J. Alldis (Bancquart).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 25 : voir le 1er.
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 21 h. : M. Torrens (musique baroque).
EGLISE SAINT-LOUIS-D'ANTIN, 12 h. : A. Huber, J.-L. Etienne.
SALLE BERLIOZ, 21 h. : Hommage à P. et M.-P. Maurice.
LUCERNAIRE, 19 h. 30, voir le 1er, 21 h. : L. Antal, de Clauzade (Bartok, Kodaly).

VENDREDI 3 AVRIL

SALLE GAVEAU, 21 h. : Ensemble instrumental A. Colson (Mozart, Roussel, Charpentier, Vivaldi, Durante).
EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRES 21 h. : Groupe vocal de France, dir. : J. Alldis (Poulenc, Debussy, Bancquart).
FIAP, 21 h. : M.-P. Soma, E. Magnan (Beethoven).
SORBONNE, 20 h. 30 : G. Linale, N. Zabaly, A. Auriol, B. Fauchet (Bach, Schubert, Lekeu, Voirpy).
EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE 20 h. 30 : J.-P. Nicolas, M. Holveck, M. Dévérité (Haendel, Bach, Telemann...).
SALLE CORTOT, 21 h. : Ph. Bianconi (Mozart, Beethoven, Chopin, Ravel, Casadesus).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 25 : voir le 1er.
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 1er ; 21 h. : voir le 2.
CENTRE CULTUREL SUEDOIS, 20 h. 30 : L. Willermark, C. Wirdengren, B. Ollen, C. Rydinger, M. Engstrom (Couperin, Debussy...).

SAMEDI 4 AVRIL

EGLISE DES BLANCS-MANTEAUX, 20 h. 30 : G. Kremer Quartet (Buxtehude, Monteverdi, Haydn).
SALLE GAVEAU, 17 h. : Quatuor de Prague (Beethoven, Bruckner, Franck).
SALLE PLEYEL, 20 h. 30 : Haendel Festival Orchestra de Washington (Mozart).
SAINTE-CHAPELLE, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. : J.-F. Gonzales, sol. : A.-M. Miranda (Vivaldi).
EGLISE SAINT-MERRY, 21 h. : A. Beghin, J.-P. Baroglioli (Quayroux, Bleuse, Lemeland, Gastérède, Forenbach).
UNESCO, 18 h. 30 : Quatuor Enesco (Haydn, Dvorak, Schubert).
CRYPTE SAINTE-AGNES, 20 h. 25, voir le 1er.
KIOSQUE DU LUXEMBOURG, 14 h., Coral Gables High School Band (Offenbach, Rossini).

DIMANCHE 5 AVRIL

THEATRE DU ROND-POINT, 11 h. : P. Rogé, Trio à cordes français (Debussy, Brahms).
EGLISE SAINT-MERRY, 16 h. : Les Philharmonistes de Châteauroux (Olivier, Lenot, Tisne, Kou?an, Louvier).
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, (17 h. 45 : A. Bedois (Coelho, dos Reis, de Araujo).
EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, 17 h. : M.-A. Grall-Ménet (Franck, Vierne, Langlais).
ESPACE MARAIS, 18 h. 30 : Duo Houllier, de Aguiar (Negri, Frescobaldi, Veracini, Granata).
NOTRE-DAME, 17 h. 45 : J. Dragt (Andriessen, Dragt, Rysler).
CONCIERGERIE, 17 h. 45 : O. Aurenjo et G. Bezzina, B. Charbonnier, Cl. Giardelli (Mozart).
LUCERNAIRE, 19 h. 30 : voir le 1er.

LUNDI 6 AVRIL

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. 30 : R. Pasquier, H. Derrien, G. Pludermacher (Mendelssohn, Ravel, Brahms).
MUSEE GUIMET, 21 h. : J. Tamamdjieva (Succari, Jammes, Poot, Babadjanian).
ATHENEE, 21 h. : H. Hagegard, Th. Schuback (Schumann, Duparc, Wolf, Rossini).
POINT VIRGULE, 21 h. : Le Petit Collège de musique (Dowland, Couperin, Encina, Caccini).

MARDI 7 AVRIL

RADIO-FRANCE, Grand Auditorium, 20 h. 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de R.-F., dir. H. Soudant (Rossini, Mozart, Stravinski).
CENTRE CULTUREL DU XVIIe, 20 h. 30 : F. Bourdin, Ph. Le Roy (Bach, Baron, Haendel, Hasse, Debussy).
EGLISE NOTRE-DAME-DE-LORETTE, 12 h. 45 : R. Falcinelli (Bach, Tournemire).
EGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ISLE, 21 h. : G. Fumet, M. Gellot (Haendel, Bach, Mozart, Debussy, Donizetti, Fumet).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), le 2, à partir de 18 h. : Agapao, Module, Burton Greene, Humair, Alvin, Urtreger, Ejethielin.
BRASSERIE BOFINGER (272-87-82), les 3, 4, 21 h. : R. Urtreger Trio.
CARDINAL PAF (272-62-05), les 3, 4, 5, 21 h. : J.-C. Souberbielle, L. Gianez ; le 2, 21 h. : P. Rillac ; le 7, 21 h. : J. Lacroix.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 22 h. : M. Saury.
CAVEAU DE LA MONTAGNE (354-82-39), 21 h. 30, le 1er : M. Fosset, M. de Villers ; les 2, 3, 4, 5 : G. Arvanitas, J. Samson, J.-P. Debarbat ; les 6, 7 : J.-P. Canape, F. Bechali, M. Nissim.
CENTRE DAUPHINE, 20 h. 30, le 1er : TV Eyes, Dag Staff, Elixir ; le 2 : Magic Bus Band, Mbbo, Pierre Neige Connection ; le 3 : J. Bigoudi, Bill Baxter, Pieds joints.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 20 h. 30, les 1er et 2 : J.-J. Avenel ; le 3 : Y. Robert ; le 4 : J. Di Donato ; (D.) 23 h. : Salsa.
DREHER (233-48-44), les 1er, 2, 3, 4, 5, 20 h. : Walter David Junior ; les 6, 7, 20 h. : P. Caratini, M. Fosset.
DUNOIS (584-72-00), les 2, 3, 4, 21 h. : D. Bailey, E. Parker, H. Bennink ; les 5, 6, 21 h. : G. Leigh, C. McClure, J. Valster, L. Van Saus, G.V. Seters.
GIBUS (700-78-88) 23 h., les 3, 4 : Slamic Hard Rock ; le 7 : Night Club.
GOLF DROUOT (770-47-25), le 4, 22 h. : Chantier.
OLYMPIA (742-25-49), le 4, 16 h. : Sonny Terry, Brownie McGhee.
NEW MORNING, le 3, 20 h. : Richie Havens.
PALACE (246-10-87), le 3, 20 h. : Nanette Workman.
PALAIS DES ARTS (272-62-91), le 4, 20 h. : Orchestral Manœuvre.
PATIO (758-12-30) (D.), 22 h. : Eddie Clehead Winson.
PETIT JOURNAL (321-28-59), 21 h. 30, le 1er : Watergate Seven + One ; le 2 : Hommage à Fats Waller ; le 3 : Metropolitan Jazz Band ; le 4 : D. Sanchez ; le 6 : VSOP Ragtime ; le 7 : Eddy Boyd.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), les 1er, 2, 3, 4, 5, 23 h. : Xoro Roxo ; les 6, 7, 22 h. : R. Urtreger Trio.
POINT VIRGULE (278-67-03), le 5, 20 h. 30 : R. Shirmann, A. Wyognet, D. Lemerle, V. Daune.
THEATRE-18 (226-47-47), le 6, 20 h. 30 : Lobelia.
SLOW CLUB (233-84-30), les 1er 2, 3, 4, 21 h. 30 : les Haricots Rouges ; les 6, 7, 21 h. 30 : Cl. Luter Sextet.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), le 5, 17 h. : Doublephard.
VIEILLE HERBE (321-33-01), le 2, 20 h. : Brocellande.

Danse

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), le 4, 20 h. 30 : Guem.
CENTRE AMERICAIN (321-42-20), les 1er, 2, 21 h. : D. Frank, D. Riley.
PLACE SAINT-SULPICE, le 5, 11 h. 15 : La Sardane.
PLAISANCE (320-00-06) (D.), 20 h. 30 : Malambo Latino.
ROQUETTE (805-78-51), les 1er, 2, 3, 4, 20 h. 30 : Cie Main.
THEATRE 13 (589-05-99), les 2, 3, 4, 20 h. 30, le 5, 15 h. : Indépendanse.
THEATRE PRESENT (203-02-55), le 1er, 20 h. 30 : Caserta.
UNESCO (577-16-10), le 4, 21 h. : Danses catalanes.







Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées et municipales

OPERA (742-57-50), le 1er à 19 h. 30 : Don Quichotte ; le 2 à 21 h. : le Grand Macabre.
SALLE FAVART (296-12-20), les 4, 6 et 7 à 19 h. 30, le 8 à 14 h. 30 : Spectacle de l'école de danse.
COMEDIE - FRANÇAISE (296-10-20), le 1er à 20 h., le 8 à 14 h. et 20 h. (dern.) : les Plaisirs de l'île enchantée ; les 4, 5, 6 et 7 à 20 h. 30, le 5 à 14 h. 30 : la Locandiera.
CHAILLOT (727-81-15) : Salle Gémier, les 1er, 2, 3, 4 à 20 h. 30, le 5 à 14 h. : les Pieds dans le plat ; Grand Théâtre : les 1er, 2, 3, 4 à 20 h. 30 : Cirano di Bergerac.
ODEON (325-70-32), les 1er, 2, 3 et 4 à 20 h. 30, le 5 à 15 h. : Britannicus.
PETIT ODEON (325-70-32), (lun.), 18 h. 30 : Tu as bien fait de venir, Paul...
T.E.P. (797-96-06), les 1er, 2, 3, 4, à 20 h. 30, le 5 à 15 h. (dern.) : Tueurs sans gages ; le 4 à 14 h. 30 : Films ; le 7 à 20 h. 30 : les Frères Jacques.
PETIT T.E.P. (797-96-06) (L.) à 20 h. 30 : Peter Waschinsky.

CENTRE POMPIDOU (277-12-33), (mardi). — Débats : le 1er 20 h. 30 : Lawrence Durrell : « Du haut d'un éléphant », 23 h. 15 : Michel Deguy, Jacques Dupin et Jacques Roubaud ; le 2 à 18 h. 30 : Béatrice Beck ; 19 h. : La Grèce et la Communauté européenne ; le 3 à 19 h. : Gérard Macé. — Musique : le 1er, 20 h. 30 : Concert 2E 2M, dir. M. Decoust. Cinéma : les 1er, 2, 3, 4 et 5 à 19 h. : le cinéma expérimental : fin des années 60 ; les 2, 3, 4 et 5 à 15 h. : films italiens, les 4, 5 et 6 : Festival du réel.
CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), merc. à 15 h. 30 ; sam. et dim., à 14 h. et 16 h. 30 ; Cirque Grüss à l'ancienne ; les 1er, 2, 3, 4, 6 et 7, à 21 h. ; le 5, à 16 h. ; Petit déjeuner chez Desdemone.
THEATRE DE LA VILLE (274-11-24), les 1er, 2, 3, 4 et 7, à 18 h. 30 : Ballet Opéra de Paris ; les 1er, 2, 3, 4 et 7, à 20 h. 30 ; le 5, à 14 h. 30 : le Canard sauvage.
THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), les 4, 5 et 7, à 20 h. 30 ; le 5, à 14 h. 30 : Création (Ballet R. Petit) ; le 6, à 18 h. 30 : Concert M. Szeryng - G. Moutier (piano) ; 20 h. 30 : E. Tchakarov, M. Freni.

Les autres salles

AIR LIBRE (322-70-78) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Elle lui dirait dans l'île. — II. (D. soir, L.), 22 h., mat. dim. 17 h. 30 : Une heure avec F.G. Lorca.
ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Potiche.
ATELIER (606-49-24) (D., L.), 21 h. : Les trois Jeanne.
ATHENEE (742-67-27) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Cher menteur.
BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h. 30, mat. sam. 15 h. : la Cerisaie.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. : Diable d'homme.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65) (Mer., J., Mar.), 20 h. 30 : les Dilemmes de la Balance.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61) (D., L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Un conseil de classe très ordinaire. — Tempête (328-36-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. 16 h. : Alarmes.
CHEZ GEORGES (326-79-15) (D., L.) : la Voiture.
CINQ-DIAMANTS (588-01-00) D., L.), 20 h. 30 : Metropolitan Opera.
CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre, 21 h. : les Fiancés de K ou l'éternel masculin (dern. le 4). — La Resserre, 20 h. 30 : Phèdre (dern. le 4). — Galerie, 20 h. 30 : Visitation de l'Inde (dern. le 4).
COMEDIE CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Reviens dormir à l'Elysée.
COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (723-37-21) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. 30 : Madame est sortie.
CONSERVATOIRE (246-12-91), les 1er et 2, 20 h. 30 : Devant la porte.
COMEDIE ITALIENNE (321-22-22) (L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : les Malheurs de Pantalon.
CROQ'DIAMANTS (272-20-06) (D., L.), 20 h. 30 : Séances de bronzage. — 22 h. 15 : Passage Jouffroy.
DAUNOU (261-69-14) (Mer., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Et ta sœur ?
EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. 30 : Deburau.
ESPACE CARDIN (266-17-30), le 2, 21 h. : A. Voznessenki.
ESPACE GAITÉ (327-95-94) (D.), 21 h. 45 : Ivres pour vivre.
ESPACE MARAIS (271-10-19) (D., (L.) 20 h. 30 : Glaces pour Greta. — (J., D. soir, L.), 22 h., mat. dim. 15 h. : les Bonnes. Le 4 à 17 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste.
ESSAION (278-46-42) (D.), 21 h. : la Vie en douce.
FONTAINE (874-74-40) (D.), 20 h. 30 : J'aimerais bien aller à Nevers. — 22 h. : les Aviateurs.
GAITÉ-MONTPARNASSE (281-00-11) (L.), 22 h., dim. 20 h. 15 : Elle voit des nains partout. — Le 4, 17 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste.
GRAND HALL, MONTORGUEIL (233-80-78) (D., L., Mar.), 20 h. 30 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie.
HUCHETTE (326-38-99) (D.), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve. — 21 h. 30 : la Leçon.
LE LIERRE (586-55-83) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 18 h. : Œdipe roi. — V., S., 18 h. 30, dim. 15 h. : Désormais.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). Théâtre noir, 18 h. 30 : Où donc est-elle, ma lumière ? — 20 h. 30, jours pairs : Molly Bloom ; jours impairs : les Ecrits de Laure. — 22 h. 15 : la Chambre de Marguerite. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Pardon, M'sieur Prévert ; 20 h. 30 : Jafabule. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
MARIGNY (256-04-41) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 15 h. : Domino. — Salle Gabriel (225-20-74), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Garçon d'appartement.
MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : Huis clos ; Pétition.
MICHEL (265-35-02) (L.), 21 h. 15, mat. dim. 15 h. 15 : On dînera au lit.
MICHODIERE (742-95-23) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Président.
MODERNE (874-10-75) (Mer., D. soir), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : le Rêveur.
MONTPARNASSE (320-89-90), I. (D. soir, L.), 21 h., mat. sam. 17 h. 30, dim. 15 h. : Exercices de style. Du mer. au ven., 18 h. 45, sam. 15 h., dim. 17 h. 30, L. 21 h. : l'Evangile selon saint Marc. — II. (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Pierrot d'Asnières.
NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 21 h., mat. dim. 16 h. et 19 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : Un habit pour l'hiver.
PALAIS - ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. 15 h. et 18 h. 30 : Joyeuses Pâques.
POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 21 h. : le Butin.
STUDIO DES CHAMPS - ELYSEES (723-35-10) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : le Cœur sur la main.
STUDIO FORTUNE, le 3, 21 h. : Pénélope ; le 4, 20 h. 30 : Roule pas ta caisse, tu perds tes planches.
TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79) (Mer., D.), 19 h. : Saison en enfer ; 20 h. 45, mat. dim. 15 h. : l'Ecume des jours. (Mer., D. soir), 22 h., mat. dim. 17 h. : Journal d'un fou.
THEATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 30 : Y'en a marre ; 22 h. : la Chambre infernale.
THEATRE EN ROND (387-88-14) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. 30 : Douze hommes en colère.
THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : le Pique-assiette.
THEATRE DE MENILMONTANT (366-60-60), le 4, 20 h. 30 ; le 5, 15 h. : la Passion à Ménilmontant.
THEATRE MARIE - STUART (508-17-80), à 18 h. : Liesl et Karl (dern. le 3) ; (D., L.) 21 h. : Tell me.
THEATRE DE LA MER (589-70-22) (D., L.) 21 h., mat. Sam. 17 h. : Ode Maritime.
THEATRE NOIR (797-85-14) (L.) 20 h. 30, mat. Mer. et Dim. 15 h. 30 : Et Cric et Crac.
THEATRE DE PARIS (281-25-10) (Mer., D. soir) 20 h. 30, mat. Dim. 15 h. et 19 h. : Vu du pont.
THEATRE DE LA PLAINE (342-32-25) (D. soir, L., Mar.) 20 h. 30, mat. dim. 17 h. : Pinok et Matho.
THEATRE DU ROND-POINT (256-70-80) (L.) 20 h. 30 : l'Amour de l'amour.
THEATRE SAINT - GEORGES (878-74-37) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. 15 h. et 18 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.
THEATRE - 18 (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 16 h. : Richard III.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. 15 h. : Fils de personne.
VARIETES (233-09-92) (Mer., D. soir) 20 h. 45, mat. dim. 16 h. : l'Intoxe.

SPECTACLES NOUVEAUX

Tu as bien fait de venir, Paul (325-70-32), Petit Odéon, 18 h. 30 (2).
Va-t'en je t'aime (272-01-73), Coupe-Chou, 21 h. 45 (2).
Anatole (974-70-18), Poissy, la Grange, 20 h. 30 (2 au 16).
La Locandiera (296-10-20), Comédie-Française, 20 h. 30 (4).
Le Chant du bouc (326-53-61), Galerie 55, 20 h. 30 (7).
Il en est un de la police (606-07-48), Dix Heures, 21 h. 30 (7).

Les cafés-théâtres

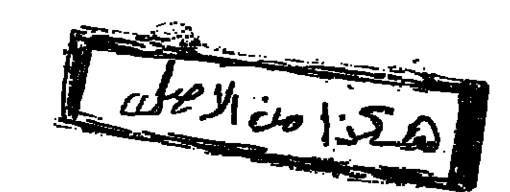
AU BEC FIN (296-29-35) (Dim.) 20 h. 30 : Jamais deux sans moi. 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 45 : la Revanche de Nana.
BLANCS - MANTEAUX (887-15-84) (L.) 20 h. 15 : Areuh = MC2 ; 21 h. 30 : A. Valardy. — II. : 20 h. 15 : Tribulations à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
CAFE D'EDGAR (322-11-02) (D.) 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; 22 h. 30 : la Jacassière.
CAFE DE LA GARE (278-52-51) (D., L.) 21 h. : le Grand Vide sanitaire.
COMEDIE DE PARIS (281-00-11), le 1er, 22 h. 15 : B. Deraime.
LE CONNETABLE (277-41-40) (D.) 20 h. 30 : F. Valmore. A partir du 3, à 23 h. : Kassagi.
COUPE - CHOU (272-01-73) (D., L.) 20 h. 30 : le Petit Prince.
DEBARCADERE (607-79-39) (D., L.) 21 h. 30 : A. Guniot.
LE FANAL (233-91-17) 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
LUCERNAIRE (544-57-34) (D.) 22 h. 30 : Ch. Sauvolle.
LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.) I. : 21 h. : Phèdre à repasser ; 23 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II. (D.) 21 h. : Poupette Pompon ; 22 h. : Des bigoudis à l'intérieur de la tête.
POINT VIRGULE (278-67-03) (D., L.) 20 h. 30 : Tranches de vie.
SELENITE (354-53-14) (Mer., Mer.) 20 h. 15 : les Vautours ; 21 h. 30 : A. Toune.
SOUPAP (278-27-54) (D., L., Mar.) 21 h. 30 : Amours noires, humeurs tendres.
SPLENDID (887-33-82) (D., L.) 22 h. : le Troisième Jumeau.
THEATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.) 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet (dern. le 4).
THEATRE DES 400 COUPS (329-39-69) (D.) 20 h. 15 : les Jumelles. 21 h. 30 : la Grande Shirley ; 22 h. 30 : l'Amour en visites.
LA TANIERE (337-74-39) les 1er, 2, 3, 4, 20 h. 45 : V. A. Sens, J. Behar ; 22 h. 30 : G. Blanchard. — II. : les 1er, 2, 3, 4, 21 h. : Nicotine et Jainh.

Dans la région parisienne

ARGENTEUIL, C.C.M. (961-25-29), le 4, 20 h. 45 : Y Dautin.
ATHIS-MONS, salle des fêtes, le 3, 20 h. 30 : Module, Music By ; le 4, 20 h. 30 : Variance.
AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), le 1, 2, 3, 4, 20 h. 30, le 5, 16 h. 30, le 7, 19 h. 45 : l'Illusion comique.
BEZONS, Théâtre P.-Eluard (982-20-88), le 4, 21 h : H. Tachan.
BOULOGNE, T.B.B., (603-60-44), les 1er, 2, 3, 4, 20 h. 30, le 5, 15 h. 30 : la Nuit des rois.
BURES-SUR-YVETTE, M.J.C., (907-74-70), le 2, 21 h. : la Bonne Ame du Se-Tchouan ; le 4, à 21 h. : Wahnsinn Paris.
CERGY-PONTOISE, C.C. A.-Malraux, (032-79-00), le 3, 21 h. 30 : l'Appel du fou ; le 4, 21 h. 30 : Fawzi Al Aiedy.
CHATOU, Maison pour tous (071-13-73), le 4, 21 h. : Quartet Jazz-Folk.
CHOISY-LE-ROI, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), les 3, 4, 21 h., le 5, 17 h. : le Bal. Kiosque (852-27-54), les 2, 3, 4, 21 h. 30, le 5, 18 h. : Normal.. quoi !
CLAMART, C.C. J. Arp (645-11-87), le 4, 20 h. 30 : L'Azalée.
CORBEIL-ESSONNES, M.J.C. F. Léger (496-28-69), le 7, 21 h. : Holocaustum ou le borgne.
COURBEVOIE, Maison pour tous (333-63-52), le 3, 21 h. : Sad Scandal.
LA COURNEUVE, C.C. J. Houdremont (838-92-60), le 4, 20 h. 45 : Bill Deraime.
CRETEIL, Maison des arts, A.-Malraux (89-94-50), petite salle, le 4, 20 h. 30, le 5, 15 h. 30 : Morte à Yonville.
ELANCOURT, A.P.A.S.C. (062-82-81), le 3, 21 h. : B. Lavilliers. Le 4, 21 h. : Bal folk.
EPINAY-SOUS-SENART, M.J C des Presles, le 3, 20 h. 30 : La Jacassière, 22 h. 30 : Bric à Brac, le 4, 20 h. 30 : Zoo Story, 22 h. : Poètes de la Beat Generation.
FONTENAY-AUX-ROSES, salle des Fêtes, les 1er et 2, 21 h. : Rufus.
GAGNY, T.M.G. A. Malraux (302-48-25), le 4, 16 h. et 20 h. 45 : Mannick et Jo Alepalmes.
GARGES-LES-GONESSE, Gymnase V. Hugo (986-96-31), le 4, 21 h. : S. Reggiani.
GENTILLY, Eglise Saint-Saturnin, le 2, 20 h. 30 : V. Globokar.
ISSY - LES - MOULINEAUX, M.J.C., (554-67-28), le 2, 20 h. 30 : P. Stephenson.
LEVALLOIS, C.C. (731-11-35), le 3, 21 h. : J. Vasca. Le 4, 16 h. : A. Capella ; 20 h. : Spectres. Le 5, 15 h. 30 : Ballade autour d'un rocking. — M.J.C. (270-83-84), le 4, 14 h. : Nedjma, 18 h. : Chris et Laure ; 22 h. : Chroniques de la vie. Le 5, 14 h. : les Ecrits de Laure ; 17 h. : Gustave Parking.
Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45), les 1er, 3, 4, 21 h., le 5, 15 h. : Schweyk dans la seconde guerre mondiale.
MASSY, Centre P. Bailliart (920-57-04), le 3, 21 h. : Mss. Alvin, Lajao, Chautemps.
MEUDON, C.C.M. (626-41-20), le 4, 15 h. et 21 h. : Perceval.
NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), le 7, 20 h. 30 : le Bal. Salle des Congrès, le 5, 15 h. : Hommage à A. Frédérique.
NEUILLY, Théâtre Saint-Pierre (380-81-10), les 2, 3, 14 h. 30 : le Médecin malgré lui.
SAINT-DENIS, Théâtre G.-Philipe (243-00-59), les 1er, 2, 3, 4, 20 h. 30 ; le 5, 17 h. : la Bête dans la Jungle. Les 3, 4, 23 h. : Diamanda Galas.
SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-68), les 3, 4, 21 h. : Rufus.
SURESNES, Théâtre Jean - Vilar (772-38-80), le 3, 21 h. : Backstage.
LES ULIS, M.J.C. (907-48-04), le 1er, 21 h. : R. Boni, G. Marais.
VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), les 3, 4, 21 h. : les Joyeuses commères de Winsor - 55, rue Rémont, le 4, 21 h. : N. Vassal.
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 3, 21 h. : Ta bouche.
VILLEJUIF, MJC G.-Philipe, le 4, 20 h. 30 : Nous chantons ne vous déplaise.
VILLEJUIF, Théâtre R.-Rolland (726-15-02), le 3, 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
VILLENEUVE-LE-ROI, salle des fêtes (597-33-88), le 4, 21 h. : C. Lara.
VILLEPARISIS, Centre J.-Prévert (427-94-98), le 4, 20 h. 30 : G. Servat.
VILLENEUVE-ST-GEORGES, Théâtre municipal (389-21-18), le 4, 21 h. : F. Marques.
VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally (462-49-97), le 3, 21 h. : M. Hermon.
VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (374-73-74) (J., D. soir, Mar.), 21 h., mat. Dim. 17 h. : Instructions aux domestiques.
VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), les 2, 3, 4, 5, 21 h. : Caserta-Pomares.
YERRES, Studio 209 (948-38-06), les 3, 4, 21 h. : Du côté de chez Colette.







RADIO-TÉLÉVISION

VU

Tous des pornographes

Organiser un débat sur le cinéma porno, après un film de Georges Lautner, On aura tout vu, fort convenable et gentiment railleur, c'est de la tartuferie, disaient les téléspectateurs des « Dossiers de l'écran ». Quelques-uns en tout cas, qui regrettaient l'absence de programmes « hard » aux heures tardives. D'autres, au contraire, exprimaient leur dégoût. Tous plaifaient au téléphone. Leurs porte-parole n'ont pas eu tellement le loisir de transmettre leurs questions ; la réunion fut très animée.

Les invités n'étaient pas assis, comme souvent, côte à côte, dans de moelleux fauteuils, mais sur des chaises autour d'une longue table, style conseil d'administration. On ne peut parler sexe qu'en observant le rituel du sérieux. Et malgré tout, la discussion a rapidement viré à la polémique acerbe, voire aux insultes : entre Sylvia Bourbon, porno-star, et une dame farouchement opposante, dont le mari, furieux, a déboulé sur le plateau pour l'arracher à cette « assemblée de pornographes ». « Vous votez Giscard ; c'est ça la pornographie », a-t-il lancé à François Chalais, éberlué, qui, d'autre part, attaqué par José Benazeraf — réalisateur, — s'est longuement défendu d'être un « cinéaste raté ».

On était loin du sujet. Le sujet se faisait malicieux, excitait l'agressivité (« normal », a expliqué le docteur Tordjman, sexologue), jouait avec les clichés sur l'art, l'argent, le commerce de l'art, la censure, la baisse de fréquentation, de qualité, la misère et la solitude, jouait à cache-cache avec les pudeurs, les blocages, le malaise, avec une immense curiosité, qui, par flashs, donnait aux regards un air d'innocence enfantine. Le sujet, au-delà de l'art, du cinéma, de l'érotisme, de la pornographie, c'était l'insondable mystère du sexe, et les invités se tournaient vers les professionnels. Mais qui donc pourrait fournir une réponse claire ? La pornographie, c'est le passage à l'acte ; la télévision n'en est pas encore là ; les invités, non plus. « J'aime la débauche et la violence », proclame Sylvia Bourbon. Elle fuit dans l'insolence ; José Benazeraf, dans le sarcasme amer — le souriant André Halimi, lui-même, menace de quitter la table. A les regarder, à les entendre, on se dit que la pornographie joyeusement assumée développe une forme d'intolérance terroriste.

Plus rassurant est le timide Dominique Irissou, devenu, dit-il, comédien porno par besoin d'argent. Pourtant, il n'est pas payé davantage que dans une production « normale » : entre 800 F et 1 200 F par jour : ce n'est pas le Pérou, d'autant que les films se tournent dans un minimum de temps. Peu importe, il peut faire figure de victime conforme, confortable ; de plus, il a un visage angélique. « Il aurait certainement préféré jouer le prince de Hombourg », rêve François Chalais. Conscient de l'admiration envieuse que provoquent ses prouesses, Dominique Irissou acquiesce vaguement, admet qu'il croyait naïvement prendre le chemin du « vrai cinéma »... Il a dit « naïvement ». Il a donc été trompé comme une héroïne de mélo ; la morale est sauve : elle réconcilie tout le monde ; le débat peut s'achever.

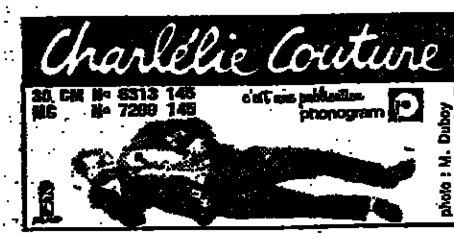
Question qui n'a pas été posée : pourquoi, à la place du film de Lautner, n'a-t-on pas diffusé Simone Barbès ou la vertu, ou la dérive nocturne d'une ouvreuse de cinéma porno.

COLETTE GODARD.

● PRECISION : Parmi les signataires d'un manifeste de soutien à Radio-K que nous avons cités dans l'article de C. Humblot (*le Monde* du 1er avril) nous aurions dû imprimer le « *bureau du secrétariat du Syndicat général de la police* » et non « *le bureau du secrétariat général de la police* » comme un mot « sauté » nous l'a fait écrire.

Mercredi 1er avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Téléfilm : A nous de jouer.
D'après la pièce de F. Marceau ; réal. A. Flederick ; avec J. Piat, J. Magre, A. Blanchetean...
Un « M. Tout le monde » plongé d'un seul coup dans un océan de possibilités grâce à la télévision.



22 h 5 Musique en fête.
Symphonie n° 4 dite « la Surprise » (Haydn)
Concerto populaire (F Reizenstein), par le Nouvel Orchestre symphonique de la R.T.B.F., sous la direction de L. Léonard, avec J. Covelli, piano.

23 h 10 Journal.

DEUXIEME CHAINE : A 2

20 h 35 Variétés : C'est du spectacle.
Thierry Le Luron et ses invités : Annie Cordy, Patrick Juvet, Herbert Léonard, Yves Simon...

22 h 15 Magazine médical : Les jours de notre vie : l'homme et la mer.
Par P. Decraupes.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma 16 : Un paquebot dans la tête.
Téléfilm de P Condroyer, avec M Lonsdale C Prot, J. Mills, J Denis, etc.
Un romancier, un saxophoniste, un docteur, des artistes dans une villa. Tout cela finira curieusement.

22 h 10 Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h, La musique et les hommes : Les grotesques de la musique.

22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert symphonique (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Symphonie n° 2 en ut mineur » de G Mahler, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E Inbal, avec B. Finnila et J Chamonin.

23 h., Ouvert la nuit : Les mémoires de la musique : le Groupe des Six (Milhaud, Poulenc, Honegger, Tailleferre, Durey, Auric).

Jeudi 2 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 Réponse à tout

12 h 25 Une minute pour les femmes
Savoir répondre à une offre d'emploi.

12 h 30 Midi première

13 h Journal

13 h 35 Emissions régionales

13 h 50 Objectif santé : Le différent

16 h 30 Les quatre fantastiques

16 h 50 Croque vacances
Joe chez les mouches ; 16 h 55, Bricolage (et à 17 h 33) ; 17 h, Variétés (et à 17 h 30) ; 17 h 5, Isidore, le lapin ; 17 h 10, Infos-magazine ; 17 h 20, Atomas. 17 h 35, Scoubidou.

18 h C'est à vous

18 h 20 Un, rue Sésame

18 h 45 Avis de recherche

19 h 20 Emissions régionales

19 h 45 Les paris de TF 1

20 h Journal

20 h 35 Le grand débat
Face-à-face Jean-François Deniau, organisateur de la campagne électorale de M. Valéry Giscard d'Estaing, et Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S.

21 h 30 Variétés : Numéro un
Autour d'Alice Dona, Serge Lama, Serge Reggiani, Robert Charlebois...

22 h 40 Vision : Hartung
L'un des maîtres contemporains de l'abstraction lyrique. Un peintre combattant.

23 h 10 Journal

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.

12 h 5 Passez donc me voir
12 h 30 Série : La vie des autres.

12 h 45 Journal

13 h 35 Emissions régionales

13 h 50 Face à vous

14 h Aujourd'hui madame
Adolescence et sexualité.

15 h Série : Annie, agent très spécial

16 h L'invité du jeudi : Ménie Grégoire

17 h 20 Fenêtre sur... la presse française
La presse : un homme, une idée, une équipe.

17 h 50 Récré A 2

18 h 30 C'est la vie

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres

19 h 10 D'accord, pas d'accord (I.N.C.)

19 h 20 Emissions régionales

19 h 45 Top club

20 h Journal

20 h 35 Jeudi cinéma
(Et à 22 h 15.)

20 h 40 Cinéma : « De la part des copains »
Film franco-italien de T. Young (1970), avec C. Bronson, L. Ullmann, J. Mason, J. Ireland, M. Constantin. (Rediffusion.)
Un Américain, ancien truand, qui mène une vie tranquille dans le midi de la France, est confronté à d'anciens complices qui prennent sa femme et sa fille en otage pour obtenir son aide.
D'après un roman de Richard Matheson, un film d'action banal malgré certains effets d'angoisse et la présence de Charles Bronson.

23 h 40 Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes
L'ours Paddington ; Flash : un soir au clair de lune.

18 h 55 Tribune libre
Le parti républicain.

19 h 10 Journal

19 h 20 Emissions régionales

19 h 55 Dessin animé
Les Misérables.

20 h Les jeux

20 h 35 Cinéma : « la Bonne Soupe »
Film français de R. Thomas (1963), avec M. Bell, A. Girardot, F Tone, C. Dauphin, S. Distel, F. Marten, B. Blier, B. Brunoy, D. Gélin, G. Blain, J.-C. Brialy. (Rediffusion.)
Une femme mûre, habituée du casino de Cannes, raconte à un croupier sa jeunesse de fille pauvre et les épisodes de sa carrière dans la galanterie Adaptation de la pièce de Félicien Marceau. Un film faisandé, médiocre et d'une énorme vulgarité, que ne sauvent point les numéros d'actrices et d'acteurs célèbres.

22 h. 5 Journal

FRANCE-CULTURE

18 h 30, La certaine France de mon grand-père, d'après E. Guillaumin.

19 h 25, Jazz à l'ancienne.

19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : L'interféron.

20 h, Le roi Cophetua, de J. Gracq ; adapt. J. Clancier. Avec B Devoldere, D. Volle, D. Mac-Avoy et J.-P Jorris.

22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

18 h 2, Le Club du jazz.

18 h 30, Quotidien-Concert : Œuvres de Kodaly, Papp, Ravhala et Rechmerger, par les Chœurs des classes de Kouvola, dir. Jouko Tormälä. 18 h 45, Concert en direct du Studio 106 . « Miroirs », « Sonatine en fa » et « Valses nobles et sentimentales » de Ravel, par Christian Zaccharias, piano ; 20 h 5, Concours de guitare.

20 h 30, Concert (en direct de la salle Pleyel à Paris) : « Le Festin de l'araignée », de Roussel ; « le Carnaval d'Aix, fantaisie pour piano et orchestre », de Milhaud : « Symphonie n° 2 en ré majeur », de Sibelius, par l'Orchestre national de France, dir Neuville Marriner, avec Claude Helffer, piano.

23 h, Ouvert la nuit : Le Lied schubertien (intégrales des Lieder de Schubert) ; 23 h 30, Les compositeurs composent et proposent : Pierre Mariétan (Webern, Berg, Mariétan).

PRESSE

Le plan July pour le nouveau « Libération »

Le nouveau *Libération* comportera de nouvelles rubriques (économique et scientifique notamment) et verra le développement de certaines autres (médias, armements, modes, urbanisme, etc.). Un « espace de bagarre » sera réservé dans le quotidien aux « papiers d'humeur » de quelques signatures extérieures. La date de reparution du journal reste fixée, en principe, au 22 avril.

C'est ce qu'indique un document établi par M. Serge July, directeur de *Libération*, et présenté à l'appui de la demande de trente-huit licenciements adressée à l'inspection du travail.

La Société nouvelle de presse et de communication (S.N.P.C.), société anonyme à directoire de cinq membres et à conseil de surveillance, comportera quatre actionnaires : la société des rédacteurs (48 % des parts), la société des fabricants (24 %), la société des administratifs et commerciaux (18 %) et l'« association des sages » (10 %).

Tout salarié à plein temps du quotidien ayant un minimum de temps de présence — de trois à neuf mois selon le cas — sera de droit membre d'une des trois premières sociétés. Quant aux « sages » — qui formeront une association loi de 1901 — ils seront élus pour trois ans par l'assemblée générale de la S.N.P.C.

Mais « *ce système représentatif n'est pas exclusif des procédures de démocratie directe* », précise le document. Ainsi, le directoire pourra organiser des référendums sur des questions précises et réunir, à tout moment, des assemblées générales (consultatives), dont la convocation pourra également être faite à la demande d'un tiers au moins des salariés.

Ce plan, qui vise à « *réduire considérablement l'équipe et, ce faisant, à assurer un nouvel équilibre financier du journal* », implique des suppresions de postes, ainsi que des mutations, précise le document. Seront notamment supprimés la majorité des correspondants de province, les postes de journalistes de magazine ou « *travaillant sur des dossiers trop étroits* » A la fabrication, il est prévu de « *relever l'ensemble des normes de travail* » et les services administratifs seront « *fusionnés* ».

Avec ce plan, M. Serge July, chargé par l'assemblée générale du 21 février de la restructuration du quotidien, entend mettre sur pied la nouvelle formule de *Libération* rendue nécessaire, selon lui, par la faillite de l'ancienne : les ventes stagnaient à quarante et un mille exemplaires et un déficit d'exploitation de 600 000 F était apparu en 1980. Cependant, il n'est pas prévu de recourir à la publicité.

● *M. de Witt Wallace*, propriétaire et fondateur de *Sélection du Reader's Digest*, est décédé le 31 mars à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

C'est en 1920 que ce bibliothécaire avait eu l'idée de cette sélection de textes, finalement lancée l'année suivante.

HISTOIRE

Ces mensonges ont gagné la guerre

(Suite de la première page.)

Comme l'a écrit Eisenhower : « *Aux premiers jours de la guerre, et particulièrement quand la Grande-Bretagne se trouvait seule en 1940 et 1941, les Anglais avaient peu de choses à opposer aux Allemands, à part la mystification Ils recoururent à tous les types de subterfuges (...) afin de tromper l'ennemi sur leur potentiel militaire et, plus que tout, sur la disposition des troupes. Il en résulta une habitude qu'il leur fut très difficile d'abandonner par la suite* » Pudique, discret Eisenhower.

Winston Churchill, pour que les Allemands continuent d'ignorer que leurs messages codés sont lus par la machine Enigma, laisse consciemment la Luftwaffe écraser Coventry sous les bombes. La résistance est décimée par l'occupant, en 1943, parce qu'on l'a poussée à l'action en vue d'un mirifique et inutile projet d'intoxication.

Les incessantes tentatives des conspirateurs allemands anti-hitlériens de la Schwarze-Kapelle, autour de l'amiral Canaris, sont constamment utilisées comme un moyen de diminuer le potentiel ennemi, jamais comme une chance de mettre fin à la guerre

Les services secrets britanniques, à la veille de la guerre, n'étaient plus ce qu'ils avaient été. Ils furent reconstitués suivant une tradition ancienne, confiés à des aristocrates, des banquiers et de subtils universitaires. Les *private schools* et Oxford étaient apparemment de bonnes écoles de dissimulation.

Kipling avait jadis montré dans *Stalky and Co*, comment d'un potache écrasé par la discipline et féru de canulars, on fabriquait un bâtisseur d'empire. Churchill et ses amis ont « repris des vieux trucs d'Eton et de Harrow, les fourbissant pour un nouvel usage ». Les feintes des terrains de jeux sont devenues stratégie, et les roueries féroces des gamins à l'égard des pions trop sévères des opérations où sont engagées des milliers de vies. On joue entre membres d'un club très fermé, où l'on est petit-fils d'un duc, agent de change, auteur de romans policiers ou rejeton d'un aventurier de grande classe. Menzies, qui porta à la tête de l'*Intelligence Service (MI 5)*. Le nom traditionnel de C était considéré comme un mondain féru de chasse au renard. John Bevan qui, après un descendant des Derby, dirigea le très discret L.S.C. (section de contrôle de Londres) le bureau des subterfuges, était, lui aussi, un aristocrate et un homme de la City.

Lorsque les Américains entreront dans la guerre, le cynisme britannique les effraiera, et certains ne s'habitueront jamais à l'idée que le vainqueur n'est pas seulement le plus fort et le plus courageux, mais le menteur le plus habile.

Deux atouts

En 1940, Churchill disposait de deux atouts essentiels dans la guerre secrète : *le premier était l'existence d'une opposition militaire allemande*, le second la possession d'une machine capable de décoder les messages les plus secrets de l'adversaire.

La Schwarze-Kapelle était, on le sait, un groupe d'officiers allemands de haut rang décidés à abattre le Führer dont, avec une exacte lucidité, ils prévoyaient le rôle terrifiant dans l'histoire de leur pays. Ils lutteront jusqu'au suicide, jusqu'à la pendaison, club d'aristocrates eux aussi, cherchant en vain à convaincre les aristocrates d'en face de leurs bonnes intentions et de l'ampleur de leurs moyens. L'amiral Canaris ira même, semble-t-il, au début de juin 1944, jusqu'à écrire à Menzies, apportant lui-même son message dans un couvent de religieuses de la rue de la Santé à Paris, quartier général d'un réseau français du MI-6, Jade-Amicol. En vain. Philby, au poste important qu'il occupait, joua un rôle dans les échecs successifs de la Schwarze-Kapelle, dont il fit disparaître certains appels. L'U.R.S.S., qu'il servait, ne pouvait laisser se tramer une intrigue dont elle aurait pâti..

Les Anglais devaient en grande partie aux services secrets polonais et français — qui en usèrent au début de la guerre — la possession d'une machine à coder, Enigma, utilisé par les Allemands, qui restèrent jusqu'à la fin persuadés que ses messages étaient inviolables

Le colonel Winterbotham, qui en fut chargé, avait déjà, il y a quelques années, été autorisé à dévoiler — enfin — le rôle d'Enigma et, plus précisément des équipes baptisées Ultra, qui, auprès des grands états-majors, *traduisaient les communications adverses*. A la fin de la guerre, six mille personnes décodaient deux cents messages par jour. On ne l'a su que plus de trente ans après.

Ultra a permis de prévoir l'invasion de l'U.R.S.S., de tenir au jour le jour l'état du dispositif ennemi, de repérer — grâce à un message de Berlin — la position du cuirassé *Bismark* dans l'Atlantique. Ultra a largement permis la défaite de Rommel en Afrique du Nord, facilité le débarquement en Normandie et, en général, permis d'amener Hitler, stratège brillant quoi qu'on en ait dit, à disperser ses forces. Et l'existence de la Schwarze-Kapelle a permis pendant les années d'après-guerre d'attribuer faussement aux conspirations allemands la communication d'innombrables secrets.

A la lecture du livre d'Anthony Cave-Brown, on se demande parfois pourquoi la guerre n'a pas été gagnée plus tôt. Il faut lui rendre cette justice que lui-même se pose la question, sans toujours trouver la réponse : pourquoi, par exemple, avoir fait massacrer les Canadiens à Dieppe en 1943 par un ennemi qui les attendait ? Pourquoi avoir sacrifié tant de navires de transport dans la bataille de l'Atlantique ? Pourquoi avoir envoyé en plein milieu de la défense ennemie quatre-vingt-dix escadrilles, qui furent décimées le 30 mai 1944 ?

Une immense ruse

La partie la plus impressionnante du livre concerne l'immense ruse de guerre qui précéda le débarquement en Normandie, en 1944. Le plan « Jaël », première esquisse de la plus grande tromperie militaire de tous les temps, fut conçu au début de 1943 Il précéda une répétition générale baptisée « Starkley ». La B.B.C., la presse anglaise et américaine, et jusqu'à l'archevêque de Cantorbery et le Vatican, furent, à leur insu, utilisés pour cette immense mystification qui laissa de glace Hitler et ses généraux, mais permit à la Gestapo de mettre la main sur des milliers d'hommes et de femmes, persuadés que le moment était venu de prendre les risques les plus graves « Starkley » avait eu pour but de faire croire aux Allemands à l'imminence d'une opération dans le Pas-de-Calais, en août 1943, pour l'amener à dégager le front russe et à « user » son aviation. Il fit mille cinq cents victimes dans les seuls réseaux français.

« Jaël », devenu « Bodyguard », avait un but identique, mais en vue d'un jour J bien réel. Il fallait amener Hitler à disperser ses forces en Norvège, dans le Pas-de-Calais et dans les Balkans, et retarder le plus longtemps possible une contre-offensive sur les plages de Normandie. L'U.R.S.S. accepta de jouer son rôle de diversion dans un immense orchestre, où l'on vit, par exemple, la création simulée de toutes pièces d'un « premier groupe d'armée américain » (FUSAG), en Angleterre les hurlements du général Patton, transformé en acteur de complément, utilisés pour tromper l'adversaire, des foules de faux messages, de faux chars d'assaut en caoutchouc gonflable, de fausses indiscrétions...

Des quantités d'hommes, cette fois encore, moururent — du moins cette fois ne moururent-ils pas en vain — pour accréditer, sans le savoir, la ruse des états-majors alliés Des Britanniques, des Américains, mais, et en premier lieu, des Français. Un seul chef allié protestera : le *général américain Jacob Devers*. La grande crainte qui habitera les responsables sera de voir la population française se dresser trop tôt et trop vite, les divers mouvements de résistance s'entredéchirer : une guerre civile en France gênerait les mouvements alliés.

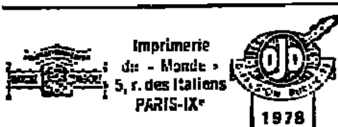
Le rôle déjà contesté du S.O.E., organisme britannique chargé des opérations « spéciales », notamment en France, apparaît plus ténébreux encore qu'on ne le croyait La volonté de contrôler totalement la Résistance française — malgré ce gêneur que fut de Gaulle — et de l'utiliser aux seules fins de la stratégie alliée apparaît à toutes les lignes, ainsi qu'une vision redoutablement simpliste de la France de 1943-1944.

Les dix ans de travail d'Anthony Cave-Brown ne lui ont pas permis de percer tous les mystères de la dernière guerre. Son livre agace parfois par ses « tics » journalistiques. Mais il aura été le premier à utiliser sur une vaste échelle des archives secrètes enfin divulguées, à pouvoir interviewer les survivants des grands maîtres de l'ombre. Plus jamais, après son livre, on ne pourra présenter le deuxième conflit mondial sous l'aspect d'une croisade, où des chevaliers en armure ont vaincu le dragon hitlérien par les seules forces de leurs bras et de leur bon droit.

JEAN PLANCHAIS.

★ Anthony Cave-Brown : *la Guerre secrète*. Tome I et tome II. Pygmalion. Gérard Watelet, Paris. (73 F environ chacun.)

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

INFORMATIONS « SERVICES »

LA MAISON

Artisans de Lozère

La Lozère est un pays de forêts. C'est pourquoi ses artisans aiment travailler le bois ; ils en font des meubles dans la tradition régionale, de lignes franches et sans fausse patine.

Sous le vocable Les artisans et paysans de la Lozère, ils sont groupés — depuis plus de vingt ans — en coopérative. Son directeur, François Barbance, explique : « *Nous avons cent quatre-vingts membres, de conditions et d'âges différents ; ils ont appris à travailler en communauté, mais chacun garde la maîtrise de son travail.* » La coopérative apporte à ces artisans une aide efficace en commercialisant leurs productions et en veillant à harmoniser celles-ci pour les rendre compétitives. Meubles et objets sont vendus dans les deux magasins qui appartiennent à la coopérative, l'un à Paris et l'autre à Mende.

Les artisans de la Lozère (qui sont aussi agriculteurs, menuisiers ou forgerons) consacrent à la coopérative une part d'activité variable suivant les saisons. A l'automne, chacun — selon sa spécialité — fait provision de bois, de paille ou de fer et programme son travail pour exécuter les commandes. L'hiver, lorsque le froid et la neige excluent les travaux à l'extérieur, c'est la grande période de l'artisanat. L'activité est intense dans les petits ateliers, certains installés parfois dans un coin de la salle commune de la maison ou dans l'étable. Ce travail, qui occupe les artisans jusqu'en avril (le printemps est tardif en Lozère), élimine les temps morts de l'hiver et les aide à équilibrer leurs revenus. L'été, les coopérateurs vaquent à d'autres travaux, tandis que les ventes dans leurs magasins font présager de nouvelles commandes. Cet artisanat paysan est ainsi intimement lié au cycle des saisons.

Les meubles en bois massif représentent la grande majorité des productions de la coopérative. Ces meubles en frêne, ormeau, châtaignier ou chêne sont présentés dans le cadre rustique des boutiques de Paris et de Mende ; ils sont aussi vendus depuis peu par correspondance, par le truchement d'une plaquette-catalogue à demander à Mende (10 F franco).

Les vaisseliers sont de style régional mais leurs formes ont été allégées pour s'adapter aux appartements citadins. Un vaisselier en châtaignier, de 2,05 m de haut et 1,60 m de large, a des portes à barreaux, 4 150 F. Les lits, à dosserets ajourés ou à montants surmontés de boules, sont en frêne, comme les commodes ; les plus petites, à deux tiroirs, peuvent servir de chevets, les autres sont à trois ou quatre tiroirs.

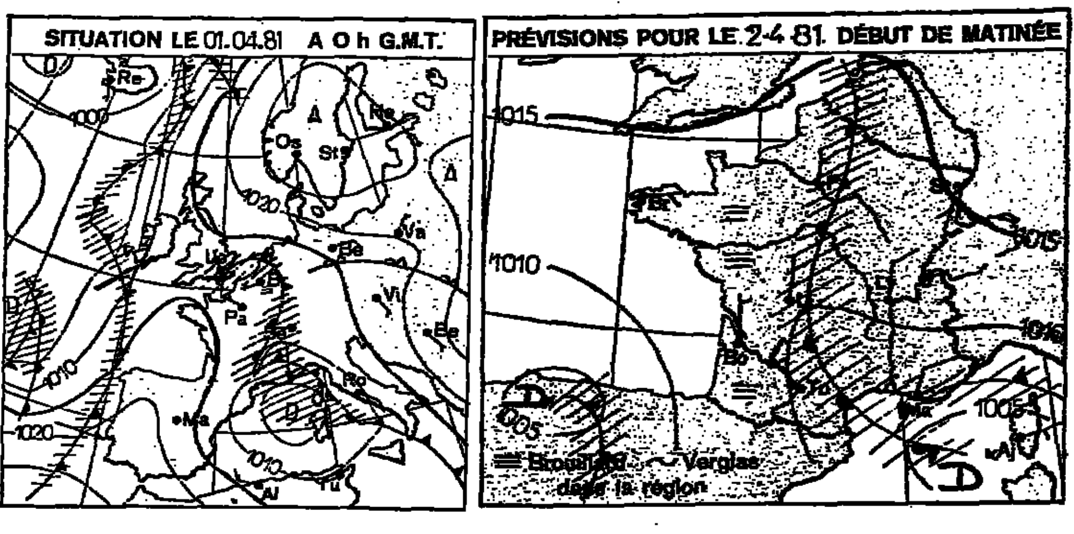
Les longues tables de repas rectangulaires, à pieds droits ou en X, ont un épais plateau de 4 cm à 5 cm d'épaisseur (en ormeau, 2 500 F). Elles sont entourées de chaises en hêtre, appelé fayard en Lozère, bois souple et résistant qui se patine à la cire. Les chaises sont paillées en seigle, qui se dore en vieillissant, ou en paille des marais de ton gris, vert ou brun. Cette simplicité rustique de bon goût se retrouve sur les fauteuils et banquettes à dossier en bois légèrement incurvé (1 450 F la banquette paillée de 1,40 m de long).

De multiples objets sont disposés sur les meubles exposés dans les deux magasins de la coopérative lozérienne : vannerie d'osier, pichets en céramique, bougeoirs et lampes en fer forgé, avec des abat-jour en laine de pays. Très originales et bien représentatives de la dextérité des artisans du bois, des petites étagères sont garnies de boîtes à épices, taillées dans la masse d'un bois de marronnier, de bouleau ou de hêtre.

JANY AUJAME.

★ 1 bis, rue Hautefeuille, 75006 Paris. Tél. : 326-93-99. — 1, rue de l'Ange, 48000 Mende. Tél. : (66) 65-01-57.

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas
Flèche indiquant la direction d'où vient le vent · Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds
Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

PRÉVISIONS POUR LE 2 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 1er avril à 0 heure et le jeudi 2 avril à 24 heures :

Des masses d'air très humide continueront à évoluer lentement sur la Méditerranée occidentale et la France.

Jeudi, le temps sera encore très médiocre en France : il pleuvra de la Corse aux Alpes, au Jura et aux Vosges, et il neigera vers 1 800 mètres. Partout ailleurs, la matinée sera très nuageuse et brumeuse. Les nuages resteront nombreux dans la journée malgré quelques éclaircies passagères un peu plus importantes que celles de la veille. Les vents seront faibles et les températures varieront peu par rapport à celles de mercredi.

Le mercredi 1er avril, à 8 heures, la pression atmosphérique, réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 012,1 millibars, soit 759,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 31 mars ; le second, le minimum de la nuit du 31 mars au 1er avril) : Ajaccio, 17 et 13 degrés ; Biarritz, 12 et 5 ; Bordeaux, 16 et 7 ; Bourges, 11 et 8 ; Brest, 11 et 4 ; Caen, 8 et 7 ; Cherbourg, 8 et 7 ; Clermont-Ferrand, 10 et 8 ; Dijon, 14 et 10 ; Grenoble, 12 et 10 ; Lille, 10 et 7 ; Lyon, 11 et 10 ; Marseille, 14 et 12 ; Nancy, 14 et 9 ; Nantes, 14 et 8 ; Nice, 18 et 14 ; Paris-Le Bourget, 11 et 8 ; Pau, 13 et 8 ; Perpignan, 15 et 11 ; Rennes, 11 et 8 ; Strasbourg, 14 et 9 ; Tours, 13 et 9 ; Toulouse, 15 et 9 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 17 et 13 degrés ; Amsterdam, 13 et 10 ; Athènes, 18 et 8 ; Berlin, 17 et 11 ; Bonn, 16 et 7 ; Bruxelles, 10 et 9 ; Le Caire, 25 et 15 ; îles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 13 et 3 ; Genève, 12 et 5 ; Jérusalem, 15 et 8 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 9 et 6 ; Madrid, 17 et 2 ; Moscou, 6 et 0 ; Nairobi, 25 et 14 ; New-York, 20 et 10 ; Palma-de-Majorque, 18 et 12 ; Rome, 25 et 13 ; Stockholm, 11 et —4.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 1er avril 1981 :

UN DECRET

● Modifiant l'article 36 du décret du 28 décembre 1977, relatif à l'organisation de la profession d'architecte.

DES ARRETES

● Relatif à l'exercice du droit d'accès aux listes de centre de vote à l'étranger, pendant la campagne électorale ;

● Octroyant la garantie de l'Etat dans la limite de 90 % de l'échéance annuelle de remboursement, aux prêts accordés par la société d'aide technique et de coopération dans le cadre des opérations du plan de développement rural de la Guyane ;

● Interdisant certaines publicités ou campagne d'information commerciale dans le domaine de l'énergie ;

● Modifiant un précédent arrêté relatif aux retroviseurs des véhicules.

PARIS EN VISITE

VENDREDI 3 AVRIL

« Gainsborough », 10 h. 30, Grand Palais, Mme Zujovic.

« Les Gobelins », 14 h. 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Legrégeois.

« Le Musée de la chasse », 15 h., 60, rue des Archives, Mme Bachelier.

« Pauline Borghese », 15 h., 32, boulevard d'Argenson, Mme Bouquet des Chaux.

« L'Eglise russe », 15 h., 12, rue Daru, Mme Huiot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les tombeaux des rois de France », 15 h. 30, basilique de Saint-Denis (Approche de l'art).

« Pissaro », 15 h., Grand Palais (Mme Angot).

« Gainsborough », 15 h., Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou (Mme Hager).

« Chez un dinandier », 15 h., métro Saint-Paul (Paris et son histoire).

« Quartier du Jardin des plantes », 14 h. 30, Métro Jussieu (Paris pittoresque et insolite).

« Saint-Germain-des-Prés », 14 h. 30, 1, rue Mabillon (le Vieux-Paris).

CONFÉRENCES

19 h. 30, 26, rue Bergère, M.-F. Lionel : « Le symbolisme occulte du Saint-Graal (l'Homme et la Connaissance).

19 h. 30, Amphithéâtre Bachelard, 1, rue Victor-Cousin : « La vie commence aujourd'hui » (Université populaire de Paris).

20 h., Institut autrichien, 30, boulevard des Invalides : « Friedrichshof, un village expérimental école ».

20 h. 15, 11 bis, rue Keppler : « La Bhagavad Gita, évangile de tous les hommes » (loge unie des Théosophes) (entrée libre).

● *Exposition de Kilims Turcs.* — A l'occasion du centenaire de la naissance d'Atatürk, une exposition a été inaugurée par l'ambassadeur de Turquie, M. Hamit Batu, au centre Ilformation, Culture et Immigration.

Elle présente soixante « Kilims », tapis tissés dans de beaux coloris d'après d'anciens motifs géométriques très stylisés et selon des techniques traditionnelles.

★ 43 bis, rue des Entrepreneurs, Paris-15e, de 11 heures à 18 heures, tous les jours, sauf dimanche, jusqu'au 10 avril.

BREF

MODE

MONTRE « MARSEILLAISE ». — Collins vient de sortir une montre-réveil qui déclenche « la Marseillaise », refrain compris, à heure fixe ou en appuyant sur un bouton et ce pendant cinquante secondes. A lecture numérique à quartz, elle indique en même temps l'heure, les minutes, les secondes, le jour, la date et le mois.

Elle existe en deux tailles, 198 F dans les grands magasins, et chez Ling, 318, rue Saint-Honoré, Paris (8e).

SOUVENIR

« PRÉSENCE DE MARYSE CHOISY ». — Sous ce nom vient de se constituer un groupe qui entend maintenir vivant le souvenir de l'écrivain Maryse Choisy en évoquant ses créations : la revue « Psyché », les cours de yoga, l'Alliance mondiale des religions. Il envisage de tenir quatre réunions par an.

★ Les inscriptions sont reçues par Maxime Clouzet, 1, square de la Dordogne, 75017 Paris.

CIRCULATION

LES AUTOMOBILISTES PEUVENT ROULER WALK-MAN AUX OREILLES...

Il n'est pas envisagé d'interdire aux automobilistes l'usage du walk-man, ce magnétophone de poche à écouteurs qui a commencé d'être couramment utilisé en France après l'avoir été au Japon et aux Etats-Unis, indique le 31 mars, au *Journal officiel*, le ministre de l'intérieur, M. Christian Bonnet.

Cette précision est donnée en réponse à une question écrite de M. Gilbert Gantier, député U.D.F. de Paris, qui avait appelé l'attention du ministre « *sur le comportement imprudent* » de certains automobilistes qui, écouteurs aux oreilles, conduisent leur véhicule.

Le code de la route impose à tout conducteur de « *se tenir constamment en état et en position d'exécuter commodément et sans délai toutes les manœuvres qui lui incombent* », précise M. Bonnet. « *Le port d'un casque avec écouteurs peut priver le conducteur de la totale maîtrise que cette disposition lui impose,* ajoute-t-il, *notamment parce qu'il rend difficile, sinon impossible, d'audition des avertissements sonores ou même des bruits de la voie publique* ».

« *Toutefois,* conclut le ministre, *en l'absence d'informations faisant apparaître une recrudescence particulière d'accidents liés à l'emploi de tels appareils, il n'est pas envisagé d'en interdire l'usage aux conducteurs d'automobile.* »

INTERDICTION DE MANIFESTATIONS

Le Journal officiel du 7 mars 1981 a publié un arrêté relatif à l'interdiction de certaines périodes aux épreuves sportives pour l'année 1981. Ces interdictions visent plus spécialement les épreuves et compétitions sportives devant se dérouler sur des routes classées dans la catégorie des voies à grande circulation.

Voici le calendrier de ces interdictions :

— Période de Pâques : vendredi 17, samedi 18, dimanche 19, lundi 20 et mardi 21 avril ;

— 1er mai : jeudi 30 avril et dimanche 3 mai ;

— Ascension : mercredi 27 et dimanche 31 mai ;

— Pentecôte : vendredi 5, samedi 6, dimanche 7, lundi 8 et mardi 9 juin ;

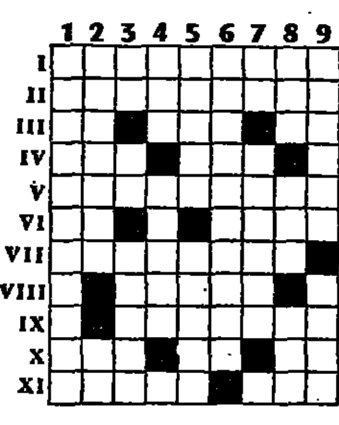
— Début juillet : vendredi 3, samedi 4 et dimanche 5 juillet ;

— Mi-juillet : vendredi 10, samedi 11, lundi 13 et mardi 14 juillet ;

— Fin juillet et fin août : vendredi 24, samedi 25 juillet, et du vendredi 31 juillet inclus au lundi 31 août inclus.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2899



HORIZONTALEMENT

I. Homme de science professant qu'aucune pensée ne peut engendrer des soucis. — II. Travail de la Faculté sur un sujet ayant momentanément perdu ses facultés. — III. Note. Elle fut, en son temps, la plus belle fille de la Terre. Le succès du dragueur est subordonné à leur nombre. — IV. Certains débordements le font quitter, d'autres l'ont pour cadre. Lentille au menu habituel du cruciverbiste. — V. Méridionale au large bassin. — VI. Toile légère. Services d'ordre. — VII. Escalier dont les usagers étaient déjà descendus. — VIII. Pair de Troie. — IX. Producteur qui fit son beurre avec des tartes à la crème. — X. Ne dépare pas une corbeille. S'est rendu plus d'une fois sur les vieux marchés romains. Floué. — XI. Agent moteur de l'éolienne des Eoliens. Facteur de levée ou levée de facteur.

VERTICALEMENT

1. Où il n'est pas étonnant de trouver des batards. — 2. Science qui, plus que toute autre, a besoin de lumières. Placé sous orbite. — 3. Ne travaille que lorsqu'il est à plat. Personnel. Sacrifier quelques jaunets sur un tapis vert. — 4. Carré que l'on peut obtenir avec beaucoup de ronds. Sorte de coqueluche provoquant du délire. — 5. Guère plus apprécié dans une salle à manger que dans une salle de spectacle. Il est brûlé par ceux qui l'adorent. — 6. Répétitions. — 7. L'accord de Locarno. Sauvegarde du navigateur par gros temps et péril par temps calme. — 8. Permet aux modestes d'étaler une brillance illusoire. Version moderne de la patrie de Constantin le Grand. Sans changement. — 9. Provocatrices. Joue un rôle protecteur.

Solution du problème n° 2898

Horizontalement

I. Chicorée. — II. Hépatique. — III. Ire ; Azur. — IV. Ricin ; Eon. — V. Utah ; Dupe. — VI. RI ; Suite. — VII. Gel ; Sue. — VIII. Iradé ; R.A.F. — IX. Père ; If. — X. Néon. Vase. — XI. Unités.

Verticalement

1. Chirurgien. — 2. Héritier ; Eu. — 3. Ipéca ; Lapon. — 4. Ca ; I.H.S. ; Déni. — 5. OTAN ; User. — 6. Riz ; Diu ; Eve. — 7. Equeuter ; As — 8. Europe ; Ais. — 9. Ne ; Effet.

GUY BROUTY.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ADJOINT AU DIRECTEUR COMMERCIAL

SUD-OUEST

120.000 F

Située dans une agréable métropole régionale, cette Société moyenne du secteur agro-alimentaire diffuse ses produits en France (grossistes, centrales d'achats) et dans la C.E.E. Elle recherche un jeune SUP. de CO. ou ESSEC parlant anglais, ayant plusieurs années d'expérience de la vente de produits alimentaires (périssables de préférence).

Adressez votre dossier sous Nº 601 LM
GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes, 75017 Paris.

Emplois et Carrières

ETUDES ET FABRICATION DOWELL SCHLUMBERGER
Compagnie Internationale de Services dans l'Industrie Pétrolière
recrute pour son Centre de Recherches

PHYSICIEN ELECTRONICIEN

Grande Ecole d'Ingénieurs ou Doctorat d'Etat.
Bonne connaissance de l'anglais pour travailler sur des mesures de débit, de densité et de pression.

Adressez lettre manuscrite et CV au Directeur du Personnel

ETUDES ET FABRICATION
DOWELL SCHLUMBERGER
Z.I Molina, La Chazotte BP 90
42003 SAINT ETIENNE CEDEX.

DOWELL Schlumberger

rsog carrières

SOCIÉTÉ SECTEUR
AGRO-ALIMENTAIRE IMPLANTÉE SUR TOUTE LA FRANCE

recherche
POUR RÉGIONS :
RHONE-ALPES
CHAMPAGNE-LORRAINE
PROVENCE-LANGUEDOC
CENTRE

4 RESPONSABLES RÉGIONAUX

CONNAISSANT
LA COLLECTIVITÉ
pour développement et suivi clientèle existante.

VOUS ÊTES des hommes d'action et vous voulez le prouver. NOUS VOUS OFFRONS cette chance SI VOUS AVEZ :
– l'exp. des COLLECTIVITÉS,
– un bon sens commercial,
– et la maîtrise de la GESTION.

Ecrire avec C.V. photo et prét. s/nº 4.373 à PRO MULTIS, 47, rue des Tournelles, 75003 PARIS, *qui transmettra.*

Société de service et conseil en informatique (490 personnes - 100 MF) partenaire d'un groupe industriel international, recherche pour son agence de RENNES

INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES

Début. ou 1 an expér. acquise de préférence dans le domaine informatique.
Connais. INTEL 8080 et/ou MOTOROLA 6800 appréciées.
Priorité sera donnée aux candidats libres très rapidement.
Envoyer C.V., photo et prétent. à nº 957, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

UNI-CARDAN FRANCE

Dans le cadre de l'implantation de notre nouvelle unité de production située à proximité de Thionville, nous recherchons :

chef de service contrôle qualité

Vous êtes Ingénieur A.M. ou équivalent et vous avez quelques années d'expérience du contrôle qualité dans les domaines de la métallurgie et de la mécanique.

Vous êtes familier des problèmes de traitement thermochimique et par induction et vous avez une idée précise des exigences du milieu automobile.

Pour créer et organiser ce service qui, au départ, comprendra environ 20 personnes, vous devrez faire la preuve d'une forte personnalité, capable de s'imposer à tous les niveaux et de prendre rapidement des décisions.

La pratique courante de l'anglais est indispensable. Réf. 4989

chef du service entretien

Votre première mission consistera à suivre la fin des travaux de l'usine. Ensuite, vous mettrez en place et gèrerez votre service (20 personnes) chargé d'assurer la production maximum dans les meilleures conditions de sécurité, d'efficacité et de coût.

En relation avec le Directeur de l'Usine, vous déciderez des choix techniques pour les nouveaux équipements.

Réussir dans ce poste suppose une solide formation d'Ingénieur du type A.M., ainsi qu'une expérience réussie dans une fonction similaire couvrant à la fois le domaine mécanique, hydraulique et électrique.

Bien sûr, nous nous attacherons à votre personnalité, notamment à votre sens du commandement, votre capacité de décision et votre diplomatie. Réf. 4990

Merci d'envoyer votre C.V. en précisant la référence à Michel MONIER.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, av. de Messine
75008 PARIS
IBD
à qui nous avons confié ces recherches

CSSCR

média-system

MONTEUR D'OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES EN NORMANDIE

recherché par importante société à Rouen.
Il sera chargé de :
– La prospection des terrains
– La définition des programmes
– L'étude de faisabilité
– L'animation des équipes d'ingénierie.

Les diplômes souhaités sont :
Sciences Eco, Sup. de Co, Sciences Po.
Expérience indispensable dans le montage des opérations immobilières.

Adresser C.V., photo et prétentions à
JD/371 Havas (B.P. 907) 76023 Rouen Cedex.

Les Fromageries Lutin

recherchent

un assistant exportation

Rattaché à la direction des ventes, le candidat retenu assurera la recherche de débouchés et la promotion de produits de haut de gamme auprès de nos clients étrangers.

Ce poste basé dans une ville de l'Ouest - 200km Paris - pourrait convenir à un candidat débutant ou ayant quelques années d'expérience parlant l'anglais et l'allemand.

Adresser curriculum vitaë
à Monsieur de Lafforest
S.A. LES FROMAGERIES LUTIN
12, rue des Lavandières 72007 Le Mans Cedex



INTERPRÈTES DE LANGUE ARABE
ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Un examen d'aptitude aux fonctions d'interprète de langue arabe aura lieu en mai 1981 à New-York et Genève ainsi que dans d'autres centres, en fonction des candidatures reçues. Les candidats qui auront réussi cet examen et dont l'engagement sera recommandé seront nommés initialement à des postes vacants à New-York. Ils pourront être appelés ensuite à servir dans d'autres lieux d'affectation en Afrique, Asie, Europe et Amérique latine. Les candidats doivent avoir l'arabe comme langue principale, avoir une parfaite maîtrise de l'arabe et une excellente connaissance de l'anglais ou du français, et être capables d'interpréter dans leurs deux langues, ou bien une parfaite maîtrise de l'arabe et une très bonne connaissance de deux des autres langues officielles de l'Organisation des Nations unies, dont l'anglais. Ils doivent être titulaires d'une licence délivrée par une université ou par un établissement équivalent. Ils doivent également avoir 200 jours d'expérience en tant qu'interprètes de conférences, ce dont ils auront à fournir la preuve écrite. Pourront toutefois être admis à se présenter à l'examen les candidats qui, à défaut de 200 jours d'expérience, sont récemment diplômés d'une école reconnue d'interprétation ou de traduction, ou d'une université où ils se sont spécialisés dans l'étude des langues modernes. Les candidats retenus seront nommés à des postes vacants, avec un traitement brut de 24.233 dollars par an, plus une indemnité de poste (minimum net de 5.089 dollars par an pour New-York) et des indemnités pour charge de famille.

Pour obtenir les formules de candidature
s'adresser par écrit seulement au :

Centre d'Information des Nations unies
4 et 6, avenue de Saxe, 75700 PARIS

La date limite pour la réception des formules de candidature est le 20 avril 1981.

CO.TE.BA INTERNATIONAL

seeks

a PROJECT MANAGER

In his middle thirties

For Major Hotel project in WESTERN AFRICA.

The candidate chosen will be a permanent adviser to the owner and will assist him in all technical decisions.

Send handwritten letter, C.V., photo and desired salary in enclosed sealed envelope marked «confidential» to CO. TE. BA. INTERNATIONAL 92 à 98, boulevard Victor Hugo 92115 CLICHY.

POUR ALGÉRIE
(120 km d'ALGER)
SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE

recherche
Pour durée approximative de 2 ans

UN CHEF COMPTABLE QUALIFIÉ

Notions de législation et fiscalité algériennes souhaitées.
Anglais parlé apprécié.

Env. C.V. + lettre manuscrite + photo et prétentions à :
F.L. Smidth et Compagnie France
55, rue Ampère, 75017 PARIS.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

IMPORTANT ÉTABLISSEMENT INDUSTRIEL DE L'ÉTAT
RÉGION OUEST

recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN DIPLOMÉ

dégagé obligations militaires, pour poste adjoint à Chef de projet gestion de production. Débutant accepté.

Ecrire s/nº 8.166 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

CONTROLEUR DE GESTION COMMERCIALE

Importante Société de l'Industrie Alimentaire (produits de grande consommation), nous sommes implantés dans une grande ville de la Seine-Maritime.

L'évolution de nos structures et des techniques de gestion nous conduisent à créer la fonction de contrôleur de la gestion commerciale. En collaboration étroite avec le Directeur Général, il maintiendra une véritable *«obsession rentabilité» sur des lignes de produits* de faible marge et de rotation rapide, ainsi qu'au niveau des investissements. Il sera en outre particulièrement sensible à l'optimisation des stocks et devra posséder de bonnes compétences en informatique.

Afin de rester en contact avec les impératifs du marché, nous lui confierons aussi la commercialisation directe de l'un de nos produits.

C'est notre Conseil en Recrutement qui recevra confidentiellement votre candidature et vous contactera avant de vous présenter à notre Direction Générale.



C.V. + lettre manuscrite et prétentions sous réf. 31.051 à :
C.P.A., 69, rue de Monceau, 75008 PARIS.



CRÉDIT AGRICOLE REIMS

recherche

UN(E) CHARGÉ(E) D'ÉTUDES-COMMUNICATIONS

MISSION : Il (elle) sera chargé(e)
- de la conception de projets information communication
- de la réalisation d'outils écrits, visuels, et audio-visuels liés à ces projets.

Ce poste convient à un cadre de formation supérieure économique, ayant une bonne expérience de l'audio-visuel, le sens de la pédagogie et «l'esprit journalisme».

Merci d'envoyer C.V. et photo à :
CRCA REIMS - B.P. 2710 - 51100 REIMS.

---

jeune directeur PME

« Vous avez une formation supérieure commerciale et de gestion type ESC et vous avez déjà une première expérience de la gestion d'un centre de distribution. Vous voulez élargir vos responsabilités. Nous vous proposons de vous former à notre métier. Nous sommes un groupe français d'industrie alimentaire à l'échelon national. Nous vous confierons la responsabilité complète d'une affaire de "grossiste indépendant". Vous serez jugé selon vos résultats. Des postes sont à pourvoir après formation dans l'OUEST, le NORD, le SUD-EST. Des possibilités de carrière existent dans notre Groupe. Ecrire avec prétentions sous référence 3734-M à »

Mamrègies

3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS
qui transmettra

LA DIRECTION GENERALE DES TELECOMMUNICATIONS
– DIRECTION DE LA PRODUCTION –

recherche pour sa sous-direction
Maintenance, Exploitation, Gestion, Assistance à la Télématique,
localisée à RENNES

des Cadres Supérieurs

- Fonctionnement et contrôle de qualité de service de l'annuaire électronique.
- Gestion technique des matériels et logiciels de l'annuaire électronique.

Une expérience professionnelle de 5 ans minimum serait fortement souhaitée.

Adresser demande manuscrite, CV et rémunération sous référence 6801 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

---

MURET près de **Toulouse**
SOCIETE en expansion
270 Personnes
Recrute pour son BUREAU D'ETUDES

UN CHEF de PROJET

Diplômé A et M ou équivalent - 30 ans minimum il justifie d'une expérience dans le secteur AERONAUTIQUE ou ARMEMENT
Responsable d'opérations importantes, il est chargé de mettre en place les moyens nécessaires à la mise au point des nouveaux produits - de suivre le lancement des prototypes et les essais.
Connaissances en informatique demandées. Anglais apprécié. Déplacements de courte durée prévus.
Merci de faire parvenir un CV détaillé avec photo et rémunération souhaitée sous nº 81014 M à :

Marie Françoise LAUTREC LEPY conseil d'entreprise
22, rue Sainte Marthe 31000 TOULOUSE
qui recevra avec son Client - les personnes sélectionnées pour le premier entretien. Discrétion absolue

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

OFFRES D'EMPLOIS

CIT Alcatel

recherche

ingénieur électricien

Il participera aux études et à la mise en œuvre sur microprocesseurs et logiques câblées de techniques modernes de traitement et de compression d'images.

De formation supérieure en électronique, il aura de bonnes connaissances en électronique digitale et microprocesseurs, ainsi qu'en informatique et si possible une expérience de quelques années dans ces domaines.

Lieu de travail : LA VERRIERE, région de TRAPPES (78).

Ecrire avec C.V. et prétentions à CIT ALCATEL, Service Recrutement Cadres sous référence BO/52, 10bis rue Louis Lormand B.P. 22 - 78320 LE MESNIL SAINT DENIS.

IMPORTANT GROUPE D'ASSURANCES
Quartier Saint-Lazare
recherche
pour son centre IBM 30-31
et le développement
de son réseau T.P.

UN ANALYSTE
UN ANALYSTE-CHEF DE PROJET

Vous avez :
- une expérience d'au moins 5 ans de conceptions et de réalisations personnelles ;
- une connaissance pratique des langages assembleur COBOL - CICS ;
- une formation supérieure.

La connaissance des problèmes de l'assurance, non indispensable, sera appréciée.

Env. C.V., photo et prét. à Nº 959, PUBLICITÉS RÉUNIES 112, bd Voltaire, 75011 PARIS.



L'offre : rattaché au directeur général vous serez responsable du dépôt.
Vos missions : la gestion des stocks, l'organisation et la planification de la distribution des produits reçus. De manière ponctuelle des responsabilités plus élargies
Notre développement permet une bonne évolution à un candidat de valeur.
Vous êtes : un jeune pharmacien intéressé par l'industrie pharmaceutique.
Vous possédez : une première expérience similaire ou vous vous êtes tant apprécié pour vos qualités d'organisation et d'initiative Vous vous exprimez correctement en anglais.
Nous sommes : la filiale française d'un groupe international à vocation pharmaceutique. Nous commercialisons des produits pharmaceutiques et du matériel médico-chirurgical.
Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 103151 M (à mentionner sur l'enveloppe) à notre Division « Industrie Pharmaceutique ».
Le secret absolu des candidatures est garanti par

BKC BERNARD KRIEF CONSULTANTS
1, rue Danton 75263 Paris Cedex 06

Diriger une PME en croissance

Cette PME de notre groupe s'est spécialisée dans l'importation de produits mode de haut de gamme. Un chiffre d'affaires encore modeste (environ 10 MF), une équipe encore restreinte où il faut payer de sa personne, mais un marché aujourd'hui très porteur.

Nous vous proposons de prendre en main, à Paris, son développement. Une formation et une expérience préalable de gestionnaire, du sens commercial, une bonne aisance en anglais vous sont nécessaires au départ. Ensuite, à vous de jouer. Avec de l'intuition, du goût et beaucoup de bon sens. On peut en avoir à tout âge.

Faites connaître aux consultants de Sirca, sous réf. 812 548M, que l'expérience vous tente. En vous recevant, ils vous en diront plus sur le poste et sur notre groupe où des perspectives d'évolution peuvent se présenter.



Sirca
64, rue La Boétie - 75008 PARIS

MEMBRE DE SYNTEC

SOURCES

Important Cabinet Parisien
DE CONSEIL JURIDIQUE ET FISCAL
souhaite s'adjoindre très rapidement

UN COLLABORATEUR FISCAL
de très haut niveau

Actif, entreprenant, imaginatif, offrant une solide expérience de généraliste en matière fiscale et une très bonne connaissance de la fiscalité directe.

Les perspectives notamment d'association sont largement ouvertes.

Un conseiller extérieur rencontrera les personnalités éventuellement intéressées, avant de transmettre leur nom à leur confrère.

Veuillez adresser une courte lettre de renseignements à nº 92.192 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS, Cedex 01, qui transmettra.

ÉTUDIANTS HF

Vous recherchez un job intéressant pendant vos vacances

UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

vous offre la possibilité de devenir :

RESPONSABLE DE LA GESTION
d'un libre service alimentation

Conditions :
- Être majeur
- Être disponible 8 à 10 semaines durant la période du 15 Juin au 15 Septembre.

Dès maintenant écrire en joignant C.V. et photo sous réf. 14519 M à BLEU Publicité - 41, Av. du Château 94300 VINCENNES

La filiale Française d'un Groupe International du secteur Grande Consommation Alimentaire - 600 MF de C.A., 500 personnes, 2 usines - recherche pour Paris

adjoint au secrétaire général
Relations Humaines

28-30 ans - Formation Supérieure. Il aura pour mission de seconder le Secrétaire Général sur les problèmes de Personnel sous tous les aspects de la fonction. *Le candidat doit avoir une première expérience de la fonction, en milieu industriel, et un fort potentiel personnel lui permettant d'évoluer rapidement.*

Adresser C.V. + lettre manuscrite sous réf. 2728/A à ORGANISATION ET PUBLICITE - 2, rue de Marengo - 75001 PARIS qui transmettra.

Le cabinet chargé du recrutement garantit le caractère confidentiel des candidatures.

SOCIÉTÉ ÉTUDE ET FABRICATION LASERS
RECRUTE DANS
SON LABORATOIRE DE RECHERCHES :

INGÉNIEUR PHYSICIEN
(grande école, ENSI, ESO)

Bonne formation générale en physique + DEA ou thèse (éventuellement).

Minimum 3 ans d'expérience recherches et développements.

CONNAISSANCES :
technologie, métrologie, optique et lasers appréciées.

TRAVAIL D'EQUIPE :
conception et expérimentation de lasers adaptés à des systèmes (application aéronautique).

Envoyer C.V. détaillé à la SOCIÉTÉ QUANTEL, Z.I. DE COURTABŒUF, 17, av. de l'Atlantique BP 23 - 91940 LES ULIS - ORSAY CEDEX.

Etablissement financier versaillais
350 PERSONNES
recherche
pour son service personnel

CADRE EXPÉRIMENTÉ
moins de 30 ans
spécialiste du droit social.
Envoyer C.V. et prétentions à nº 15.354, M. Bleu, 17, rue Label, 94300 Vincennes.

Urgent
Nous recherchons actuellement :
- ANALYSTE SYSTÈME (Mini 6 apprécié)
- ANAL. PROGRAMMEUR Cobol/CICS
- INGÉNIEURS spécialistes
  1) Système (temps réel) ;
  2) Micro (Hard et Soft) ;
- A.T.P. (Mise au point d'ordinateurs prototypes) ;
- A.T.P. Rédacteur technique (informatique).

Ces postes sont stables, Paris et proche banlieue.
Tél. pour R.V. 989-51-61.

P.M.E. en expansion
CENTRE DE PARIS
recherche

COLLABORATEUR (TRICE)
pour superviser services : comptabilité, administratif et gestion du personnel.
Le (la) candidat (te), 30 ans minimum, de niveau D.E.C.S., devra justifier d'une expérience acquise soit dans une fonction similaire, soit en cabinet.

Des qualités d'animateur seront des atouts indispensables.
Le poste évoluera rapidement vers la fonction de

Secrétaire Général (e)

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et prétentions à SOFIGEC, 7, avenue de la Frillière, 75016 Paris. Réponse et discrétion totales assurées.

ORGANIS. INTERNATIONALE
recherche

TRADUCTEUR/TRICE
de langue française.
- Fonctions : traduction en français de textes anglais et espagnol.
- Conditions : maîtrise absolue du français, aptitudes à rédiger, connaissances approfondies de l'anglais et de l'espagnol, plusieurs années d'expérience de la traduction dans une organisation internationale.

Adr. C.V. s/nº T 026406 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Association cherche

ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ
(diplôme d'éducateur)
pour activ. prévention, secteur très proche banlieue sud-ouest.
Tél. 638-09-10, de 15 à 18 h, sauf dimanche.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION
Établissement de VERNON recherche pour son

département Essais

le responsable de l'équipe coordination-synthèse

Cette équipe de 15-25 personnes a pour mission de :
- préparer le dossier des essais ;
- apprécier la qualité des mesures effectuées durant les essais ;
- rédiger les rapports rendant compte des faits constatés et des résultats.

Interlocuteur des départements d'études, il étudie l'évolution des besoins et préconise la mise en œuvre de méthodes et techniques d'essais appropriés.

Ce poste conviendrait à un ingénieur expérimenté issu d'une grande école, d'un haut niveau de culture scientifique et technique, notamment en mécanique des fluides, traitement du signal, analyse numérique.

SEP Energie Propulsion Industrie

Adresser lettre de candidature manuscrite accompagnée d'un CV détaillé sous réf. 287/M à Société Européenne de Propulsion *BP 802 - 27207 VERNON.*

HAVAS CONTACT

GRANDE BANQUE
ayant son Siège à Paris
recherche

le responsable comptable de sa cellule «fonds communs de placement»

Celui-ci devra posséder une expérience approfondie de la comptabilisation des opérations de titres, tant en francs qu'en devises, et le sens de l'organisation.

Adresser lettre manuscrite, photo et prétentions à N. 945 - PUBLICITÉS RÉUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

Filiale informatique
important groupe industriel
recherche :
Facturière-aide comptable

Lieu de travail : La Boursidière. 92357 LE-PLESSIS-ROBINSON.
Restaurant d'entreprise
Liaison matin et soir :
- Gare Versailles R.G. et Chantiers.
- Place Balard - Issy - Clamart.
- Portes de Paris - Bagneux - Fontenay.
- Créteil - Choisy - Thiais - Fresnes - Croix-de-Berny.
- Bois-d'Arcy - Saint-Cyr-l'École.

Ecr. : BERI - 15 bis, r. Danton, 94270 Le Kremlin Bicêtre.

CABINET EXPERTISE COMPTABLE
recherche

1) EXPERT COMPTABLE
DIPLOMÉ
ou MÉMORIALISTE
Expérience révision importantes sociétés pour situation CHEF DE MISSION.

2) STAGIAIRE
de préférence ayant certificat supérieur révision et 3 ans expérience, révision des comptes.

Ecrire avec CV et prétent. à : AMP sous réf. nº 2642/AL 40, rue Olivier de Serres Paris-15e qui transmettra. (Discrétion absolue).

SOCIÉTÉ
domaine pétrochimique, peinture
recherche
POUR SON BUREAU DE PARIS

1) UN ATTACHÉ DE DIRECTION SERVICE COMMERCIAL
Chargé de participer à l'élaboration de la politique commerciale, de la visite et du suivi de la clientèle.
Lieu de travail : région parisienne. Eventuels déplacements sur le territoire national.
Ce poste conviendrait à une personne âgée d'une trentaine d'années, connaissant les milieux maritimes. Anglais indispensable.

2) UNE SECRÉTAIRE BILINGUE
(Français et Anglais, sténo-dactylo dans les deux langues)

POUR SON USINE SITUÉE DANS L'OISE
(60 km nord de Paris)

UN CONTROLEUR DE GESTION
Dépendant de la DIRECTION Générale chargé de l'élaboration et du suivi du budget, du contrôle budgétaire et des problèmes administratifs.
Lieu du travail : région de MÉRU.
Ecrire avec curriculum vitae et prétentions s/nº T 026337 M, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Entreprise TELECOMMUNICATIONS
recherche

TECHNICIENS ELECTRONICIENS
(H. ou F.) Débutants ou avec première expérience, titul. B.T.S. ou D.U.T., pour :
- ses laboratoires,
- ses groupes d'essais.

Ecrire avec C.V. détaillé à THOMSON C.S.F. Division Faisceaux Hertziens liaisons spatiales, service recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 LEVALLOIS.

COLLABORATEUR haut niveau, stand. Ecr. M. SIMON, 149, rue St-Honoré, Paris-1er, qui transm.

LE CENTRE FRANCAIS DE FORMATION et de CONSEIL recherche pour interventions PARIS et PROVINCE

INTERVENANTS PLURI-DISCIPLINAIRES
INDÉPENDANTS. Faire offres détaillées : C.F.F.C., 39, rue d'Entraigues, 37000 TOURS.

CO.TE.BA
INGENIERIE ET COORDINATION GENERALE
3 Milliards de Frs de travaux managés au cours de l'année 1980
BATIMENT - GENIE CIVIL ET NUCLEAIRE
recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE
ETP ou équivalent
35 ans minimum
pour assurer la

DIRECTION d'OPERATIONS IMMOBILIERES
très importantes en Région Parisienne

Adresser lettre de candidature manuscrite, C.V., photo et prétentions sous double enveloppe avec la mention confidentielle à CO.TE.BA INTERNATIONAL - Direction Générale - 92/98 Boulevard Victor Hugo 92115 CLICHY.

Société Productions Films
recherche
Jeune femme dynamique
Profil :
hôtesse,
secrétaire,
dactylo,
assistante - collaboratrice
à mi-temps les 6 premiers mois.
Très bonnes connaiss. anglais.
Se présenter à :
TÉLESCOPE
127, rue du Théâtre (15e).

IMPORTANTE SOCIÉTÉ PARISIENNE
de prestations de services
recherche pour son
DÉPARTEMENT de MARQUES

JEUNE JURISTE
MÊME DÉBUTANT
mais ayant bonne connaissance du Droit des Marques.
Langue anglaise exigée.

SITUATION STABLE et TRÈS BIEN RÉMUNÉRÉE

Adr. C.V. manuscrit dét. à : ORBIS-OB, 28, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris.

TÉLEXISTE HOMME
parlant couramment anglais, 30 ans environ, excellente formation de base et grande disponibilité pour devenir à brève échéance Responsable d'un service de télécommunications comprenant : télex, hotline, facsimilé, Terminal, satellites, etc. Une bonne motivation sera nécessaire pour réussir dans ce challenging Job.
Prière d'envoyer C.V. manuscrit + photo (retournée) à : M. Nakagawa, 6, rue de Berri, 75008 Paris.

G. INFO
ENGINEERING CONSEIL

INGÉNIEURS
temps réel pour des projets de conception et développement de logiciel sur mini-micro.

INGÉNIEURS
d'études en téléphonie,
Minimum 2 ans expérience.

ING. ÉLECTRONICIENS
minimum 4 ans expérience.
Lieu d'affectation :
Région PARISIENNE et BRETAGNE.
Salaire envisagé :
108.000 à 180.000 AN.
Ecrire : Service Recrutement, 7, rue de l'Isly, 75008 Paris.

ING. RADARISTES
Électroniciens 790-40-30.

LABORATOIRE DE MÉTÉOROLOGIE DYNAMIQUE du C.N.R.S. recherche

1 ANALYSTE
Pour programmation scientifique (FORTRAN). Niveau maîtrise + D.E.A. ou école d'ing. équiv.

Adr. C.V. et prét. à L.M.D., 24, rue Lhomond, 75231 Paris cedex 05.

COLLABORATEUR haut niveau, stdg. écr. M. SIMON, 149, rue Saint-Honoré, Paris 1er qui tr.

Niveau PUBLIC RELATION stand. Ecr. M. VOISIN, 149, rue Saint-Honoré, Paris 1er, qui transm.

DEMANDES D'EMPLOIS

Ingénieur tech. mécanicien, 41 ans, chef du matériel. Expérience entretien usines et travaux neufs. Grande connaissance de l'Afrique. Français-anglais. Rech. poste outre-mer.
Ecrire s/nº 8156, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL
Radio-télévision. Capacité en droit. Diplômé de l'Institut de promotion commerciale gestion-organisation.
recherche
contrat à durée déterminée dans les pays francophones.
Ecrire s/nº 6103, *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H. 36 a. goût des contacts humains sim. comm. anglais cour. Etud. ttes propos. sérieuses. Téléphone : 325-71-23.

Jeune Homme 24 ans recherche URGENT
place d'ÉLECTRICIEN
P3 qual., 3 ans d'expér. Sal. brut : 5.000 F. X 12. Tél. 905-28-15 (24 h. X 24 h. répondeur automatique d'électricité générale).

H O M M E 24 ANS **COMPTABLE**
NIVEAU D.E.C.S., EXPERIENCE *CABINET* cherche emploi à mi-temps. Disponible de suite. Tél. 574-14-84.

Ingénieur commercial de multinationale recherche emploi chef de vente ou animateur. Ecr. s/nº 1.365 à Havas, 13100 Aix.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER
51 ans, formation supérieure, énergique, organisateur gestion et stratégie financière, trésorerie et relations bancaires, coordination service comptable, reporting bilans, déclarations, audit et contrôle de gestion, analyse coûts et prix revient, informatisation et organisation, gestion administrative, gestion production, et stocks, parlant anglais. Ecr. ss nº 3.306 *le Monde Publicité*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Directeur collège honoraire goût et aptitude contacts sens PEDAGOGIQUE développé. Expérience VIE ASSOCIATIVE recherche poste responsabilités dans secteur enseignement, presse, rédaction.
Ecr. s/nº 3323 *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

Etudiant bilingue anglais, notions espagnol, cherche travail d'appoint (temps partiel). Ecrire ss nº 6.104 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Classe V, banque-spécialiste opérations Bourse France/Etr. cherche situation. 976-25-92.

Femme, 50 ans, commerçante durant quinze ans, cherche situation stable, région Paris-Est ou Paris (vendeuse, etc.)
Ecr. s/nº 6.079, *le Monde* Pub., 5, r. des Italiens, 75009 Paris.

SECRÉTAIRE DIRECTION
40 ans, bilingue anglais, expérience, libre de suite, cherche poste stable. 6.000 × 13. Mme D. Belhoute, 26, av. Ch.-Garcia, 94120 Fontenay-sous-Bois. tél. 876-85-68.

ALGÉRIE
Cadre commercial haut niveau, 33 ans, sciences Eco, propose connaissances pays, économie, traditions, relations, notions arabe, solide expér. commerciale et market. en multinat., demande poste INGÉNIEUR D'AFFAIRES basé en France ou contrat expatrié. Ecrire s nº T 026.295 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

H. 30 ans, permis V.L., cherche place coursier, intérim, 2 à 3 mois pour Paris, banlieue.
Tél. 227-90-86 ou 227-39-22.

J.F. 31 ans, DOCUMENTALISTE, spécialiste presse, information bonnes connaiss. des collectivités locales, recherche emploi en rapport, secteur d'activité et région indiffér. Ecrire s/nº T 026.349 M à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

capitaux propositions commerciales

Société marchande de biens recherche *participants* pour opérations IMMOBILIERES ET FONCIERES, court et moyen terme. FRANCE ET ETRANGER. GARANTIES ET FORTE RENTABILITE. Ecrire sous nº 882.800 M à Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

information divers

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie), demandez la revue spécial.
MIGRATIONS (LM),
3, r. Montyon, 75429 Paris Cedex 09

Emplois Outre-mer, étranger MIGRATIONS
Chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

occasions

A VENDRE
UN AVION CESSNA 172
de l'année avec I.F.R.
Tél. 03404-14020 (Pays-Bas).

automobiles

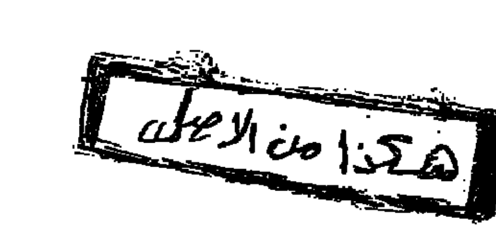
ventes

de 5 à 7 C.V.

Part. à part. vend Renault 5 GTL (1.300 cm3), *rouge*, int. noir, année 1978, 1re main, 94.000 km, très bon état, 15.000 F. Tél. bureau 201-25-00. Après 19 h., 527-78-47, M. Casanova.

de 12 à 16 C.V.

Particulier vend Buick Skylard LTD 1980 (4 portes, 13 CV, 30.000 km, *vert métal.*, gantes AI, chaîne Hi-Fi, pionier, 5.200 F. Tél. : 658-50-30 et 805-12-27, heures bureau.



هكذا من الاصل

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

HALLES - SUR RUE PETONNE
4 P. Cft 740.000 F. Rare. Ptaire : 766-49-84.

2e arrdt

2 PIÈCES. CARACTÈRE.
51 m², refait neuf, clair, calme, poutres. A.E.I. 267-58-24.

3e arrdt

MARAIS APPT 65 m² avec Niveaux, Caractère SECAU 272-16-76.

4e arrdt

BEAUBOURG QUINCAMPOIX, dans très belle rénovat. pptaire vend studio 35 m², séj., entrée, cuis. équipée, s. de bains, w.-c., chff central. Tél. 757-84-50.

Prox. VOSGES. 354-42-70.
MAISON Jardin Terrasse
150 m², triplex, soleil, calme.

ILE SAINT-LOUIS
5/6 p., duplex, divisible tout cft, soleil, charme, b. immeuble. 1.450.000 F. Tél. 328-22-63.

ILE SAINT-LOUIS
VUE SUR SEINE
Beaux appts 150 à 190 m². Tél. 633-29-17. 577-38-38.

Prop. vend grand studio 50 m² + mezzanine, 5e étage, belle rénovation. 490.000. 887-00-35.

5e arrdt

PORT-ROYAL, liv. dble + 3 chambres, étage élevé, tt cft. Tél. 329-96-24.

PANTHÉON Studio tt confort excellent état
CALME, 179.000 F. 325-97-16.

6e arrdt

Superbe 5 pièces, 150 m², pl. ST-GERMAIN-DES-PRÉS. DORESSAY. 548-43-94.

7e arrdt

Métro VARENNE 130 m² 5-6 P.
Tél. 526-92-13 - 723-66-61.

INVALIDES bel imm. 6 pièces 190 m², tt cft + 2 serv. ét. élevé, soleil. 705-39-10.

SAINTE-CLOTILDE VERDURE de hôtel part. 1830, magnif. ESCAL. D'HONNEUR PRIVATIF récept. digne d'ambass. au 1er + 5 chbres au 2e, 380 m². Prix justif. DORESSAY 548-43-94.

TOUR EIFFEL imm. pierre de taille avec asc. 4 Pièces tout confort. Prix 1.020.000 F. URGENT 322-31-75 et 322-31-20.

38, RUE VANEAU
Reste à vendre 2 p. et 3 p., s/pl., 14 h.-18 h. 550-48-83.

10e arrdt

10e bon placement 2 pièces cave, parking, loggia dans résidence récente.
BOURDAIS. 562-51-32.

12e arrdt

BEL AIR - DAUMESNIL récent, entrée, séjour + salon, 1 chbre, cuis. équipée tt cft, box, terrasse, jardin privatif, soleil. 860.000 F. Tél. 307-70-27.

13e arrdt

Mº GOBELINS
Vend gd 2 p. tt cft. 550.000 F. Imm. 75 résidentiel. Visite sur place les 1 et 2 avril de 14/18 h. Résidence Le Pirandello, 19, rue Lebrun, 1er étage, appt 106. Téléph. 257-03-03.

Près GOBELINS et UNIVERSITES
Excellent investissement
PARTICULIER VEND TRES BEAU 4 PIECES, 80 m².
Immeuble standing, vue sur rue et sur parc, living, salle à manger, 2 chambres, cuisine équipée, gdes dépendances, tél., balcon, loggia, soleil. Prix 850.000 F. Téléphone : 587-00-37.

14e arrdt

14e dans résidence stand s/square, BEAU 4 pièces 90 m² tt cft. 840.000 F. 260-67-97.

151, AV. DU MAINE
Bel imm., 2 pièces, dépend., 9e ét. sans asc. 45 m² envir. SUD. 280.000 F. Voir de 14 h 30 à 15 h 30. JEUDI 2 OU 583-55-89.

14e, calme, charme, construction de caractère, 9 ateliers duplex, grand living + mezzanine + chambre, jardins, terrasses livrable printemps 82. 260-00-48.

S/PARC MONTSOURIS
4 pièces, cft, cuisine équipée imm. 1900. T. 589-48-34.

15e arrdt

15e RÉSIDENTIEL près 7e
9e étage
beau living **S/TERRASSE**
plein-pied au sud + 4 chbres parkg. 1.600.000 F. 704-43-43.

15e TOUR EIFFEL
PLEIN CIEL, VUE SUR TOUT PARIS
séj. 60 m² + 4 chbres, balcon. Tél. 633-25-17. 577-38-38.

EMILE-ZOLA
pierre de taille, 7e étage, ascenseur, 4 studios à rénover possibilité tout confort
Prix : 115.000 F.
130.000 F.
320.000 F.
Visite sur place : jeudi 2 avril, 76, av. Emile-Zola, 75015 Paris, de 15 à 19 h. Tél. 742-25-12.

16e arrdt

ETOILE-VICTOR-HUGO
TRÈS BEAU 6 p. + SERVICE
210 m² grande réception excellent état
ÉTAGE ÉLEVÉ. Tél. 265-64-11.

HENRI MARTIN, 250 m², vaste séjour, s. à manger, 3 chbres, 3 bains, 2 chbres de service, 4e étage, imm. gd standing. GARBI. Tél. 567-22-88.

A VENDRE KLEBER
160 m² ensoleillé, imm. pierre de taille, 5 pièces, chambre-de-service. Tél. 605-62-82.

7, PLACE VICTOR-HUGO
235/265 m² décoré ou non 160 m² possible. Sur place jeudi, de 14 à 19 hres ou 563-30-40.

MUETTE - 6 PIÈCES
très bel immeuble, grand standing, 4 chambres + salle d'eau + 2 chambres service réunies, cour priv. agréable. 1.870.000 F. PROF. LIBERALE. 505-62-82.

BD SUCHET (200 m² de terrasse)
sur toit + double séjour, chambre, grande cuisine, bains, 1.370.000 F. 734-36-17.

Dans hôtel particulier
TRÈS BEAU DUPLEX
non conventionnel de 180 m². Jeudi 16-20 h. : 1 ter, rue POMMEREUL Tél. : 296-59-59.

Qu. LOUIS BLÉRIOT, imm. stand. lux. 4/5 P. + gde terrasse, park 3.200.000 F. SOGIL 345-44-88.

PLACE MEXICO (Proche)
Dans bel imm. pierre de t., asc. tapis escal., concierge, 4e étage, soleil, calme, gd liv. + chbre, cuis. équip., w-c, bains, buander., chf. centr. indiv. Bon état. Prix 580.000 F. Visite jeudi 14 h à 18 h, 23, r. des Belles Feuilles.

18e arrdt

MONTMARTRE
gd atelier d'artiste 3 p., 95 m², liv., 42 m², 2 chbres, jard. d'hiver. A.E.I. Tél. : 267-58-24.

78 - Yvelines

HOUILLES. Part. vend appart. F 3, 1er ét., 2 ch., séj. (balcon), cuisine aménagée, salle de bains, W.C., séchoir, cave, petit imm. 290.000 F. Tél. le soir 969-33-89. Agences s'abstenir.

NOISY-LE-ROI duplex 180 m²
(2 récep., 2 chbres) gd std., gar., jard. 895.000 - 954-68-00

91 - Essonne

A vendre à Massy
Appartement 5 pièces (100 m²), entrée, séjour, salon, cuisine aménagée, 3 chambres, 2 salles de bains, w.-c., nombreux placards, grande loggia. A proximité commerces, écoles, lycées, bois, piscine, tennis, 15' R.E.R. et gare S.N.C.F.
Prix 415.000 F.
Téléphone : 920-49-07.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE
15 mn du Châtelet par R.E.R. imm. neuf 11e et dernier étage 5 PIECES 101 m² habitable immédiatement
Prêt conventionné possible SINVIM & Cie - 501-78.67.

BOULOGNE Eglise
2 pièces + cuisine + salle d'eau
A13. Tél. 296-59-59

NEUILLY-SABLONS
Mod. séjour, 3 ch., 2 bains, 2e étage, 115 m², impeccable. MICHEL ET REYL, 265-90-05.

93 Seine-Saint-Denis

AUBERVILLIERS Mº, 2 p. à rénover, calme. 75.000 F. 1er étage, crédit pptaire. 260-29-61.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE près R.E.R. et bois, imm. 4 ét., séj., salon, balcon, 2 chambres, cuis., tt confort. 505.000. 345-82-72.

CHARENTON s/bois Vincennes, luxueux appartement 105 m², liv. + 2 chbres + bains + cabinet toilette, cuisine équipée, placards, penderie.
Tél. après 20 h, 368-30-46.

95- Val-d'Oise

L'ISLE-ADAM
20 à 30 minutes de Paris, à proximité de la forêt et centres hippiques : luxueuse résidence de 2 immeubles de 2 étages avec ascenseur.
- Dans parc naturel : appartements 4 pièces, grandes terrasses avec barbecue. Prix : 480.000 F.
- Reste un 3 pièces et un 5 pièces.

Visites tous les jours sauf lundi et mardi de 15 à 20 heures ou sur rendez-vous. Tél. 469-32-99.

Province

Vends magnifiq. grand 3 pièces luxueus. aménagé, grand balcon, terrasse, calme, vue impren., 8.200 F le m² pondéré. Ecrire : Francey, BP 152, 74120 Megève. T. (50) 21-39-91 ou 21-17-63.

MANDELIEU
près CANNES, vend grand STUDIO (35 m² + terrasse) + cuisine indépendante. Près de la mer, dans une petite résidence, port privé. Prix : 310.000 F.
Téléphone : 382-37-89
et/ou : 382-21-43 (le soir).

Vaucluse près Apt
Dans maison bourgeoise restaurée, appt seul au 2e et dernier étage. Vue magnifique sur vallée. Village calme. 2 belles chbres avec 2 s. bains, séjour, cuisine à aménager. Prix 220.000 F. CATRY. Tél. (91) 54-92-93.

appartements achats

RECHERCHE 1 à 2 pièces Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e, av. ou sans travx. PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE. Tél. 873-23-55, même le soir.

ACHÈTE comptant chez notaire
3-4 pièces, Paris. Bon quartier. Mme LEULIER, 261-39-78 ou, le soir, 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet 15e, 566-00-75 recherche Paris 15e et 7e pour bons clients appts ttes surf. et immeubles. Paiement compt.

EMBASSY SERVICE
8, Av. de messine, Paris (8e) recherche pour sa clientèle étrangère et diplomates, APPTS HOTELS PART. et VILLAS Paris ou Ouest Résident. **562-02-37**

Cherche très grand appartement ancien, divisible ou petit immeuble parties libres comptant ou viager. Suis un particulier. Ecr. s/nº T026245M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris. qui transmettra.

appartements occupés

MAX-DORMOY, bel imm., ravalé, parf. état, 2 pces 41 m², entrée, gde cuis., débar., w.-c., poss. s. d'eau, soleil, 3e étage. Occupé dame âgée. Prix 158.000. Crédit 80 %. Visite jeudi 14 h. 30 à 16 h. 30. 50 bis r. MAX-DORMOY

locations non meublées offres

Paris

PARIS 12e
Mº MICHEL-BIZOT
SANS COMMISSION
2 PIÈCES 57 m² Loyer : 1.778 F
Charges 452 F. Park. 154 F.
3 PIÈCES 77 m² Loyer : 2.259 F
Charges 616 F. Park. 154 F.
S'adresser : 27, rue Claude-Decaen, de 14 h à 18 h.
Tél. : 344-12-15

PARIS 13e
SANS COMMISSION
Importante société loue dans immeuble récent bon standing
STUDIOS 34 m² Loyer : 1.157 F
Charges 319 F. Park. 255 F.
3 PIÈCES 62 m² Loyer : 1.936 F
Charges 581 F. Park. 255 F.
4 PIÈCES 82 m² Loyer : 2.525 F
Charges 759 F. Park. 255 F.
S'adr. au gardien de 14 h à 18 h, 17, rue Albert-Bayet, Paris-13e.
Téléphone : 589-15-21 ou 589-82-82.

Région parisienne

VILLENEUVE-LA GARENNE
SANS COMMISSION
4 PIÈCES 71 m² - Confort
Loyer : 1.204 F. Charges : 564 F.
Tél. pour R.-V. : 794-60-49, de 13 h 30 à 17 h 30.

NEUILLY près boulevard Bineau 3 pièces, 65 m² + terrasse, cuisine équipée. 2.900 F + ch. MONAL, tél. 051-38-03.

MAUREPAS « le Bois », dans résidence. Séjour, 4 chambres, confort, garage, jardin. 3.600 F. MONAL, tél. 051-38-03.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES louez vos appts sous 24 heures.
Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Région parisienne

Pour stés européennes cherche villas, pavillons pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

Cple cherche 4 pièces (salon, salle à manger + 2 chbres). Région Paris, 1.500 F., tout confort. Téléphone 987-44-60.

viagers

Société spécialiste viagers
F. CRUZ 8, rue La Boétie, tél. : 266-19-00.
Prix indexation et garantie.
Etude gratuite discrète.

Pour réaliser votre rêve de retraite sur la Côte d'Azur, achetez en viager. Catalogue gratuit. Etude LODEL, 50, av. Jean-Médecin, NICE. Tél. : 37-25-24.

LIBRE avenue Président-Kennedy.
Exceptionnel, très grand luxe, 4e, asc., 145 m² + service, 75-79 ans. 1.300.000 F compt. + 8.000 F/mois. tél. : 266-32-35. **FONCIAL**

FONCIAL VIAGERS
19, bd Malesherbes, 8e. 266-32-35. Spécialiste, 42 ans d'expérience, étude gratuite, rente indexée.

locaux commerciaux

PLACE DE LA RÉPUBLIQUE
Particulier vend locaux 800 M2 en toute propriété sur 2 étages
Tél. : 200.22.23
bleu

3e, MARAIS, magnifique local à vendre de immeuble « LE PARC ROYAL », à usage de bureaux, exposition, etc., 675 m². Vis. sur R.V., TREVAL, tél. : 277-62-23.

A LOUER 800 m² (peut être divisible en deux fois 400 m²) locaux à usage atelier ou entrepôt. Zone d'activité Etampes.
Tél. 341-72-55
M. GARNIER BRUNO.

fonds de commerce

A VENDRE
PAS-DE-PORTE
à 77400 LAGNY
Très bien placé. Centre ville. 1 BOUTIQUE 40 m². 2 grandes vitrines + 1 appartement au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, water-closet.
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois.

HALLES part. cède très beau magasin, bail neuf, 120 m², excellent état, emplacement 1er ordre, loyer mensuel 4.000, cession bail 900.000. Tél. 236-31-86, de 15 à 19 h.

bureaux

MONTPELLIER BUREAU, siège social, permanence, téléphone, télex, secrét. (67) 60-72-99.

SIÈGES DE SOCIÉTÉS
avec secrétariat, tél., telex.
TOUTES DÉMARCHES POUR CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A., 261-80-88 +

DOMICILIATION 8e
R.C. - R.M. 150 à 300 F/mois
TELEX - SECRÉTARIAT
AGECO, tél. : 294-95-28.

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS-8e 293-80-60 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

CONSTITUTION DE S.A.R.L.
TÉLEX secrétariat téléphonique.
Domiciliations artisanales et commerciales.
Tous services. **355-17-50**

maisons de campagne

BEAUJOLAIS
5 km ouest de Villefranche bâtiment de ferme du XVIIIe siècle sur 2500 m² prairie, 900 m² bâti aménageable en 2 logements. Prix 500.000 F. Catry. Tél. (7) 862-96-34 ou (7) 860-72-69, après 19 h.

Entre mer et montagne dans petit village près de Béziers, maison de campagne 6 pièces, garage, terrasse et jardin d'agrément.
Prix 380.000 F.
Tél. (67) 28-82-47.

villas

LE VESINET Près RER ravissante
MAISON NAPOLÉON III
7 p., parf. état + maison amis 3 pièces, jardin 1.600 m² clos. DORESSAY. 548-43-94.

CHEVREUSE 78
Ds résid. « Les Hauts-de-Chevreuse », maison récente de 225 m² hab. sur 750 m² de jardin. Dble séjour + s. à manger (cheminée), 5 chbres + 3 s. de bains + cuisine équip. Dble garage. Après 19 h - 750-21-45.

MEULAN (78)
proche terrain golf, très belle maison liv. et bar 6 chbres, gar., gde piscine chauffée. A.E.I., 38, bd de Courcelles. 75017 PARIS. 267-58-24.

LA VARENNE
Particulier à particulier, vend villa de standing, entrée, cuisine, réception, cheminée, salle de bains + salle d'eau, garage, jardin paysagé 680 m², clos.
Prix 1.600.000 F.
Téléphone : 883-70-30.

PROVENCE-SUD Luberon
VILLA 800 m centre village. Tr. belle construction. Exposition sud, belle vue, beau séjour avec plafond rustique et cheminée, 3 chambres, bains, cabinet toilette, dressing, terrasse couverte, garage, très beau terrain 1.600 m² clos. Oliviers.
Prix : 700.000 F.

FERME ancienne à restaur., 25 km AIX.
100 m² au sous-sol + 1er ét. + dépend. 80 m², exposition sud, jolie vue ombragée, E.D.F. sur place, eau à 50 m + puits. Terrain 14.000 m². Prix 450.000 F.

Agence CATIER, 84360 Lauris. Tél. : (90) 68-03-46.

Parc MAISONS-LAFFITTE
Belle villa sur 1.300 m² terrain, 7 pièces sur 2 niveaux, 4 chambres, 2 bains, bur., garage 2 voitures. Prix 1.600.000 F.
SOFIA, 480-14-53.

hôtels particuliers

PARC MAISONS-LAFFITTE
maison de maître 400 m² + dép., piscine, jard. 2.700 m².
BOURDAIS, 562-51-32.

NEUILLY-PASTEUR
style anglais, large hall + récept. + 5 chbres, 3 bains, très bon état, calme, soleil.
LARGIER 265-02-97 265-18-83

pavillons

BRUNOY
Jardin paysagé 1.250 m² bien situé, calme, pavillon sous-sol, rez-de-chaussée + étage 6 pces, cft, dépendances. Prix 1.000.000. Tél. bureau 376-77-20 ou domicile 376-21-58.

terrains

COMMUNE DE CHANTELOUP
(Seine-et-Marne) crée une
ZONE ARTISANALE
Lots de 400 à 2.000.
CONDITIONS ATTRACTIVES :
— Taxe professionnelle faible ;
— Proximité R.E.R. et A 4.
Pour tous renseignements :
MAIRIE DE CHANTELOUP - Place Antoinette-Chocq, Chanteloup, 77400 LAGNY.
Tél 430-32-82 (lundis, mercredis, samedis après-midi).

Vends sortie bourg Indre 4 ha terres dont 3 d'un seul tenant, bordure route, eau, électricité 250 m.
S'adresser M. Blanchandin, 20, rue Thiac, Bordeaux.

AMÉRIQUE DU SUD
Investissement sûr à l'abri de l'inflation et plus-value rapide : des terres agricoles.
Un prix attrayant depuis
100 $ L'HECTARE
Ecr. FINACOUNTING, réf. AS/MD, 40, r. Rhône, CH 1240 Genève.

immeubles

POUR INVESTISSEURS
Vend immeuble de bureaux 1.500 m² à Orléans centre RENTABILITÉ 11 % PAR AN
M. Leblond, tél. 609-29-45.

LOUVRE-SENTIER petit imm. comm. en S.C.I., monte-charges, ch. cent. imm., entièrement loué 8 locataires, loyers + T.V.A. Conditions et détails. Ecrire sous réf. 62.370 à RUSH PUB., 94, r. d'Hauteville, Paris (10e), qui tr.

châteaux

135 km Sud. CHATEAU pour collectivité. 1800 m², 32 pièces, dépendances, 8 hectares. MICHEL et REYL. 265-90-05

propriétés

PROPRIÉTAIRE VEND
90 KM PARIS-SUD
maison de campagne tt confort, séjour avec cheminée, 2 chbres, poutres, bains, cuisine équipée + annexe 2 chambres, bains, garage, cellier, sur 1.700 m², jardin bordé par rivière. 800.000 F. — 575-75-06. Après 20 h. ou h. bureaux 306-98-27 poste 27.

Près Beaumont-le-Roger (Eure), 130 km aut., train St-Lazare. Belle mais. norm., meublée rich., 5 p., gd conf., ter. 5.500 m² clot + pet. mais. Px 1.500.000, crédit possible. Tél. 742-32-95, w.-e. (16) 32 45-00-34.

Proche GAILLON (27)
sur un plateau très belle vue, maison normande gd sal. avec poutres apparentes, 4 chambres, 3 s. de bains, grande cuis. équipée, tt cft, chf. cent., tél. Ecrire à Maître Alain Nefilyan, notaire, 12, place A.-Barrette, 27200 Vernon ou téléphone 16/1 267-58-24.

A VENDRE
Cause départ
près de MONTLUÇON (03)
BELLE DEMEURE du 18e S.
Bon état, tout confort, parc terrain, le tout de 4 ha environ. S'adresser Cabinet P. ROBIN, 28, avenue Marx-Dormoy, B.P. 50 - 03 MONTLUÇON, tél. 05-28-44.

Presqu'île de ST-TROPEZ, villa 8 pièces, 180 m². Terrain 3.600 m². Vue imprenable sur îles d'Hières, proximité plage. Bureau 261-61-54.

l'agenda du Monde

Enseignement

Institute of American Studies for Teachers
Two Weeks in New York City • July 26-August 8
International Summer Program for 1981
Live in a modern, air-conditioned University residence in Greenwich Village, study American civilization, tour New York with noted scholars, and earn a Certificate of American Studies from New York University.
$785 for University fees, lodging in double-occupancy room with private bath, and most meals. Transportation not included.
Teachers and students of American studies and English should write for an application to:
Professor Philip M. Hosay, Director
Institute of American Studies for Teachers
School of Education, Health, Nursing, and Arts Professions
New York University
635 East Building
Washington Square
New York, N.Y. 10003
NEW YORK UNIVERSITY — A PRIVATE UNIVERSITY IN THE PUBLIC SERVICE
New York University is an affirmative action/equal opportunity institution.

Ameublement

CANAPÉS A PRIX DIRECTS
C.A.P., importateur de canapés haut de gamme, propose ses prix directs aux particuliers.
LE PICADILLY 2 PLACES en cuir pleine fleur poncé, 5.790 F.
Nombreux modèles en cuir, tissu, fixes, convertibles, déhoussables, réversibles, intérieurs plume...
Allez voir son show-room.
CAP
37, rue de Cîteaux - 75012 Paris
Tél. 307.24.01

Antiquités

ÉTOILE ANTIQUITÉS
ACHÈTE TOUT :
meuble, tableau, lustre horlogerie, tapisserie et bel objet de décoration.
19, AV. MAC-MAHON
389-80-07 Métro Etoile

Artisans

POUR TOUS VOS TRAVAUX maçonnerie, plomberie, carrelage, électricité. 878-00-75.

Tous trav. bâtiment, peinture, carrelage, électricité, chauffage. Devis modéré. tél. 526-09-86.

Bijoux

Urgent - Part. vend diamants d'investissement. Certificat H.R.D. Prix très intéressants. Téléphone : 532-41-49.

SOCIETE COMMODORE
achète COMPTANT
AU PLUS CHER
OR - ARGENT
266.90.75 P. 54

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT. Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

PAUL TERRIER
achète comptant bijoux or, argenterie, déchets or, 35, rue du Colisée, 75008 Paris. Métro Saint-Philippe-du-Roule. Lundi au vendredi : 225-47-77.

Cours

Américaine prof. d'anglais qualif. donne cours langues ts niv. part. et grpe. 736-08-05.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
PRIX DE GROS 25 coloris
100 à 160 F le rouleau.
ARNOUX, 40, r. des Poissonniers, 92200 NEUILLY - 745-07-36.

Détective

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Foie gras

AU BON PORC
FOIE GRAS D'OIE FRAIS ENTIER AU NATUREL
AU DETAIL
LE KILO .... 370 F

Echange

Echange scolaire France-R.F.A., lycée all. ch. lycée français. Ecrire Mme Eskin, Lothringer Str. 23, 2800 BREMEN, R.F.A.

Hi-Fi

Votre radio, cassette, tuner, etc. de marque étrangère se trouve en PANNE ou ne REÇOIT PAS. France-Inter, RTL, Europe. UN ARTISAN SPÉCIALISTE s'en CHARGERA. T. 941-29-89.

Instruments de musique

ACHAT VIOLON VIOLONCELLE CONTREBASSE
et tout instrument de musique même en mauvais état.
11, rue du Général-Lanzerac, PARIS-17e (Mº Étoile)
380-46-49

Part. vend piano crapeau « RUCK » 1930, acajou soleil, refait neuf en 1972, parfait état. 10.000 F. Tél. : 741-87-96.

Matériel de bureau

Part. vend machine à écrire IBM, 82 boules doubles espacements, état impec. 842-10-68.

Mode

30/40 % moins cher
COSTUMES
Les marques de luxe à qualité/Prix unique à Paris
5, av. Villiers 17e - Mº Villiers.

Moquettes

INCROYABLE
Moquette laine et synthétique avec super-remise. Stock 50.000 m². Pose assurée. Téléphone : 757-19-19.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes
Pierres dures — Ivoires
Objets cadeau — Collection
VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import.
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas
20, bd Poniatowski, 75012 Paris
Ouvert de 9 à 18 heures, sans interruption, du lundi au samedi midi.

Pierres précieuses

Part. vend BRILLANT 1.12 ct pur 10 ×, db cert. CCP + GIA estim. valeur p. expert gde notor. Prix très intéres. 524-08-88.

Posters

VENDS URGENT
EN TOTALITE OU PAR LOTS
6.600 POSTERS
IMPRESSION DE LUXE
18.000 F H.T. Le stock complet.
355-46-25 de 10 à 12 h 30 et 15 à 19 heures.

Sanitaires

VU A LA TÉLÉ : W.-C. avec Sanibroyeur S.F.A. complet. PROMOTION : 1.995 F PARIS. SI VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ce que vous cherchez pour le sanitaire et la robinetterie, SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, PARIS-6e. OUVERT LE SAMEDI. - Tél. : 222-44-44.

Soins de beauté

PARFUMS - BEAUTÉ ESTHÉTIQUE
15 à 20 % sur toutes grandes marques de parfumerie
Rose de Mai, 7, bd Haussmann, 75009 Paris - Tél. : 770-04-14.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Au pied du mont Blanc
Vallée de Chamonix
Centre de vacances
« Les Chevants »
Idéal ski de printemps et d'été, randonnées, promenades, séjours.
Prix sociaux groupes et familles.
Tél. : (50) 54-41-07
Les Houches

TOUR DU MONT-BLANC VANOISE - CORSE
Randonnées sympa de 3 à 7 jrs.
Av. R. CHENU, 73210 La Plagne
Tél. (79) 09-04-37.

GASPILLEZ LE SOLEIL
PAS VOTRE ARGENT
2 semaines de rêve le long du golfe de Calvi en CORSE, tout compris : repas avec table de plus de 40 hors-d'œuvre, bungalows le long de la plage, animation. 2 semaines voyage avion, tout compris à partir de :
2.390 F : Départ Paris
1.960 F : Départ Marseille
Documentation gratuite :
CLUB OLYMPIQUE
3, rue de l'Echelle, 75001 Paris.
Tél. : 260-31-62
(Licence d'Etat 435)

LES PIEDS DANS L'EAU
Part. loue, juillet, 6.000 F appartement grand standing. 4/5 personnes.
Tél. Hendaye au (59) 54-15-67.

ESPAGNE. Bord mer, loue villas, appts. Bourdin, 22, pl. J.-Jaurès, 77140 Nemours, tél. (6) 428-41-52

GUADELOUPE. Studios plage, mai-juin 1.700 F.
Tél. (49) 46-02-92.

A louer juillet et septembre à Camaret/Mer, Sud-Finistère, rez-de-chaussée d'un pavillon, salle de séjour, 2 chambres, salle de bains, w.-c., grande cuisine aménagée, terrasse, jardin.
Tél. (98) 93-83-03.

A LOUER MAI, JUIN, JUILLET A LA GRANDE-MOTTE
Tél. (81) 89-70-89 à 20 heures.

Juil.-août, 10 km Cabourg, JOLI MANOIR NORMAND, confort, pour parents voulant recevoir leurs enfants. - Téléphone : 16 (31) 85-22-93.

PAQUES (et tous congés)
INITIATION PHOTO
10-15 ans mixte, 6 j. 920 F. MONTGERON, 20 km Paris, RN 6. Tél. : 903-50-80, 940-23-38.

PAQUES (et tous congés)
EQUITATION Poney-Club
6-15 ans mixte 6 j. 920 F. MONTGERON, 20 km Paris RN 6. Tél. : 903-50-80, 940-23-38.

Bateaux

A vdre hors-bord CORMORANT FURY, 4,25, 50 CV él. MERCURY, rem. NAUTILUS, 750 kg mise à l'eau, taud, 2 réserv., cpte-tours, compt. d'heures (210 h). Le tout en exc. état.
Prix : 16.000 F
Téléphone : 304-42-41.

Tennis

Apprenez le tennis, le week-end, près de Paris, stages de 3 h, 150 F. - Tél. : 420-42-01.

Stages

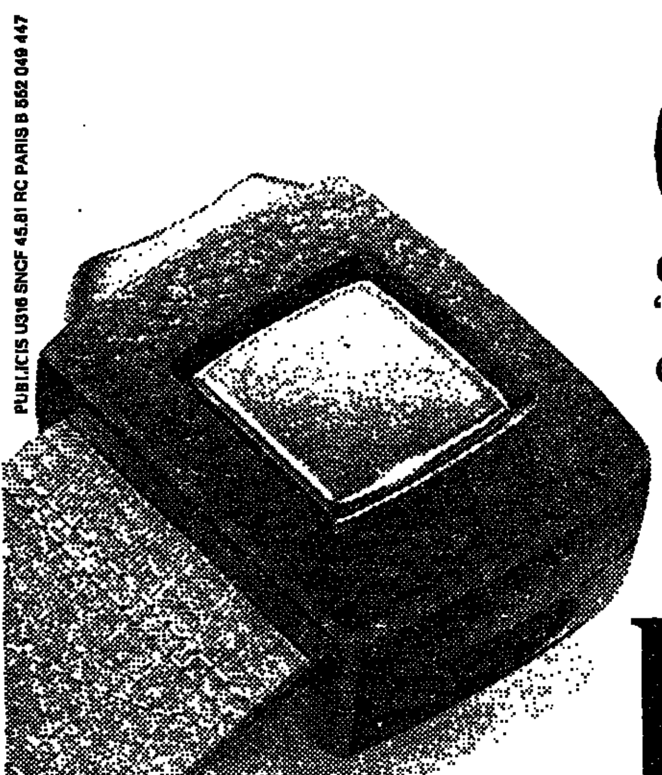
40 stages d'artisanat à Pâques, juillet et septembre. La cour Roland vous accueille dans ses ateliers au milieu des bois à côté de Versailles. Vannerie, peinture sur soie, patchwork américain, chiffon, coupe-couture, tissage, tapisserie, encadrement, poterie, sculpture, menuiserie, photo. Le centre est agréé formation permanente en entreprise. Le prix est de 800 F pour 35 h. Pour tous renseignements, appelez le 946-69-96.

Artisan PATCHWORK. Drôme, propose stages 5 jours, Pâques et été 81. - Ecrire : Syndicat d'Initiative, 26220 Dieulefit. Tél. : (75) 46-42-49, le matin.

NE VOUS SERREZ PAS LA CEINTURE !

Paris-Marseille	: 121F
Paris-Rennes	: 54F
Paris-Dijon	: 45F
Paris-Bordeaux	: 82F
Paris-Deauville	: 33F
Lyon-Nantes	: 96F

Ces prix sont des allers simples en 2e classe avec 50% de réduction dont vous pouvez bénéficier grâce à la carte "Couple". Prix au 30 mars 1981 garantis pendant la validité des tarifs.

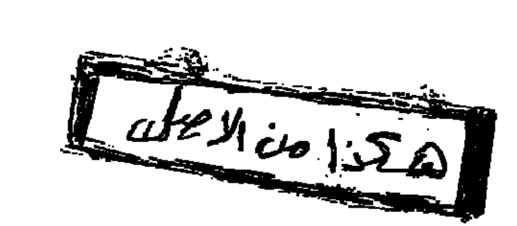


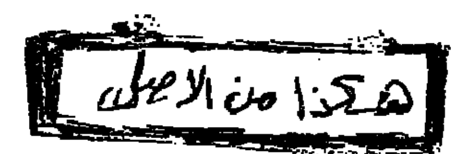
COUPLE, vous voyagez tous les deux ensemble et vous avez une carte "Couple" (gratuite et valable 5 ans). L'un d'entre vous bénéficie de ces prix en période bleue, soit 250 jours par an. Demandez le "calendrier 50", il est délivré gratuitement dans les gares et agences de voyages.



Le train serre les prix.







Alsace

Trois villes sur le chemin de l'autoroute

L'Alsace n'est plus sans soucis, pour ne parler que des économiques. Longtemps la crise avait paru l'épargner : elle l'atteint aujourd'hui, moins gravement que bien d'autres régions, sensiblement depuis le début de l'année dernière, gagnant peu à peu les deux rives du Rhin. D'où cette question parmi d'autres : les quelque 30 000 travailleurs frontaliers qui, chaque matin, traversent le fleuve pour aller s'employer en Allemagne ou en Suisse ne risquent-ils pas d'être, à leur tour, menacés ?

C'est le moment, il est vrai, où les Alsaciens, qui l'ont souvent réclamé sans se donner toujours les moyens de l'obtenir, touchent un atout de poids dans la compétition internationale : un faisceau de routes rapides et modernes reliant le nord au sud de la région et celle-ci au réseau autoroutier national et international. « Plus rien à envier aux Allemands. Notre Rhin-Rhône-Méditerranée nous l'avons... par route », ironisent les responsables régionaux las d'attendre l'ouverture de la grande voie fluviale qui porte ce nom.

L'occasion est bonne de faire étape dans les trois villes qui bordent ce nouveau fleuve bitumé et de rappeler aux touristes — mais pas seulement à eux — comment elles ont su mettre en valeur quelques éléments de leur patrimoine.

Le programme d'aménagement de l'axe Nord-Sud alsacien comporte les opérations suivantes :

— la mise à deux fois deux voies des itinéraires Strasbourg-Colmar et Colmar-Pont d'Aspach (raccordement à l'autoroute A 36 Beaune-Mulhouse) par l'amélioration de la RN 83 ;

— la construction de l'autoroute A 35 entre Colmar et Bâle avec utilisation partielle de l'actuelle RN 422 ;

— la prolongation jusqu'à la frontière allemande, à Lauterbourg, du chemin départemental 300 et son raccordement au sud à l'autoroute A 34 Strasbourg-Paris.

A ce jour, l'état d'avancement des travaux est le suivant :

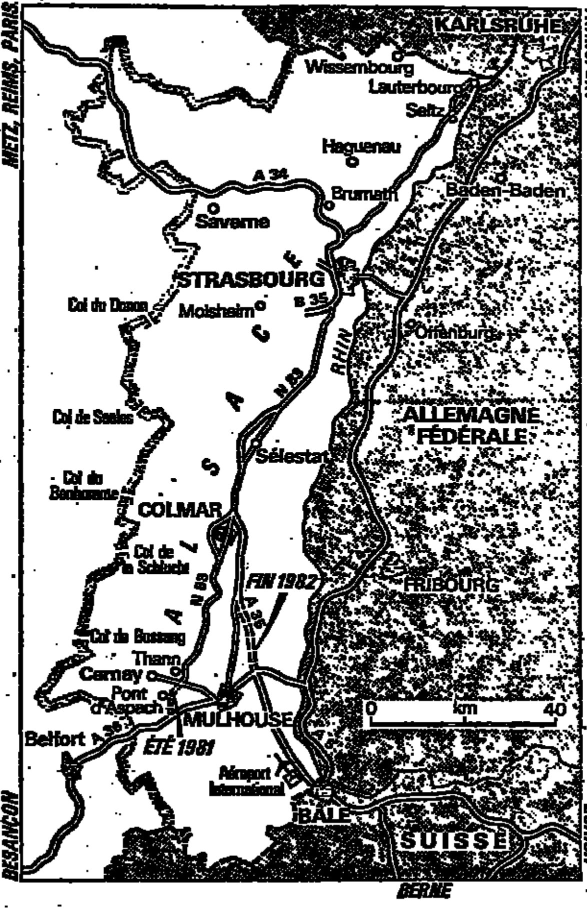
— la mise à deux fois deux voies de la RN 83 entre Strasbourg et Colmar est achevée avec la mise en service de la déviation de Sélestat ;

— la mise à deux fois deux voies de la RN 83 entre Colmar et Pont d'Aspach est achevée, à l'exception de la déviation de Pont d'Aspach qui sera mise en service à l'été 1981 ;

— pour l'autoroute A 35 Colmar-Bâle, la section Colmar-Mulhouse, en travaux, sera mise en service à la fin de l'année 1982 ; la section Mulhouse-aéroport de Bâle est en service ; une première chaussée de la section aéroport de Bâle-frontière suisse sera mise en service à la fin de l'année 1983 ;

— le raccordement du chemin départemental 300 à l'autoroute A 34 Strasbourg-Paris est achevé et son prolongement jusqu'à la frontière allemande terminé, à l'exception de la dernière section nord entre Seltz et Lauterbourg qui sera mise en service à la fin de l'année 1981.

« Les travaux de l'autoroute A 35 Colmar-Bâle continueront au cours des prochaines années et des aménagements ponctuels complémentaires seront réalisés sur la RN 83 et le CD 300.



Colmar derrière son retable

LES Colmariens s'agacent lorsqu'on vante leur ville-musée. Avec raison : leur prospérité très apparente, c'est aux agriculteurs, aux maraichers, aux vignerons, aux industriels aussi, qui les entourent qu'ils la doivent d'abord. A tort, car le musée n'est plus — ne devrait plus être — ce que l'on dit qu'il est : un temple mort où l'on fait révérence au passé, le coffre-fort collectif où sont engrangées les valeurs sûres. Ce peut être aussi une institution vivante, c'est-à-dire proche de la vie quotidienne, et, pourquoi pas, florissante. Colmar en cela offre une sorte d'exemple.

Grâce, en premier lieu, au musée d'Unterlinden, le plus fréquenté (quelque trois cent cinquante mille visiteurs par an) des musées de province français. Intéressant de savoir pourquoi.

Il s'en fallut de peu pour que cet ancien couvent de dominicaines, haut lieu durant des siècles du mysticisme rhénan, vidé par la Révolution et transformé en caserne pour lanciers, ne fût démoli. Vandalisme évité de justesse en 1849. Les bâtiments, propriété municipale, sont alors confiés à une association d'habitants de la ville, à charge pour elle de les entretenir et d'y abriter les œuvres d'art provenant des églises et des monastères voisins. La chapelle des dominicaines, leur cloître ceinturé d'arcades bâties en grès rose des Vosges seront préservés. Son cadre, oasis de calme en plein centre de la ville, voilà une des causes du succès du musée.

Son jeune conservateur, M. Christian Heck, explique ensuite comment, à partir du chef-d'œuvre qui leur fut confié, ses prédécesseurs et lui-même ont réuni ici un ensemble assez unique de peintures appartenant à l'art rhénan du Moyen Age. Ce chef-d'œuvre, c'est le retable d'Issenheim, peint au début du XVI[e] siècle par Mathias Grünewald pour un couvent et une léproserie voisine. Mystérieux et presque inconnu Grünewald... Il est allemand, ne séjourne que peu de temps en Alsace, mais dut consacrer de nombreuses années à imaginer et exécuter cette série de grands panneaux racontant la naissance, la mort, l'ascension du Christ avec ce *« mélange de mysticisme et de réalisme »*, cet acharnement dans l'expression et cette recherche pointilleuse dans le rendu qui ne peuvent être oubliés. On vient à Unterlinden pour voir le retable : on y revient pour le revoir. Les Allemands surtout — ils forment les deux tiers des visiteurs — pour lesquels il représente une sorte de monument national abondamment reproduit dans les manuels scolaires, presque aussi célèbre pour eux, dira Christian Heck, que peut être pour nous le château de Versailles.

C'est autour de cette pièce maîtresse, dressée dans la chapelle des dominicains, qu'a été développée une des principales originalités du musée. Des œuvres de Martin Schongaueur ou Gaspard Isenmann, entre autres, peintres alsaciens, colmariens même, grands aînés de Grünewald, préparent à la découverte de celui-ci en illustrant cette période charnière pour l'art rhénan, lorsque les primitifs arrivent au bout de leur savoir avant d'être touchés par la révolution de la Renaissance qui a déjà enflammé l'Italie.

Les vertus de l'autonomie

Voilà donc la grande spécialité — spécificité, faisons moderne — d'Unterlinden. *« C'est à elle que nous donnons la première priorité,* explique Christian Heck, *car c'est cela qui fera de plus en plus la qualité des musées de province : proposer un rassemblement homogène d'œuvres que l'on ne trouve pas ailleurs ou pas en aussi grand nombre. »*

Depuis son origine Unterlinden est aussi un musée alsacien, c'est-à-dire qu'il se doit de recueillir les témoignages de la tradition régionale : costumes, outils, armes, meubles, avec, voisinage oblige, une salle réservée à Hansi qui a vécu, croqué et peint à quelques pas d'ici. Dans les sous-sols du couvent voisinent enfin le plus ancien — les collections archéologiques — et le plus récent — l'amorce d'une exposition de peinture moderne (un éclatant Monnet, trois très beaux Braque...), — justifié pour les responsables du musée par le souci de *« proposer à nos visiteurs étrangers, dont c'est souvent la première étape en France, comme un avant-goût de l'art français contemporain ».*

Unterlinden a du succès et — ce n'était pas forcé — gagne de l'argent : 2 à 3 millions de francs par an, que ses responsables emploient avec beaucoup de liberté, grâce au statut original dont ils bénéficient. Contrairement à la plupart des musées de province, il n'est pas géré par la municipalité, mais par une association (une société, dans le droit local) présidée par un avocat colmarien, M[e] Alfred Betz, dans laquelle le conseil municipal est représenté mais qui jouit d'une grande autonomie.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

(Lire la suite page 33.)

Au passage, au carrefour

QUESTION sans réponse : une grande voie de communication, une autoroute, par exemple, apporte-t-elle la richesse ou l'emporte-t-elle ? Elle facilite la venue dans une ville, une région, mais aussi permet de la quitter plus aisément.

Cette façon de parler est un peu paradoxale ; elle aide au moins à comprendre les nuances qu'apportent beaucoup de responsables régionaux dans leur revendication traditionnelle d'une meilleure desserte. Et, finalement, les Alsaciens n'ont-ils pas eu raison avant d'autres lorsque, il y a une dizaine d'années, ils préférèrent, pour relier leurs trois capitales et les désenclaver vers l'extérieur, la formule de la voie expresse à celle de l'autoroute très en faveur à l'époque ?

Certes, ce choix n'était pas sans arrière-pensée très terre-à-terre. L'autoroute qu'on aurait pu leur proposer, à l'exemple de ce qui s'était fait en face, de l'autre côté du Rhin, aurait été à péage ; l'amélioration des voies existantes était gratuite.

Plus sérieusement, il était évident que l'autoroute à laquelle les postes d'accès sont forcément limités aurait mal permis de desservir les relations est-ouest, vers les vallées vosgiennes, profondément enclavées et isolées.

Le choix actuel dans son imprécision et avec les retards qu'il a entraînés était peut-être le bon. Il a été fait; il faut en tirer le meilleur parti; ce à quoi s'efforcent les responsables du nord, du centre et du sud de la région.

Pas de grosses difficultés à Strasbourg, déjà très bien placée sur une sorte de carrefour traditionnel, très bien désenclavée par l'ouverture de l'autoroute A 34 vers Paris. Il reste, essentiellement, à aménager les accès à la ville même en améliorant les voies de contournement et les pénétrantes venant de l'ouest et du sud; à prévoir, par exemple, une desserte plus rapide vers la vallée de la Bruche.

Querelle de contournement

La question du contournement de Colmar a, en revanche, suscité d'interminables polémiques qui ne sont pas toutes éteintes. Elle s'est posée avec une particulière acuité lorsque fut annoncé l'achèvement, prévu pour la fin 1982, de l'autoroute Mulhouse-Colmar. Impossible de faire déboucher celle-ci dans une ville déjà surencombrée. Une proposition a été faite : utiliser la voie de contournement qui existe à l'ouest, mais dans laquelle arrive déjà le flot de voitures empruntant la nouvelle route à deux fois deux voies venant du sud, de Belfort, par l'A 36. Il fallait donc prévoir la construction d'une déviation de la future A 35 contournant la ville par l'est.

Les Colmariens s'affrontèrent à l'administration et entre eux durant des années sur ces différentes formules. Le maire, M. Edmond Gerrer (U.D.F.), fait aujourd'hui le point. L'accord est fait sur la déviation par l'est. Cette autoroute, qui passera au large de la ville, doit avoir deux utilités. Elle détournera d'abord le trafic nord-sud, composé en grande partie de camions internationaux, du centre de la ville et de ses abords immédiats. Elle devrait aussi faciliter la circulation locale aux environs de la ville, faciliter la desserte des zones industrielles, jouer en somme le rôle rempli à Paris par le périphérique ou à Strasbourg par les autoroutes de contournement.

Deux questions restent toutefois en suspens : qui financera ce contournement dont le coût est estimé à 200 ou 250 millions de francs ? Quand pourra-t-il être ouvert ? La règle veut que de tels travaux soient couverts pour 55 % par l'Etat, pour 45 % par les collectivités locales. Colmar ergote, on la comprend, devant une telle dépense, et ne peut pas ne pas se référer au précédent de Sélestat, sa voisine du Nord, qui a pratiquement reçu gratuitement la déviation inaugurée officieusement, il y a quelques semaines, par le président de la République. La mise en service ? En comptant juste, elle ne paraît pas pouvoir intervenir avant 1987 ou 1988, donc plusieurs années après qu'aura été ouverte la nouvelle A 35.

De mauvais jours attendent encore les Colmariens. Pas de doute en tout cas pour le maire : *« La présence ou non d'une autoroute est décisive dans la décision des industriels de s'installer ou non à tel ou tel endroit. J'en ai de multiples exemples. »*

La même certitude paraît habiter les responsables économiques mulhousiens. En dix ans, chez eux, la situation des communications a, il est vrai, changé du tout au tout, dans tous les secteurs. L'expression carrefour est devenue un pont-aux-ânes dans le langage de l'aménagement du territoire ; l'Europe reste un mot très « mobilisateur » en Alsace. Lorsque Mulhouse se décerne le titre de carrefour Europe, sa prétention n'est pas injustifiée.

L'aéroport de Bâle-Mulhouse peut désormais, c'est exact, recevoir des avions gros porteurs à pleine charge, assure des liaisons régulières avec vingt-deux métropoles, voit la part de son trafic français s'accroître régulièrement. La grande voie fluviale Rhin-Méditerranée n'existe pas encore, mais Mulhouse, quant à elle, est reliée au Rhin et peut accueillir des barges de 2 000 tonnes ; ses trois ports d'Otmarsheim, d'Huningue et de l'Ile-Napoléon accueillent un trafic de quelque 3 millions de tonnes, en augmentation régulière et déjà bien diversifié, ce qui préfigure ce que pourrait apporter l'ouverture d'une vraie liaison entre Marseille et Amsterdam.

J.-F. S.

(Lire la suite page 33.)

Quand Mulhouse cultive le souvenir de ses

S'IL prêtait volontiers jusqu'ici l'une ou l'autre pièce de l'immense collection dont il a la charge, le conservateur du Musée de l'impression sur étoffes (MISE), Mme Jacqueline Jacqué, vient pour la première fois d'exposer à l'étranger, dans le cadre du Salon des antiquaires de Bâle (Suisse), et, cet automne, les Japonais accueilleront une importante exposition de tissus français. Ce qui ne manque pas de poser à Mme Jacqué un certain nombre de problèmes, dont le moindre n'est pas celui de la préservation d'un patrimoine artistique livré à la curiosité des Japonais, dont on connaît la manie de tout photographier et de recopier ensuite. « *Montrer la culture française sans brader mes dessins* », tel est l'objectif du conservateur mulhousien.

Cette exportation de l'art du textile français et de ses dessins fait suite au séjour que fit à Mulhouse pendant l'hiver 1979-1980 l'Association des dessinateurs japonais, dont les représentants avaient été subjugués par la valeur et la beauté des tissus, orientaux et exotiques notamment : *toiles peintes* de Perse ou des Indes, tapas de Polynésie, batiks d'Indonésie ou d'Afrique, plangi d'Afrique, du Japon et des Indes, ikak d'Iran ou du Cambodge. Ce sont aussi des étoffes imprimées des dix-huitième et dix-neuvième siècles, provenant essentiellement d'Europe et des Etats-Unis, dont de très belles pièces de la manufacture de Jouy, souvent dessinées par J.-B. Huet (fin dix-huitième siècle). Les manufactures de Nantes, de Rouen et de Bordeaux y sont présentes avec plus de trois cent cinquante pièces ; celle d'Alsace constituant, bien entendu, la part la plus importante de *la collection de tissus* imprimés, présentés par rotation. Le musée consacre une salle aux techniques d'impression et à leur évolution depuis la fin du dix-huitième siècle. On y admirera une Lefèvre (1809), une des plus anciennes machines à rouleau de cuivre.

Si le MISE n'a, jusqu'à ces dernières années, guère connu de difficultés financières — il est géré par une association de droit local réunissant les industriels du textile, la ville, la société industrielle et le C.C.I. — il le doit pour une grande part à son service d'utilisation des documents, sur les rayonnages duquel sont regroupés près de mille six cents livres de souche contenant quelque six millions d'échantillons, mine inépuisable pour les chercheurs, les dessinateurs et les industriels du monde entier.

Ces derniers peuvent ici acheter *pour une somme modique* (cinq cents francs) le dessin de leur choix, défaisant et refaisant ainsi la mode des imprimés. La vente d'une quarantaine de mouchoirs et de foulards (soie et coton) faisant partie de ces collections et réimprimés au cadre, procure, en outre, au MISE, *qui a reçu, en 1980, vingt*-deux mille visiteurs, des rentrées importantes.

Mulhouse, ville des musées ? La ville s'est créé en quelques années une image flatteuse à ce sujet, bien que certains contestent le choix de la cité pour l'installation de certains musées techniques, un choix que rien ne justifie, selon eux, et surtout pas son passé historique.

Pour M. Joseph Fortmann, *adjoint au maire, délégué* aux affaires culturelles, l'existence de six musées et la création dans les trois à cinq années à venir de trois autres étaient, tout au contraire, le résultat du développement de l'histoire de Mulhouse, car tous ont une référence dans la vie de la région.

Quoi qu'il en soit, le rassemblement est assez étonnant. De musées techniques d'abord : de l'impression sur *étoffes, dont l'origine remonte* à 1833, *du chemin de fer*, en passe de devenir le deuxième du monde dans le genre, du sapeur-pompier, le seul en France à bénéficier d'un statut autonome, de l'automobile enfin, véritable temple de la technique Bugatti.

A côté de ces musées techniques, on trouve encore un musée historique et un musée des beaux-arts. Et pour un avenir proche on annonce l'ouverture d'un centre sur l'énergie électrique, d'un musée de la radio, d'un musée du papier peint.

Un organisme à créer doit assurer demain la coordination entre les musées de la ville, développer les activités pédagogiques et susciter des actions d'animation. La conception muséographique nouvelle, qui tend à associer l'homme aux machines qu'il a conçues et sur lesquelles il a travaillé, n'est pas une utopie à Mulhouse, où l'on pense que la culture technique c'est aussi la culture.

Locos animées

Cartes postales, posters, cafétéria font partie de la petite artillerie commerciale du Musée français du chemin de fer pour gonfler la trésorerie de l'association du même nom, chargée de le gérer. Vivant en complète autarcie depuis son ouverture, en juin 1971, le musée est le troisième du monde, après celui de York (Grande-Bretagne), qu'il égale, du moins pour ce qui est de la qualité du matériel présenté, et celui — en plein air — de New-Delhi (Inde). Un sémaphore Lartigue, planté à côté de la locomotive-enseigne, une Bourbonnais P.L.M., indique aux visiteurs, dans l'axe de la voie routière d'accès, l'ouverture ou la fermeture du musée. Ils furent cent cinquante-neuf mille en 1980 ; pour l'année du dixième anniversaire, qui sera fêté avec un éclat particulier les 3, 4 et 5 octobre prochain, on en attend près de soixante mille.

Ce succès est d'abord dû à deux hommes que la passion commune du chemin de fer a fait se rencontrer au sein de l'AFAC (Association française des amateurs de chemin de fer) : M. Michel Doerr, aujourd'hui directeur et conservateur du musée, conseiller historique officiel de la S.N.C.F., et M. Jean-Mathis Horrenberger, industriel mulhousien, aujourd'hui président de l'association du musée. L'action du premier fut déterminante pour la sauvegarde, entre la fin de la guerre et 1971, d'une centaine d'engins de la S.N.C.F.

Aujourd'hui, le Musée français du chemin de fer, sur une superficie de 2 hectares mis à disposition par la ville, accueille, sur 860 mètres de voies en six files parallèles, cinquante-trois véhicules disposés d'une manière thématique, à savoir vingt-cinq locos à vapeur — la plus ancienne datant de 1844, — deux locomotives électriques, deux locomotives à moteur thermique, trois autorails, onze voitures, cinq wagons, quatre véhicules de service et un tender à écope. Toutes ces pièces authentiques ont été remises en état dans divers dépôts de la direction du matériel de la S.N.C.F. et par le C.I.W.L.T., avec le souci du respect de la reconstitution historique et dans un cadre mariant harmonieusement le béton, le verre et les poutres en bois lamellé.

Dans ce musée, chaque pièce mérite attention, et on sera surpris par l'exceptionnelle qualité de certaines restaurations. Comment rester insensible à la vue du raffinement des voitures de la C.I.W.L.T., qu'il s'agisse de la voiture-lits du Train bleu (Paris-Côte-d'Azur, 1929), d'une voiture Pullman de la Flèche d'or, qui reliait Paris à Calais en 1926, d'une voiture-restaurant de la ligne Paris-Bordeaux (1928), de la voiture présidentielle (1913), restaurée dans son état de 1954 ?

Dès cet été, une trentaine de guides parlants portatifs seront à la disposition des visiteurs. Explications, bruitages, seront commandés à la convenance personnelle de chacun. Cet été aussi on admirera le dernier venu, l'autorail Bugatti « présidentiel », restauré en « état » par les ateliers de Bischheim (Bas-Rhin).

Casques d'or

Dans la même enceinte, et c'est pour la plupart d'entre eux une agréable découverte, les visiteurs, sans bourse davantage délier, peuvent découvrir le *musée du sapeur-pompier*. Ancien chef du bataillon des pompiers de Mulhouse, le colonel Albert Ludmann a fait don à sa ville d'une étonnante collection d'objets : engins de secours dont les plus anciens remontent à 1780, pompes refoulantes à bras, fourgons Delahaye, échelles, *mais aussi petit matériel* d'incendie comme des seaux en cuivre de 1800, des masques et appareils respiratoires, une magnifique collection de casques d'intervention ou de parade, d'insignes, de boucles de ceinture et d'armes blanches du dix-neuvième siècle. A voir aussi la vitrine où sont présentés des uniformes d'hommes du feu de la seconde moitié du dix-neuvième siècle ainsi que la reproduction fidèle allant jusqu'au plancher en sapin du standard téléphonique (1906) de l'ancienne caserne des pompiers de Mulhouse, et utilisée jusqu'à l'inauguration, *il y a quelques années*, du nouveau centre d'intervention de la ville.

Pour les mal-voyants

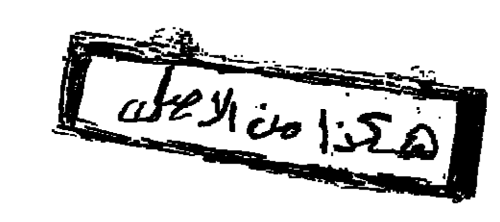
Place de la Réunion, en plein centre, l'hôtel de ville, une très *belle bâtisse de style* Renaissance à double escalier extérieur et aux murs peints, a retrouvé depuis 1969 une nouvelle jeunesse. Si *cette* bâtisse accueille encore les séances du conseil municipal, elle est, en revanche, depuis lors, ouverte au grand public puisqu'elle abrite sur *quatre niveaux le musée historique*.

Musée calme, feutré, dont toutes les salles sont fleuries sur l'initiative de Mme Stahl, son conservateur. On verra ici une intéressante section archéologique avec le plus important *cycle néolithique* d'Europe, un cycle premier âge de fer très fourni et un cycle Haut Moyen Age très présentable, une collection de costumes originaux de la bourgeoisie mulhousienne... et, dans un second bâtiment, d'intéressantes reconstitutions de l'art populaire.

Mme Stahl, qui mène avec le personnel enseignant de la ville une opération pédagogique très poussée (cinq à six classes en moyenne par semaine), a égale*ment innové en organisant des* expositions pour mal-voyants, auxquels on donne l'occasion de toucher les objets. Cette possibilité est offerte aux visiteurs aveugles isolés, sous certaines conditions. Le musée organise aussi des expositions temporaires à thème. Ainsi cet été sera pré*sentée l'école en Haute-Alsace de* 1870 à 1940 (période de l'occupation allemande exclue).

Le Musée des beaux-arts, second musée municipal (sa rénovation, prévue pour fin 1981, nécessitera une fermeture de deux ans), ne possède pas de grands chefs-d'œuvre mais une série de ces petits maîtres du dix-neuvième siècle tant décriés et qui reviennent à la mode.

Intactes, lustrées, réparties sur vingt-sept quartiers gravillonnés divisés par neuf « avenues » plantées de huit cent quarante-six lampadaires, copies conformes de ceux du pont Alexandre-III à Paris, cinq cent quatre-vingt-trois automobiles attendent de



techniciens

connaître à nouveau le joyeux tohu-bohu qu'elles avaient connu temporairement en 1977 et 1978.

Ces véhicules constituent une des plus belles collections existant au monde. Rassemblées par les frères Fritz et Hans Schlumpf (soixante-quinze et soixante-dix-sept ans), des industriels réfugiés dans leur Suisse natale et dont les entreprises textiles périclitèrent en 1976, englouties par la « folie » de leurs dirigeants, elles continuent, depuis l'occupation du musée, en 1977 et 1978, par les anciens ouvriers des Schlumpf, de faire l'objet d'une interminable querelle juridique. Il appartiendra, le 3 avril prochain, au tribunal de Mulhouse de décider en dernier ressort de la vente de la collection au prix de 44 millions de francs (représentant le montant des créances) à une association dite du Musée de l'automobile, constituée à cet effet. Dès la décision du tribunal connue — si elle devait être favorable à la vente, — le Musée de l'automobile rouvrirait ses portes.

On espère à Mulhouse, dont la municipalité s'est engagée pour un peu plus de 10 millions de francs, qu'il en ira ainsi le plus rapidement possible.

S'il plane encore une certaine incertitude sur le sort de ce musée, celui du futur centre sur l'énergie électrique, dont l'ouverture à proximité du Musée français du chemin de fer est prévue pour fin 1982 - début 1983, est assuré. Outre la présentation d'objets, dont un alternateur Brown-Boveri de 1 200 ch de puissance cédé par les filteries Dollfus Mieg et Cie, de Mulhouse, ce centre proposera aussi une pédagogie active et récréative, des animations et de créativité, des activités de recherche centrées sur le patrimoine régional et national dans le domaine de l'électricité.

Il n'est pas exclu qu'il puisse accueillir dans son enceinte le Musée de la radio constitué par un particulier mulhousien, M. Hatterer, qui a rassemblé plus de quatre cents postes de radio et de T.S.F. des origines à nos jours. Ce musée, faute de moyens, a fonctionné pendant un an au rez-de-chaussée de la tour de l'Europe, au centre-ville, et a dû fermer ses portes.

BERNARD LEDERER.

PRATIQUE

● **MUSÉE DE L'IMPRESSION SUR ÉTOFFES** : 3, rue des Bonnes-Gens. Ouverture de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures, sauf mardi ; entrée : 10 francs. Démonstration d'impression les lundi et mercredi après-midi en juillet, août, septembre.

● **MUSÉE DU CHEMIN DE FER** : 2, rue Alfred-de-Glehn. Ouverture : tous les jours, du 1er avril au 30 septembre, de 10 heures à 18 heures ; du 1er octobre au 31 mars, de 10 heures à 17 heures ; entrée : 18 francs ; groupes : 12 francs (quinze personnes) ; scolaires : 6 francs. Accès depuis la gare centrale par bus n° 8, changement place de l'Europe, bus n° L. Cafétéria fermée le lundi. Tarif incluant la visite du musée des sapeurs-pompiers.

● **MUSÉE HISTORIQUE** : Hôtel de ville, place de la Réunion. Ouverture : de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures (de 14 heures à 18 heures du 15 juin au 30 septembre) ; entrée : 4 francs ; enfants : 2 francs ; gratuit le premier dimanche du mois. Fermé le mardi. En été, ouvert le jeudi, de 20 h. 30 à 22 h. 30.

● **MUSÉE DES BEAUX-ARTS** : place Guillaume-Tell, près du Théâtre municipal. Mêmes horaires et tarifs que le Musée historique, sauf ouverture jeudi soir.

● **CLÉ D'OR** : forfait (30 francs) donnant droit à l'entrée à ces cinq musées plus chapelle Saint-Jean (Grand'Rue) : peintures murales du seizième siècle, puits, sculptures et pierre tombale chevalier de Malte. Ouverture : du 1er mai au 30 septembre ; entrée : 4 francs. Accès également au temple Saint-Étienne (place de la Réunion) : vitraux. Accès enfin au jardin zoologique et botanique. Forfait disponible aux entrées des musées et à l'Office du tourisme.

Colmar derrière son retable

(Suite de la page 31.)

La ville conserve la propriété du bâtiment — et conserverait celle des œuvres d'art si l'association venait à disparaître, — paie les salaires des gardiens et des femmes de ménage, mais c'est au conservateur, nommé et rémunéré par l'association, qu'il appartient d'aménager et d'entretenir les locaux, de maintenir les collections, de les enrichir.

On est ici très près de la formule des fondations américaines : gestion très souple et possibilité d'intervenir très rapidement sur les marchés artistiques français ou étrangers. Christian Heck est très fier de ses dernières acquisitions : un portrait de femme de Hans Holbein l'Ancien, datant de 1500 à 1510, provenant d'un collectionneur viennois, et un clavecin de Hans Ruckers, célèbre facteur flamand du dix-septième siècle, remis en état de jeu après avoir séjourné durant des siècles dans un château de l'Aisne (1).

Les visiteurs trouveront leur compte dans ces enrichissements. Et les Colmariens ? Certains rechignent à participer à l'entretien du musée, dont les bénéfices leur échappent. Le maire, M. Edmond Gerrer, voit plus loin. *« On ne peut faire meilleur placement ; chacun des touristes qui entre à Unterlinden est un acheteur en puissance pour les commerçants de la ville. » « Ne craignez-vous pas que la gestion du musée ne vous échappe trop ? » « Nous conserverons le contrôle, et, finalement, il en est de la conservation du musée comme de la restauration de la vieille ville ; il est bien que les habitants prennent les choses en main, quitte à être guidés et aidés par la municipalité. »*

La vieille ville, c'est le musée autour du musée ; la carte postale — et pourquoi serait-ce toujours péjoratif ? — faite rues et maisons. On y vit encore ou on y revient, avec, il est vrai, des moyens combien plus élevés ; les commerçants y font d'excellentes affaires. Les grandes opérations de rénovation sont maintenant terminées (le quartier des Tanneurs) ou en voie de l'être (la Petite Venise, l'aménagement du quartier piéton) ; il ne reste plus qu'à « nettoyer » quelques endroits bien précis (la place de la Cathédrale, par exemple) ou à accompagner les initiatives des particuliers. Ce qui, répète M. Gerrer, est la *« bonne formule »*. Aux habitants de prendre en charge leur ville, ses quartiers neufs et ses vieilles pierres, qui, à Colmar, mais chacun le sait, sont un trésor.

JACQUES-FRANÇOIS SIMON.

★ Du 1er avril au 31 octobre, le musée est ouvert tous les jours, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Prix d'entrée : 6 francs ; pour les groupes de plus de quinze personnes : 4 francs.

(1) Le claveciniste Leonhard donnera un concert dans la salle du musée le 20 juin prochain.

Au passage, au carrefour

(Suite de la page 31.)

Même si la ligne Mulhouse-Paris ne sera sans doute pas électrifiée avant plusieurs années, dix ans au moins, les relations ferroviaires nord-sud vers le Benelux, la Suisse, l'Italie, et est-ouest vers Zurich, Vienne ou Paris sont très bien assurées.

Inutile, en revanche, de forcer le trait — propagande oblige — pour montrer les atouts qu'apporte à la ville l'ouverture de l'A 36 vers Belfort et, tout récemment, du nouveau pont d'Ottmarsheim donnant une liaison directe avec la grande autoroute allemande Hambourg-Francfort-Bâle. *« Nous avons toujours eu l'espace*, explique M. André Moritz, président de la chambre de commerce et d'industrie, *ce que nous envient nos voisins suisses, nous avons maintenant les autoroutes. A nous d'utiliser ces avantages. »* Ce que, affirme-t-on, on a commencé à faire.

L'ouverture de ces nouvelles liaisons routières rapides ont, c'est vrai, soumis la région à de nouvelles concurrences. Besançon est devenue aussi proche de Mulhouse que de Strasbourg, ce qui veut dire aussi que Besançon et Strasbourg peuvent venir plus facilement chasser sur les terres de Mulhouse. C'est la loi de la guerre économique. M. Moritz encore : *« On sent par quelques indices qu'il nous est possible d'arrêter chez nous les richesses qui vont circuler plus rapidement à nos portes. »* Si l'Unicef installe son entrepôt de cartes de vœux à Huningue, où pourrait se fixer aussi le centre d'éclatement des appareils électroménagers importés de Yougoslavie pour être distribués dans tous les pays d'Europe, ce n'est pas par philantropie. *« Nous sommes, enfin, devenus rhénans. »* C'est un souhait autant qu'une constatation. — J.-F. S.

(Publicité)

A STRASBOURG, carrefour de l'Europe

le port multiséculaire s'équipe pour l'an 2000

Plus de deux cent mille passagers ont emprunté en 1980 les vedettes du Port Autonome de Strasbourg pour effectuer visite du port, excursion sur le Rhin ou promenade sur les canaux urbains. Au travers de la vieille ville, la cathédrale, le château des Rohan, l'église St-Thomas, la Petite France, le barrage Vauban ont défilé tour à tour sous leurs yeux. En face du château ils ont découvert la belle façade du « poêle » de la très ancienne corporation de l'Ancre : à Strasbourg la navigation fait en effet partie de la vie économique de la cité depuis deux millénaires. En cette fin de vingtième siècle elle n'a rien perdu de sa vigueur, bien au contraire.

De même que le Port Autonome de Paris est l'héritier des marchands de l'eau de la capitale, le Port Autonome de Strasbourg, second port fluvial de France, et les compagnies françaises de navigation sur le Rhin sont les gardiens d'une vieille tradition. Le port a grandi au fil du temps, puis il a quitté le centre urbain pour s'étendre à présent sur plus de 1 000 ha, entre la ville et le Rhin. Le Rhin ! Qui n'en a entendu parler, conter les légendes, fredonner les refrains ? *Dans* sa partie montagneuse notamment, le Rhin reste à bien des égards le fleuve romantique. Mais il est loin de n'être que cela aujourd'hui. Son trafic annuel total approche les 300 millions de tonnes et rien qu'à la frontière franco-allemande à Lauterbourg on compte annuellement près de 30 millions de tonnes, dont près de 13 millions de tonnes concernent le Port de Strasbourg et ses annexes.

Il est vrai que les conditions techniques de navigation offertes désormais par le Rhin sont très loin, elles aussi, de celles offertes jadis par le fleuve naturel. Le Rhin est canalisé sur presque tout son parcours franco-allemand, puis régularisé, dérocté, approfondi, balisé sur son parcours en Allemagne et aux Pays-Bas, sans oublier les canaux à très grand gabarit qui desservent les différents ports néerlandais et belges de ses embouchures. Le convoi poussé de quatre à six barges de 2 000 à 3 000 tonnes chacune est aujourd'hui courant sur le fleuve, de même que l'automoteur de port en lourd unitaire analogue, parfois supérieur, et souvent spécialisé pour des transports particuliers.

A la puissance de ces unités s'ajoute la rapidité et la régularité du transport sur le Rhin et les grandes voies d'eau qui s'y branchent, Moselle, Neckar, Main, canaux, et demain liaisons avec le Danube et avec la Saône. Un tel transport est aussi précis, aussi fiable que n'importe quel transport intérieur et ses délais d'acheminement ne sont pas supérieurs : Strasbourg est à quarante-huit heures des ports maritimes d'embouchure, le transport étant assuré de nuit comme de jour et quelles que soient les conditions atmosphériques.

C'est là un atout considérable pour Strasbourg et son port, placés au cœur d'une région au peuplement dense, à l'industrie très diversifiée et où les transporteurs et transitaires ont pignon sur rue depuis de longs siècles. Bien sûr les trafics lourds continuent à être, les premiers, tributaires de la voie rhénane : ainsi le port de Strasbourg expédie en grandes masses des matériaux de construction, des hydrocarbures raffinés, des potasses ; il reçoit des combustibles solides en quantités de nouveaux croissantes et il assure le stockage et la réexpédition de céréales grâce aux équipements puissants et bien adaptés dont il dispose. Mais Strasbourg voit se réaffirmer chaque année davantage sa vocation ancienne de place d'échange, de stockage, de réception, d'expédition et de distribution des marchandises générales, notamment celles groupées en conteneurs et autres unités de charges. C'est donc principalement dans cette direction que s'oriente son action commerciale actuelle et par voie de conséquence ses investissements en équipements nouveaux, sans que soient négligés pour autant les investissements propres à l'implantation industrielle.

Après avoir, en un premier temps, transformé son Magasin Vauban pour y accueillir le Centre Régional de Dédouanement et une antenne sur système d'ordinateur pour le fret international SOFI, le Port Autonome a entrepris trois opérations nouvelles dans le cadre de cette évolution :

Au Bassin du Commerce, des entrepôts à étages datant du début du siècle sont en cours de remplacement par des entrepôts à un niveau et à forte portance au sol, permettant manutentions et gerbage sans aucune contrainte technique. Il s'agit donc plus que d'un rajeunissement : une structure moderne d'entreposage remplace désormais en cet endroit une structure ancienne, qui méconnaissait notamment le trafic routier tel qu'il est pratiqué aujourd'hui. D'autres opérations analogues sont envisagées dans le même secteur du port.

Au Bassin Adrien Weirich s'est installé, il y a une douzaine d'années, un terminal à conteneurs dont l'activité n'a cessé de grandir et a déjà exigé la création d'équipements renforcés et l'acquisition d'outillages nouveaux. Le vaste parc de stockage dont est pourvu le terminal que gère le Port Autonome est en train d'être doté d'un atelier d'entretien des conteneurs qui lui sont confiés. Par ailleurs, toujours à côté du terminal, un magasin de groupage et de dégroupage destiné à être amodié à une société privée va lui aussi vers son achèvement.

La plus vaste des opérations d'ensemble jamais réalisée dans la zone portuaire est en cours de démarrage sur l'autre rive du même bassin, desservie par un réseau routier et ferroviaire particulièrement développé : il s'agit du Centre plurimodal de transports internationaux EUROFRET-STRASBOURG. C'est dans ce centre que Strasbourg renoue incontestablement avec sa tradition de place d'échanges à la croisée des routes terrestres et fluviales. Ce centre plurimodal se compose de trois secteurs :

- Le secteur d'entreposage, qui est réalisé sous l'autorité directe du Port Autonome, qui comporte dès maintenant un entrepôt modulaire de 6 000 m2 et va voir s'en construire trois, voire quatre autres avant peu, dont l'un par le Port Autonome sur le même type que le précédent. Les cases de l'entrepôt de 6 000 m2 avaient été louées en totalité avant même l'achèvement de l'ouvrage, ce qui dit assez l'intérêt que la profession porte à cet équipement ;
- La zone d'accueil, dont la maîtrise d'ouvrage est entre les mains de la Communauté Urbaine de Strasbourg et les premiers travaux prêts à démarrer, groupera hôtel, restaurant, bâtiments de bureaux, service des douanes, bureau régional de fret routier, station-service et aires de stationnement pour véhicules routiers ;
- Le parc d'activités diverses où un important promoteur privé réalise présentement une première tranche d'installations sur un terrain pourvu par le Port Autonome des équipements de base.

Avec les autres équipements déjà cités, auxquels s'ajoutent diverses opérations relevant du secteur privé de la même branche d'activité et réalisées précédemment dans la partie sud du port, EUROFRET-STRASBOURG est incontestablement appelé à donner un élan puissant à la fonction portuaire au service des marchandises générales. La profession déjà installée au port ou à Strasbourg s'y regroupe et s'y étend, tandis que différentes entreprises nationales et étrangères, jusqu'ici seulement représentées à Strasbourg, y ont déjà ou sont en voie d'y avoir également leur propre pignon sur rue.

Dans un environnement particulièrement étudié pour être agréable au travail et au séjour, EUROFRET-STRASBOURG affirme haut et clair que, sur le Rhin et au point où le puissant réseau routier et autoroutier alsacien est le plus proche des structures routières correspondantes du Bade-Württemberg, Strasbourg est bien le carrefour européen de la France ayant à la fois la plus longue tradition derrière lui et le plus bel avenir devant lui.

Strasbourg dans la querelle européenne

La vocation européenne de Strasbourg, leitmotiv des responsables de la ville et de sa communauté urbaine, n'est plus à démontrer mais à confirmer. *La tâche, il est vrai, n'est pas mince.*

Un exemple : le port avec un trafic de près de 13 millions de tonnes en 1980 est le deuxième port fluvial de France : reste *à le cuirasser contre la concurrence allemande et hollandaise,* à mieux organiser en particulier sa desserte routière par la création, en cours, sur la zone portuaire, d'un grand centre routier de transit international.

Strasbourg a, en outre, à affirmer son statut de capitale administrative de l'Europe des Dix ; ce qui, comme l'explique notre correspondant à Bruxelles, est une bataille difficile et encore incertaine.

LA décision du Conseil européen de Maastricht de confirmer le *statu quo* pour les lieux de travail des institutions de la Communauté économique européenne a provoqué l'irritation des parlementaires européens et de tous ceux qui souhaitent que Strasbourg soit désigné comme le siège définitif de l'Assemblée européenne.

La déclaration des chefs d'Etat *et de gouvernement des Dix* a été reçue comme une véritable provocation par les élus européens, qui supportent de plus en plus mal que l'on traite leurs recommandations avec autant de légèreté. C'est exactement le contraire du *statu quo* qu'ils ont demandé à l'automne dernier, au nom de l'efficacité, en souhaitant que les capitales européennes se prononcent, avant le 15 juin 1981, sur un siège unique. Dans leur esprit, *le Luxembourg, jugé trop* incommode et inconfortabe, peut être éliminé de la compétition. C'est là déjà une première difficulté. La majorité des deux mille cinq cents fonctionnaires du secrétariat du Parlement ne veulent pas quitter le grand-duché.

La seconde difficulté, bien sûr la plus importante, porte sur l'incapacité des Dix à prendre une décision sur une affaire qu'ils jugent « *mineure* » par rapport aux tensions qui entravent la bonne marche de la Communauté

Les reproches qui sont adressés aux gouvernements nationaux visent surtout les Français. Déçus par l'attitude de M. Giscard d'Estaing, surtout après les espoirs qu'il avait suscités en prenant *l'initiative de l'élection au* suffrage universel de l'Assemblée, les parlementaires commencent à se demander s'il leur faut toujours défendre Strasbourg.

Pourtant, il y a quelques mois à peine, la majorité des parlementaires — les Français, bien évidemment, mais aussi les Allemands pour des questions de commodité et parce que la capitale alsacienne reste le symbole de la réconciliation franco-allemande et la plupart des Italiens — était nettement favorable à Strasbourg.

Au lendemain du Conseil européen, on s'étonnait, dans l'entourage de Mme Veil, de l'initiative qui y fut prise. Qu'avait-on besoin d'une déclaration qui confirme ce *statu quo.* M. Thorn déclarait pour sa part, au cours d'une conférence de presse à Bruxelles : « *On est passé très près, à Maastricht, d'une solution historique sur le siège.* »

Le président de la Commission européenne n'a pas voulu en dire *plus. Faisait-il référence* à l'échec de la solution qui avait été envisagée à l'automne dernier ? Les Luxembourgeois étaient prêts — c'est du moins ce qu'on avançait dans les milieux communautaires — à « perdre » le secrétariat de l'Assemblée à la condition qu'une autre institution européenne vienne s'installer dans leur ville. Le succès du système monétaire européen (S.M.E.) permettrait de penser qu'à brève échéance pourrait être créé un organisme devant consolider la coopération des Dix dans ce secteur. *Le Luxembourg, où est déjà* installée la Banque européenne d'investissements, deviendrait le centre financier de l'Europe. Est-ce le souci d'attendre une conjoncture plus propice pour le passage de la deuxième étape du S.M.E. ou l'approche des élections municipales au grand duché qui a empêché un accord entre les Dix ? Ou est-ce la volonté de la France de ne pas engager une bataille et de s'aliéner ainsi le Luxembourg et peut-être d'autres Etats membres au moment où les affrontements de la C.E.E. sont particulièrement vifs avec l'affaire de la pêche, des prix agricoles et de la réforme de la politique agricole commune et de son corollaire *de la structure du budget* communautaire ? Toujours est-il que le Conseil européen n'a pu faire mieux que de confirmer le *statu quo.*

En vérité, cette situation correspond bien à l'idée que se font Paris mais aussi les partis politiques français du rôle que doit jouer l'Assemblée européenne. Tous appuient Strasbourg pour que la capitale de l'Alsace reste le siège des sessions plénières. La seconde réalité est que tous souhaitent que l'Assemblée s'en tienne aux compétences inscrites dans le traité de Rome et surtout *qu'elle n'ait pas la possibilité* de jouer un rôle plus important. Eloignée de 500 kilomètres de Bruxelles où se situe le pouvoir communautaire et coupée de son *administration* (pas un seul fonctionnaire du Parlement ne demeure en permanence à Strasbourg), il lui est bien difficile de préparer et de suivre les dossiers européens.

Les représentants britanniques l'ont bien compris, eux qui militent pour un siège unique à Bruxelles. Ils ne sont pas les seuls à tenir compte de cette exigence. Tous les groupes politiques *se sont installés dans* la capitale belge où se réunissent depuis longtemps les commissions parlementaires. Il serait étonnant qu'ils reviennent, quoi qu'il arrive, sur cette décision.

Le gouvernement belge vient d'ailleurs de mettre à leur disposition *de somptueux bureaux* tous occupés. M. Pflimlin n'a pas cette chance. Les nouveaux bâtiments (bureaux-chambres pour les parlementaires et bureaux pour l'administration) inaugurés à l'automne dernier ne servent qu'une semaine par mois.

Cependant, la course aux équipements continue.

Le maire de Strasbourg aurait l'intention d'acquérir un terrain jouxtant les locaux *actuels* afin de *construire* un hémicycle propre au Parlement (qui utilise *actuellement les installations* du Conseil de l'Europe).

Les entrepreneurs belges sont prêts aussi à construire un hémicycle à proximité de l'immeuble occupé par les groupes politiques et les commissions parlementaires même si le gouvernement de M. *Maertens* n'est pas favorable pour l'instant à une présence accrue de l'Assemblée à Bruxelles.

Alors, le *statu quo* est-il possible *encore longtemps* ?

MARCEL SCOTTO.

Pistes libres pour les avions des Dix

LE président de la République vient d'annoncer, dans une lettre à M. Pierre Pflimlin, maire de Strasbourg, un nouveau développement des liaisons aériennes entre cette ville et les pays membres de la Communauté européenne.

Rappelant qu'il avait insisté, lors de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement à Maastricht, sur « *l'importance politique que la France attachait au choix de Strasbourg comme siège permanent de l'Assemblée parlementaire européenne* », M. Giscard d'Estaing informe M. Pierre Pflimlin que le gouvernement va inviter Air France à « *mettre en place ou à développer des liaisons souhaitées par certaines délégations au Parlement européen* ».

Des vols spéciaux seront ainsi assurés, en début et en fin de session parlementaire, entre Strasbourg et Dublin par prolongement du vol Strasbourg-Londres, et entre Strasbourg et Copenhague, avec escale à *Hambourg. En outre, pour assurer* la desserte de l'Italie, et toujours durant les sessions, les vols Strasbourg - Milan - Rome *seront remplacés* par des vols Strasbourg - Milan, d'une part, et Strasbourg - Rome, de l'autre. De même, la desserte de Francfort sera assurée par un avion de petite capacité qui fera six aller-retour chaque jour. Enfin, les vols spéciaux Strasbourg-Milan pourront être prolongés jusqu'à Athènes si les parlementaires grecs en font la demande.

M. Valéry Giscard d'Estaing, *qui rappelle le contrat* triennal signé le 12 février 1980 à Paris, entre l'Etat, le département du Bas-Rhin et la ville de Strasbourg, pour permettre à cette dernière « *de jouer pleinement son rôle de capitale de l'Europe démocratique* », annonce en conclusion que le statut aéronautique de « *ville ouverte* » conféré à Strasbourg par le gouvernement, le 19 février 1979, sera étendu aux liaisons de Strasbourg *avec l'ensemble des* villes des pays de la C.E.E. et des Etats membres du Conseil de l'Europe.

Ce statut de ville ouverte permet aux compagnies des Etats membres de la C.E.E. et du Conseil de l'Europe d'ouvrir de *nouvelles lignes* sur Strasbourg, au départ ou à destination de leur capitale sans que ces ouvertures soient obligatoirement *négociées entre les différents* Etats, dans le cadre des accords bilatéraux réglant les droits de trafic aérien. Depuis plusieurs années, M. Pierre Pflimlin et les élus alsaciens avaient, avant d'obtenir ce statut, protesté contre le monopole d'Air France qui, à leur avis, contrariait les initiatives des transporteurs étrangers souhaitant desservir Strasbourg.

DEUXIÈME CHARTE CULTURELLE

Les vertus du bilinguisme

LE 30 juin 1976 était signée à Ribeauvillé la première charte culturelle régionale d'Alsace. L'Etat, l'établis*sement public régional et* les deux conseils généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, considérant que la culture aide l'homme à s'épanouir et que la vocation culturelle, le bilinguisme et le rôle européen de l'Alsace appelaient une politique exemplaire, décidaient par cet accord de « *mobiliser, coordonner et améliorer* » leurs moyens dans le cadre d'une charte, la première du genre établie en France.

Ces partenaires décidaient ainsi de combiner leurs financements et d'harmoniser leurs actions afin d'entreprendre une série d'opérations échelonnées sur une période de trois ans. La charte a eu pour objectif de mettre en place le cadre « *matériel* » *permettant à la culture* régionale de s'épanouir, notamment avec la création de l'Agence culturelle technique, la construction de relais culturels et de salles polyvalentes, l'aménagement de locaux spécialisés. L'intention était non pas de juxtaposer les équipements existants mais de lancer une véritable politique d'animation de la vie culturelle alsacienne.

Les résultats obtenus ont conduit, en octobre 1979, les représentants des assemblées départementales et régionales à demander au ministre de la culture et de la communication la mise au point d'une seconde charte culturelle. Un groupe de travail se mit à la tâche et, en un peu plus d'un an, après neuf séances plénières et une vingtaine de réunions plus spécialisées, élabora un document *prévoyant un ensemble d'opérations* à entreprendre de 1981 à 1983. C'est ce document que M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, vint signer à Strasbourg le 20 février dernier. La nouvelle charte, deuxième du nom, était née.

Tout en continuant à établir un « *réseau de moyens culturels* », elle s'est essentiellement donné pour objectif le développement de la vie culturelle proprement dite, avec le souci que celle-ci exprime les aspirations profondes de la population alsacienne. Elle affirme, une fois de plus, l'identité culturelle de la région dans ses multiples composantes dont elle veut favoriser l'épanouissement. Ainsi, pour la première fois, *était-il dit* et écrit clairement, de la façon la plus officielle, que « *le dialecte constitue un élément fondamental très vivace du patrimoine culturel alsacien* » et que « *le bilinguisme constitue un atout pour le rayonnement de l'Alsace, notamment dans l'espace rhénan au centre de l'Europe en construction* ». Les signataires de la charte expliquent encore « *que l'acquisition de la maîtrise de la langue française constitue l'objectif majeur de l'école maternelle et que cet objectif sera d'autant mieux atteint que sera facilitée l'utilisation du dialecte à l'école maternelle pour l'accueil des enfants dialectophones* ». Ils affirment aussi « *la nécessité de faire définir par des spécialistes des méthodes pédagogiques spécifiques afin de tirer le meilleur parti du dialecte pour aider à maîtriser le français, apprendre l'allemand et accéder à la culture locale* ».

Excellentes intentions, mais c'est *là que le bât blesse,* le ministère de l'éducation nationale n'est pas, lui, signataire de la charte qui, dans son budget, *ne prévoit guère* que des « *aumônes* » *pour l'enseignement du* dialecte et rien, « rien du tout », pour celle de l'allemand. »

Il reste que la conjoncture du marché économique et de l'emploi, qui impose de plus en plus aux Alsaciens la connaissance et la maîtrise de l'allemand, a eu raison de certaines oppositions tenaces au bilinguisme populaire. Ce n'est pas rien.

JEAN-CLAUDE PHILIP.

Le Monde

équipement

L'« EUROPE BLEUE » SUR LE TAS

Les pêcheurs bretons refusent de se laisser paralyser par les atermoiements de Bruxelles

De notre envoyé spécial

Lorient. — Au bout de la « rue du Bout-du-Monde », là où ont élu domicile les derniers survivants des grands armements lorientais, là où les quais encombrés du port de commerce rejoignent les terre-pleins toujours mouillés de la halle à marée, les odeurs putrides lâchées par l'usine de déchets de poisson flottent dans l'air humide, poussées par le vent de noroit jusqu'aux eaux mêlées du Scorff et du Blavet. Ces panache âcres font penser à une sorte de baromètre de l'Europe, car, lorsqu'ils sont lourds et abondants, c'est parce que des tonnes de poisson n'ont pas trouvé preneur à la criée, dédaigné par les mareyeurs de la place et les mandataires de Rungis. Lieus noirs, lingues et chinchards iront « à la farine ».

Pour les marins du *Manio* ou du *Ludovicun Jégo*, qui dodelinent de la proue en raidissant leurs aussières, et après avoir trimé ensemble dans le grand Nord, l'Europe est un compagnon de tous les jours. Alors, un échec de plus ou de moins à Bruxelles, après vingt réunions ministérielles avortées depuis deux ans, quelle importance !

L'Europe ? Elle a pour nom Viking ou Otter Bank, Smalls, Fladen Ground, ces lieux de rêve et de cauchemar pour les marins du Guilvinec ou d'Etel, qui y travaillent seize heures par jour au moins pendant la campagne de pêche et, surtout, de décembre à avril, *« car ce sont les bons mois pendant lesquels on fait l'amortissement des bateaux »*.

L'Europe familière des règlements absurdes, aux termes desquels il est interdit en France de colorer et de fumer le haddock pour des raisons sanitaires, tandis que l'administration autorise l'importation du même poisson quand il a été traité en Grande-Bretagne ! Et comment faire comprendre à un pêcheur français que la Grande-Bretagne, qui bloque actuellement toutes les négociations, a reçu depuis 1973 41 % des subventions versées par le FEOGA pour la modernisation du secteur de la pêche (1), alors que la France n'a bénéficié que de 8 % de ces subventions et l'Allemagne de 3,5 %... L'Europe, c'est encore ces contrôles sur les langoustiniers du Guilvinec, ces amendes, ces procès, qui obligent le comité central des pêches à envoyer, en toute hâte, plusieurs fois par an, des avocats dans les prétoires de sa Sa Gracieuse Majesté, à Plymouth ou à Milford-Haven.

L'Europe c'est aussi l'essai, jusqu'à ce jour raté, de l'armement Jégo Queré, le plus important de Keroman, pour installer des bases avancées en Ecosse, où les navires viendraient débarquer leur pêche, économisant ainsi des dizaines d'aller et retour chaque année entre les Shetlands et Lorient, et des milliers de litres de gazole.

La Bretagne doit se frotter tous les jours, aussi, à l'Europe des négociants. Le chalutier apporte le poisson, les conditions de travail des marins deviennent plus difficiles et les accidents graves se multiplient, mais ni eux ni les armateurs n'ont de prise sur le circuit du poisson jusqu'au stade du consommateur. *« Nous ne vendons pas notre poisson, on nous l'achète. Là est le drame »*, lance en boutade M. Gérard Lanlo, président du syndicat des armateurs de Lorient. Quoi d'étonnant, alors, que les prix, tirés à la baisse par les importations massives, entretiennent un marché déprimé. Le lieu noir qui valait en moyenne 3,53 F le kilo au débarquement était vendu 17 F à l'étal du poissonnier parisien (2).

Vieille rengaine

Les marins eux-mêmes, sans se soucier des échecs ou des rodomontades des chefs d'Etat, pratiquent l'Europe à leur niveau. M. Christian Jiquel, secrétaire du syndicat C.F.D.T. des marins du Morbihan, vient de partir à Hambourg pour tenter d'organiser une session de formation, à l'automne, pour les jeunes patrons de pêche français et allemands.

L'Europe maritime est une rengaine vieille de plusieurs décennies sur les rivages de la Manche et de l'Atlantique. D'ailleurs, des bateaux français ont depuis longtemps pris l'habitude de débarquer leur pêche en Allemagne ou en Angleterre lorsque le marché y est plus attractif qu'à Lorient ou Boulogne, de même que ce n'est plus une nouveauté de voir des grands chalutiers écossais livrer leur pêche abondante de maquereaux sous les criées bretonnes.

Pour l'heure, Europe ou pas Europe, il faut tenter de vivre, c'est-à-dire de survivre, et dès lors on ne doit pas parler de *la* pêche mais *des* pêches, tant les situations sont diverses. Preuve ? Le prix moyen du poisson à Boulogne atteignait 3,24 F l'an dernier, mais 5,64 F à Lorient, où l'on vend chaque jour plus de cinquante espèces différentes.

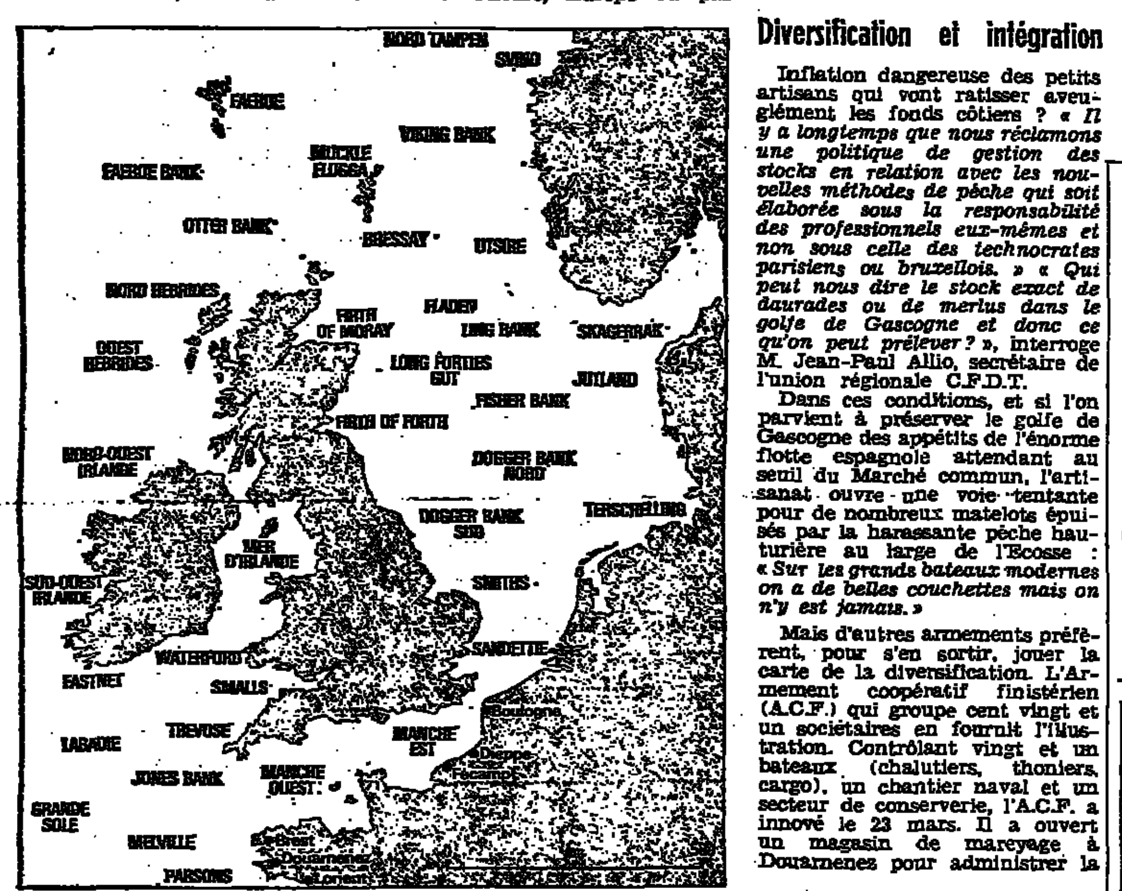
« C'est ce qui permet à la pêche lorientaise, très diversifiée, de tenir le coup », assure M. Georges Bonnassies, directeur du Fonds régional d'organisation des marchés, à Concarneau, dont les adhérents — cent trente-huit bateaux — ont produit l'an dernier 115 000 tonnes pour un chiffre d'affaires de 630 millions de francs. *« Le bateau qui ne ramènerait à Lorient que du cabillaud pourrait bouffer sa quille. Et on peut même faire mieux,* ajoute-t-il. *Les appels des scientifiques criant à l'appauvrissement des ressources me font sourire. Le principal armateur de Concarneau n'a-t-il pas améliorer son rendement de 15,63 % l'an passé ? »*

Même querelle sur les quais de Loctudy, au pays bigouden. Pour les uns, qui se disent experts, c'est un scandale de capturer les langoustines longues comme le petit doigt et de *« tuer la poule aux œufs d'or »*. Mais les autres, qui savent de quoi ils parlent puisqu'ils sont patrons de pêche, répliquent : *« Plus on en prend plus il y en a »*.

Ne confondez pas non plus la pêche industrielle de Lorient avec ses grands navires de 55 mètres, gourmands en gazole, et la pêche semi-industrielle de Concarneau et d'Etel accusant le poids des ans, avec des navires de 33 mètres, qui doit impérativement renouveller sa flotille. Distinguez bien les équipages rémunérés à la part et ceux touchant le minimum garanti. Quant aux marins de Boulogne, payés selon le chiffre d'affaires brut du chalutier, ils n'ont pas les mêmes conditions que ceux de Lorient dont les salaires dépendent des recettes nettes, c'est-à-dire une fois défalqués les coûts de débarquement et de dockers qui peuvent atteindre jusqu'à 15 % du prix de vente du poisson.

Mais, s'il n'y avait la « mer jolie » pour sceller leur sort à tous, c'est entre le patron artisan et le marin embauché à la pêche industrielle que surgissent le plus de différences professionnelles. L'artisan et ses compagnons rentrent souvent à la maison et organisent leur temps en fonction du temps qu'il fait. Autre pêche, autre vie, autres revenus. Le carburant, qui a augmenté de 900 % depuis 1973, pèse moins lourd dans les petits métiers, et l'on reste en pêche dans des parages familiers. La lotte, le bar, la langoustine atteignent des cours dix ou vingt fois plus élevés que le vulgaire lieu noir. Et l'artisan débarque lui même ses caisses, dispensé ainsi de faire appel au monopole coûteux des dockers.

Ce sont d'ailleurs les artisans qui investissent le plus. La commission régionale d'attribution des primes, qui vient de se réunir à Nantes, a retenu quarante dossiers de chalutiers, depuis le bateau de 12 mètres jusqu'aux « pêches arrière » robustes de 21 mètres : des chalutiers qui peuvent coûter jusqu'à 3 millions de francs, bénéficiant, il est vrai, d'une subvention publique de 15 % à 20 %.



Diversification et intégration

Inflation dangereuse des petits artisans qui vont ratisser aveuglément les fonds côtiers ? *« Il y a longtemps que nous réclamons une politique de gestion des stocks en relation avec les nouvelles méthodes de pêche qui soit élaborée sous la responsabilité des professionnels eux-mêmes et non sous celle des technocrates parisiens ou bruxellois. » « Qui peut nous dire le stock exact de daurades ou de merlus dans le golfe de Gascogne et donc ce qu'on peut prélever ? »*, interroge M. Jean-Paul Allio, secrétaire de l'union régionale C.F.D.T.

Dans ces conditions, et si l'on parvient à préserver le golfe de Gascogne des appétits de l'énorme flotte espagnole attendant au seuil du Marché commun, l'artisanat ouvre une voie tentante pour de nombreux matelots épuisés par la harassante pêche hauturière au large de l'Ecosse : *« Sur les grands bateaux modernes on a de belles couchettes mais on n'y est jamais. »*

Mais d'autres armements préfèrent, pour s'en sortir, jouer la carte de la diversification. L'Armement coopératif finistérien (A.C.F.) qui groupe cent vingt et un sociétaires en fournit l'illustration. Contrôlant vingt et un bateaux (chalutiers, thoniers, cargo), un chantier naval et un secteur de conserverie, l'A.C.F. a innové le 23 mars. Il a ouvert un magasin de mareyage à Douarnenez pour administrer la preuve qu'on peut raccourcir les circuits commerciaux : *« Des armements comme le nôtre,* explique M. Deroin, directeur général de l'A.C.F., *ont besoin, absolument, d'accroître leurs résultats d'au moins 10 %, mais comme il est très difficile de comprimer nos dépenses, il faut trouver des recettes nouvelles. Ce ne peut être qu'en développant les secteurs en aval de la pêche, en investissant dans le commerce de gros et de détail, dans la conserverie, dans la transformation. » « Les bénéfices que prennent au passage du poisson tous les intermédiaires,* ajoute M. Deroin, *pourquoi les pêcheurs, à l'exemple de ce qu'ont fait certains agriculteurs, ne les garderaient-ils pas pour eux ? »*

Ainsi, tandis que les égoïsmes d'Etat et l'inefficacité des diplomates entretiennent une Europe bleue en permanence désintégrée, ds armements bretons, reprenant les idées lancées par les Boulonnais, s'essayent à l'intégration industrielle et commerciale. Ils tentent ainsi de persuader les pêcheurs que leur métier de cueillette n'est pas forcément incompatible avec les formes modernes d'organisation de l'économie, et qu'il reste encore de l'espoir aux hommes endurcis qui, plus de mille fois dans leur vie, auront frôlé la redoutable chaussée de Sein.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Fonds europeen d'organisation et de garantie agricoles.
(2) Prix moyen de 1979.

Deux nominations

M. BRUNO GRANGE Directeur du Port autonome de Paris

M. Bruno Grange, ingénieur en chef des ponts et chaussées, conseiller technique au cabinet de M. Daniel Hoeffel, ministre des transports, devrait prochainement être nommé directeur du Port autonome de Paris, société que préside depuis 1970 M. Jacques Trorial. Il succéderait à M. Claude Lerebour qui occupe cette fonction depuis 1976 et qui vient d'être nommé ingénieur général.

[Agé de quarante-quatre ans, M. Bruno Grange a été conseiller technique au cabinet de trois ministres de l'équipement et du logement, MM. François-Xavier Ortoli, Robert Galley et Albin Chalandon. Il a été directeur départemental de l'équipement de l'Eure de 1971 à 1978, date à laquelle il devenait, de nouveau, conseiller technique au ministère des transports.]

M. ALAIN GAUTHIER Directeur du Port autonome de Rouen

On apprend d'autre part que M. Alain Gauthier, ingénieur en chef des ponts et chaussées, actuellement directeur général de la Société française d'études et de réalisations maritimes portuaires et navales (SOFREMER) devrait être nommé prochainement directeur du Port autonome de Rouen, en remplacement de M. Claude Mandray, directeur général de cet établissement, qui prendrait la direction de l'Association technique pour l'importation charbonnière (ATIC).

[Né le 4 juillet 1938 à Londres, M. Alain Gauthier, qui est ancien élève de l'Ecole polytechnique, a fait l'essentiel de sa carrière au port de Paris avant d'entrer à SOFREMER.]

ALGER-MARSEILLE : des relations exemplaires

De notre correspondant régional

Marseille. — Dans le cadre de la convention d'amitié et de collaboration qu'elles ont signée le 28 juin 1980 (*le Monde* du 4 juillet 1980), les villes d'Alger et de Marseille, et leur région, ont multiplié leurs relations de bon voisinage et jeté les bases de très nombreuses actions dans les domaines les plus divers. Cette volonté commune de *« renouer avec l'histoire et la tradition »* a été illustrée par la première Semaine d'amitié Alger-Marseille qui s'est déroulée du 23 au 30 mars, à Marseille.

« Nous souhaitons donner à nos rapports un caractère exemplaire », avait déclaré le maire de Marseille, M. Gaston Defferre, en signant avec M. Khilifa Belaïd, président du conseil populaire de la ville d'Alger, la convention liant les deux villes et leur région. Trente missions de techniciens, de fonctionnaires municipaux et régionaux et de responsables socio-professionnels ont franchi de part et d'autre la Méditerranée, et ont permis de concevoir des accords d'assistance technique et d'échanges dans les domaines administratif, économique, technique, social et culturel. Les projets les plus concrets entre les deux villes concernant notamment l'informatique appliquée à la gestion communale, les espaces verts, le bâtiment et les travaux publics, le logement social, les transports et l'hygiène. La direction des espaces verts de la ville de Marseille va ainsi réaliser avec les services algériens un parc familial de 32 hectares au cœur de la ville d'Alger.

D'autre part, une dizaine d'entreprises de la région Provence-Alpes - Côte d'Azur ont reçu un agrément de pré-qualification auprès du ministère algérien de l'urbanisme, de la construction et de l'habitat afin de participer conjointement avec des entreprises algériennes à un programme d'infrastructure urbaine et de sept cent vingt logements dans la willaya d'Alger.

En matière de transports, les spécialistes marseillais sont convenus d'établir, en collaboration avec leurs collègues algériens, un examen du plan de transports d'Alger. La Régie autonome des transports de Marseille étudiera la rénovation des escaliers et ascenseurs mécaniques de la ville d'Alger, et elle sera consultée pour la réalisation du métro d'Alger.

Dans le domaine de la coopération culturelle et sociale enfin, un important programme d'échanges de jeunes a été mis au point et doit se concrétiser en 1981 par l'organisation de cinq séjours alternés concernant trois cents écoliers et lycéens algériens et provençaux. *« Les choses sont allées plus vite et plus loin encore que je ne l'espérais »*, a constaté au cours d'une conférence de presse le lundi 30 mars M. Gaston Defferre. *« Les résultats obtenus sont impressionnants à tous les niveaux »* lui a fait écho M. Belaïd.

Les maires des deux villes ont dressé le bilan de la Semaine d'amitié Alger - Marseille au cours de laquelle ont eu lieu douze représentations de l'Ensemble national algérien de danses populaires (à Marseille, Avignon, Vitrolles, Hyères, Grasse, Cannes et Istres). Cinq galas de variétés, cinq conférences et debats publics, quatre expositions et la projection d'une vingtaine de films et documentaires algériens en présence de quatre réalisateurs, et diverses manifestations suivies par un public chaleureux composé pour moitié d'Algériens et de Français, ont touché environ vingt mille spectateurs ou visiteurs.

GUY PORTE.

FAITS ET PROJETS

NOUVEAU RECOURS A NOGENT.

Les écologistes continuent leur offensive contre la centrale de Nogent-sur-Seine (Aube). Après la demande d'annulation du permis de construire déposée par un groupe d'une quinzaine d'associations, c'est la Fédération française des sociétés de protection de la nature qui entre en lice. La F.F.S.P.N. demande cette fois un sursis à l'exécution des travaux.

La F.F.S.P.N. appuie sa requête sur l'insuffisance de l'étude d'impact qui aurait négligé les installations annexes de la centrale, sur le choix du site effectué en fonction de critères secondaires, sur le défaut d'étude d'une variante en aval de Paris, sur les risques de pollution de la Seine et la disparition des zones humides de la vallée. Le dossier présenté par la fédération s'interroge aussi sur les conditions dans lesquelles seraient évacués dix millions de Parisiens en cas d'accident.

LA S.N.C.F. ET SON TRAFIC DE MARCHANDISES.

Le trafic des marchandises de la S.N.C.F. a, en 1980, diminué de 1.7 % par rapport à 1979, mais *« nous ne sommes ni moroses, ni abattus, ni défaitistes »*, a déclaré le 31 mars M. Jean-Luc Flinois, directeur commercial marchandises de la S.N.C.F. qui présentait à la presse deux techniques ferroviaires hautement productives : la gare de triage moderne de Villeneuve Saint-Georges dans le Val-de-Marne et la gare fer-route de Pompadour, voisine.

A Villeneuve - Saint - Georges, près de deux mille cinq cents wagons de marchandises venant de la moitié nord de la France et destinés aux régions sud-est et sud-ouest sont « triés » chaque jour par ordinateur.

Le centre rail-route Pompadour de la société « Novatrans » reçoit lui, quotidiennement, une centaine de semi-remorques routières

Le Monde

économie

AFFAIRES

La cession aux Japonais des intérêts verriers de B.S.N.G.-D. au Benelux

Le loup dans la bergerie ?

L'annonce par B.S.N. Gervais-Danone de la vente à la firme japonaise Asahi Glass de ses filiales verrières en Belgique et aux Pays-Bas pour 290 millions de francs (*le Monde* du 1er avril 1981) a causé quelque surprise et quelque émoi dans les milieux d'affaires français et européens. Quoi ? Il ne suffisait pas de l'offensive nippone dans l'automobile, avec l'installation du géant Nissan en Italie avec Alfa-Roméo et en Grande-Bretagne avec British Leyland, il faut encore que les Japonais prennent pied dans le verre à vitre européen, une chasse jusqu'à présent jalousement gardée ?

Est-il prudent d'introduire ainsi *« le loup dans la bergerie »* ? La réponse n'est pas simple, à bien des égards.

En Europe continentale, jusqu'à l'année dernière, deux groupes français, Saint-Gobain-Pont-à-Mousson (S.G.P.M.) et B.S.N. Gervais-Danone se partageaient le marché du verre à vitre : à part à peu près égales en France, en Allemagne fédérale et en Belgique, et avec une prédominance de S.G.P.M. en Espagne.

Un choix plutôt réduit

Toute modification du *statu quo* au profit de l'un de ces deux groupes risquait de créer une situation de monopole et de *se heurter à l'opposition* des autorités. Lorsque, à l'automne 1979, le groupe B.S.N.-Gervais-Danone décide de lâcher une partie de son verre à vitre, activité jugée trop lourde et trop peu rentable, pour accentuer sa percée dans le domaine alimentaire, il doit donc s'adresser à une société britannique, Pilkington, *absente du continent*, sauf par l'octroi de ses licences (le fameux « flottement », « *float* », un ruban de verre sur un lit d'étain en fusion). Mais la vigilance sourcilleuse de l'Office des cartels d'Allemagne fédérale a empêché que B.S.N.-Gervais-Danone puisse vendre aux Britanniques, outre ses filiales *ouest-allemandes, celle située* aux Pays-Bas et surtout celle de Belgique (Glaverbel), qui exporte chez nos voisins d'outre-Rhin.

Il fallait donc que le groupe français trouve un nouvel acheteur extra-européen. Le choix était plutôt réduit : américain ou japonais, dont aucun n'est *très gros. Cela aurait pu être* les Américains, mais l'un d'entre eux, Guardian, achève la construction d'un « petit » *float* (500 à 600 tonnes/jour) au Luxembourg. Restaient les deux japonais, Asahi Glass, filiale du géant Mitsubishi, et Nippon Sheet, qui n'exportaient peu ou pas jusqu'à présent, mais que *les Européens, notamment* Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, connaissent bien. Pour eux, l'arrivée d'Asahi n'est pas une véritable surprise, bien qu'elle ne soit pas *très agréable. Mais elle est dans* la logique de la politique de désengagement menée par M. Antoine Riboud, P.-D.G. de B.S.N.-Gervais-Danone, qui veut faire de son groupe le « Coca-Cola » français.

De toute façon, le verre à vitres « *voyage* » beaucoup, au contraire du verre creux, très localisé, et certains estiment qu'il vaut mieux avoir les Japonais « *dedans* » que « *dehors* », en les assujettissant aux coûts de production européens, d'autant que leur acquisition, Glaverbel, a toujours fortement exporté, notamment vers les Etats-Unis.

D'autre part, le groupe B.S.N.-Gervais-Danone fait valoir qu'en 1980 il s'est installé au Japon pour construire, à parité avec le groupe Ajinomoto, une usine destinée à la production de yaourts et de fromage frais : un prêté pour un rendu, en quelque sorte.

Il est certain, néanmoins, que *l'arrivée d'un concurrent nippon* sur un marché européen du verre à vitre déjà très encombré ne vas pas simplifier les problèmes, d'autant que B.S.N.-Gervais-Danone conserve pour l'instant sa production française, égale à celle de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson : avec Pilkington, cela commence à faire beau*coup de monde*... — F. R.

ÉTRANGER

LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT NE REPRÉSENTENT QUE 10,9 % DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE MONDIALE

Les pays en voie de développement représentaient 10,9 % seulement de la production industrielle mondiale *en 1980, au lieu de 10,3 % en 1975*, 8,8 % en 1970 et 8,2 % en 1960, indique, d'après des statistiques provisoires, l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel). Cette organisation, qui a son siège à Vienne, souligne la lenteur des progrès dans ce domaine, faisant ressortir que le tiers-monde représente actuellement près des deux tiers de la population du globe, contre 57 % en 1960.

En outre, dix pays (Argentine, Brésil, Corée du Sud, Hongkong, Inde, Indonésie, Iran, Mexique, Thaïlande et Turquie) ont, selon l'ONUDI, assuré 70 % de la croissance industrielle observée dans le tiers-monde depuis 1960.

Lors de la conférence de Lima, en mars 1975, l'ONUDI avait fixé comme objectif pour l'an 2000 la réalisation d'un pourcentage de 25 %. La part des pays en voie de développement ne dépasse ce chiffre que dans deux branches : le raffinage du pétrole et le tabac.

● *Le Parlement égyptien* a approuvé à une large majorité, le 30 mars, les accords de commerce et de transports civils signés depuis un an avec Israël. Le seul accord de normalisation non *encore ratifié par les députés* égyptiens concerne les échanges culturels. — *(Corresp.)*

● RECTIFICATIF. — M. Saburo Okita est représentant spécial du gouvernement japonais pour les négociations commerciales internationales, et non plus ministre des affaires étrangères, comme il a été écrit par erreur dans un article sur « Le GATT devant la montée des protectionnismes », publié dans *le Monde* du 17 mars.

En Grande-Bretagne

LE POUVOIR D'ACHAT VA BAISSER EN 1981

(De notre correspondant.)

Londres. — Le niveau de vie des *Britanniques s'est amélioré* en 1980 grâce à une augmentation rapide des salaires jusqu'à l'automne combinée au ralentissement des hausses de prix entraînées par la fermeté de la livre. Mais cette amélioration a été nettement inférieure à celles des années précédentes. Selon le Bureau central de statistiques, le revenu personnel disponible a augmenté de 2,1 % en 1980 par rapport à 1979, alors que cette augmentation avait été de 6 % entre 1978 et 1979 et de 8 % entre 1977 et 1978. Aujourd'hui, sous les effets de la récession, on s'attend à une brusque baisse du niveau de vie en 1981.

L'amélioration des revenus personnels a été de 17,7 % de 1977 à 1980 en valeur réelle, alors que dans le même temps la production nationale augmentait de 2,5 % seulement et que la production industrielle baissait de 8,2 %. Ce phénomène paradoxal s'explique beaucoup par la baisse des bénéfices des sociétés, qui ont été inférieurs de 4,5 % à ceux de l'an dernier. A l'exception cependant des compagnies pétrolières, dont les bénéfices ont augmenté de 50 %, et des banques et des sociétés financières, dont les bénéfices ont augmenté de 45 %. Malgré une augmentation de leurs revenus (9,5 milliards en 1978 et 20,5 milliards en 1980), les banques et sociétés financières ont payé relativement moins d'impôts : 914 millions en 1980 contre 963 en 1978. Cette situation explique les changements intervenus dans le dernier budget imposant un plus lourd fardeau fiscal au secteur personnel, aux compagnies pétrolières et aux banques. — H. P.

EN PRENANT LE CONTROLE DE BUDGET-FRANCE

Train-auto veut élargir son secteur d'activités

La Société de contrôle et d'exploitation des transports auxiliaires (SCETA), filiale de la S.N.C.F., chargée notamment de gérer le service de location de voitures Train-Auto, vient de prendre le contrôle de la société Budget-France, une entreprise de louage automobile récemment implantée dans l'Hexagone par la chaîne américaine Budget Rent-a-Car International, une des plus importantes des Etats-Unis après Hertz, Avis et National.

A première vue, l'opération ne paraît pas offrir un très grand intérêt. Avec ses vingt-trois agences, ses succursales et concessionnaires, Budget-France n'a réalisé en 1980 que 4 millions de chiffres d'affaires. En outre, les véhicules qu'elle loue appartiennent tous à ses « franchisés ». Son passage dans l'orbite de la SCETA n'élargira donc guère la zone d'influence de Train-Auto.

En réalité, cette prise en main des affaires de Budget-France revêt un caractère beaucoup plus important. Depuis longtemps déjà, la SCETA s'était mise en quête d'un partenaire de taille respectable capable de donner à Train-Auto la dimension internationale qui lui manquait. En 1977 des négociations avaient été engagées avec Europcar (régie Renault), devenu, grâce à ses accords d'association avec l'Américain National et au rachat récent de la chaîne britannique Goldfrey Davis, un des plus grands loueurs mondiaux de voitures avec 330 millions de francs de chiffre d'affaires. Mais les pourparlers avaient échoué, Europcar prétendant absorber Train-Auto.

Ce que la SCETA n'avait pu arracher à la filiale de la régie Renault, elle l'a obtenu du groupe américain, puisque la prise de contrôle de Budget-France est assortie d'un contrat de pleine association dont les termes sont pour l'instant gardés secrets.

En donnant une ouverture à Train-Auto sur les Etats-Unis, cette association va permettre en même temps à Budget, inexpérimenté sur le plan international en dépit de son nom, de se raccorder à un réseau aujourd'hui français, mais demain vraisemblablement européen.

Cette affaire agite beaucoup les milieux français du louage, où l'on ne voit pas d'un très bon œil la tentative faite par un concurrent jusqu'à présent peu encombrant pour se faire une place au soleil. Car même sur le marché national, Train-Auto, par SCETA interposée, a des ambitions visant tout bonnement la quatrième place détenue jusqu'alors par Interrent (Volkswagen), grossi depuis peu par ALFA. Cependant, le marché français du louage (2,3 milliards de francs en 1980) n'étant pas saturé, Budget Train-Auto (nouvelle raison sociale de la société en devenir) peut fort bien s'y développer sans constituer une véritable gène pour ses concurrents.

ANDRÉ DESSOT.

CHOMAGE TECHNIQUE DANS LES USINES PEUGEOT ET CITROËN DE MULHOUSE

Les usines Peugeot et Citroën de Mulhouse et de Sochaux seront touchées en avril par de nouvelles mesures de chômage partiel.

A Sochaux, plus de douze mille salariés seront mis en chômage technique six jours en avril ; d'autres catégories, deux, trois et quatre jours. A Mulhouse, les mesures sont différentes dans les usines Peugeot et les usines Citroën.

Chez Peugeot, sur quatorze mille salariés, deux mille cinq cents *ouvriers chômeront les 16 et* 30 avril, ainsi que mille techniciens et agents de maîtrise, qui seront arrêtés l'un de ces deux jours. Chez Citroën, la majorité des neuf cent quatre-vingts salariés seront mis en chômage les 3 et 30 avril. La direction justifie ces mesures par les problèmes conjoncturels actuels du marché de l'automobile.

Les ventes restent, en effet, très déprimées en France depuis le début de l'année. En février les immatriculations de voitures neuves ont chuté de 17,6 % par rapport à l'an passé, n'atteignant que cent trente-quatre mille trois cent cinquante-trois unités. Les exportations ayant également fortement diminué (de 18,9 % par rapport à février 1980), la production française n'a atteint que deux cent dix-sept mille sept cent quatre-vingt-huit unités, soit 21,7 % de moins que l'an passé à même époque. *« Cette baisse d'activité, avec les conséquences qu'elle entraîne en matière d'emploi, est cependant la seule façon d'assurer un redémarrage sur des bases saines quand la demande automobile se raffermira. »*

La situation des producteurs français de petits véhicules utilitaires semble, en revanche, s'améliorer légèrement. La demande s'est, en février, un peu redressée (+ 1,8 %) après le lancement de nouveaux modèles (chez Renault, notamment). Du fait de la faiblesse persistante des exportations (— 14,4 %), la production a néanmoins continué de diminuer (— 8,7 %). Pour les véhicules « lourds », bien que le fléchissement des immatriculations (— 7,3 %) ait affecté *« uniquement les importateurs »*, selon la Chambre syndicale, la production a chuté de 15,3 %, les exportations continuant de baisser (— 19,9 %).

MARCHÉ COMMUN

Les négociations sur les prix agricoles à Bruxelles

L'accord était subordonné à la décision de la Grande-Bretagne

Après avoir siégé toute la nuit, les ministres de l'agriculture *des Dix ont suspendu leurs travaux*, mercredi matin 1er avril, sans être parvenus à un accord. La session devait reprendre à 17 heures. Son issue dépendra des Britanniques : c'est, en effet, le refus catégorique de M. Walker aux projets de compromis successifs présentés par la Commission et par M. Braks, le président néerlandais, qui a empêché de conclure. Les Italiens et les Irlandais étaient hésitants mais n'auraient pas empêché l'accord de se faire s'il avait été possible. « Les Anglais avaient-ils besoin d'un *délai* ? Veulent-ils obtenir des concessions supplémentaires ? Ou bien y a-t-il des raisons politiques à leur attitude ? Trois questions que toutes les délégations se posent et auxquelles, pour l'instant, il n'y a pas de réponse », a commenté M. Méhaignerie, à l'issue de la réunion.

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — L'ultime projet de compromis, proposé aux Dix à la reprise des travaux, prévoit une augmentation moyenne des prix communs de l'ordre de 9,5 %. Avec les 2,8 % de hausse, qui résulteront de l'adaptation du taux vert du franc, on aboutirait donc en France à un relèvement moyen des prix supérieur à 12 %. Voici pour les principaux produits, les augmentations de prix communs *qui sont projetées (pour obtenir* le montant en francs français, il faut à chaque fois jouter 2,8 %) :

● Prix indicatif du lait : + 9 % au 1er avril (au lieu de + 8 % en deux étapes dans la proposition initiale de la Commission) ;

● Prix d'orientation et prix d'intervention de la viande bovine : + 10 % en deux étapes (au lieu de + 9 %) ;

● Prix de base du porc : + 11 % (contre 9 %) ;

● Prix de référence du mouton : + 7,5 % (contre + 6 %) ;

● Prix d'intervention du blé : + 5,5 % (contre + 4 %) ;

● Prix d'intervention des céréales fourragères : + 7 % (contre + 6 %).

Il ne reste plus grand-chose des propositions de la Commission en ce qui concerne l'extension de la notion de « *co-responsabilité* », c'est-à-dire de la participation des agriculteurs aux dépenses de soutien des marchés. Le compromis écarte en particulier le projet de « superprélèvement » que la Commission proposait d'appliquer aux laiteries augmentant leur production. Seul effort supplémentaire demandé aux éleveurs : la taxe de co-responsabilité (2 % du prix indicatif du lait actuellement) passerait à 2,5 %, les agriculteurs des zones de montagne et des régions défavorisées étant toujours dispensés de cette taxe. L'idée d'une réduction progressive des prix d'intervention des céréales *en cas* d'augmentation de la production de la Communauté est également abandonnée.

L'effort de résorption des montants compensatoires monétaires (M.C.M.) positifs serait surtout supporté par la R.F.A. : — 5,6 points au total. Cela signifie que la hausse des prix en R.F.A. serait amputée de 3,3 %. Les Britanniques, faisant valoir que leurs agriculteurs subissent une forte inflation et que, par ailleurs, la valorisation de la livre sur le marché des changes (laquelle est à l'origine de l'application des M.C.M. positifs) est précaire, ont catégoriquement refusé tout effort du même genre.

Pour essayer de limiter l'augmentation des dépenses de soutien à supporter par le Fonds européen agricole, le projet de compromis prévoit la réduction des cours et des aides actuellement financées par la C.E.E. : aide à la production *de butter oil* (beurre concentré), prime à la vache allaitante, aide à la consommation de beurre. Les Britanniques, qui, dans l'hypothèse la plus optimiste, ne veulent d'un accord qu'à la condition que la charge en soit pour eux à peu près nulle, s'opposent à la réduction des deux dernières. Le dernier projet de compromis supposerait cependant, pour une année pleine, une augmentation des dépenses de soutien agricole supérieure à 1 milliard d'Ecu (5,6 milliards de francs). Le plafond des « ressources propres » disponibles (les droits de douane, les prélèvements agricoles, plus une fraction limitée à 1 % des recettes de la T.V.A.) risque fort de la sorte d'être atteint en 1982.

Environ trois mille agriculteurs, italiens et surtout français, ont manifesté mardi 31 mars sans incident sérieux devant le bâtiment du conseil des ministres, gardé par de forts contingents de la gendarmerie belge. Les Français venaient surtout de Bretagne, de Normandie et de Vendée. Ils sont relayés ce mercredi 1er avril par des exploitants du nord-est, de la Bourgogne et de la Franche-Comté.

PHILIPPE LEMAITRE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

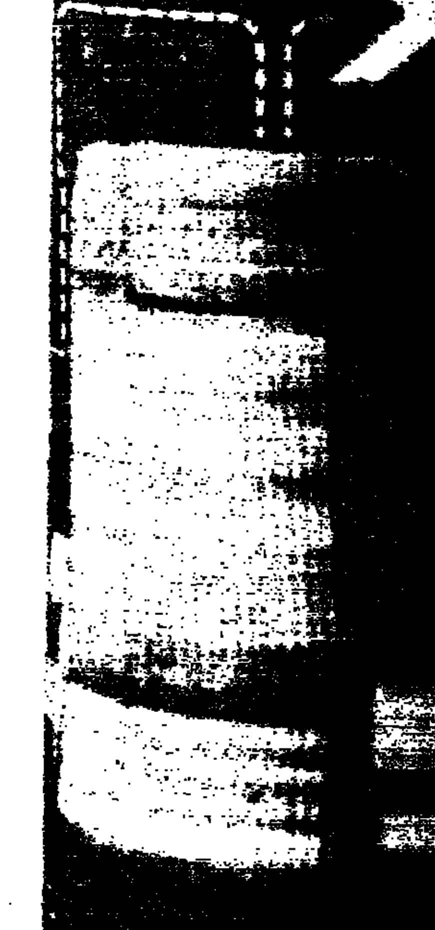
	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep +	ou Dép —	DEUX MOIS Rep +	ou Dép —	SIX MOIS Rep +	ou Dép —
$ E.-U.	4,9390	4,9438	— 65	— 25	— 145	— 90	— 340	— 270
$ can.	4,1700	4,1745	— 170	— 125	— 310	— 260	— 345	— 450
Yen (100)	2,3330	2,3370	+ 100	+ 140	+ 200	+ 240	+ 580	+ 650
DM	2,3590	2,3625	— 15	+ 10	— 20	+ 15	+ 40	+ 100
Florin	2,1270	2,1300	+ 30	+ 55	+ 65	+ 100	+ 245	+ 290
F.B. (100)	14,4200	14,4400	—2670	—1530	—2900	—1720	—3460	—2240
F.S.	2,5810	2,5835	+ 90	+ 130	+ 200	+ 245	+ 640	+ 720
L (1 000)	4,7230	4,7330	— 310	— 225	— 630	— 490	—1635	—1465
£	11,0646	11,0780	— 25	+ 95	0	+ 140	+ 280	+ 470

TAUX DES EURO-MONNAIES

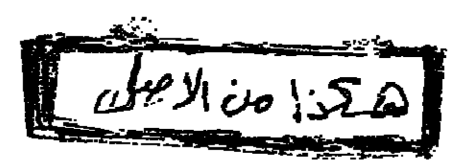
DM	11 7/8	12 3/8	12 5/16	12 11/16	12 5/16	12 11/16	12 1/8	12 1/2
$ E.-U.	42 1/2	43	13 7/16	13 13/16	13 13/16	14 3/16	14 1/8	15
Florin	99 1/4	99 3/4	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10 1/2	10	10 3/4
F.B. (100)	50	80	N.C.		N.C.		N.C.	
F.S.	22 1/8	22 3/8	7 1/8	7 7/8	7 1/8	7 7/8	7 3/8	7 7/8
L (1 000)	17 1/4	18 3/4	18 1/4	19 3/4	18 1/2	20	19 1/4	20 3/4
£	11 7/8	12 5/8	12 1/4	12 7/8	12 5/16	13	12 3/16	12 13/16
F français	11 3/8	11 5/8	12 5/8	12 7/8	12 3/4	13	13	13 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.









SOCIAL

L'INSEE ET LES BAS SALAIRES

Les femmes ont moins d'espoir que les hommes de voir leur rémunération augmenter fortement

Que sont devenus en 1975 les « bas salaires » de 1970 ? Les femmes « smicardes » en 1970 le restent dans une forte proportion cinq ans plus tard : 66 % toutes catégories confondues et 75 % pour les ouvrières, selon une étude de M. Christian Baudelot, publiée dans le dernier numéro de la revue *Economie et Statistique* de l'INSEE (n° 131, mars 1981).

En 1970, en France, 19 % de la population ne disposaient que de bas salaires. Ceux-ci, a précisé M. Baudelot, sont répartis en trois zones : d'abord les « très bas salaires » où l'on trouve surtout des apprentis, mais aussi des gardiens d'immeubles, des handicapés, ensuite les salaires voisins du SMIC, les « smicards » qui regroupent un plus grand nombre de femmes et une plus grande proportion de jeunes, enfin les « petits salaires » où sont inclus de jeunes salariés (hommes et femmes) en début de carrière dans des emplois de bureau principalement.

Les bas salaires sont-ils transitoires ou permanents ? Les chances d'échapper aux bas salaires varient fortement selon le sexe, l'âge et la zone de bas salaire.

M. Baudelot, dans son étude, qui porte sur l'évolution des salaires entre 1970 et 1975, arrive à dégager quelques lignes de force.

L'avenir salarial des femmes diffère nettement de celui des hommes : en 1975, si 80 % des jeunes salariés masculins sont sortis de la zone des bas salaires, seulement 34 % des femmes « smicardes » parviennent à s'en échapper. Il en est de même pour les apprentis : 70 % des anciens apprentis arrivent à gagner des salaires supérieurs, mais ce pourcentage tombe à 38 % pour les anciennes apprenties.

Pour les hommes comme pour les femmes, c'est donc le salaire voisin du SMIC dont on s'échappe avec le plus de difficultés, et ce sera d'autant plus difficile pour les femmes, majoritaires chez les « smicards ». Ainsi, un jeune homme de vingt-cinq ans payé au SMIC en 1970 a près de trois chances sur quatre de quitter la zone des bas salaires en 1975, une femme âgée de plus de quarante ans a, quant à elle, trois chances sur quatre d'y rester.

Les bas salaires ne forment donc pas un ensemble homogène. Ils se répartissent à travers un grand nombre de branches économiques : bâtiment, commerces, textile, habillement, cuirs et peaux, bois, industries alimentaires. Ils sont présents dans toutes les régions, mais la région parisienne se distingue par sa faible proportion de bas salaires.

« ERRARE HUMANUM EST »

Un salarié sur deux percevait moins de 3 600 F à 3 700 F par mois en avril 1980 et non pas moins de 3 330 F, indique l'INSEE sous forme de mise au point, dans son numéro de mars 1981 d'*Economie et Statistique*.

Dans son numéro d'octobre 1980, l'INSEE avait, en effet, indiqué le montant de 3 300 F que *le Monde* avait repris dans son édition du 15 novembre.

Cette mise au point prouve à la fois l'honnêteté de la recherche de la vérité par l'INSEE et la difficulté d'appréhender la réalité. Pourquoi, en effet, ces écarts ? Le « 3 300 F » par mois a été calculé à partir des « *déclarations annuelles de salaires* » (D.A.S.) remplies par les employeurs à l'intention du service des impôts. Les « 3 600-3 700 F » ont été estimés à partir d'autres enquêtes : l'une trimestrielle, porte sur les gains mensuels ; l'autre, dite de « structure » détaille davantage les revenus et leur origine. De telle sorte que si l'on tient compte des absences, des primes, des salariés n'ayant pas travaillé régulièrement, on s'aperçoit qu'il faut réviser en hausse le résultat obtenu pour avril 1980, étant précisé qu'il s'agit non pas de salaire reçu, mais de salaire net « offert » par l'employeur, dans l'industrie, les commerces et les services. Dans ce cas, un salarié sur deux, travaillant « *à temps complet et payé intégralement sans réduction aucune, notamment pour absentéisme* », avait un salaire mensuel moyen inférieur à 3 600 à 3 700 F.

● *Brest : des grévistes provoquent des incidents.* — Pour disperser le personnel des Ateliers français de l'Ouest (AFO), en grève depuis trois semaines à Brest, qui s'opposaient au départ d'une plate-forme de forage de la société Glomer Semi One, le personnel de cette société américaine a utilisé des lances d'incendie. Les ouvriers ont répliqué par des jets de boulons. Les hommes de bord ont alors coupé les chaînes d'ancrage au chalumeau et la plate-forme a pu gagner le large. Une manifestation « avec femmes et enfants » était prévue à Brest ce mercredi 1er avril.

● *Chantiers nucléaires : grève depuis trois semaines des deux cents ingénieurs* de huit chantiers, qui protestent contre la réduction des indemnités de déplacement. Les grévistes, qui ont l'appui de la C.G.T. et de la C.F.D.T., après l'échec d'un essai de renégociation, ont saisi l'inspection du travail. Cette action pourrait retarder la mise en service de certains réacteurs.

PAS DE 1er MAI UNITAIRE

La C.G.T. et la C.F.D.T., cette année encore, n'ont pu s'entendre pour organiser en commun les manifestations du 1er mai. La première appelle à un rassemblement parisien qui partira de la République, à 14 heures ; la seconde en organisera un autre, une heure plus tard, à la Bastille.

Ce désaccord s'accompagne, une nouvelle fois, d'accusations réciproques. Pour M. J.-P. Bobichon (union régionale parisienne C.F.D.T.) la C.G.T., qui n'a pas répondu à sa proposition unitaire, « adopte une attitude destructrice pour le mouvement ouvrier tout entier ». Pour les cégétistes, la C.F.D.T. se donne « un alibi pour masquer ses positions de collaboration de classe ».

La FEN, de son côté, estime trop hâtives les réponses négatives données par F.O. et la C.F.D.T. à ses offres de défilé unitaire.

● *La grève des traminots stéphanois oppose le P.C. et la C.G.T.* — La grève des traminots de Saint-Etienne (Loire), déclenchée lundi 30 mars, par la C.G.T., la C.F.D.T. et un syndicat autonome a suscité l'hostilité du bureau intercommunal des transports. Son président, M. Paul Chomat, premier adjoint (P.C.) au maire de St-Etienne, s'en est pris mardi aux promoteurs du mouvement, donc, entre autres, à la C.G.T., soulignant que les gestionnaires avaient fait droit à « *la seule revendication des syndicats : le maintien des avantages acquis* ». Le déficit d'exploitation du réseau atteint plus de 300 millions de francs en 1980. — *(Correspondance.)*

● *Un chômeur cesse sa grève de la faim.* — M. Paul Laurin, un chômeur dijonnais de trente-six ans, qui faisait la grève de la faim parce qu'il n'arrivait pas à retrouver un emploi après un accident du travail (*le Monde* du 31 mars), a cessé son action, après avoir obtenu l'assurance du directeur départemental du travail de la Côte-d'Or qu'il pourrait suivre un stage de formation de peintre en bâtiment.

● *Les quatre-vingt mille agents de la direction des impôts* sont appelés par leurs syndicats, C.G.T., C.F.D.T., F.O. et Autonomes, à observer une grève nationale de vingt-quatre heures, le 8 avril, pour s'opposer au licenciement de vingt-six auxiliaires du cadastre de Paris dont le contrat s'est terminé le mardi 31 mars.

SOCIAL

Solution brutale après sept ans de litiges

Une centaine d'immigrés sont expulsés du foyer de la rue Fondary à Paris

Une centaine de travailleurs immigrés ont été expulsés par la police, tôt le matin, lundi 30 mar, de l'hôtel meublé qu'ils occupaient depuis 1974, 89, rue Fondary, à Paris (15e). Les forces de l'ordre ont brisé les fenêtres et muré les portes. Cette expulsion entre dans le cadre d'une opération de rénovation immobilière.

Depuis des années, le foyer « meublé » de la rue Fondary défrayait la chronique du quinzième arrondissement. Au départ, une affaire banale de rénovation urbaine, dans un quartier convoité par les promoteurs. Le 27 mars 1974, l'hôtel est vendu à la SOFTTRIM, société spécialisée dans l'aménagement de studios de luxe. Les cent trente-huit locataires nord-africains refusent de quitter l'immeuble : ils y habitent depuis longtemps, certains depuis vingt-cinq ans. Ils obtiennent gain de cause dans deux procès contre la SOFTTRIM en juillet 1974 et août 1975, résistant à diverses mesures d'intimidation : coupures d'électricité, changement de portes...

Le 10 février 1977, la préfecture de Paris prononce un arrêté de péril contre l'immeuble, invoquant l'insalubrité et l'insécurité des lieux. Mais cet arrêté conditionnait l'expulsion à un relogement décent des occupants, en référence à l'article L. 28 du code de la santé publique — ce qui revenait à tolérer le maintien dans les lieux tant que ce relogement n'aurait pas été assuré.

Depuis lors, les résidents, refusant plusieurs propositions de la Ville de Paris, occupaient l'immeuble et ne versaient plus de loyers, se bornant à régler les notes d'eau et d'électricité. La fédération de Paris du P.S. — qui souligne que les expulsés n'ont pas les moyens de payer les redevances réclamées dans le foyer de la Ville de Paris qui leur est, actuellement, désigné — est intervenue auprès de M. Chirac pour obtenir une baisse des loyers ou une autre possibilité de relogement.

« *Le P.S. fera tout*, annonce la *fédération, afin de soutenir ces travailleurs dans leur lutte pour vivre dans la dignité.* »

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples et la Ligue communiste révolutionnaire soutiennent également les expulsés qui ont également refusé d'être logés provisoirement dans un asile pour clochards et ont passé la nuit de lundi à mardi dans un centre d'hébergement de Nanterre. Ce mercredi 1er avril, plusieurs organisations, dont le P.S., la C.F.D.T. et le M.R.A.P. ont appelé à une manifestation devant la mairie du quinzième arrondissement.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *L'Union professionnelle artisanale (UPA)* réclame une diminution du taux de la T.V.A. pour les prestations de services et de réparation, « *ce qui favorisera le consommateur et donnera un coup de fouet à ces professions* », a déclaré lundi 30 mars M. Albert Léon, président de l'UPA, en rendant publiques les principales revendications qui seront présentées à tous les candidats à l'élection présidentielle. L'UPA demande, entre autres, l'harmonisation de la protection sociale des artisans avec les autres régimes, l'égalité fiscale et un système de formation continue.

● *M. Philippe le Ménestrel* a été réélu à l'unanimité, mardi 31 mars, président-directeur général de la Régie française de publicité par le conseil d'administration de cette société. Celle-ci est un holding coiffant les deux sociétés chargées de la publicité sur les chaînes de télévision.

Conjoncture

● *L'indice des prix de détail calculé par l'INSEE* s'est inscrit à 269,6 en février 1981 sur la base 100 en 1970. Il était à 267,1 en janvier, à 264 en décembre, à 261,7 en novembre et à 239,3 en février 1980.

Étranger

AUTRICHE

● *La durée moyenne de grève, par salarié autrichien*, a été de 2 mn et 54 secondes, en 1980, indique la Fédération des syndicats, ce qui correspond à une nette augmentation par rapport à 1979, où cette moyenne s'établissait à 7 secondes 9/10, et, surtout, à 1977, où le record a été atteint avec 0 seconde 1/10. Neuf grèves ont été enregistrées l'année dernière, qui ont touché 24 181 personnes, soit 0,87 % des salariés, ayant arrêté leur travail pendant 135 684 heures au total. La durée moyenne de grève, par gréviste, a été de 5 heures 37 minutes. — *(A.F.P.)*

COTE-D'IVOIRE

● *La Côte-d'Ivoire va faire un emprunt de 250 millions de dollars*, sur le marché international des capitaux, annonce la banque américaine Chase Manhattan, qui a été chargée d'organiser l'opération. Selon la Chase Manhattan, le prêt sera marqué par une importante innovation : il comportera une tranche de 100 millions de dollars libellés en droits de tirage spéciaux, de façon à réduire les risques de pertes consécutifs aux fluctuations des monnaies. La Côte-d'Ivoire est le premier pays en développement à se voir accorder cette protection. — *(A.F.P.)*

YOUGOSLAVIE

● *Le salaire réel moyen yougoslave* a baissé de 7 % entre décembre 1979 et décembre 1980, selon les statistiques officielles publiées par l'hebdomadaire *Ekonomska Politika*. — *(A.F.P.)*

NOUVEAU FLÉCHISSEMENT DU DOLLAR

Le fléchissement des cours du dollar, amorcé en début de semaine, s'est poursuivi mercredi 1er avril sur les marchés des changes. La monnaie américaine a valu, à Paris, 4,94 F contre 4,96 F, et à Francfort un peu plus de 2,09 DM contre 2,1050 DM.

Ce nouveau repli est dû à la détente qui se manifeste sur les taux d'intérêt aux Etats-Unis et sur le marché des eurodollars, où le loyer de l'argent a perdu 1/2 % à 14 1/4 % sur l'échéance de six mois.

Le franc belge a légèrement décollé de son cours plancher après l'annonce du relèvement massif du taux d'escompte de la Banque nationale de Belgique, porté, d'un coup, de 13 % à 16 %.

Sur le marché de l'or, le cours *de l'once de 31,1 grammes est resté* stable aux environs de 515 dollars.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE « B. P. G. F. »

Le conseil d'administration de la Banque privée de gestion financière (B.P.G.F.) s'est réuni, le 25 mars 1981, sous la présidence de M. Jean-Luc Gendry, afin d'examiner les comptes et les résultats de l'exercice 1980.

Le conseil a approuvé les comptes clos le 31 décembre 1980 qui font apparaître un bénéfice de 44 021 896,23 francs après amortissements, provisions et impôt contre 42 029 096,86 francs pour l'exercice précédent.

Compte tenu du report antérieur de 16 904 414,75 francs, le solde disponible du compte de pertes et profits s'élève à 60 926 310,98 francs.

Sur ce montant, il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 12 mai 1981, les affectations et répartitions suivantes :

— Affectation à la réserve spéciale des plus-values à long terme	30 779 917,67
— Dividende aux actionnaires	11 505 735
— Report à nouveau	18 640 658,31
	60 926 310,98

La distribution de 11 505 735 F aux actionnaires, contre 10 227 320 F l'an dernier, représentera un dividende net de 45 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 22,50 F.

Au titre de l'exercice 1979, le dividende s'était élevé à 40 F auquel s'ajoutait un avoir fiscal de 20 F.

Après affectation aux réserves, les fonds propres de la Société s'élèveront à 321 221 430,93 F contre 288 705 369,70 F précédemment.

Le Conseil a coopté, en qualité d'administrateur, le CRÉDIT LYONNAIS qui sera représenté par M. David DAUTRESME, directeur général adjoint.



CRÉDINTER

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 31 mars 1981 sous la présidence de M. Jean Varda, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

Au cours de cet exercice, la valeur liquidative de l'action est passée de F 166,45 à F 220,34, en augmentation de 32,38 %. En réintégrant le dividende global détaché le 1er avril 1980, la progression pour l'actionnaire ressort à 35,65 %. L'actif est pour sa part passé au cours de l'exercice de F 192,4 millions à F 252 millions.

Le compte de résultats fait apparaître un résultat distribuable de F 1,5 millions permettant la mise en paiement d'un dividende net de F 6,45 assorti d'un crédit d'impôt de F 0,71, soit un revenu global de F 7,16 (en progression de 11,70 % sur celui de l'exercice précédent).

Le dividende sera mis en paiement le 1er avril 1981, à 12 heures, aux guichets :

— Du Crédit industriel et commercial et des banques affiliées à son groupe ;

— De la Banque de l'Indochine et de Suez.

Les actionnaires auront la possibilité de réinvestir une somme équivalente au montant de leurs dividendes bruts pour souscrire des actions nouvelles en franchise totale de droit d'entrée jusqu'au 1er juillet 1981.

SÉLECTION VALEURS FRANÇAISES SICAV

Réunie le 30 mars, sous la présidence de M. Jean-Jacques Burgard, l'assemblée générale a approuvé les comptes du deuxième exercice de la société, qui a pris fin le 31 décembre 1980.

Le dividende global a été arrêté à 9,02 francs (dont un avoir fiscal de 1,52 franc) contre 8,97 francs (dont un avoir fiscal de 1,67 franc) au titre de l'exercice précédent, qui avait été d'une durée exceptionnelle de quinze mois. La date de mise en *paiement de ce dividende a été fixée* au 31 mars.

Les actionnaires auront la faculté de réinvestir le dividende brut en actions de Sélection valeurs françaises en exonération totale de la commission d'entrée, sous réserve de faire connaître leur option avant le 30 juin 1981.

Du fait de ses nouvelles fonctions à l'Association française des banques, M. Jean-Jacques Burgard n'a pas demandé à l'assemblée le renou*vellement de son mandat d'adminis*trateur. Au cours de la réunion du conseil d'administration qui a suivi l'assemblée, M. René Barbier de la Serre a été nommé président de la société.

COMPAGNIE PARISIENNE DE RÉESCOMPTE

Le conseil d'administration, réuni le 25 mars 1981, sous la présidence de *M. R. Cassou*, a examiné les comptes de l'exercice 1980.

Le bénéfice net dégagé s'élève à 72 419 122 francs contre 45 199 773 l'an dernier. Ces résultats permettront au conseil de proposer à l'assemblée du 20 mai 1981 la distribution d'un dividende de 10 % contre 9 % l'an dernier. Il est rappelé que ce dividende est appliqué à un capital augmenté le 23 avril 1980 de 170 à 200 millions de francs, par attribution gratuite d'actions jouissance 1er janvier 1980. En tenant compte des avoirs fiscaux, le revenu de l'action sera donc de 15 francs pour l'année 1980 contre 13,50 en 1979. La distribution globale atteindra ainsi 20 millions de francs contre 15,3 millions pour l'exercice 1979.

Par ailleurs, le conseil proposera également l'affectation de 32 millions de francs aux réserves spéciales et de 20 millions de francs au report à nouveau. Après ces répartitions, les fonds propres de la compagnie dépasseront 338 millions de francs.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE : Obligations 11,20 % février 1975

Les intérêts courus du 14 avril 1980 au 13 avril 1981 sur les obligations Electricité de France 11,20 % février 1975 seront payables, à partir du 14 avril 1981 à raison de 100,80 francs par titre de 1 000 francs nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 11,20 francs (montant global : 112 francs). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 16,79 francs, soit un net de 84,01 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE : Obligations 10,20 % novembre 1975

Les intérêts courus du 25 avril 1980 au 24 avril 1981 sur les obligations Electricité de France 10,20 % novembre 1975 seront payables, à partir du 25 avril 1981 à raison de 91,80 francs par titre de 1 000 francs nominal, contre détachement du coupon n° 6 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 francs (montant global : 102 francs). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 francs, soit un net de 76,51 francs.

ÉLECTRICITÉ DE FRANCE : Obligations 10,20 % mai 1976

Les intérêts courus du 30 avril 1980 au 29 avril 1981 sur les obligations Electricité de France 10,20 % mai 1976 seront payables, à partir du 30 avril 1981 à raison de 91,80 francs par titre de 1 000 francs nominal, contre détachement du coupon n° 5 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 10,20 francs (montant global : 102 francs). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 15,29 francs, soit un net de 76,51 francs.

Le paiement des coupons est effectué sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions) à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'Union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, Caisse centrale des banques populaires et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

CESSATION DE GARANTIE

(article 20 du décret 77-363 du 28-3-77)

La Banque de l'Entreprise, société anonyme au capital de 30 millions de francs, dont le siège social est à 75008 Paris, 28, rue Cambacérès, informe le public que la garantie financière de 80 000 francs qu'elle avait accordée à la Société générale de tourisme, sise 60, boulevard de la Paix, 92400 Courbevoie pour les opérations relevant de sa carte professionnelle, agent de voyages, cessera trois jours francs après la publication du présent avis.

La présente publication est rendue obligatoire par la loi du 11 juillet 1975 et l'article 20 du décret n° 77-363 du 28 mars 1977.

Les créanciers éventuels ont, à compter de cette publication, un délai de trois mois pour produire leurs créances nées antérieurement *à la date de cessation de cette ga*rantie auprès de la Banque de l'Entreprise, conformément à l'article 21 du décret du 28 mars 1977.



NATIO - VALEURS
SICAV

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 30 mars 1981, sous la présidence de M. Daniel Olchanski, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1980 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice 1980 s'élèvent, compte tenu de report à nouveau de l'exercice précédent, à 159 326 943,27 F. Elles permettent, après report à concurrence de 8 479 231,84 F des lots et primes de remboursement, de distribuer un dividende par action de 19,76 F, auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 3,95 F soit un dividende global de 23,71 F.

L'assemblée générale a fixé au 31 mars la mise en paiement de ce dividende qui sera matérialisé par le coupon n° 3 ventilé de la façon suivante :

— Revenus d'obligations françaises non indexées : 5,25 F + crédit d'impôt de 0,37 F, soit au total 5,62 F dont 0,29 F correspondant aux produits des obligations de l'emprunt d'Etat 8,80 % 1977 ;

— Revenus d'actions françaises : 8,37 F + crédit d'impôt de 3,48 F ;

— D'autres revenus : 6,14 F + crédit d'impôt de 0,10 F.

Comme l'année précédente, *les actionnaires pourront* réinvestir leurs dividendes en actions de la société, en exonération totale du droit d'entrée.

L'assemblée générale a nommé M. Philippe Tardy-Joubert administrateur pour une durée de six ans.

EPARGNE - VALEUR
SICAV

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 30 mars 1981 sous la présidence de M. Pierre Bailey, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1980 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Compte tenu du report à nouveau et du report des lots et primes de remboursement de l'exercice précédent, les sommes distribuables s'élèvent, au titre de l'exercice 1980, à 134 161 296,63 F. Elles permettent, après report à concurrence de 10 232 199,43 F des lots et primes de remboursement, la mise en distribution d'un dividende de 12,28 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 2,30 F, soit un dividende global par action de 14,58 F.

L'assemblée générale a fixé au 31 mars la mise en paiement de ce dividende qui sera matérialisé par le coupon n° 33 ventilé de la façon suivante :

— revenus d'obligations françaises non indexées : 3,98 F + crédit d'impôt de 0,33 F ;

— revenus d'*actions françaises : 3,22 F + crédit d'impôt* de 1,68 F ;

— autres revenus : 5,08 F + crédit d'impôt de 0,29 F.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la Société, en exonération totale du droit d'entrée.

L'assemblée générale a confirmé la nomination comme administrateur de M. Jean-Pierre Ducrest coopté par le conseil d'administration en remplacement de M. Roger Quentin-Bauchart, démissionnaire.

Elle a renouvelé pour une durée de six ans le mandat d'administrateur de MM. Pierre Bailey et Hubert Heilbronn et nommé M. Gérard Llewellyn administrateur pour la même durée, en remplacement de M. Jacques Celier qui n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat.

Le conseil d'administration, réuni à l'issue de l'assemblée générale, a renouvelé M. Pierre Bailey dans ses fonctions de président et confirmé M. Daniel Olchanski dans celles de directeur général.

EPARGNE - INTER
SICAV

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 30 mars 1981, sous la présidence de M. Daniel Olchanski, président du conseil d'administration, a entendu le rapport du conseil d'administration sur l'exercice 1980 et approuvé les comptes qui lui étaient présentés.

Les sommes distribuables au titre de l'exercice 1981 s'élèvent, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, à 28 446 043,46 F. Elles permettent, après report à concurrence de 3 304 434,59 F des lots et des primes de remboursement, la mise en distribution d'un dividende par action de 14,49 F auquel s'ajoute un crédit d'impôt de 0,86 F, soit un revenu global de 15,35 F.

L'assemblée générale a fixé au 31 mars 1981, la mise en paiement de ce dividende qui sera matérialisé par le coupon n° 17, ventilé comme suit :

— Revenus d'obligations françaises non indexées : 5,90 F + crédit d'impôt de 0,26 F ;

— Autres produits : 8,59 F + crédit d'impôt de 0,60 F.

Comme les années précédentes, les actionnaires pourront réinvestir leurs dividendes en actions de la société, en exonération totale de droit d'entrée.

L'assemblée générale a renouvelé pour une durée de six ans le mandat d'administrateur de M. Pierre Bailey et nommé pour la même durée MM. Claude Domercq, Emmanuel Philippon et Gérard Prache administrateurs en remplacement de MM. Gaston Defosse, Jacques Oudiette et Hervé Le Lay, qui n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat.

EPARGNE - OBLIGATIONS
SICAV

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 30 mars 1981, sous la présidence de M. Pierre Jars, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1981 qui dégagent un résultat net de 282 232 872,06 F.

Elle a décidé la distribution d'un dividende net de 12,85 F par action assorti d'un crédit d'impôt de 1,19 F soit un revenu global de 14,04 F.

Le paiement de ce dividende sera effectué à partir du 31 mars 1981 sur présentation d'un seul coupon, comme l'autorise désormais l'administration fiscale :

— Coupon n° 27 se décomposant ainsi :

	Net	Crédit d'impôt	Global
Produits des obligations françaises non indexé	10,58	1,09	11,67
Produits de l'Emprunt 8,80 % 1977	0,05	—	0,05
Produits des actions françaises	0,45	0,02	0,47
Autres produits	1,77	0,08	1,85
Total	12,85	1,19	14,04

Il est rappelé que les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la Société, en exonération totale du droit d'entrée.

L'Assemblée générale a nommé M. Guy Lapomme administrateur en remplacement de M. Lucien Boniface, qui a demandé à être déchargé de ses fonctions. Elle a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Pierre Jars.

Une réunion du conseil, tenue à l'issue de l'assemblée générale, a reconduit M. Pierre Jars dans ses fonctions de président de la Société, son mandat d'administrateur venant d'être renouvelé. Sur proposition du président, M. Georges Py a été reconduit dans ses fonctions de directeur général.



SICAV 5000

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 MARS 1981

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société s'est réunie le vendredi 27 mars 1981 sous la présidence de Monsieur Maurice HOPE. Elle a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1980.

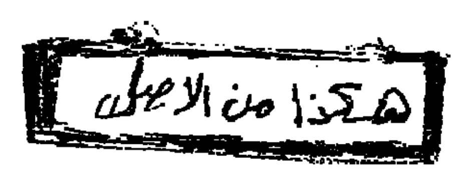
Les produits distribuables de l'exercice s'élèvent à F. 144 771 386,10. L'Assemblée a décidé d'attribuer à partir du 30 mars 1981 à chaque action en circulation un revenu global de F. 10,14 composé d'un dividende net de F. 8,26 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F. 1,88.

Comme les années précédentes, le montant de ce coupon pourra être réinvesti en actions de la Société, pendant une durée de trois mois à compter de la mise en distribution, en franchise de droit d'entrée.

Au cours de son allocution, le Président a notamment déclaré :

« Si la loi, dite MONORY, a pu, en effet, orienter vers le marché financier directement ou par l'intermédiaire de sociétés d'investissement comme la vôtre, plusieurs centaines de milliers d'épargnants, il faut bien reconnaître que de tels résultats sont déjà considérables. Mais au surplus, l'effort de développement de l'actionnariat est, me semble-t-il, loin d'avoir atteint le plein des possibilités et doit en conséquence être poursuivi. Une telle politique, qui vise à associer étroitement nos compatriotes aux progrès et développements de leur économie, constitue en effet une carte maîtresse dans le nécessaire redéploiement auquel notre pays doit faire face.

Il me semble donc qu'au-delà des avantages fiscaux individuels qu'elles comportent et pour servir, avec une efficacité durable, les finalités économiques à long terme qui les ont justifiées, il est éminemment souhaitable que les mesures de 1978 soient reconduites, voire même élargies ».



LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

1er AVRIL

Baisse du napoléon

Les séances se suivent et se ressemblent à la Bourse de Paris. Celle de mercredi ne s'est pas différenciée des quatre précédentes. Toujours marquée par l'atonie des affaires, elle s'est achevée par une nouvelle et très légère baisse de l'indicateur instantané qui s'est établi à 0,3 % environ au-dessous de son niveau précédent.

Cet effritement s'est produit dans un marché d'autre part très irrégulier mais sur lequel les écarts de cours relevés n'ont pas, dans l'ensemble, revêtu une très grande ampleur ni une très grande signification.

Quelques titres se sont encore alourdis comme Ruche picarde (– 5,6 %), Béghin (– 3,2 %), Générale d'entreprises (– 2,8 %) et Mérieux (– 2,8 %).

Quelques autres ont monté comme Primagaz (+ 4 %), Imétal (+ 3,3 %), Cit-Alcatel (+ 3 %), Hachette (+ 2,8 %) et Bouygues (+ 2,2 %).

Ni le redressement de Wall Street ni la conviction affichée par M. F. Mitterrand de son élection n'ont réussi à faire sortir le marché de sa langueur... en le ravivant ou en l'inquiétant.

Dans ce climat, les boursiers n'ont pas oublié que ce jour était le 1er avril. Des petits plaisantins avaient accolé deux plaques de cotation Offi-Paribas, dont les cours étaient, bien sûr, différents et avaient ajouté un droit « bidon » à Veuve Clicquot. Mais ces farces sont restées inaperçues.

Sur le marché de l'or, le fait saillant a été la baisse de 2,2 % du napoléon revenu de 850 F à 830,10 F. En revanche sur les indications de Londres où l'once de métal précieux a regagné 3 dollars à 516,75 dollars, le lingot a progressé de 300 F à 85 300 F. Le volume des transactions a fortement diminué : 14,21 millions de francs contre 31,38 millions de francs.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

GÉNÉRALE DE FONDERIE. — Résultats consolidés pour 1980 : bénéfice net, 92,04 millions de francs contre 42,95 millions pour un chiffre d'affaires accru de 6,7 % à 2,6 milliards de francs. Cette augmentation des profits provient de l'amélioration constatée dans l'exploitation de plusieurs filiales et du bénéfice net dégagé par Ideal Standard, exceptionnellement élevé, du fait de la réintégration d'une provision de 50 millions de francs environ, constituée à la suite de la fusion Ideal Standard-Société nouvelle Ideal Standard. Le bénéfice net hors plus-value de la société-mère n'a pas, en revanche, été celui escompté en raison de la dégradation des conditions de marché durant le premier semestre. Son montant revient de 25,92 à 11,11 millions de francs. Dividende global : 10,50 F contre 9 F.

B.P.G.F. — Bénéfice pour 1980 : 44,02 millions de francs contre 42,02 millions. Dividende global : 67,50 F contre 60 F.

SOCIÉTÉ CENTRALE DE BANQUE. — Bénéfice net pour 1980 : 7,22 millions de francs contre 5,52 millions. Dividende global : 9 F (+ 20 %).

LABO INDUSTRIES. — Bénéfice net pour 1980 : 7,88 millions de francs (+ 43,97 %). Dividende global : 18 F contre 15 F.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
C. F. et Immob. c. 58	1 p. 4	13,65
Hôtels de l'Étoile c. 39	1 p. 2	0,45
Sucr. de Pithiviers-le-V.	2 p. 5	22,50

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	30 mars	31 mars
Valeurs françaises	102,3	102
Valeurs étrangères	109,3	109

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	111,6	111,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 1er avril ...... 11 7/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	31/3	1/4
1 dollar (en yens)	211,40	211,95

NEW-YORK

Très forte reprise

Les nouvelles rassurantes sur l'état de santé du président Reagan ont favorisé, mardi, une très forte reprise des cours à Wall Street qui, la veille, sous le coup de l'émotion, avait commencé à perdre son sang-froid. Pour la cinquième fois depuis le début de l'année, l'indice Dow Jones des industrielles a refranchi la barre des 1 000 pour s'établir en clôture à 1 003,87 (+ 11,87).

Le marché a d'autre part été fortement encouragé à reprendre son ascension par la désescalade des taux d'intérêt. Relevé précipitamment vingt-quatre heures plus tôt dans la confusion, le loyer de l'argent facturé par les banques aux courtiers a été ramené à 15 1/2 %. En outre, les Bons du Trésor ont été adjugé, à des taux s'échelonnant de 12,07 % à 12,50 % suivant les échéances, soit à leur niveau le plus bas depuis novembre 1980.

A ce facteur stimulant, s'est ajoutée l'annonce faite par la Standard Oil of Indiana de la découverte d'un important gisement de pétrole dans l'émirat de Sharjah. Avec la détente de la situation en Pologne, les opérateurs ont repris leurs achats et, *sur 1 917 valeurs traitées, 1 146* ont progressé, phénomène plus significatif encore du retour à la confiance que la hausse du Dow Jones.

VALEURS	Cours 30 mars	Cours 31 mars
Alcoa	35	34 7/8
A.T.T.	51 1/8	51 1/2
Boeing	35 1/8	35 1/8
Chase Manhattan Bank	43 3/4	45 1/4
Du Pont de Nemours	49 1/2	49 1/2
Eastman Kodak	81	81 5/8
Exxon	69	68 5/8
Ford	23 1/8	24
General Electric	66 1/4	67
General Foods	32 7/8	33
General Motors	52 7/8	53
Goodyear	19 3/4	19 7/8
I.B.M.	61 1/2	62 1/2
I.T.T.	32 1/8	32 5/8
Kennecott	54 3/4	55 1/4
Mobil Oil	65	65 3/4
Pfizer	53 1/2	54 1/4
Schlumberger	101 3/4	101 5/8
Texaco	36 1/2	37 5/8
U.A.L. Inc.	25 5/8	24 1/4
Union Carbide	61	61 1/2
U.S. Steel	34 3/4	35 1/8
Westinghouse	30 1/8	31
Xerox Corp.	56	56 1/2

BOURSE DE PARIS — 1er AVRIL — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
			S.P.E.G.	175	175	Immobail B.I.P.	221 50	223	(M) S.O.F.I.P.	94 60	....
3 %	27 53	1 604	U.A.P.	560	560	Immobanque	298	281	Fonc. Lyonnaise	1230	....
5 %	40 20	0 822	Actibail	142	142	Immofice	291 80	291 80	Immob. Marseille	1742	1775

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.F. (Sté Cent.)	774	772
Ass. Groupe Paris-Vie	2000	....
Concorde	343	338
Epargne de France	375	....
Financ. Victoire	308	308
France I.A.R.D.	140	145
GAN (Sté Centr.)	746	743

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
2475	4,5 % 1973	2442	2401	2415	2382
3001	C.N.E. 3 %	2930	2910	2902	2910
510	Afrique Occ.	502	498	498	498
490	Air Liquide	484	483	480	480 20
120	Als. Part. Ind.	128	128	128	127
370	Als. Superm.	367	380	360	360
127	Alsthom-Atl.	129 10	129	129	127 20
260	Applic. gaz	245	240	241 90	235 50

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES — MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 1/4	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 958	4 949	4 830	5 080
Allemagne (100 DM)	235 960	236 060	229	241
Belgique (100 F)	14 399	14 425	13 300	14
Pays-Bas (100 fl.)	212 990	212 970	206	217
Danemark (100 krd)	75	74 970	72 500	77 500
Norvège (100 k)	92 200	92 110	90	95
Grande-Bretagne (£ 1)	11 125	11 089	10 900	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 680	9 677	....	....
Italie (1 000 lires)	4 726	4 732	4 600	5
Suisse (100 fr.)	258 870	258 120	254	267
Suède (100 krs)	108 010	107 920	104 500	110
Autriche (100 sch)	33 360	33 385	32 400	34
Espagne (100 pes.)	5 812	5 818	5 650	6 050
Portugal (100 esc.)	8 735	8 740	8 400	9 300
Canada ($ can 1)	4 176	4 180	4 080	4 280
Japon (100 yens)	2 348	2 338	2 230	2 380

MARCHÉ LIBRE DE L'OR — MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 1/4
Or fin (kilo en barre)	85500	85600
Or fin (en lingot)	85000	85300
Pièce française (20 fr)	850	831 10
Pièce française (10 fr)	475	451
Pièce suisse (20 fr)	604	610
Pièce latine (20 fr)	594	580 10
Souverain	753	740
Pièce de 20 dollars	3220 80	3180
Pièce de 10 dollars	1520	1500
Pièce de 5 dollars	802 50	.....
Pièce de 50 pesos	3480	3451
Pièce de 10 florins	615	601

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le rapport annuel de la Banque de France

Priorité à la compétitivité des entreprises

Le compte rendu de la Banque de France, relatif à l'année 1980, vient d'être remis par le gouverneur de l'*Institut d'émission* au président de la République. En voici les principaux éléments :

« Plus encore qu'en 1979, l'économie mondiale a été dominée en 1980 par la hausse du prix du pétrole et ses conséquences néfastes : les déséquilibres croissants des balances extérieures, le renforcement des tensions inflationnistes, et le ralentissement général de l'activité. En France, la politique économique a permis d'atténuer les aspects les plus défavorables de la situation, mais sur certains points importants les progrès tardent à se manifester ou sont encore trop lents : ainsi, les efforts entrepris doivent-ils être intensifiés.

» Malgré une nouvelle progression du produit intérieur brut en volume, le marché de l'emploi a continué à se dégrader comme dans les autres pays industrialisés. Il en est de même de la balance des paiements courants qui s'est détériorée par rapport à 1979 du fait de l'aggravation de la facture *pétrolière, ainsi qu'on le constate* dans tous les pays non producteurs de pétrole ; cependant, la progression des services rendus à l'étranger et l'afflux des capitaux ont permis de financer sans difficulté le déficit commercial et même d'accroître les réserves publiques de change. Quant à l'inflation, après avoir progressé en rythme annuel jusqu'au printemps dernier, elle s'est ensuite stabilisée et a commencé à régresser depuis le début de cette année, mais si elle demeure au niveau de celle de certains pays étrangers importants, elle est encore très supérieure à celle d'autres pays non moins importants.

» L'élimination des déséquilibres internes et externes est une condition nécessaire de tout développement générateur d'améliorations pour l'emploi, et du maintien du pouvoir d'achat.

» Dans ce but, il y a lieu de consacrer une part croissante de la production au paiement des importations (c'est-à-dire à exporter) et, par conséquent, une part décroissante aux emplois intérieurs (en particulier à la consommation). Les progrès de la compétitivité des entreprises françaises par rapport à leurs concurrents étrangers, notamment par le développement des investissements productifs, sont le meilleur moyen d'accentuer la pénétration de nos entreprises sur les marchés extérieurs, de reprendre des parts de marché sur le territoire national, et de soutenir l'expansion dans une conjoncture internationale déclinante. Quant à la hausse des prix, elle est sans cesse relancée par les chocs pétroliers, les anticipations inflationnistes et l'indexation des prix, des salaires, et des revenus non salariaux ; or, il ne faut pas oublier que l'augmentation du pouvoir d'achat ne dépend en définitive que des gains de productivité.

» La politique monétaire n'est qu'une partie de la politique économique, et il serait dangereux de lui demander trop. Mais s'il est vrai que la monnaie ne peut être stabilisée que par une politique économique globalement cohérente, celle-ci ne peut atteindre ses buts sociaux en l'absence de rigueur monétaire.

» La politique monétaire doit tendre tout d'abord à contrôler la quantité de monnaie mise à la disposition des agents économiques ; depuis 1977, les autorités monétaires se sont attachées à réduire d'année en année leur objectif de création monétaire ; ainsi, en 1980, l'objectif fixé à 11 % a été atteint, et pour 1981 il a été ramené à 10 %. Mais la politique monétaire ne doit pas être uniquement quantitative ; elle doit aussi s'efforcer de contrôler les taux d'intérêt et le taux de change.

» *Pour le taux de change du* franc, il a été maintenu stable au sein du système monétaire européen, et a pu ainsi constituer une référence claire autour de laquelle les prix et les revenus devraient peu à peu s'ajuster ; vis-à-vis des monnaies extérieures à ce système, les fluctuations ont malheureusement été trop fréquentes et trop amples, et il faut souhaiter qu'un processus de stabilisation puisse s'amorcer dans ce domaine également.

» Les résultats encourageants obtenus dans les différents compartiments de la politique monétaire conduisent à persévérer dans la même voie. »

Les réactions après l'attentat contre M. Reagan

Seul l'imam...

Les messages de sympathie et les souhaits de prompt rétablissement continuent à affluer à la Maison Blanche après l'attentat dont a été victime le président Reagan. La plupart des dirigeants occidentaux avaient fait parvenir, dès lundi, des télégrammes en ce sens à Washington, et le mouvement s'est poursuivi mardi avec ceux du tiers-monde. On note, en particulier, dans la capitale fédérale l'envoi d'un télégramme par la junte nicaraguayenne.

A Paris, la présidence de la République a indiqué que *M. Giscard d'Estaing* avait fait parvenir, par le premier vol du Concorde pour Washington, une lettre manuscrite à l'intention de M. Reagan.

Dans les pays socialistes, l'attentat a fait la « une » des journaux de Varsovie, à côté de l'annonce de l'accord entre le gouvernement et le syndicat Solidarité, et les dirigeants polonais ont exprimé leur « *profond regret* » à la suite de cet attentat.

Les télévisions soviétique et chinoise ont diffusé des images, relayées par satellite, de l'événement lui-même. Une présentatrice de la télévision chinoise a lu le télégramme envoyé par le premier ministre, M. Zhao Ziyang, dans lequel celui-ci s'est déclaré « *bouleversé* » par la nouvelle. La *Pravda* propose, de son côté, à ses lecteurs, ce mercredi 1er avril, un petit commentaire sur l'événement : « *Les coups de feu de Washington ont rappelé un problème chronique de la société américaine : le déchaînement de la violence, dont les victimes sont des hommes d'Etat, des personnalités politiques et publiques du pays, des centaines et des milliers de simples citoyens* », écrit le journal du parti communiste soviétique.

Seule fausse note dans ce concert général, l'imam Khomeiny, recevant un groupe d'étudiants islamiques, a déclaré qu'il « *lui était égal que cet attentat ait réussi ou non* » et a souligné, pour s'en féliciter, la différence avec ce qui s'était passé en 1963, sous le régime du chah, quand les écoliers iraniens avaient été invités à prendre le deuil après l'assassinat du président Kennedy

LA SUCCESSION AU « PARISIEN LIBÉRÉ »

La cour d'appel confirme l'annulation de la donation de mille cinquante actions à Mlle Francine Amaury

La première chambre de la *cour d'appel de Paris a rendu le* 31 mars des arrêts conformes aux conclusions énoncées à l'audience du 10 février par Mme Françoise Flipo, avocat général, concernant la succession d'Emilien Amaury, l'ancien P.-D.G. de l'important groupe de presse désigné par son nom (*Parisien libéré, l'Equipe, Marie-France, Point de vue-Images du monde*), disputée entre ses enfants : Mlle Francine Amaury et son frère Philippe (*le Monde* des 16 juillet 1980 et 12 février 1981).

La première chambre civile du tribunal de grande instance avait décidé le 11 juillet 1980 de ne pas admettre la validité du document manuscrit présenté par Mlle Amaury comme étant le testament de son père, daté du 29 mai 1968, dépourvu de toute signature mais contenu dans une enveloppe portant des paraphes ; de partager en conséquence la succession par moitié entre le frère et la sœur... et de charger la cour d'appel de statuer sur la propriété de mille cinquante actions cédées en trois fois en 1973, 1974 et 1975 par Emilien Amaury à sa fille. Ladite cour, d'une part, ordonne diverses mesures d'instruction concernant le testament invoqué par Mlle Amaury (expertise sur l'écriture, les encres et les papiers, enquête sur les circonstances de la découverte de ce document le 7 janvier 1977 par Mlle Amaury), d'autre part, déclare non valable la donation des mille cinquante *actions car celle-ci aurait dû être* réalisée devant notaire en la forme authentique.

En ce qui regarde les appels formés contre des jugements du *tribunal de commerce du 5 novembre 1979* et du 30 mai 1980, la cour confirme le premier, concernant la validité de certaines délibérations d'assemblées générales de la société du « Parisien libéré », mais infirme partiellement le second, essentiellement en ce qu'il a déclaré valable la cession des mille cinquante actions, alors qu'il n'était pas compétent pour trancher ce problème de succession... et en ce qu'il a sursis à statuer sur la validité de cessions d'actions à MM. Aaron et Bouchinet-Serreules, ratifiées par l'assemblée générale du 13 mars 1980 alors que cette assemblée, selon la cour d'appel, a été valablement tenue.

Le délai accordé par les juges pour la vérification de l'authenticité du testament d'Emilien Amaury court jusqu'au 31 octobre.

J. L.

« ORDINARY PEOPLE » OSCAR DU MEILLEUR FILM

Robert Redford a remporté l'oscar du meilleur metteur en scène et celui du meilleur film pour « Ordinary People », lors de la cinquante-troisième remise des oscars à Los Angeles, le 31 mars. La cérémonie a eu lieu avec vingt-quatre heures de retard, à la suite de la tentative d'assassinat contre le président Reagan. L'intervention de ce dernier avait été enregistrée avant l'attentat. Elle a été diffusée à la demande même de M. Reagan.

L'oscar du meilleur acteur est allé à Robert de Niro pour « Raging Bull », et celui de la meilleure actrice à Sissy Spacek pour « Coal miner's daughter » (Nashville lady). Henry Fonda a reçu un oscar spécial pour l'ensemble de sa carrière.

Les deux meilleurs seconds rôles sont Timoty Hutton (« Ordinary People ») et Mary Steenburgen (« Melvin et Howard »). « Tess », de Roman Polanski, a obtenu trois récompenses (*meilleure mise en scène artistique*, meilleurs costumes, meilleure photographie). L'oscar de la meilleure musique originale et aussi de la meilleure chanson ont été attribués à « Fame », d'Alan Parker.

Enfin, c'est « Moscow does not believe in tears » (Union soviétique) qui a été déclaré meilleur film étranger. Parmi les nominations, figuraient « le Dernier Métro » et « Kagemusha ».

AU CONSEIL DES MINISTRES

• Augmentation de 3,1 % des salaires des fonctionnaires
• Aide alimentaire à la Pologne

Au cours du conseil des ministres qui s'est réuni mercredi 1er avril au Palais de l'Elysée, M. Valéry Giscard d'Estaing a informé les membres du gouvernement de son entretien de la veille avec M. Jagielski, premier vice-président du conseil des ministres de Pologne. Le chef de l'Etat a mis en valeur l'« *attention et l'amitié avec lesquelles la France suit l'entreprise de rénovation en Pologne* ». Il a attiré l'attention sur « *la confiance exprimée par M. Jagielski dans la capacité des autorités et du peuple polonais à préserver l'acquis, sans intervention extérieure ni violence intérieure* ». L'aide française sera poursuivie dans cet esprit sous différentes formes. Dans le domaine alimentaire, la France va augmenter son effort et mettre notamment en œuvre sa participation au programme d'aide communautaire européen.

En outre, et compte tenu des importants besoins alimentaires de la Pologne d'une part et des disponibilités françaises d'autre part, le conseil des ministres a approuvé la décision d'exporter à bref délai 4 millions de quintaux de blé vers Varsovie.

Le conseil des ministres a décidé une augmentation de 3,1 % du traitement des fonctionnaires à compter du 1er avril 1981. Cette mesure fait suite à l'accord salarial du 1er avril 1980 signé entre le gouvernement et la majorité des organisations syndicales représentatives de la fonction publique. Elle a pour objet d'assurer le maintien du pouvoir d'achat des personnels civils et militaires de l'Etat.

M. Jean Matteoli, ministre du travail a dressé un bilan de l'action en faveur des handicapés et M. Michel d'Ornano a traité de la mise en application de la loi-programme sur les musées. En ce domaine, il intervenait en tant que *ministre assurant l'intérim de* M. Jean-Philippe Lecat, actuellement porte-parole de M. Giscard d'Estaing dans la campagne électorale.

Première femme accédant à ce grade

LE MÉDECIN GÉNÉRAL VALÉRIE ANDRÉ REÇOIT SA TROISIÈME ÉTOILE

Sur la proposition de M. Robert Galley, ministre de la défense, le conseil des ministres de ce mercredi 1er avril a promu médecin général inspecteur (l'équivalent du grade de général de division dans le service de santé des armées) le médecin général, médecin chef des services hors classe Valérie André.

C'est la première fois en France qu'une femme accède au grade d'officier général à trois étoiles, depuis la création d'un corps militaire féminin organisé, en novembre 1940, par le général de Gaulle pour servir à Londres dans les forces françaises libres.

[Née le 21 avril 1922 à Strasbourg, le médecin général inspecteur Valérie André (épouse Santini) a obtenu son diplôme de docteur en médecine à Paris, en 1948. Elle s'est aussitôt engagée comme médecin-capitaine en Cochinchine, et, en décembre 1950, avec son brevet civil de pilote d'hélicoptère, elle participe à de nombreuses évacuations sanitaires.

Rapatriée en France en 1953, elle passe ses brevets de pilote d'hélicoptères militaires, et, affectée en 1959 en Algérie, elle sert à La Reghaia. En 1962, Valérie André est médecin chef à la base de Villacoublay (Yvelines), et, en 1970, médecin conseiller technique au commandement du transport aérien militaire. Elle avait *été promue* médecin général, médecin chef des services de classe normale (l'équivalent de général de brigade dans le service de santé) en avril 1976.]

LA COMMISSION DES SONDAGES SAISIT LE MINISTÈRE DE LA JUSTICE D'UNE PLAINTE CONTRE PUBLIC S.A.

La commission des sondages a saisi le ministère de la justice d'une plainte contre Public S.A. Cette plainte doit être transmise au procureur de la République de Paris.

La commission des sondages avait contesté à deux reprises le « douzième baromètre » (décembre) sur les intentions de vote des Français pour l'élection présidentielle (*le Monde* des 8-9 et du *11 février*), puis le « *quatorzième* baromètre » (février), qui, réalisés par Public S.A., sont publiés par *Paris-Match*.

A la suite d'une réclamation formulée par M. Jacques Toubon, secrétaire général de la campagne de M. Jacques Chirac, à l'encontre des résultats du « seizième baromètre » (*le Monde* du 27 mars), la commission des sondages a confirmé ses précédentes critiques sur les méthodes de travail de Public S.A.

Public S.A. a, de son côté, publié le communiqué suivant : « *Un différend portant sur les méthodes de redressement oppose depuis des mois notre institut à la commission des sondages. Nous avons à plusieurs reprises expliqué que les méthodes préconisées par la commission étaient de nature à conduire à des résultats faux et que nous nous refusions à utiliser de telles méthodes. La commission, Huet (1) a décidé de porter ce différend devant la justice, et c'est en toute sérénité que notre institut attend la suite de cette procédure. Comme en 1977, 1978, 1979, les tout derniers sondages réalisés par notre institut pour l'élection présidentielle de 1981 prouveront, nous en sommes persuadés, que la justesse de nos résultats justifie une fois de plus nos méthodes.* »

(1) La commission des sondages est présidée par M. Pierre Huet, conseiller d'Etat.

• *Un Basque espagnol*, M. Tomas Linaza Etcheverria, a été arrêté le 22 mars dernier à l'aéroport parisien de Roissy, alors qu'il revenait d'un voyage au Mexique, en vertu d'un mandat d'arrêt international lancé après l'assassinat d'un conseiller municipal d'Irun en 1979, apprend-on de source judiciaire. M. Echeverria, vingt-quatre ans, fait l'objet d'une demande d'extradition de la part des autorités *espagnoles. Il a été écroué à la* prison de Fleury-Mérogis. Il s'agit de la neuvième extradition demandée par l'Espagne concernant des Basques espagnols.

En Union soviétique

UNE RÉVOLTE DE « PATIENTS » AURAIT EU LIEU DANS UNE PRISON PSYCHIATRIQUE

Une révolte, avec prise d'otages, aurait eu lieu à la prison psychiatrique de Tcherniakhovsk. Des « patients » voulaient protester contre l'administration forcée et à haute dose de médicaments transformant le comportement et provoquant l'angoisse, annonce le correspondant moscovite du quotidien londonien *Financial Times*.

Les personnes ainsi « soignées » dans la quatrième section de « l'hôpital spécial » auraient, en janvier dernier, pris en otage le personnel médical et dressé des barricades. Ils auraient relâché leurs otages après que la direction de l'établissement eut promis d'enquêter sur leur plainte. Ensuite, ils furent passés à tabac par les gardes malades, et, depuis vingt-cinq « patients » auraient été emmenés vers une destination inconnue.

C'est dans cet établissement qu'au début des années 70 le général Grigorenko avait été victime de cette utilisation abusive de la psychiatrie à des fins politiques après ses déclarations demandant que les Tartares déportés de Crimée par Staline puissent retourner à leur terre d'origine. C'est l'une des quinze prisons psychiatriques importantes utilisées en U.R.S.S. pour l'application de la médecine punitive. Elle est située dans l'ancienne Prusse orientale, non loin de Kaliningrad.

Le numéro du « Monde » daté 1er avril 1981 a été tiré à 591 040 exemplaires.

A B C D E F G